Le numéro de la PATRIE, samedi, tiré à des dizaines de milliers d'exemplaires, a été complètement épuisé.

La Patrie

La PATRIE devient chaque jours si populaire qu'il faut à ses propriétaires en augmenter de plus en plus le tirage.

30e ANNEE—No 113—QUATORZE PAGES — MONTREAL, LUNDI 6 JUILLET 1908 — LE NUMERO : UN CENTIN

La fameuse baleine n'est plus qu'un cadavre

L'intrépide chasseur qui poursuivait ce cétacé, qui était venu prendre ses ébats devant la ville, avait frappé juste, quand il avait lancé son harpon. La plaie qu'il lui avait faite a amené la mort du monstre, qui est maintenant sous tente, à Longueuil.

La baleine a vécu..... après avoir fait couler beaucoup d'encre, avoir excité ou plutôt surexcité la curiosité de la population presque entière de Montréal et surtout de la population des quais; après avoir causé des nuits d'insomnies à quelques amateurs, dont M. Jos. Simard, hôtelier, rue Notre-Dame, fut le plus acharné parce qu'il avait une réputation à soutenir; après avoir été un "événement", la baleine va devenir,—elle l'est déjà—un objet quelconque sur lequel la badauderie va jeter quelque temps son dévolu, et bientôt un article de musée zoologique.

Mais pour ne pouvoir plus déconcerter les plus fins connaisseurs, pour ne plus pouvoir décourager les chasseurs, la baleine n'est pas perdue pour la curiosité publique.

Nous croyons que l'heureux propriétaire de la baleine, celuis qui, à force de la traquer, d'y passer ses jours et ses nuits, l'a abattue ou plutôt l'a frappé à mort, permettra au public de s'en rincer l'œil.

Car ce monstre marin offre à la plupart des terriens un sujet de curiosité intéressant.

Atteinte à la queue d'un coup de harpon, long de 18 pouces, lancé par la main sûre de M. Jos. Simard, qui après quatre jours

(Suite à la 4e page)

La baleine que M. SIMARD a capturée après quelques jours d'une chasse devant Longueuil.—Photographie prise par l'artiste de la PATRIE, dans le hangar où elle a été transportée.

L' "Imperial" et le "Québec" viennent en collision

Les circonstances dans lesquelles s'est produit cet accident qui nécessitera une enquête

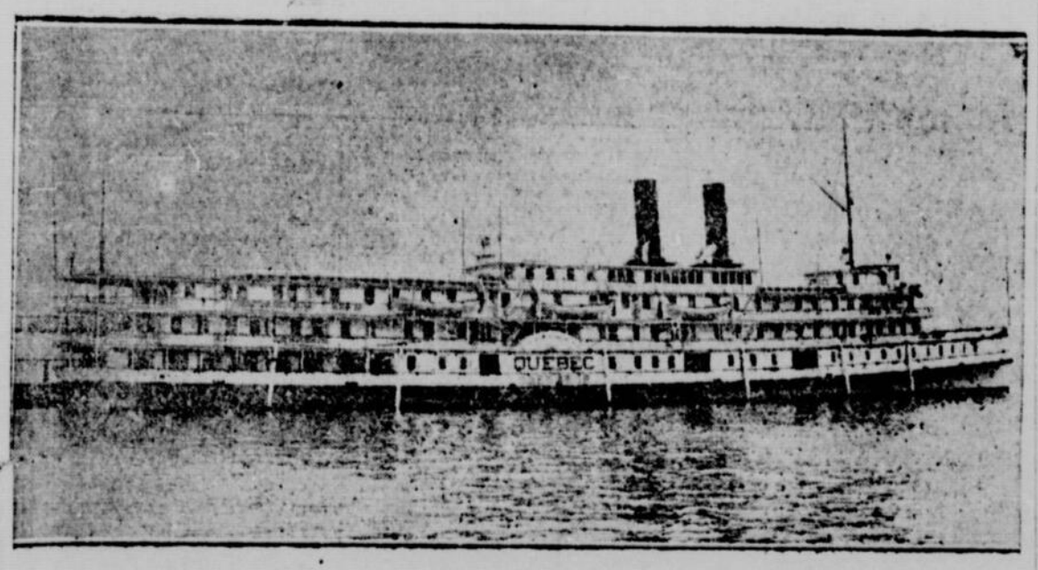

Le "Québec", capitaine A. Baker, de la Cie Richelieu et Ontario, dont la roues gauche fut brisée hier matin, en face de Varennes par suite d'une collision avec l'"Imperial".

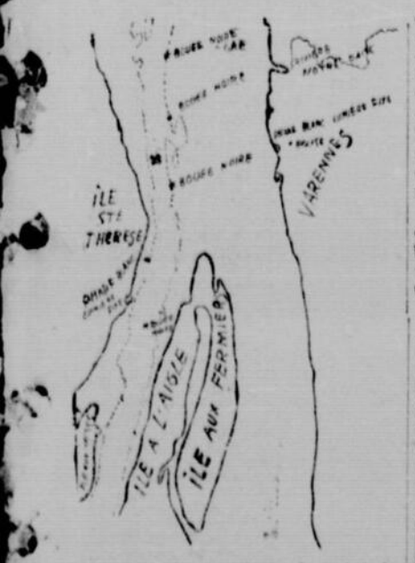

Carte détaillée montrant le point du chenal où a eu lieu l'accident.

Hier matin, alors qu'ils passaient devant Varennes, l' "Imperial", de la Cie canadienne de navigation sur le Saint-Laurent et le "Québec", de la Cie Richelieu et Ontario, sont entrés en collision, la roue gauche de "Québec" fut grandement endommagée, mais l'"Imperial" n'a subi aucun dommage, sauf quelques éraflures. Le "Québec" dût être ramené à Montréal par l' "Alice" et le "Mathilda" de la Cie Sincennes-McNaughton.

Voici les renseignements connus sur cet accident qui a causé beaucoup d'émotion dans les milieux maritimes.

L' "Imperial", capitaine Jean, quitta Québec, samedi soir, à 4 heures, alors que le "Québec", capitaine Angus Baker, partit sur les 6 heures.

Les deux vaisseaux se trouvèrent à peu de distance l'un de l'autre, en arrivant près de Varennes, le "Québec" étant en arrière.

Le "Montrose", vapeur de la Cie du Pacifique Canadien, qui était parti de Montréal sur les 4 heures et demie du matin, se trouvait aussi dans les mêmes parages, descendant le fleuve. Il était alors près de 6 heures du matin.

Le "Montrose" étant le plus gros des trois vaisseaux, les règles en usage sur le Saint Laurent disent que de plusieurs navires ayant un tirant d'eau différent, celui qui

(Suite à la 4e page)

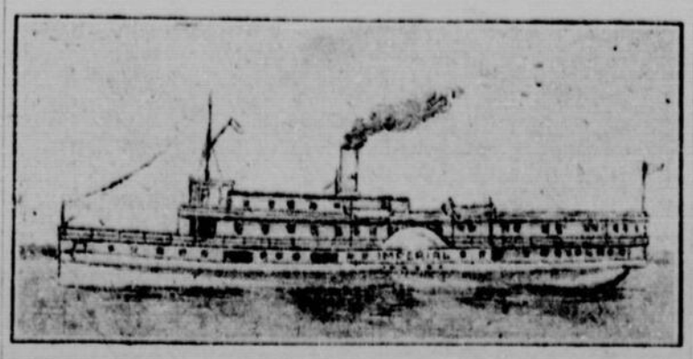

L'"Imperial", capitaine Jean, de la Compagnie Canadienne de Navigation sur le Saint-Laurent, dont l'avant entra en contact avec l'une des roues du "Québec".

EPICERIE CAMBRIOLEE

LES VOLEURS OPERENT A L'EPICERIE F. X. SAUVIAT ET ENLEVENT L'ARGENT ET DES MARCHANDISES

Profitant du nombre trop restreint des policiers dans la partie nord de la ville les cambrioleurs y continuent leurs opérations avec succès. Dans la nuit de samedi à dimanche, l'épicerie de M. F. X. Sauviat, a reçu la visite de ces nocturnes personnages, qui s'y sont introduits en enfonçant la porte de devant.

Les voleurs ont brisé la boîte du téléphone automatique et enlevé l'argent qu'elle contenait, soit $8.00. Ils se sont aussi emparé d'une somme de $15, qui se trouvait dans un tiroir et d'autres marchandises dont M. Sauviat ne peut encore préciser le montant.

En moins de six mois, l'épicerie de M. Sauviat a été cambriolée à deux reprises, et d'après leur façon d'opérer, on croit que ce sont les mêmes personnages dans les deux cas.

Le bureau de la sûreté a été prévenu et les détectives Pinsonneault et Guérin sont chargés de faire une enquête.

UN COUTEAU DANS LA GORGE

Un Italien, du nom de Louis Macchi, a reçu une profonde blessure à la gorge, au cours d'une querelle avec Hermangilde Lapierre, samedi soir.

Tous deux étaient à l'emploi de l'Institution des Sœurs Grises, coin des rues Guy et Dorchester Ouest. Quoique les détails précis ne soient pas connus, l'on sait cependant qu'à un certain moment, Lapare sortit un couteau de sa poche et le plongea dans la gorge de son adversaire.

Le blessé put cependant se rendre au poste de police de la rue Sainte-Catherine Ouest, après avoir été ainsi frappé. Mais comme la lame avait pénétré dans les voies respiratoires, il était incapable de parler. Le constable Tait constatant la gravité de la blessure fit transporter Macchi à l'hôpital Western.

Les médecins de cette institution jugèrent nécessaire d'introduire un tube dans la gorge de l'Italien afin de l'aider à respirer plus librement. Ce matin, l'on nous informe de l'hôpital que la condition du blessé s'améliore sensiblement.

Lapierre a été arrêté dans le cours de la soirée par le capitaine du poste de la rue Sainte-Catherine Ouest. Lorsqu'il fut conduit à l'hôpital Western, Macchi le reconnut comme son agresseur.

LA TETE BROYEE PAR UNE PIERRE

SAINT-SIMEON, 6. — Un triste accident est arrivé ici, mercredi soir.

Un jeune homme de 15 ans, Auguste Simard, fils de David Simard, contremaître à l'emploi de la Cie St. Simeon Lumber Co., a été frappé par un éclat de pierre lancé par une mine en arrière de la tête.

La mort a été presque instantanée. Il travaillait avec son père et d'autres employés à faire un chemin pour cette compagnie, à une quinzaine de milles d'ici, le long de la Rivière Noire, lorsque l'accident est arrivé.

DEPART D'UN CAMARADE

M. Hector Authier, journaliste, est parti pour la Baie des Chaleurs, où il compte passer deux mois dans l'intérêt de sa santé.

M. Authier, qui est sous-chef des nouvelles à la PATRIE, et pour lequel ses camarades ont l'estime la plus cordiale a été, vendredi soir, l'objet d'une jolie démonstration de leur part.

Toute la rédaction s'est réunie et a bu à la santé du camarade qui nous quittait pour quelques semaines.

La PATRIE offre à l'employé fidèle et précieux qu'est M. Authier, ses souhaits de bon voyage et de prompt retour.

UNE BALLE DANS LA JAMBE

Mlle M. Stanley, sténographe à l'emploi de M. Ferris, marchand de la rue Ste-Catherine ouest, a reçu une balle dans la jambe, samedi matin, alors qu'elle était à son travail. Cet accident est dû à la négligence d'un petit commissionnaire du bureau, qui examinait un fusil à air qu'il ne croyait pas charger.

Mlle Stanley, dont les parents demeurent rue Saint-Isidore No 28, à Saint-Henri, a été conduite à l'hôpital général, après l'accident. La blessure dont souffre la jeune fille n'est pas grave. Elle pourra retourner à son travail, avant la fin de la semaine.

LES NAVIRES DE GUERRE FRANÇAIS

ILS SE METTENT EN ROUTE POUR QUEBEC.—UNE CONFUSION AVEC UN AUTRE CROISEUR

Brest télégraphie, à la date de hier 5 juillet, que les croiseurs cuirassés, "Amiral Aube" et "Léon Gambetta" ont appareillés dans la matinée pour se rendre aux fêtes de Québec.

En route, ils relâcheront à Sydney, la population de Terre Neuve ayant manifesté l'ardent désir de saluer les trois couleurs à la poupe de si belles unités de combat.

Il s'est produit une confusion entre cette nouvelle et celle qui annonçait la présence d'un navire de guerre français à la Baie Forteau.

Ce dernier n'est autre que le croiseur de 2e classe "Lavoisier" affecté depuis plusieurs saisons à la surveillance de la pêche et à la station de l'Atlantique du Nord.

UN DOCUMENT PONTIFICAL

ROME, 6. — Un important document pontifical, a été rendu public aujourd'hui. Il traite de l'organisation et de l'œuvre des congrégations romaines. Il enlève la Grande Bretagne, la Hollande, le Canada et les Etats-Unis à la juridiction de la Propagande, car ces pays ne sont plus considérés, à présent, comme pays de mission.

SOUPÇONNES PAR LES DETECTIVES

M. Gould, du service de l'immigration, remarqua un colis dans la ruelle Donegan, samedi dernier. Deux individus à mine suspecte semblaient attendre le moment propice pour s'en emparer. Il notifia le bureau de la sûreté, et les détectives Cowan et Gorman furent envoyés sur les lieux.

Les policiers mirent en état d'arrestation les deux copains qui ont déclaré se nommer Jack Enright et Fred. Myles. Traduits devant le juge Lafontaine, les prévenus ont protesté de leur innocence.

EN TRAVERSANT LA VOIE FERREE

Un garçonnet de sept ans, Robert Warren, dont les parents habitent rue Saint Hubert, a vu la mort de près samedi matin. En traversant la voie ferrée, à l'intersection des rues Craig et Saint-Denis, l'enfant fut tamponné par un automobile, renversé sur la chaussée, où il s'infligea d'assez grave blessures.

Le petit Warren retournait chez lui, après un message qu'il avait fait pour sa mère.

L'enfant a été conduit au domicile paternel. Quoique douloureuses, ses blessures ne sont pas mortelles.

FEU A L'EDIFICE DE LA "VIGIE"

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 6—Un incendie s'est déclaré ce matin, dans les ateliers d'imprimerie du journal la "Vigie".

Les dégats considérables ont été faits à l'immeuble ainsi qu'aux presses et aux caractères. Les dommages qui s'élèvent à environ $3,000 sont couverts par les assurances.

Des arrangements ont été faits, pour la continuation de la publication de la "Vigie" comme à l'ordinaire.

—Les instituteurs de New-York, sont en excursion à Québec; ils ne sont pas nombreux.

DERAILLEMENT A MAISONNEUVE

Hier après-midi la locomotive no. 90 du train de Joliette sur la ligne du Canadian Northern a déraillé près de la voie d'évitement qui conduit à la manufacture Viau. Deux ou trois wagons ont été entraînés en dehors des rails sans néanmoins causer d'accidents de personne. Après un travail qui a duré plusieurs heures le train a pu reprendre son voyage.

CUISINIER QUI SE NOIE

Un noir, du nom de Thomas Ramson, cuisinier à bord du steamer Paliatt, s'est noyé, hier après-midi, alors qu'il se baignait dans le canal, non loin de la rue Saint-Thomas. Ramsom fut pris de crampes subites et enfonça sous l'eau, sans que personne de l'équipage n'eût le temps de lui porter secours.

Son cadavre fut repêché une heure après l'accident, et transporté à la morgue. L'assistant coroner Bijon a disposé du cadavre sans convoquer de jury.

UN YACHT AMERICAIN DANS NOTRE PORT

Celui de millionnaire Harkness, le "Wakiva," attire l'attention par sa richesse extérieure.

Battant le pavillon aux bandes et aux étoiles, pavoisé en l'honneur de l'Independance Day, un yacht américain, de 336 tonnes, le "Wakiva", construit en acier, est entré dans notre port samedi matin, et s'est amarré en face de l'élévateur du C. P. R.

Immédiatement l'attention publique a été attirée par la richesse extérieure et intérieure du petit navire.

Il appartient à M. L. V. Harkness, un millionnaire new yorkais, qui passe en croisières la plus grande partie de l'année. Cette fois, donnant l'hospitalité à neuf de ses amis, il a l'intention de visiter la côte du Labrador; si les glaces le permettent, il passera par le Détroit d'Hudson pour pénétrer dans la baie du même nom; si la chose est impossible, les touristes reviendront à Québec, et assisteront aux fêtes du tricentenaire.

Le yacht, qui est pourvu de tous les raffinement du confort moderne, a été construit en Ecosse, à Leith, en 1907. Depuis, portant son propriétaire et des hôtes, et dirigé par le capitaine Spinney, il a couvert 8,836 milles durant sept mois de navigation.

Après s'être montré dans la Méditerranée, le "Wakiva" a piqué au nord, le long de la côte de Norwège, aussi loin que le lui a permis la rencontre de la banquise, c'est-à-dire environ 720 milles du pôle.

L'été dernier, les passagers se sont fait promener à travers les Indes Occidentales, à Mexico, dans le Sud-Amérique.

M. Harkness était déjà venu à Montréal en 1904, sur un autre yacht, qui portait ce même nom de "Wakiva".

Les appartements du yacht sont splendides, les panneaux sont de bois foncé, tandis que dans la salle à manger, règne le noyer d'Italie. Cette salle et le fumoir, placés sur le spardeck, prennent leur lumière à travers des coupoles richement décorées. D'ailleurs, partout l'on admire des peintures dues aux hôtes de M. Harkness, et reproduisant les beautés des sites visités.

Sur les passevants se trouvent deux étincelantes petites pièces de canon, et deux canots à pétrole faciles à amener et à mettre immédiatement en possession, et garnis d'armes à portée de main.

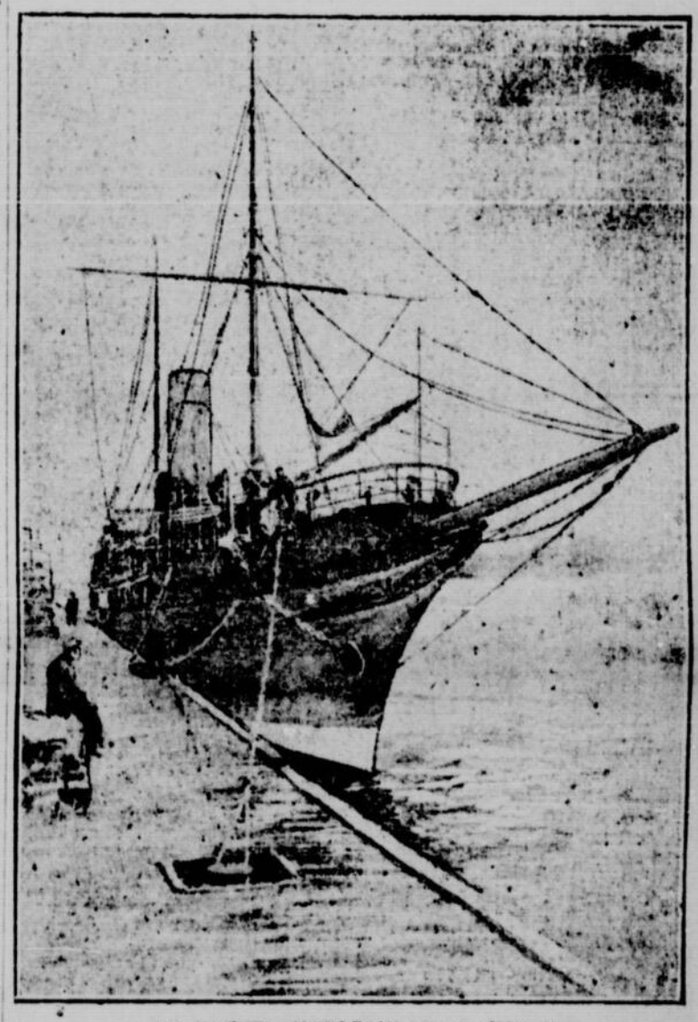

LE YACHT AMERICAIN LE "WAKIVA".

Dans la chambre des cartes, le capitaine Spinney détient les instruments de navigation les plus perfectionnés, entre autres un sondeur électrique qui enregistre automatiquement la profondeur.

Le "Wakiva", qui porte 40 hommes d'équipage, se ravitaillera de vivres et de charbon à Montréal.

M. Harkness, ayant noté que, ce jour de l'Indépendance, seul le "Wakiva" battait pavillon américain dans notre port a rehaussé l'éclat de sa fête nationale en illuminant brillamment son navire à l'électricité.

LOUEZ VOS CHAMBRES EN LES OFFRANT DANS LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

QUELS SERONT LES VAINQUEURS ?

Dans le concours de popularité ouvert par la "Patrie" aux commis-épiciers de Montréal et de la banlieue.

Le Concours de Popularité de la PATRIE ouvert à tous les commis-épiciers de Montréal et de la banlieue est actuellement terminé. Les coupons de popularité ont tous paru et les candidats entreprenants et énergiques ont dû pendant les deux semaines qui viennent de s'écouler travailler à qui mieux mieux pour recueillir parmi leurs amis et leurs relations tous les coupons qui feront d'eux les jeunes gens de leur profession les plus populaires à Montréal.

Nous allons d'ailleurs bientôt être à même de juger quels sont les 25 élus sur les 69 candidats. A ce sujet nous expliquons à tous ceux qui ont concouru que tous les coupons de popularité doivent nous parvenir AUJOURD'HUI, LUNDI, 6 JUILLET OU DEMAIN, MARDI, 7 JUILLET, avant quatre heures. Donc que tous les candidats n'oublient pas de nous envoyer leurs coupons avant demain, mardi, 4 heures.

Afin d'éviter toutes contestations, il est bien entendu qu'après quatre heures demain, nous n'accepterons plus un seul coupon.

LE DECOMPTE DES COUPONS sera effectué marcredi et jeudi, 8 et 9 juillet, et les noms des vainqueurs seront publiés dans le journal de vendredi, 10 juillet, ce qui permettra aux vingt-cinq gagnants de venir chercher samedi avant-midi, les tickets pour le pique-nique d'Ogdensburg que la PATRIE leur offre, ainsi que les magnifiques prix dont nous avons publié une liste partielle samedi dernier.

Dans notre numéro de vendredi, nous donnerons toutes les indications nécessaires au sujet du grand pique-nique d'Odgensburg, auquel participeront les vingt-cinq premiers gagnants et, qui, comme nous l'avons dit, sera une fête des plus complètes avec ses jeux, ses concours, et les deux cents prix qui y seront attachés sans parler du site charmant où le pique-nique lui-même aura lieu.

Nous attendons donc les coupons des candidats.

La Chronique du Sport

LE PLAISIR DE VIVRE

Un petit sermon laique de chaque jour sur : : :

Les Meilleurs Moyens à Prendre POUR SE CONSERVER En Bonne Santé.

Par le Docteur Gros Bonsens.

Nous avons délaissé pour quelques jours l'hygiène estivale et nous avons causé des jeux olympiques.

Nous allons maintenant, si vous le voulez bien, quitter l'Olympe et ses jeux, pour nous occuper à nouveau de l'hygiène de l'été.

Nous avions commencé à parler des bains.

C'est par là que nous continuerons.

Je voudrais dire un mot, aujourd'hui, des propriétés stimulantes du bain.

Autre chose est de les constater, autre chose est he les expliquer.

Les nerfs sont soumis à une foule d'influences diverses que nous connaissons, mais dont nous ne pouvons dire le mode d'action.

Ainsi les massages, qui leur donnent une tonicité incomparable, par un phénomène qu'il est plus facile autre chose est de les expliquer.

Il en est de même pour les bains. Ils tonifient à un haut degré les nerfs et leur communiquent un peu de la force latente emmagasinée entre l'oxygène et l'hydrogène.

Les nerfs ne sont pas seuls à bénéficier de l'effet bienfaisant de l'eau : le sang est lui aussi affecté pour le mieux. La circulation est régularisée et stimulée.

L'excessive chaleur qui brûle les veines est calmée, tout l'organisme est tonifié.

Où et quand employer les bains, de quelle manière se baigner, etc., etc., voilà ce qu'il nous reste à voir.

"JOE" GANS N'EST PLUS CHAMPION

Le fameux pugiliste se le fait enlever par Battling Nelson, au cours d'un combat acharné de 17 rondes

10,000 PERSONNES EN SONT TEMOINS

SAN FRANCISCO, 6 — Joe Gans, le pugiliste nègre qui depuis deux ans près détient le championnat du monde, classe des poids légers, a perdu titre et gloire, au cours d'une bataille qu'il soutint samedi après-midi contre Battling Nelson, ex-champion du monde. 16,000 personnes au bas mot furent témoins de ce grand événement sportif, le plus important qui se soit vu ici depuis une couple d'années. C'est au cours de la dix septième ronde que le coup de grâce de Nelson fut solidement appliqué au nègre chancelant déjà sous la rudesse des "upper cuts" et des "jabs" que lui distribuait par tout le corps son dangereux adversaire Battling Nelson.

Les deux hommes, qui s'étaient soigneusement entraînés depuis une quinzaine de jours en pratiquant toutes sortes d'exercices violents, pesaient 133 livres à leur entrée dans l'arène samedi après-midi, à 2.30 heures. L'engagement, qui selon le contrat, devait durer 45 rondes de 3 minutes chacune, eut lieu dans une arène couverte aux quatre vents et située dans la rue Mission, à quelque distance de la ville. Il faisait heureusement très beau. Bien avant la bataille, une foule immense venue de tous les points des Etats-Unis, encombrait les abords de l'arène et quelques minutes avant l'entrée en scène des deux combattants, pas un seul siège n'était inoccupé, bien qu'une bonne partie se fusse vendue $25.00 et $50.00.

Plusieurs femmes, dont Mme Gans entre autres, occupaient des sièges réservés tout près de l'estrade.

L'enthousiasme était à son comble. Après que les photographes se fussent installés, les promoteurs, l'arbitre et les porteurs de seaux firent alors leur apparition.

Quelques minutes après Nelson apparut puis Gans le suivit. La foule était délirante. Mouchoirs, cannes, chapeaux, tout enfin volait dans les airs. Jack Welsh présenta aussitôt les combattants à la foule. A ce moment les paris étaient de 3 contre 2 en faveur du nègre.

Quand les règlements du combat furent lus aux combattants, seuls l'arbitre, Nelson et Gans restèrent dans l'arène et l'instant après la bataille commença.

Le timbre résonna à 3.05 hrs.

1ère RONDE

Les deux hommes se serrent la main, puis aussitôt Gans frappe trois fois de suite la mâchoire de Nelson. Celui-ci riposte, mais reçoit encore un upper-cut au menton.

Gans évite très bien les coups et par contre frappe durement. Ils s'empoignent et en se dégageant Nelson plante sa droite à l'estomac du nègre. Gans frappe à la mâchoire et reçoit en retour un violent coup sur le nez. Ils se frappent tous deux à la figure, mais Gans a l'avantage dans cette ronde.

2ème RONDE

Gans atteint encore Nelson deux fois à la mâchoire. Celui-ci riposte, mais manque son coup. Le nègre vise toujours le même endroit. Ils se tiennent l'un près de l'autre quand la cloche sonne. Le champion a toujours le dessus.

3ème RONDE

Gans se porte encore à l'attaque et fait craquer la mâchoire de Nelson. Celui-ci saigne du nez. Nelson attrape Gans à la figure et va pour lui donner un autre coup, mais tombe par terre. Nelson crache le sang et s'en va

4ème RONDE

dans son coin en faisant piètre mine.

Nelson essaie d'acculer Gans sur les câbles, mais celui-ci le repousse par deux violents coups à la tête. Nelson feint de frapper dans le corps, mais Gans se sauve et rit. Gans manque très rarement son coup. Nelson surprend le nègre en lui appliquant sa droite sur le nez. Gans attrape encore Nelson sur la mâchoire, mais celui-ci retourne dans son coin en dansant. Il saigne abondamment.

5ème RONDE

Nelson arrive en dansant. Aussitôt le nègre lui plante sa gauche et sa droite à l'estomac et à la figure. Le Danois paraît bien inférieur. Il court autour de l'arène, mais ne fait rien de protique.

6ème, 7ème, 8ème, 9ème et 10ème RONDES

De la sixième à la dixième ronde, Nelson semble reprendre son aplomb. Gans donne de bons coups, mais il en reçoit de furieux qui le font "pâlir". Le nègre se fait frapper plusieurs fois sur le nez, qui a plutôt l'aspect d'une tomate que d'un appendice nasal. La foule est délirante. On acclame Nelson qui, encouragé par ces acclamations frénétiques, paraît avoir beaucoup plus de vigueur. A un certain moment donné, le nègre reçoit un coup extrêmement violent à la mâchoire. Il trébuche, mais il continue quand même. Il plante sa droite à l'estomac de Nelson et celui-ci répond par deux coups dans les côtes. L'avantage est égal pour les deux. Impossible encore de se prononcer sur le résultat final.

11ème RONDE

Nelson est en meilleure condition qu'au début. Il danse toujours. Gans l'attend et ne perd pas l'occasion de toujours le frapper à la mâchoire. Nelson conduit seul la bataille, mais il est néanmoins plus frais que Gans.

12ème et 13ème RONDES

Les deux hommes se battent avec fureur. Ils se donnent des coups terribles qui doivent pourtant produire un mauvais effet à l'intérieur. La mâchoire de Nelson est complètement insensible, tellement elle a reçu des coups de massue. Par contre, le nègre a le nez écrasé et l'estomac passablement endommagé. Ils continuent toujours à se maltraiter quand le timbre résonne pour la quatorzième fois. Les deux hommes sont debouts.

14ème, 15ème et 16ème RONDES

Gans se bat avec l'énergie du désespoir. Ses coups sont habilement distribués, mais pas avec assez de force. Il empoigne souvent Nelson à bras le corps et l'arbitre a beaucoup de difficultés à le faire lâcher prise. C'est là l'indice d'un pugiliste hors d'haleine. Nelson possède au contraire toute sa vigueur première. Sentant la fin venir, le Danois s'applique à labourer les côtes du nègre afin de l'empêcher complètement de respirer. Cette tactique lui valut davantage la certitude de triompher. Quand le nègre reprit son coin, il déclara à ses seconds qu'il était épuisé et qu'il sentait la fin du combat.

17ème RONDE

Ça ne tarda pas. Nelson se rua sur Gans comme un fauve sur sa proie. Il le terrassa trois fois par de violents coups et finalement un terrible moulinet dirigé à l'estomac du nègre le fit s'effondrer pour ne plus pouvoir se relever seul.

Nelson était alors déclaré vainqueur.

Après la bataille, Gans avoua avoir été défait par un homme supérieur à lui.

Le vainqueur fut transporté triomphalement par la multitude.

Cette victoire lui vaut des milliers et des milliers de dollars.

Les recettes ont été d'environ $45,000.

BATAILLE DE 25 RONDES

LOS ANGELES 6—Packy McFarland et Fred Welsh se sont battus durant 25 rondes sans pouvoir obtenir de résultat. Jim Jeffries était arbitre.

LE CHAMPION PUGILISTE DE L'UNIVERS

BATTLING NELSON, champion pugiliste de l'univers, qui a terrassé Gans à la 17me ronde, d'un combat acharné samedi dernier.

JOE GANS, ex-champion pugiliste, poids léger de l'univers.

ROBERT KERR A LONDRES

LE FAMEUX ATHLETE CANADIEN SE DISTINGUE ENTRE TOUS DANS D'IMPORTANTS CONCOURS

PREMIER DANS LES 100 ET 220 VERGES

LES CANADIENS A LONDRES

LONDRES, 6.—D'importants tournois athlétiques spéciaux dans lesquels près de 300 athlètes représentant onze nationalités, particulièrement, eurent lieu, samedi dernier, au nouveau stadium. Cette réunion avait une certaine importance à cause du fait que la plupart des concurrents étaient des étrangers. L'essence des athlètes était en effet réunie sur ce même terrain.

Robt. Kerr, le champion "spinter" du Canada, fut, sans contredit, celui qui fut le plus en évidence.

Il gagna, en effet, les courses dans lesquelles il participa, et ce, dans un temps plus que satisfaisant si on considère l'état dans lequel se trouvait lapiste.

Dans la course des 100 verges qu'il gagna en 10 secondes, il va nt qut Morton, le champion anglais, par environ 2 verges, et dans celle des 220 verges qu'il termina en 22 2-5, il laissa loin derrière lui tous ses concurrents. Lukeman ne se plaça pas avantageusement.

Archibald, un autre Canadien, gagna l'épreuve du saut en hauteur avec perche en franchissant 12 pieds sans difficultés. Cet exploit constitue un record anglais.

L'américain Gillies établit aussi un record en lançant le marteau à une distance de 164 pieds 5 3-8 pouces.

Le Lieutenant Holswell gagna aisément le quart de mille en 48 2-5 secondes.

Dans les sauts en longueur, McDonald, de Glascow, gagna la médaille.

Galbraith et Lawson, les Canadiens, ne firent rien de bon dans les 4 milles que ragna facilement Voigt en 19 mins. 47 3-5 secs.

Barter et McDonald, canadiens, ne se placèrent pas dans les sauts, et Sebert, de Toronto, perdit aus course de 440 verges.

Buddo, de Montréal, et Parks, de Toronto, partirent dans les 440 verges, mais furent laissés loin en arrière.

Dans la marche de 2 milles, Goulding, de Toronto, se plaça 5ème.

Wilson gagna la course du mille en 4.20 1-5.

Tait et Fitzgerald, du Canada, arrivèrent à peu près 50 verges en arrière du vainqueur.

Savage, de Montréal, prit part aux 120 verges à obstacles, et gagna une médaille spéciale.

Barber et McDonald furent aussi récompensés. Somme toute, la réunion fut un succès, et les exhibitions données par les Canad ens furent généralement satisfaisantes.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les prochines joutes de crosse seront celles du National à Toronto, du Tecumseh à Cornwall et du Capital à Shamrock.

—Secours est un joueur incomparable. Il voudrait tout avoir, sans être obligé de se conformer aux exigences de ses supérieurs. L'un ne va pas sans l'autre.

—Les Montréal et les Toronto ont reçu un très rude coup dans leur partie de samedi dernier.

—Bien que les Tecumseh soient en tête de la ligue, nous ne leur accorderons pas encore le championnat. Bien plus nous lui prédisons 3 défaites en neu de temps.

—C'est la première fois dans l'histoire du jeu de crosse que nous assistons à une joute au cours de laquelle un si petit nombre de joueurs sont punis. Nos vives félicitations aux Montréal et aux Cornwall.

—Joe Lally était tellement content du résultat de samedi qu'il emporta la balle à titre de souvenir précieux. Il en tremblait, le pauvre Joe.

—La lutte pour le championnat semble devoir se faire entre les National, Tecumseh et Cornwall.

—Prédilllan, favori dans le Commonwealth handicap d'une valeur de $12,500 a gagné aisément samedi après-midi à Shupshead bay. La distance était de 1 mille et un quart.

—Le président Roosevelt a nommé M. James Sullivan, président de l'Amateur Athletic Union, représentant officiel des Etats-Unis aux jeux olympiques à Londres.

Parc Dominion

Nouvelle Attraction Speciale cette Semaine

5 LES CINQ BOICES 5

Le plus grand exploit aérien offert au public

ADMISSION 10c ; ENFANTS 5c.

PARISIANA, 65 Ste-Catherine, E. 5839

Les Boussigneul

Matinée tous les jours. Prix: 10c, 15c 25c, 35c. 113-6

OUIMETOSCOPE

Vues Animées

624 RUE ST-CATHERINE EST.

Bell Tél. Est 1131 March. 63).

264-3mo

Parc Sohmer

(Tous les jours, à 2 p.m., et 8 p.m.)

VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.

Admission : 10 cts. Enfants, après-midi, jours de la semaine, 5c., avec tour gratuit sur carrousel. 113-6

LISEZ NOS PETITES ANNONCES, CELA EST PROFITABLE.

AMUSEMENTS

Combattez la chaleur par le seul moyen hygiénique, efficace, le bain aux

BAINS LAURENTIENS

TURCS ET DE NATATION

COIN CRAIG et BEAUDRY

NOTES

Seuls Burns et Powers ont été punis lors de la joute de crosse de samedi entre Cornwall et Montréal. Ils ont reçu 5 minutes chacun pour une offense mineure.

—A New Bedford samedi, durant une partie de baseball l'estrade principale s'est effondrée entraînant dans sa chute près de 1000 personnes. Plusieurs ont été blessées sérieusement.

ROBT. KERR de Hamilton, Canada, dont les exploits athlétiques émerveillent le monde entier.

COURSES SUR TERRE ET SUR EAU

LES HANDICAPS A L'ILE STE-HELENE OBTIENNENT DE BEAUX SUCCES

LE SPORT DES ROIS A WINDSOR

LE TURF

LES RESULTATS A WINDSOR

WINDSOV, 6 — Voici les résultats de la journée de samedi à la piste locale.

1ère course, bourse, $400 ; 4 ans, 1 1-2 furlong — Laurence F. Daly, 116, Nichol, gagne ; Momentum, 97, Deverich, 2e ; Billie Hibbs, 100, Fairbrother, 3e. Temps, 1.06 4-5. Walla Walla, Plantland, Wave Crest, Blue Lee et Lykers ont aussi couru.

Deuxième course, bourse, $400 ; trois ans, six furlongs — Beimere, 106, Schilling, gagne ; Grace Grimball, 94, Fairbrother, 2e ; Spion, 104, McCabe, 3e. Temps, 1.18 3-5. Royal Artillery, Gowang, Glena MacBride, Senator Barrett, W. N. Lyon, Gibson, Raining Leaves, Adrian ont aussi couru.

Troisième course, Essex handicap, $1,500, deux ans, cinq furlongs—Richard Reed, 109, J. W. Murphy, gagne ; Hawkeflight, 102, Schilling, second ; Balbek, 105, Kœrner, 3e. Temps, 1.00. Advancing, Many Colors, Simcoe, Indian Hunter, Michael Cugelo ont aussi couru. X

Quatrième course, $500 ; Independence handicap, trois ans, 1 1-16 mille. — Charlie Gilbert, 110, Schilling, gagne ; Cave Adsum, 116, E. Walsh, 2e ; Polly Prim, 105, C. Kœrner, 3e. Temps, 1.46 3-5. Terrah, Gilvendear et Minnie Adams ont aussi couru.

Cinquième race, bourse, $400 ; maiden, deux ans, cinq furlongs.—Thistle Belle, 113, Fairbrother, gagne ; Sister Phyllis, 113, C. Koerner, 2e ; Dorothy Webb, 113, F. Burton, 3e. Temps, 1.05 2-5. Miss Alve Scott, Chicosa, Elsie F., Southern Bride, Hampton Beauty, Belle of the Trabe, Tapicoa, Loyal Maid ont aussi couru.

Sixième course, bourse, $400, trois ans 1 1-2 mille — Missouri Lad, 101, Schilling, gagne ; Holscher, 110, C. Koerner, 2e ; Flaviony, 106, Conlin, 3e. Temps, 2.37 3-5. Houppa, Rose F., Prytania, Approbation, Lady Gay Spanker, Picaroon, Royal Chance et Miss Vigilant ont aussi couru.

Septième course, bourse, $400 ; trois ans, six furlongs—Ida D., 92, J. W. Murphy, gagne ; Alencon, 111, Nicol, second ; Waterbury, 106, Schilling, 3e. Temps, 1.15 1-5. The Belle, Topsy, Robinson, Fing, Avondale, Still Hunt, Temerira, Little Osage, Dandy Dancer, St. Racine, Please ont aussi couru.

COURSES A SAINT-LIN

Il y aura mercredi prochain, le 8, de grandes courses au trot et à l'amble à St-Lin, P. Q. En voici le programme :

Classe 2.35 — Bourse : $150.00.
Classe 2.25 — Bourse : $150.00.
Classe 2.16 — Bourse : $125.00.

LA RAM

L'EQUIPE EST CHOISIE

OTTAWA, 5—Le secrétaire Pereera, du Comité Olympique Canadien, vient de publier les noms des rameurs canadiens qui nous représenteront aux régates Olympiques.

Tous sont de Toronto.

Le contingent comprendra les équipes de huit rameurs, quatre rameurs et deux rameurs Argonaut.

Lou Scholes et W. Bowler rameront dans les singles sculls. Les courses commenceront le 28 juillet.

(Suite à la 3e page).

THE Carbo Magnetic RAZOR

Pas de Repassage ni Aiguisage

Procurez-vous un rasoir CARBO-MAGNETIC AUJOURD'HUI de votre marchand, essayez-le, pendant 30 jours, et apprenez tout le confort réel qu'il y a à se raser soi-même

Chaque rasoir garanti sans condition

VENDU PAR

James Walker Hardware Co., Ltd.

252 rue St-Jacques, Montréal.

Maison A. L. SILBERSTEIN

476 rue Broadway, N.-Y.

Oxfords pour le Confort des Pieds

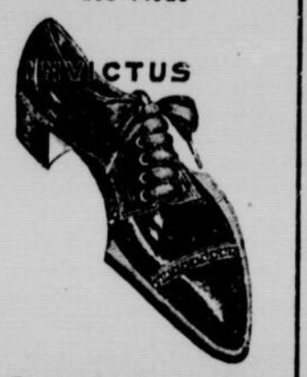

Comment pouvez-vous espérer avoir autre chose que mal aux pieds si vous continuez à porter des bottines lourdes ces jours-ci ?

Vos pieds ont besoin d'air et de liberté plus qu'aucune autre partie de votre corps par les temps chauds.

Pourquoi donc ne pas donner la liberté à vos chevilles et de l'air à vos pieds en portant maintenant des Oxfords INVICTUS ?

Les Oxfords INVICTUS, dans tous les plus nouveaux styles, en cuirs verni, velours, gun metal et tan de Russie, coûtent de $5 à $6.

Invictus Shoe Store,

249 Rue St-Jacques.

LE SPORT NATIONAL DES CANADIENS

De brillantes joutes de crosse ont eu lieu, samdei dernier. Les résultats donnent l'avantage aux Cornwall, aux Tecumseh et aux National

CHEZ LES INTERMEDIAIRES ET LES INDEPENDANTS

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd	P.C.
Tecumseh	5	4	1
Cornwall	5	3	2
Shamrock	4	2	2
National	4	2	2
Capital	4	2	2
Toronto	5	2	3
Montréal	5	1	4

LA LUTTE DE CORNWALL POUR LE CHAMPIONNAT. — ECLATANTE VICTOIRE DES COLTS DE LALLY.

Les "Colts", de Cornwall, sous la direction du toujours enthousiaste Joe Lally, ont triomphé de l'équipe de la M.A.A.A., samedi après-midi à Westmount devant une assistance considérable.

Ce fut un combat héroïque celui-là, où les joueurs de "Factory-Town" affirmèrent leur supériorité sur leurs adversaires.

Au point de vue du spectateur, la partie de samedi ne prêtait pas beaucoup à l'excitation ou à l'enthousiasme mais pour les connaisseurs, cette partie restera mémorable et peut à juste titre être considérée comme un modèle du genre. Les deux défenses firent des prodiges de valeur, mais sous le rapport de l'habileté, le club Cornwall déclassa entièrement son adversaire en dépit du jeu de McMillan dont la timidité fit perdre plusieurs chances faciles. A notre avis, ce joueur pourrait être remplacé avantageusement par plus d'un jeune, ce qui pourrait aider sensiblement aux équipiers de Joe Lally, dans leur course pour le championnat.

Signalons en passant d'une façon toute particulière, le jeu si effectif de "Newsy" Lalonde, gardien des buts du Cornwall, qui contribua pour beaucoup à la démoralisation du Montréal. Burns et les frères Degan, accomplirent aussi des prodiges de valeur, pendant que le grand John Shite, les deux Cummins, Degray et Phalen attaquaient sans relâche les buts de l'ennemi.

Du côté des Montréal, le jeu manquait d'entrain, et la division d'attaque était impuissante à pénétrer la forte défense du Cornwall.

Les deux arbitres, MM. Thos O'Connell et Tom Moore, eurent une besogne relativement facile. Seuls Powers et Burns allant au repos pour de légères infractions aux règlements.

Une chaleur accablante fut cause que la partie dûrement contestée, affaiblit les deux équipes, et une pluie fine et persistante n'eût au préalable rendu le terrain impropre au jeu rapide.

Le club Cornwall a de grandes chances de remporter le championnat avec, comme concurrents rapprochés, Tecumseh et National qui sont des adversaires très ambitieux.

A 3.30 heures précises les deux équipes s'alignèrent dans l'ordre suivant :

Cornwall	Montréal
Lalonde	Fots — Brennan
Burns	Point — Neville
Cameron	Cover — Haynes
F. Degan	Défense — O'Reilly
C. Degan	Défense — R. Finlayson
White	Défense — Keena
Degray	Centre — Kane
Phalen	Attaque — F. Scott
T. Cummins	Attaque — E. Hamilton
R. Degan	Attaque — Dade
Frk. Cummins	Inside — Hogan
McMillan	Outside — H. Scott

E. C. St-Père — Arbitres — J. Mercier

Referee, T. O'Connell, assistant T. Moore.

Chronométreurs : Dr Knight et W. Findlay.

Pénitencier : M. McLaughlin.

SOMMAIRE

Premier quart —
Cornwall ..... McMillan 16.35

Deuxième quart —
Montreal ..... Hogan 10.25
Montreal ..... Hogan 1.00
Cornwall ..... Cummins 7.05
Cornwall ..... McMillan 0.20

Troisième quart —
Montreal ..... Dade 3.35
Cornwall ..... Degan 3.50
Cornwall ..... Cummins 16.45

Quatrième quart —
Pas de point.

LA JOUTE A TORONTO

TORONTO, 6 — Une affluence extraordinaire s'était transportée à Rosedale samedi dernier pour être témoins de la joute de crosse Tecumseh-Toronto, le seul événement sportif de quelqu'importance qu'il y avait dans la ville reine.

Les deux vieux rivaux, avaient leurs partisans, aussi devons-nous dire que jamais parcil événement n'avait encore été créé autant d'enthousiasme en cette ville. Bien avant l'heure de la joute, les estrades étaient littéralement combles et la foule, anxieuse d'assister à un combat vraiment homérique réclamaient à grands cris la présence des athlètes. Les Tecumseh étaient favoris chez les parieurs et chez plusieurs autres. On admettait bien que les Toronto avaient un bon club mais les exhibitions antérieures données par les Indiens leur avaient donné tout le crédit possible.

C'était cependant une lutte de corsaires qui se préparait.

Les Toronto entrèrent en scène les premiers et furent suivis des Tecumseh quelques instants après. Une ovation monstre les accueillit tous deux.

A 3.30 heures l'arbitre M. Foran lança le son traditionnel et les Toronto eurentla liberté de choisir les premiers leurs buts. Naturellement les Tecumseh eurent le soleil en face.

Au début de la partie, la balle fut dirigée sur les buts de Atton, mais elle fut aussitôt renvoyée à l'autre bout du champ. Elle voyagea ainsi durant 5 minutes alors que Adamson par une tactique très habile, put l'envoyer rouler dans les filets. Les Tecumseh jouèrent ensuite autour des buts torontoniens, afin de faire sortir la défense ennemie. Ils y réussirent et cette autre tactique leur valut un second point.

La défense des Toronto était assez solide mais elle pêchait un peu par excès de confiance. Après que Tecumseh eut compté les deux premiers points, il se passa quelques minutes sans qu'aucun club ne put compter. Finalement après de vaines tentatives Carter fut assez heureux pour déjouer Clark et enrégistra à son tour un premier point.

Jusqu'à cette phase, le jeu avait été très intéressant et les chances de chaque club assez bien partagées.

Il se produisit malheureusement un écart considérable après la première période. Les Toronto qui avaient si bien fait les choses jusque là, lâchèrent soudainement les rênes et faiblirent à vue d'œil. Leurs adversaires au contraire semblaient beaucoup plus forts et plus adroits. Profitant de la moindre chance qu'ils avaient, ils ne manquèrent jamais l'occasion de faire valoir leur talent et il s'en suivit un bombardement qui écrasa pour toujours ces pauvres Toronto. Dix points furent enrégistrés en succession.

A une certaine phase de la joute, il étaient tellement en avance qu'il jugèrent à propos de donner plus souvent aux Hamilton l'avantage de compter. Ceci eut pour effet de rendre la partie plus intéressante pour les quelques centaines de spectateurs. Au quatrième quart, le National était en arrière d'un point. Le mot d'ordre fut alors donné et en moins de 18 minutes nos "boys" étaient assurés d'une belle victoire en vainquant les ambitieux Hamilton par 12 à 5.

Voici quelle était la composition des équipes :

Hamilton		National
Hess	Buts	L'Heureux
Hocking	Points	Catta-inich
West	Cover points	Décarie
Marshall	Défenses	Sauvé
Rowntree	"	Lachapelle
Ratelle	"	Secours
Fink	Centres	Gauthier
Smith	Attaques	Gauthier
Findlay	"	Dussault
Tanguay	"	Leroux
Pilke	Extérieures	Groulx
Hefferman	Intérieures	Dupras

Arbitres — Walter C. Mullen ; assistant, Shiner White.

SOMMAIRE

1er Quart

1 — National.... Dulude. 2.00
2 — National.... Groulx. 1.00
3 — Hamilton.... Smith. 2.00
4 — National.... Dupras. 15
5 — National.... Gauthier. 10
6 — National.... Gauthier. 1.00

2ème Quart

7 — National.... Dussault. 1.00
8 — National.... Dussault. 30
9 — Hamilton.... Findlay. 2.00
10 — Hamilton.... Hefferman. 1.00
11 — Hamilton.... Fink. 5.00
12 — National.... Dulude. 2.00
13 — Hamilton.... Pilke. 5.00

3ème Quart

14 — Hamilton.... Regan. 11.00
15 — Hamilton.... Pilke. 3.00
16 — Hamilton.... Smith. 2.00
17 — Hamilton.... Pilkie. 2.00

4ème Quart

18 — National.... Dulude. 2.00
19 — National.... Lachapelle. 11.00
20 — National.... Groulx. 30
21 — National.... . . . . .

DANS LA LIGUE INTERMEDIAIRE

Les clubs intermédiaires National de Québec et Montréal, ont joué samedi après-midi sur le terrain de la M.A.A.A. une très jolie partie de crosse qui s'est terminée par la victoire des Québecois.

Le jeu fut brillant de part et d'autres, mais les Québec avaient pour eux l'avantage de posséder de meilleurs joueurs de home. Ils furent à l'attaque la plupart du temps et nous ne craignons pas de dire si en dépitase aux Montréal que les vainqueurs ont grandement mérité leur victoire.

Le score final fut de 3 à 2.

Le National de Québec n'a pas encore subi une seule défaite cette année.

EQUIPE ET SOMMAIRE

National, de Québec	Montréal II
Lafrance — But —	Cameron
A. DeBeaumont — Points —	Coolican
F. Hamel — C. Points —	Savage
E. Côté — Défenses —	Duckett
J. E. Bélanger — Défenses —	Hyman
J. Mativier — Défenses —	Hamilton
L. Gaboury — Centres —	Riddell
O. Pelletier — Attaques —	Baillie
N. DeBeaumont — Attaques —	Miller
A. Laliberté — Attaques —	Douglas
L. Pinet — Extérieures —	McIlroy
Richard — Intérieures —	Reid
E. Vézina — Capitaines —	J. Pierce

Arbitre, P. Roberts ; umpires, A. Gingras et W. Craig. Chronométeurs, MM. Findlay et J. Bussières.

1ère partie, National.
2ème partie, Montréal.
3ème partie, Montréal.
4e partie, National.
5ème partie, National. &

VICTOIRE DU CANADIEN

Les joueurs de crosse du club Le Canadien de St-Henri, ont défait ceux du Rochelaga hier après-midi, par 7 points contre 2, sur le terrain du National.

Le Canadien avait dans ses rangs plusieurs joueurs seniors.

DIPLOMES DE MUSIQUE

Au collège Dominion

Parmi les élèves qui ont subi avec succès les examens de musique au collège Dominion, durant les trois termes de l'année qui vient de se terminer, nous remarquons trente-un (31) élèves du professeur Chs. E. A. Houde, qui ont obtenu leur diplôme dans les classes suivantes :

Classe élémentaire. — Mlle Anita Gauthier, Mlle S. Larin, Mlle R. Contant, M. Edouard Adam, Mlle J. Beaudry, Mlle L. Larivée, Mlle E. Coallier, Mlle A. Tougas, Mlle A. Corbeil, Mlle Emélia Chartier.

Classe junior. — Mlle Eugénie St-Pierre, Mlle Jeannette Lamoureux, Mlle J. Rice, Mlle Antoinette Tougas, Mlle J. Payanor, Mlle Joséphine Duval, Mlle C. Pépin, Mlle Rébecca Contant, Mlle Lillian Larivée, Mlle Eugénie Coallier.

Classe Intermédiaire. — Mlle Maria Costa.

Classe supérieure. — Mlle Fabiana Ménard, Mlle M. Desjardins, Mlle A. Tanguay, Mlle L. Langlois, Mlle A. Charest, Mlle Cécile Doray, Mlle L. Provencher, Mlle A. Bouchard, M. E. Dumont, M. Joseph Aimé Comtois.

Nos félicitations à Monsieur Houde, ainsi qu'à ses brillants élèves.

HOTEL RIENDEAU — Georges Marois, Québec ; Dr Genest, St-Bernard ; J. L. K. Laflamme, Québec ; A. A. Lamothe, St-Ours ; J. B. Leclaire, Sorel ; Ed. Denis, Valleyfield ; J. A. Giard, Alb. Giard, St-Hyacinthe ; J. O. Legendre, Victoriaville ; Paul Sylhot, Cité ; C. H. Beauchemin, St-Jean ; Théo. Meunier, Cité ; F. X. A. Giroux, Sweetsburg ; Alex. Naalt, Trois-Rivières ; W. Jacques, St-Joseph de Beauce ; Georges Vallée, St-Adolphe ; K. Bourgeois ; J. B. Loranger, La Gesgon, Trois-Rivières ; H. A. Assington, Philadelphie ; J. A. Crevier, Cité ; D. Naud, Deschambault ; L. Lebel, Cité ; A. Michaud, St-Gabriel de Brandon ; P. J. Larcy, Ottawa.

Dans le cabinet du juge d'instruction.

—Racontez-moi, dit le juge, votre vie antérieure; dites-moi sincèrement ce qui vous a conduit ici?

—Un gendarme, mon juge, répond le prévenu.

LES MONTREAL DECLINENT SENSIBLEMENT

Ils jouent assez bien, mais ils perdent quand même leurs parties de ligue

LES RESULTATS GENERAUX

NOTRE CLUB PROFESSIONNEL

Le club Montréal a encore fait piètre mine ces jours derniers à Rochester, il a gagné de peine et de misère une partie sur trois et il nous est revenu hier après-midi pour recevoir un blanchissage aux mains des Toronto. Rudolphe pitcher des Toronto, fut le maître de la situation. Après le premier inning, aucun Montréal ne put dépasser le 1er but.

Les Toronto frappèrent souvent les balles de Keefe et méritèrent indiscutablement la victoire.

PARTIE DE SAMEDI AVANT-MIDI

ROCHESTER

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Anderson, c.f.	3	0	0	3	0	0
Loudy, 2b.	4	1	2	2	2	0
Clancy, 1b.	4	1	3	10	1	1
Flanagan, r.f.	3	1	1	0	0	0
Lennox, 3b.	4	1	1	4	4	1
Holly, s.s.	4	0	2	0	0	0
McAvoy, l.f.	4	0	1	1	0	0
Hurley, c.	3	0	0	5	1	0
Duggleby, p. X	3	0	0	2	5	0
Totaux	32	4	10	27	14	2

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	4	0	2	2	0	0
Casey, 3b.	4	0	0	0	1	3
O'Neil, r.f.	4	1	2	0	1	0
Jones, c.f.	3	0	1	3	0	0
Evans, 1b.	4	0	2	10	1	0
Corcoran, 2b.	4	1	0	3	4	0
Needham, s.s.	3	1	0	2	2	1
Clark, c.	4	0	1	5	1	0
Donohue, p.	4	0	1	1	1	0
Totaux	34	3	9	25	15	1

x1 mort quand le point décisif fut fait.

Score par inning —

Rochester	00000004—4
Montréal	00000003—3

SOMMAIRE

Coup bon pour 2 buts, JoyceDonohue Evans, O'Neil, Clarke ; laissé sur les buts, Rochester, 5 ; Montréal 6 ; coups sacrifiés, Jones ; jeux double, Lennox à Loudy à Clancy ; 1er but sur erreur, Rochester 1, Montréal 2 ; but sur balle, de Duggleby 6 ; de Donohue 3.

Assistance, 3,000.

Umpire, Kelly.

PARTIE DE SAMEDI APRES-MIDI

ROCHESTER

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Anderson, c.f.	4	0	1	0	0	0
Loudy, 2b.	4	0	0	2	4	0
Clancy, 1b.	4	1	1	11	0	0
Flanagan, r.f.	4	1	1	3	0	0
Lennox, 3b.	3	0	0	1	3	1
Holly, s.s.	4	0	4	1	2	1
McAvoy, l.f.	3	0	0	2	0	0
Erwin, c. X	4	5	2	6	2	0
Barger, p.	4	0	0	1	2	0
Totaux	34	2	9	27	13	2

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	3	0	2	4	0	0
Casey, 3b.	3	0	0	0	3	0
O'Neil, r.f.	4	0	2	0	0	0
J. Jones, c.f.	4	2	2	1	0	0
Evans, 1b.	2	0	0	13	0	0
Corcoran, 2b.	4	0	1	2	6	1
McManus, c.	4	0	0	2	6	0
Needham, s.s.	4	0	1	4	2	0
E. Jones, p.	3	1	0	1	3	0
Totaux	31	3	9	27	14	1

Score par inning —

Montréal	00001100x—3
Rochester	00000101—2

SOMMAARE

Coup bon pour 2 buts, Holly, J. Jones, Anderson, Clancy ; laissé sur les buts, Rochester 9, Montréal 6 ; coups sacrifiés, Casey, Evans, McAvoy ; buts volés, Joyce, J. Jones, Holly, Corcoran ; jeux double, Holly à Loudy à Clancy ; Corcoran à Needham à Evans, 1er but sur erreur, Montréal 1 ; but sur balle, de Barger 2, de Jones 3 ; struck out, par Barger 6 ; par Jones, 1 ; passed ball, Erwin.

Assistance, 1,000.

Umpire, Kelly.

Temps, 2 heures.

PARTIE D'HIER

TORONTO

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Gettman, 1b.	4	0	0	11	0	0
Cockman, 3b.	4	0	1	0	3	0
Weidensaul, l.f.	4	0	1	3	0	0
Schafly, 2b.	3	0	0	2	2	0
Caffyn, c.f.	4	1	1	4	0	0
Phyle, r.f.	4	1	3	1	0	0
Frick, s.s.	3	1	1	2	4	0
Vandegrift, c.	4	0	2	4	2	0
Rudolph, p.	4	0	0	0	1	1
	34	3	9	27	12	1

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	3	0	0	2	0	0
Casey, 3b.	4	0	0	0	0	0
O'Neil, r.f.	4	0	1	3	0	0
Jones, c.f.	3	0	0	2	0	0
Evans, 1b.	3	0	2	7	0	0
Corcoran, 2b.	2	0	0	1	5	0
Needham, s.s.	3	0	0	5	0	2
Ball, c.	3	0	0	6	1	1
Keefe, p.	3	0	0	1	2	0
	28	0	3	27	8	3

Score par innings : —

Toronto	01000002—3
Montréal	00000000—0

SOMMAIRE

Trois buts, Phyle ; deux buts, Caffyn ; premier but sur erreurs, Montréal, 1 ; Toronto, 2 ; laissés sur les buts, Montréal, 3, Toronto 3 ; but sacrifié, Corcoran ; buts volés, Frick, Schafly ; buts sur balles, de Rudolph, 1 de Keefe, 1 ; struck out, par Rudolph, 4, par Keefe, 4 ; double jeu, Corcoran à Evans ; Keefe à Needham.

Temps, 1.45. Assistance, 2,100.

Umpires, McManus et Applegate.

A Buffalo —

	R.	H.	E.
Buffalo 08201000x	3	7	0
Toronto 01000010	2	5	2

Batteries — Tozer et Ryan, Applegate et Pierce. Assistance, 5,451.

Umpire, Murray.

Partie de l'après-midi —

Buffalo 00001000	1	5	2
Toronto 00011002	4	9	1

Batteries — McConnell, Vowinkle et Archer ; McGinley et Vandegrift. Assistance, 7,483.

Umpire, Murray.

A Newark —

	R.	H.	E.
Newark 000201	3	7	3
Jersey City 001000	1	5	1

Batteries — Frill et Stanage ; Manser et Crist. Assistance, 3,200.

Umpires, Stafford et Donnelly.

Partie de l'après-midi —

Jersey City 00100000	1	4	2
Newark 01200000	3	10	3

Batteries — Moore et Fitzgerald ; Miller et Cartsch. Assistance, 3,500.

Umpires, Stafford et Donnelly.

A Baltimore —

	R.	H.	E.
Providence 30000011	5	7	2
Baltimore 00000000	0	6	4

Batteries — Cronin et Peterson ; Dessau et Byers. Assistance, 5,500.

Umpires, Toft.

Deuxième partie —

Baltimore 0310000x	4	7	4
Providence 10000000	1	7	3

Batteries — Pearson et Heatne ; Frock et Peterson. Assistance, 5,500.

Umpire, Toft.

A Providence :—

	R.	H.	E.
Providence 00031300x	7	10	3
Baltimore 10000000	1	3	2

Batteries — Glaze et Peterson ; Hardy et Robinson. Umpire, Donnelly. Assistance, 6,000

A Newark :—

	R.	H.	E.
Newark 0000000000000000000	0	3	2
Jersey City 0000000000000000000	0	6	0

Batteries — Brockett et Stanage ; Leafitt et Crist. Umpire, Stafford et Toft. Assistance, 5,800. Temps, 3.20.

POSITION LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Buffalo	34	26	.594
Baltimore	35	28	.556
Providence	32	28	.532
Newark	34	32	.515
Toronto	32	31	.508
Montréal	**30**	**34**	**.477**
Rochester	26	33	.441
Jersey City	24	39	.381

LIGUE AMERICAINE — SAMEDI

	R.	H.	E.
A Chicago (partie du matin) :—			
Chicago 00100502	8	10	3
St-Louis 00010300	4	10	2

Batteries — White, Walsh et Sullivan ; Graham, Waddell, Pelty, Criss et Blue.

(Partie de l'après-midi)

Chicago 00010000	1	6	2
St-Louis 20000000	8	15	2

Batteries — Manuel, Walsh et Sullivan ; Howell et Spencer.

A Cleveland (partie du matin) :—

Cleveland 00000000	0	5	4
Détroit 01000000	1	4	2

Batteries — Joss et N. Clarke ; Summers et Schmidt.

(Partie de l'après-midi)

A Washington (partie du matin) :—

Washington 00001000	1	7	3
New-York 10000400	5	9	0

Batteries — Keeley, Hughes et Street ; Manning, Newton et Blair.

(Partie de l'après-midi)

Washington 12000110x	6	8	2
New-York 10100000	2	4	2

Batteries — Johnson et Street ; Chesbro, Newton, Lake et Sweeney.

A Philadelphie (partie du matin) :—

Boston 00000000	0	2	3
Philadelphie 01400500x	5	8	1

Batteries — Winser, Pruitt et Corrigan ; Vickers et Powers.

(Partie de l'après-midi)

Boston 02000020	4	6	2
Philadelphie 00010001	2	8	3

Batteries — Powell et Spencer ; Liebhardt et Bemis.

A Chicago :—

	R.	H.	E.
Chicago 02000100	3	8	4
Détroit 10000202	5	13	0

Batteries — Altrock et Sullivan ; Killian, Summers et Thomas.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
St-Louis	41	29	.586
Cleveland	39	30	.565
Détroit	39	30	.566
Chicago	38	32	.543
Philadelphie	34	32	.515
Boston	30	29	.435
New-York	27	41	.397
Washington	26	42	.382

LIGUE NATIONALE

	R.	H.	E.
A Pittsburg— (Avant-midi)			
Pittsburg 00000000	0	3	2
Chicago 20000000	2	9	0

Batteries—Leever, Liefield et Gibson ; Brown et Moran.

(Partie de l'après-midi) —

	R.	H.	E.
Pittsburg 00000110	3	8	2
Chicago 51001000	9	10	1

Batteries — Phillippe, Leever, Camnitz, Phelps et Gibson ; Reulbach et Moran.

A New-York (Avant-midi) —

	R.	H.	E.
New-York 00000001	1	8	0
Philadelphie 00000000	0	6	3

Batteries—Wiltze et Bresnahan ; McQuillin et Doran.

(Partie de l'après-midi) —

	R.	H.	E.
New-York 34010100x	9	13	2
Philadelphie 21000000	3	12	4

Batteries—McGinnity, Taylor, Needham et Bresnahan ; Moren, Corridon, Doolin et Jacklitsche.

A Boston (Avant-midi) —

	R.	H.	E.
Boston 00020000x	7	9	2
Brooklyn 01000020	4	5	1

Batteries—Young, Bolts, Lindiman et Smith ; Pastorius, Wilhelm, Bell et Ritter.

(Partie de l'après-midi) —

	R.	H.	E.
Brooklyn 00000020	5	6	2
Boston 00000100	1	6	1

Batteries—Rucker et Bergen ; Young et Dorner et Graham.

A St-Louis—Avant-midi) —

	R.	H.	E.
St-Louis 10010000001	3	9	4
Cincinnati 10100000000	2	4	1

(Partie de l'après-midi) —

	R.	H.	E.
St-Louis 01001010	3	9	4
Cincinnati 10200102	6	8	3

Batteries—Beebe, Higginbothan, Ludwig et Bliss ; Spade et Schlei.

PARTIES DE DIMANCHE

	R.	H.	E.
A Chicago —			
Chicago 00200003	5	9	2
Pittsburg 02010005	10	14	3

Batteries—Pfeister et Moran ; Young et Gibson.

A St-Louis— (1ère partie)

	R.	H.	E.
St-Louis 00210000	3	8	0
Cincinnati 00000000	0	4	4

Batteries — Fromme et Hostetter ; Coakley et McLean.

(Deuxième partie) —

	R.	H.	E.
St-Louis 00000000	0	6	0
Cincinnati 02001200	5	10	0

Batteries—Karger, Higginbotham et Ludwig ; Weimer et Schlei.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Pittsburg	43	27	.614
Chicago	41	26	.612
New-York	41	28	.594
Cincinnati	37	33	.529
Boston	30	39	.435
Philadelphie	27	38	.450
Brooklyn	25	41	.379
St-Louis	26	40	.377

DEFI

Le club de baseball d'Iberville aimerait à jouer avec le club National Royal, ou Marteville II. St-Paul de l'Ile aux Noix et contre tous les autres clubs dont les joueurs n'ont pas plus de 17 ou 18 ans. Pour toutes informations, s'adresser à Origène Goyette, Iberville.

BRILLANTE VICTOIRE

COATICOOK, 6 — Devant plus de mille personnes, le National de Coaticook a brillamment célébré le Dominion Day en écrasant le Pen-Angle par un score de 7 à 15.

Le National n'a pas encore subi une seule défaite cette saison et il est en tête de la "City League".

Le National aimerait jouer avec avec n'importe quel club junior et pour toutes informations, s'adresser à L. A. L'Heureux.

Noms et positions des joueurs :

National		Pen-Angle.
N. Trudeau	Catcher	H. Handerson
Ed. Gilmour	Pitcher	B. Shaw
Rod. Ménard	1err but	H. Morgan
H. L'Heureux	2e but	G. Champagne
Art. Plett	3e but	H. Parsons
P. Mailloux	S.S.	A. Girard
M. Laroche	L.F.	J. Champagne
S. Nolette	R.F.	P. Provencal
Geo. Laroche	C.F.	Geo. Audet

Score par inning :

Pen-Angle	10020210 — 7
National	02001207x —15

ATHLETISME

Manchester, 2 juillet 1908.

HECTOR PRINCE vs WILFRID Cabana.

Monsieur le Rédacteur du Sport,

"La Patrie", Montréal.

Cher monsieur,

Permettez-moi de vous adresser copie d'une lettre que j'expédie aujourd'hui même à M. Cabana.

Votre tout dévoué,

HECTOR PRINCE.

Mon cher ami, — Les différentes lettres que vous avez publiées dans le journal français de cette localité, et les discours que mon ami Cabana a tenus en présence des sportsmen de cette ville et de Montréal, m'obligent, pour ainsi dire, à revenir à la charge, et à vous faire de nouvelles propositions. J'espère cette fois qu'elles seront plus acceptables pour M. Cabana, et qu'il n'aura pas à se plaindre. L'argent se déposera avant que la soirée ne commence, et chacun aura ce qui lui revient.

Voici donc, si vous me le permettez ce que je propose à M. Cabana. Nous ferons chacun quatre tour de force — pas des tours de juggling ni d'acrobates, mais des tours de force. Nous ne mettrons non plus aucun minimum de 150 livres, mais nous lèverons comme des athlètes savent et peuvent lever. Nous ferons aux points avec l'entente que si nous arrivons à un nombre égal de points, celui qui aura levé plus de livres sera déclaré le vainqueur.

Je suis prêt à déposer n'importe quel montant, de $250 à $1000.00 et le chèque sera entre les mains des parties autorisées avant que le tournoi commence.

C'est le temps pour M. Cabana de justifier toutes les prétentions qu'il a énumérées à mes amis de Manchester et dans les journaux de Montréal. Il ne s'agit pas de parler mais d'agir, et s'il n'a pas craint d'être battu, s'il est suffisamment entraîné si son patron est revenu de l'ouest, où il a fait un petit voyage il y a quelque semaines, qu'il se prononce. Je suis à attendre sa réponse.

J'adresse la présente lettre à "La Patrie" de Montréal, pour montrer que je ne crains nullement la publicité et que je suis prêt à soutenir mes prétentions aussitôt que M. Cabana sera prêt.

Bien à vous,

HECTOR PRINCE.

UNE PLAINTE CONTRE DEUX CAPITAINES AU SERVICE DE LA COMMISSION DU PORT.— LE CANAL DE CORNWALL.— UNE TRAVERSEE RAPIDE

Le capitaine Vigneault, commandant du "Saint-Laurent" qui fait la navette entre Montréal et l'Ile Sainte Hélène, vient d'adresser au ministère de la marine une plainte sérieuse contre deux capitaines de la flotte des remorqueurs de la Commission du Port. Il se plaint que les capitaines du "Robert Mackay" et de l'"Aberdeen" refusent de répondre aux signaux que font les autres vaisseaux qu'ils rencontrent journellement, ce qui est de nature à causer de graves inconvénients. Aucune plainte n'a été faite à la Commission du Port relativement à ce sujet. On promet cependant de faire une enquête minutieuse si des accusations spécifiques sont faites.

M. Lamarre, propriétaires des bateaux passeurs de l'Ile Sainte-Hélène a exprimé l'intention de se plaindre de certains navigateurs qui amarrent leurs barges près de son quai, rendant l'accostage de ses vaisseaux difficiles.

LE CANAL DE CORNWALL

Cornwall, 6. — On a laissé l'eau entrer dans le canal samedi matin, et dans l'après-midi deux immenses dragueurs ont été mis en opération du côté nord pour creuser le nouveau chenal temporaire afin de permettre de réparer le canal. La grande digue en bois a très bien soutenu la pression de l'eau. L'eau ne coule que par deux ou trois endroits mais d'une manière insignifiante et on croit que le gonflement du bois aura raison de ces fuites.

Toute une équipe d'hommes est à travailler à préparer le terrain aux dragueurs. Ils sont munis de voitures, de charrues et autres appareils pour creuser la terre.

Le canal sera certainement prêt pour la navigation jeudi ou vendredi prochain.

NOTES GENERALES

Le Tunisian, de la ligne Allan, venant de Liverpool, est entré dans notre port samedi, avec une avance de plusieurs heures. La traversée a été des plus belles. Ses passagers étaient au nombre de 800.

—Un seul navire battait le pavillon étoilé samedi en l'honneur de l'Indépendance américaine. S'était un yacht de plaisance, la propriété de M. L. V. Harkness, de New-York.

ARRIVAGES

Tunisian, ligne Allan, de Liverpool, cargaison générale.

Dominion, ligne Dominion, de Liverpool, cargaison générale.

Bengore Head, ligne Head, de Dublin cargaison générale.

Montréal, ligne C. P. R., d'Anvers, cargaison générale.

Cervona, ligne Thompson, de Londres, cargaison générale.

Fashoda, de Trinidad, cargaison de sucre.

DEPARTS

Lake Manitoba, ligne du C. P. R., pour Liverpool, cargaison générale.

Southwark, ligne Dominion, pour Liverpool, cargaison générale.

Hesperian, ligne Allan, pour Glasgow, cargaison générale.

Sardinian, ligne Allan, pour Londres, cargaison générale.

Englishman, ligne Dominion, pour Anvers, cargaison générale.

Fremona, ligne Thompson, pour Leith et Dundee, cargaison générale.

Devona, ligne Thompson, pour Londres, cargaison générale.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Marina, Reford, quai Jacques-Cartier.

Beaverton, T. R. McCarthy, bassin du canal.

Tunisian, Allan, quai Alexandre.

Dominion, Dominion, quai Alexandra.

Bengore Head, McLean, Kennedy, Pointe du Moulin-à-Vent.

Montréal, C. P. R., quai Edouard.

Cervona, Reford, quai Edouard.

Fashoda, McLean, Kennedy, Pointe du Moulin-à-Vent.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Steamer	Venant de	Parti de
Shipper	Manchester	June 18
Nyanga	Demarara	Juin 18
Shipper	Manchester	Juin 18
Pomeranian	London	Juin 18
Inishowen Head	Belfast	Juin 23
Bellona	Middlesboro	Juin 24
Sicilian	London	Juin 25
Lake Michigan	London	Juin 26
Ionian	Glasgow	Juin 27
Spheriod	Antigua	Juil. 1
Jacona	Middlesboro	Juil. 2
Lake Champlain	Liverpool	Juil. 2
Ottawa	Liverpool	Juil. 2
Victorian	Liverpool	Juil. 3
Lakona	Glasgow	Juil. 4
Tritonia	Glasgow	Juil. 4
Cairnroma	Newcastle	Juil. 4
Hibernian	London	Juil. 4
Grampian	Glasgow	Juil. 4

DANS LES PORTS ETRANGERS.

La Touraine	New-York	Havre
New-York	New-York	Cherbourg
Philadelphia	Plymouth	New-York
Cassandra	Glasgow	Montréal
Cretic	Naples	New-York
Arabic	Liverpool	New-York
Corsican	Liverpool	Montréal
Mt. Royal	Anvers	Montréal
Nord Amerika	Manchester	Montréal
Salybia	London	Montréal
Carmania	Queenstown	New-York
Haverford	Philadelphia	Liverpool
Caledonia	Moville	New-York
Philadelphia	Southampton	N.-York
Cretic	Gênes	New-York
Slavonia	Trieste	New-York.

LA NATATION

LES COURSES A L'ILE

Samedi dernier, il y a eu au Montreal Swimming Club d'intéressantes courses à la nage dont les résultats furent les suivants :

SOMMAIRE

100 verges sur le dos senior, handicap—1, W. J. Sharpe, 10 secondes ; 2, H. Stuttaford, 10 secondes ; 3, W. Gathercole, 10 secondes. Temps, 1.47.

220 verges, junior — 1, S. C. King, scratch ; 2, A. Griffin, 10 secondes ; 3, H. Liffiton, 20 secondes. Temps, 4.07.

Concours aux œufs junior—1, A. Griffin, 10 œufs ; S. C. King, 9 ; P. Lambert, 6.

220 verges, senior—1, H. Stuttaford, 20 secondes ; 2, G. O. McDonnell, 30 secondes ; 3, W. Gathercole, scratch.

Temps, 3.55.

Officiers—W. R. Wilson, H. Smith, et S. E. Walsh.

UN CURIEUX ACCIDENT

UN CHEVAL ROULE DANS UNE TRANCHEE ET Y PASSE LA NUIT.—ON LE RELEVE AU MOYEN DE PALANS. — UNE PROMENADE INTERROMPUE

Un accident des plus étranges et qui aurait pu avoir des conséquences funestes, a eu lieu hier soir, vers dix heures et trente à l'angle des rus DeLorimier et DeMontigny. A cet endroit on est à creuser une tranchée pour y installer un énorme tuyau d'égout. Ce tuyau court par la rue DeMontigny et tourne à l'angle de l'avenue DeLorimier.

Pour les fins des travaux, la tranchée fait une courbe à cet endroit et on continue le creusage au centre d la rue DeLorimier, en allant vers le fleuve. L'excavation a environ 9 pieds de profondeur.

Hier soir, une voiture occupée par deux jeunes garçons et une jeune fille est venue s'abattre dans le trou. La voiture est restée sur le bord de la tranchée, mais le cheval a glissé jusqu'au fond quand on coupa le harnais. Aucun des occupants n'a été blessé, mais tous trois eurent une fière peur. L'attelage appartient à M. Napoléon Caron, propriétaire d'une écurie de louage, au No 247, rue Beaudry. La pauvre bête qui n'a que quelques légères égratignures à sa robe, a passé la nuit dans le trou. Le propriétaire averti s'est lui-même à l'endroit de l'accident.

Le cheval donna tête baissée dans le trou et glissa entre deux dormants de la voie des tramways. Il ne fallait pas songer hier soir à le tirer de là. On lui donna une ration de foin et d'avoine et la bête commença à manger tout comme si elle se trouvait dans son écurie. Ce matin on a construit une passerelle, enlevé quelques étais et la bête a pu prendre pied sur le bord.

Dans sa chute, il a détruit une partie des travaux faits par les ouvriers la veille, en faisant tomber les étais mis en travers sur les parois bordés de planches pour empêcher la chute de la terre.

Trois fanaux et un pavillon rouge donnaient le signal du danger. On ne peut comprendre comment le conducteur de la voiture ne les a pas aperçus. Il faut ajouter cependant que ce coin de rue est plongé dans une obscurité complète depuis quelques jours. Une lampe à arc du côté est de la rue n'éclaire plus.

La voiture suivait un tramway de l'avenue Delorimier qui montait et le voyant passer à cet endroit, les jeunes gens crurent qu'ils pouvaient faire de même. La chute du cheval les précipita au bas de la voiture et la jeune fille éprouva un choc nerveux.

La voiture avait été louée par M. Raoul Chevalier, 181 St-André.

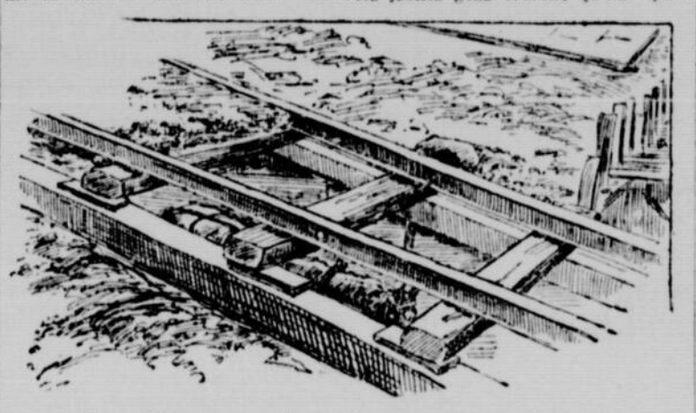

Le spectacle qu'offrait ce matin le cheval prisonnier sur la voie des tramways, avenue DeLorimier.—Croquis de l'artiste de la PATRIE.

Terribles aventures d'une course en ballon

Dans la grande course de ballons "Chicago-Océan" dont le départ s'est effectué samedi dernier, à Chicago, des accidents qui auraient pu avoir les plus terribles conséquences ont mis en péril la vie de plusieurs des intrépides aéronautes.

Le départ des ballons s'est effectué assez tard dans la soirée, entre 6 heures et 8 heures. Sur dix qui s'étaient fait inscrire, neuf ont pris part à la course, le ballon "I will" n'ayant pu partir.

Les différents ballons étaient montés par les aéronautes dont les noms suivent:

"Fielding", MM. G. T. Fielding et capt. Honeywell; "King Edward" MM. Leopold Gregory et D. P. Wild; "Ville de Dieppe" MM. George Shoeneck et A. E. Muller; "United States" Col. A. P. Shirley; "Cincinnati", MM. Leslie Haddock et George Howard; "America" MM. P. S. Hudon et Lieut. J. J. Meade; "Columbia" MM. C. H. Leichleiter et M. Peterson; "Illinois" MM. T. L. Case et C. H. Perrigo; "Chicago" MM. C. A. Coey et C. L. Bumbaugh.

Tous les ballons prirent une course nord-ouest au départ de Chicago, se dirigeant au-dessus du Lac Michigan. Le plupart d'entre eux durent atterrir, tandis que les quelques autres ont pu continuer leur course et ont été signalés à plusieurs endroits.

Malheureusement les aéronautes de deux des ballons et surtout de l'un d'entre eux, "la ville de Dieppe" ont eu à subir de TERRIBLES EXPERIENCES

Quand la "Ville de Dieppe" partit de Chicago, elle n'était gonflée qu'à 75 p.c. de sa capacité totale, par suite d'un rapiècement à son enveloppe dont la force était problématique. Après avoir parcouru environ cinq milles au dessus du lac, le ballon descendit tout à coup avec une vitesse vertigineuse. La manœuvre fut presque entièrement submergée, malgré les efforts désespérés de Muller et du jeune Shoenek Tout ce qui contenait la nacelle, sable provisions, instruments, ancre cordes et même les pardessus des aéronautes fut jetés par dessus bord.

Chacun des deux hommes s'empara d'un appareil de sauvetage, Shoenek montant dans les cordages et Muller restant dans la nacelle malgré l'eau qui lui montait à mi-corps.

Sur un parcours d'environ dix milles, le ballon fut ainsi

TRAINE SUR L'EAU

avec une très grande rapidité, tantôt s'enfonçant dans le lac, par suite du remous des vagues, tantôt s'élevant à quelques pieds. La situation des aéronautes était atroce. Le jeune Hoeneck était obligé de serrer les cordes pour se maintenir avec une telle force que ses mains se coupaient sous la pression. Puis tout à coup sans rien qui pût le faire pressentir, le ballon s'éleva à une hauteur de 7,000 pieds. Le changement fut si brusque et si fort en même temps que les membranes aériculaires des deux hommes furent sur le point d'éclater et la douleur ajoutées au froid intense fut telle qu'elle arracha des cris au jeune Shoeneck. Malgré ses propres souffrances, Muller prit le jeune homme dans ses bras et le réchauffa autant qu'il le put. Enfin après un temps qui leur parut interminable, le ballon commença à descendre.

Combien de temps les deux aéronautes restèrent-ils ainsi

AU-DESSUS DES NUAGES

cela fut impossible de le calculer, faute d'instruments. Cependant ils finirent bientôt par distinguer au-dessous les lumières d'une ville. Lentement ils parvinrent à ouvrir la valve et le ballon descendit doucement dans un champ à trois milles de Benton Harbor, Mills. Les aéronautes étaient sauvés, mais hélas qu'elles n'avaient pas été leurs souffrances, et comme ils avaient vu la mort de près!

Alors qu'ils étaient dans leur infortunée position, désemparés sur les flots, les aéronautes du ballon "Cincinnati" passant au-dessus d'eux les avaient aperçus et abandonnèrent la course et atterrissant à Covert, Mich., ils notifièrent la station de sauvetage de se porter

A LEUR SECOURS

Les malheureux aéronautes, rentrant à Benton Harbor par le tramway, retournèrent à Chicago le même soir, par le train. Il fallut trois heures d'un travail ardu pour pouvoir retirer leur ballon du champ et le plier.

D'autres aéronautes qui eurent à subir une triste expérience furent messieurs Leichleiter et Pickens, de l'Aéronautique Club de Chicago, montant le "Columbia". Après avoir passé la frontière du Canada, à une attitude de 6,000 mètres leur ballon commença bientôt à descendre lentement, puis tout à coup accélérant sa course fut

PRECIPITE SUR DES ARBRES

et des clôtures de fil de fer. Pendant une demi heure ils furent tenus prisonniers complètement environnés par les cordes, les branches et les pointes de fer, déchirés et contusionnés chaque fois que le vent agitait le ballon. Enfin, avec l'aide de fermiers, ils purent être délivrés et faire soigner leurs nombreuses contusions. Ils étaient alors dans la Baie de Quinte, près de Glen Island à environ cinq milles de Picton, Ont.

D'autres ballons ont dû abandonner la course, parmi lesquels le "Fielding" qui a atterri à est Shefford, Qué.; le "King Edward" à Port Huron, Mich., le "Chicago" à Atwood, Perth, Co.; le "United States" à Pinkerton, Brice Co., Ont. l'"America" à Caisonville, Mich.

Des dépêches de Picton, Ont., en date du 5 juillet, ont signalé le passage de deux ballons à 11.30 du matin; l'un d'eux, le "Columbia" dont nous parlons plus haut

TOMBA DANS LA BAIE

de Quinte, l'autre continua sa route vers l'est.

Un autre ballon fut signalé à Seaforth, Ont., hier à 10 heures et malgré la hauteur à laquelle il se trouvait, les gens qui le regardaient passer purent entendre les aéronautes leur demander au moyen d'un long porte-voix, au-dessus de quelle ville ils se trouvaient.

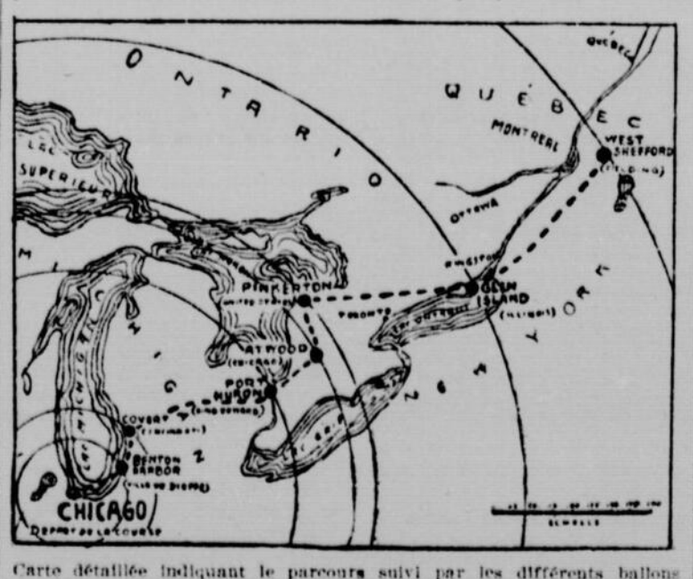

Carte détaillée indiquant le parcours suivi par les différents ballons dans la course "Chicago-Océan", ainsi que les endroits où ils ont atterri, et l'échelle des distances parcourues. Le nom des ballons est inscrit sous celui des villes près desquelles ils sont tombés.

SIR ROBERT Burnett's GIN

"Est supérieur à tous les autres pour l'excellence générale".

--- LES ---

Capsules Cresobene

Si tout le monde connaissait bien la valeur thérapeutique des Capsules Crésobène, leur extraordinaire puissance préventive et curative et les services qu'elles peuvent rendre, par les temps humides et froids, à tous ceux qui ont les bronches sensibles et délicates, on n'hésiterait pas à en avoir toujours un flacon dans sa poche. Quelques-unes de ces capsules suffisent à arrêter les rhumes,

La Patrie

MONTREAL 6 JUILLET 1908

La boisson le dimanche

La commission de police a eu raison de féliciter le chef Campeau de la façon avec laquelle il fait observer la loi qui défend la vente des boissons alcooliques le dimanche.

Le "Prix Courant" se plaint encore, cependant, que certaines buvettes restent ouvertes le jour du Seigneur, même à quelques pas de quartiers généraux de la police. "Il y a, dit-il, dans le voisinage de la rue St-Gabriel des débits où l'on vend de la boisson, le dimanche, sans gêne, et sans crainte.

Nous ignorons si les cas particuliers mentionnés par le "Prix Courant" existent. Il est assez probable que ceux qui veulent absorber de l'alcool le dimanche n'éprouvent pas encore trop de difficulté à s'en procurer. Tout de même, il convient de reconnaître que la loi n'a jamais été aussi sévèrement mise en vigueur à Montréal qu'elle ne l'est aujourd'hui. On peut vraiment dire que Montréal est "à sec" le dimanche. Le nombre des personnes ivres parcourant les rues ce jour-là est beaucoup moindre qu'autrefois. Les abus, les scandales ont à peu près complètement cessé. Nous ne sommes pas loin de la perfection!

"Il est, dit "Le Prix Courant" deux choses tout particulièrement qui nuisent au commerce des vins et spiritueuses : l'inobservance des lois qui le régissent et les liqueurs frelatées.

"L'inobservance des lois relatives à la fermeture des bars, le dimanche, n'est guère compréhensible de la part d'un commerçant licencié qui peut être lui-même la première victime de son refus d'obéir à la loi. Ce commerçant cause, en même temps, un tort considérable à la bonne réputation de la corporation tout entière et contribue inconsciemment peut-être, mais sûrement à mettre en suspicion tout le commerce des vins et liqueurs. Il n'y a aucun doute que les Alliances et les Sociétés de tempérance ne se servent des infractions à la loi des licences pour obtenir de la législature des lois de plus en plus restrictives au détriment des commerçants en vins et liqueurs.

"Ceux qui vendent sciemment des liqueurs frelatées sont, non pas simplement les ennemis les plus grands du commerce des vins et liqueurs, mais encore les ennemis de la Société. En même temps qu'ils versent à leurs clients ces liqueurs frelatées, ils leur versent l'ivresse ; l'ivresse qui dégrade le corps aussi bien que l'âme et qui, parfois, mène au crime.

"Il est fâcheux à tous égards que, par amour du gain, pour quelques piastres de plus, on voie des débitants licenciés ou non, nous l'ignorons, — jeter la défaveur sur toute une corporation de commerçants qui, pour la plupart, observent les lois et les règlements et déplorent sincèrement les abus de quelques-uns d'entre eux."

La PATRIE a exprimé à diverses reprises, des opinions à peu près semblables.

L'association des commerçants de liqueurs fait des efforts louables pour relever le niveau du trafic des boissons et engager ses membres à ne pas enfreindre les lois. L'association est un corps éminemment respectable ; le public ne saurait lui tenir compte des infractions qui se commettent.

Mais la police et les magistrats qui appliquent les règlements ne sauraient se montrer trop sévères à l'égard des propriétaires de buvettes qui persistent à faire passer les mesquins intérêts de leur commerce au-dessus des intérêts primordiaux de la morale et du bon ordre public.

La vente de boissons alcooliques, le dimanche, devrait être complètement supprimée. La loi l'ordonne.

Qu'on enlève sans pitié leurs licences aux hôteliers et aux restaurateurs qui refusent d'obéir à la loi, de respecter leurs propres engagements.

Les libéraux de l'Ouest

Après les difficultés sans nombre, les parties belligérantes, à Ottawa, ont enfin trouvé un terrain de conciliation. Nous avons dit, l'autre jour, les conditions du compromis telles qu'elles ont été officiellement annoncées par le ministère. Personne ne doute plus qu'on s'en tiendra là jusqu'à la fin et que rien désormais n'empêchera la prorogation d'avoir lieu à la date fixée.

Cependant, il faut bien se rendre compte que la paix n'est établie qu'extérieurement. De guerre lasse, on s'est résigné à tourner l'obstacle de la loi électorale, parce qu'il fallait que la session finit, mais, ni d'un côté ni de l'autre, on n'est satisfait du résultat. L'opposition aurait voulu gagner davantage et le parti ministériel n'aurait voulu rien perdre.

C'est au sein de ce dernier que le mécontentement est le plus vif, parce que de plus ardentes espérances y ont été frustrées. On sait avec quel acharnement les députés libéraux de l'Ouest en particulier ont défendu les clauses du bill Aylesworth. Ils se sont finalement rendus aux arguments de Sir Wilfrid, et, quoique à contrecœur, ils consentent à céder en Parlement. Mais, au dehors, dans leurs journaux, ils ne cachent pas leur dépit.

Ainsi, dans un de ses derniers numéros, le "Free Press", de Winnipeg, publie un article fort raide qui en dit long sur l'état d'esprit des libéraux de l'Ouest.

"Sans avoir à nous préoccuper, dit-il, des intérêts de personne, ni "des nôtres, ni de ceux de Sir Wilfrid, nous déclarons ce fait brutal "que l'injustice dont se plaignaient à bon droit les libéraux du Mani"toba, reste sans réparation...

"On ne peut que soupçonner ce qui s'est passé derrière le rideau, "mais il est assez clair que les libéraux du Manitoba ont été sacrifiés "par Sir Wilfrid,—bien qu'avec un peu de remords, — aux exigences de "la situation, telle qu'il la voyait.

"Toutefois, ce n'est pas pour nous le temps de bouder ou de lâ"cher.

"C'est le temps de parler net et de lutter ardemment, non pas "pour le soutien du gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, mais pour "notre propre conservation. Puisqu'il est entendu apparemment qu'il "ne doivent pas attendre de secours du dehors, il n'en est que plus es"sentiel pour les libéraux du Manitoba de se tenir épaule contre épau"le et de combattre leurs propres combats, sous leurs propres ban"nières et derrière leurs propres chefs."

Ces déclarations ont une signification politique importante, si l'on considère qu'elles émanent du plus grand organe libéral de l'Ouest, du journal même de M. Sifton.

L'ancien ministre de l'Intérieur, indépendamment de sa retraite du ministère, a conservé une influence considérable à Ottawa, et cet article, qu'il a évidemment inspiré, devra faire réfléchir.

Ce n'est sans doute pas la première fois que Sir Wilfrid Laurier a à affronter des difficultés du même genre, mais il expérimente une fois de plus la vérité de cette parole du cardinal de Retz : "Les embarras d'un chef de parti lui viennent plus souvent de ses propres partisans que de ses adversaires."

Le canal de la Baie Georgienne

Les travaux d'exploration préliminaire du canal de la Baie Georgienne sont terminés. M. Arthur Saint-Laurent qui avait été chargé par le gouvernement de cette tâche importante, a préparé sur tous les aspects de l'entreprise un rapport complet et abondamment documenté qui a été déposé samedi sur la table de la Chambre des Communes.

Tous les hommes d'affaires canadiens qui s'intéressent à la question primordiale du transport liront avec intérêt les conclusions de ce rapport longtemps attendu. Ils auront enfin des données précises qui leur permettront de juger la portée pratique d'un grand projet de canalisation intérieure.

Le but qu'on se propose est de relier directement Montréal à la Baie Georgienne par une voie d'eau ininterrompue que constitueraient la Rivière aux Français, le lac Nipissing, et la rivière Ottawa.

Par ce moyen, la distance serait raccourcie de plusieurs cents milles entre Fort William, port d'expédition, et Montréal, port de distribution pour le grain. La supériorité de la route nouvelle assurerait immanquablement au commerce canadien tout le trafic du grain de l'ouest, et c'est ce que nous devons obtenir à tout prix.

Il reste à savoir cependant si le projet est réalisable. La distance à parcourir est de 440 milles. Trente milles sont actuellement en canaux, et tout le reste est en lacs et en rivières qu'il faudra canaliser, creuser jusqu'à une profondeur de 22 pieds. C'est une entreprise gigantesque assurément, et elle ne coûtera pas moins de $100,000,000, nous disent les ingénieurs, quelque soit le plan adopté entre les deux qu'ils proposent.

Cette somme, si considérable qu'elle soit, n'est pas au-dessus de nos prévisions cependant, et les hommes, qui, dans l'intérêt du Canada, pressent depuis longtemps la construction du canal de la Baie Georgienne, savaient quels sacrifices elle exigerait. Mais ce qu'il faut regarder c'est l'avantage que devra rapporter au pays ces $100,000,000. Le Transcontinental lui-même, qui doit coûter encore plus, ne sera pas d'une utilité plus grande pour notre avenir commercial.

Nos voisins de l'Etat de New-York, n'ont pas hésité, eux, à dépenser plus de $100,000,000 pour le creusement du canal Erié, parce qu'ils espéraient par là nous ravir notre trafic.

Les ingénieurs nous disent aussi qu'il faudra au moins dix ans pour compléter l'entreprise. Dans dix ans, selon toute apparence, les besoins du trafic auront augmenté dans une proportion énorme, et nous regretterons alors de n'avoir pas été prêts plus tôt à y faire face. Nous espérons donc que l'étude de ce projet si important sera poussée avec vigueur et que le gouvernement se mettra à l'œuvre sans retard.

LA PROROGATION

Les journaux ministériels nous annoncent que les députés libéraux ont fini par s'entendre avec l'opposition pour terminer dans deux semaines les travaux de la session.

Le menu gouvernemental est encore considérable. Mais il est entendu que la députation se montrera bien disposée et que tout sera baclé en aussi peu de temps que possible.

On espère clore le travail parlementaire samedi le 18, et proroger lundi le 20.

Le projet de loi électorale ne provoquera pas un long débat, et il est entendu que l'opposition a promis de le laisser passer dans sa forme actuelle avec quelques changements relativement peu importants dans la rédaction de quelques-uns des clauses. Les estimés supplémentaires seront déposés cette semaine. Comme la plus grande partie de l'été est passée et qu'il ne reste que peu de temps cette année pour commencer la construction de travaux publics, on a émondé la liste des estimés rédigés au printemps.

LA LIGNE RAPIDE

Sir Wilfrid Laurier déposera demain, devant la Chambre, une résolution demandant au parlement d'endosser la résolution votée à la Conférence Impériale, l'été dernier, au sujet du projet de la ligne "All Red".

La résolution dit qu'il est désirable que des mesures soient prises, avec toute la hâte possible, en vue de mettre à exécutions les réformes projetées dans la résolution adoptée à Londres et que l'opinion des communes canadiennes est qu'il est à souhaiter que les gouvernements de l'Australie, du Canada, et de la Nouvelle-Zélande s'entendent, dans un délai aussi court que possible, sur un plan défini pour mettre à exécution ce projet, qui devra être soumis à l'approbation des parlements impérial et coloniaux.

CHRONIQUE

L'auto nous emportait à toute vitesse à travers la campagne, dans la tiédeur d'un soir parfumé et radieux, et nous avions des visions fugitives de vert, de bleu, d'orangé, de rose, qui se mariaient à tous les coins de l'horizon... Et tandis que le trèfle embaumant nous jetait, par bouffées, son parfum subtil et doux, que les oiseaux nous envoyaient les dernières notes de la chanson du soir, nous montions, nous montions toujours avides de ces sensations uniques que la belle nature paisible et presque ignorée sait seule donner...

L'auto filait, filait, et nous avions à peine vu un joli coin que nous étions loin déjà, conquis par une nouvelle beauté, grisés par un parfum nouveau, non moins doux, non moins pénétrant... Et nous allions vertigineusement, passant les maisons jolies et proprettes, entrevoyant les grands champs où montait la moisson future ; nous nous dirigions, dans la beauté de ce soir plein de vie, vers la maison de la mort. Un homme jeune et fort, un rude travailleur, un de ces solides gâs des campagnes, était mort au champ d'honneur, à l'ouvrage, frappé par le sabot meurtrier de son cheval. Un émoi bien facile à comprendre agitait toute la population du "rang" que nous traversions, et nous lisions dans tous les regards tournés vers nous, une profonde désolation et une entière sympathie... Devant la plus belle maison du village, nous nous arrêtâmes. Rien n'indiquait qu'il y eût là un mort, car trois fenêtres seules donnaient sur la route ; construite à la façon ancienne qui étonne notre modernité, la demeure que nous visitions avait sa porte en arrière, et le crêpe de deuil y était accroché.

Le père, un beau et grand vieillard que la douleur martyrisait, trouva cependant le courage de nous souhaiter la bienvenue; car si profonde est la courtoisie de notre peuple qu'elle lui fait oublier sa souffrance quand il a un devoir d'hospitalité à remplir. D'une voix altérée, les yeux lointains et vagues, il évoqua la scène fatale; le courage et l'énergie de ce père dans toute cette détresse, faisaient mal. Pas une pensée de rancune et de vengeance contre la bête meurtrière qui lui avait tué son fils, son aîné. Ceux là ont appris à subir le sort le plus rude sans murmurer, ils savent que puisque cela est, Dieu l'a voulu, et résignés, ils s'inclinent pour bénir la main qui les frappe, sans même songer à maudire l'être ou la chose qui, humainement, est responsable de leur tristesse. L'homme des champs comprend mieux la religion et la vie que nous, et il fait bon de le voir rester droit et ferme dans le malheur, donnant aux faibles et aux révoltés la leçon sublime de la résignation. Oh! savoir souffrir!... Savoir renoncer à son bien le plus précieux et le plus tendre... Savoir rendre ses enfants à Dieu, avec la force d'âme du vieillard aperçu l'autre soir...

Nous revîmmes par la même route embaumée, tandis qu'au pied des croix du chemin, des familles entières, inclinées dévotement disaient la prière du soir. La foi éclatait de partout, nous la sentions et puissante et féconde, inspiratrice des héroïques renoncements, des actions surhumaines. La nuit s'en venait lentement, enveloppant, comme à regret, de son voile gris, les choses si belles si captivantes. Tout là-bas, à nos pieds, contre ses rives rapprochées, le Saint-Laurent resplendissait de mille scintillements, on dirait un large ruban d'argent enrichi de fines pierreries. Dans l'auto qui nous emporte en dévorant l'espace, les mamans émotionnées par la poésie de ce soir idéal, attristées par la pensée de ce fils frappé en pleine jeunesse, rapprochent tout près d'elles, par un besoin plus ardent de les protéger et de les chérir, les êtres frêles et mignons qui sont leur joie et leur amour.

A Madame T...

Je vous offre la page où j'ai fixé le souvenir d'une heure qui restera, dans ma vie, éclairée par votre souvenir.

MADELEINE.

CA ET LA

L'honorable M. Ferguson attirera de nouveau aujourd'hui l'attention du gouvernement sur la crise financière qui a traversé le pays il y a quelques mois, et les conséquences qui en sont résultées pour la réserve d'or du Canada.

—o—

Les buvettes resteront fermées à Québec, le samedi soir, durant les fêtes du tricentenaire. La ville de Champlain veut se distinguer par sa sobriété et sa bonne conduite. Il n'y a qu'une voix dans tout le pays pour l'en féliciter.

—o—

Dans l'Ouest, dans l'Alberta surtout, on se plaint de l'abondance des pluies; on craint que les récoltes n'en souffrent. Ici, dans la province de Québec, l'on demande le la pluie à grands cris. On fait des prières publiques pour faire ouvrir les cataractes du ciel.

Les orages qui ont eu lieu samedi et hier, dans le district de Montréal, ne pourront que faire beaucoup de bien. Tout rôtissait ; l'herbe, les grains, les légumes, etc., avaient une triste apparence. Les pluies bienfaisantes d'hier ont tout fait reverdir.

Si la sécheresse se continue, la récolte ne sera sûrement pas considérable. Les apparences étaient si belles!

—o—

L'adversaire de l'hon. M. Beck, qui a été élu par 1,404 voix dans London, Ont., a fait faire un relevé judiciaire des bulletins. La majorité de M. Beck a été diminuée d'un vote.

M. McEvoy avait évidemment un but en demandant le décompte. On ne saurait dire s'il est satisfait du résultat.

—o—

Paraîtra prochainement. — Une "Nouvelle Histoire Sainte", illustrée de 50 gravures artistiques. Ce serait dans le genre, la plus jolie publication parue, jusqu'à ce jour, au Canada. Si cet ouvrage est sensiblement supérieur à ceux qui l'ont précédé, sur le même sujet, se sera un atout de plus pour ceux qui sont opposés à l'uniformité absolue des livres.

L'ORPHEON ST-JEAN-BAPTISTE

(Suite de la 13e page)

L. G. Leclair, marchand ; A. Savard, pharmacien ; maison Jean Paquette ; H. Prud'homme. M. du chœur ; D. Founier, membre du chœur ; M. Clément, épicier ; Rodrigue Auclair, agent ; J. Sanche, épicier ; Eu. Leclair, F. X. Paquette, épicier ; Goulet Frères, manufacturiers ; R. A. Girard, marchand; S. Globensky, dentiste ; Dr C. Bernier, membre du chœur ; Alp. Perrault, tabacconiste ; N. St-Amour, membre du chœur ; Dr Corbeil, médecin-vétérinaire ; J. E. Labelle, membre du chœur ; Forget et Ouellette, plombiers ; pompiers, poste No 14 ; Succ. St.-J.-Bapt., Artisans C. F. ; Mlle Lefebvre, Alf. Limoges, maître-barbier ; Alex. Contant, organiste ; Pierre Bruyère, agent ; Amiot, Lecours et Larivière, A. I. Clément et Cie., épiciers ; P. Bédard, boucher ; R. Prévost, épicier; H. Beaudry, épicier ; O. Pouliot, maître-barbier ; Bureau Exécutif Artisans C. F. ; Jos. Chouinard, épicier ; un membre du chœur ; Eugène Seers, J. Campeau, photographe ; Ed. Deslongchamps, boucher ; Dr Barrette ; Jules Bourguignon, imprimeur ; J. A. Boucher, maître de chapelle.

COLLISION

(Suite de la 1ère page)

a le plus fort ne doit pas changer sa route. Il s'ensuit donc que le "Montrose", qui se trouvait sur le côté droit du chenal, n'est nullement à impliquer dans la collision.

L'"Imperial" étant donc en avant, passa sur la gauche (babord) du "Montrose", l'avant du "Québec", à ce moment

EN PLEINE VITESSE

avait commencé à dépasser l'arrière de l'"Imperial". Ce dernier remontant se trouvait donc entre le "Montrose", qui descendait, et le "Québec", qui remontait.

L'"Imperial" ne pouvait donc pas changer sa route ni à babord, ni à tribord.

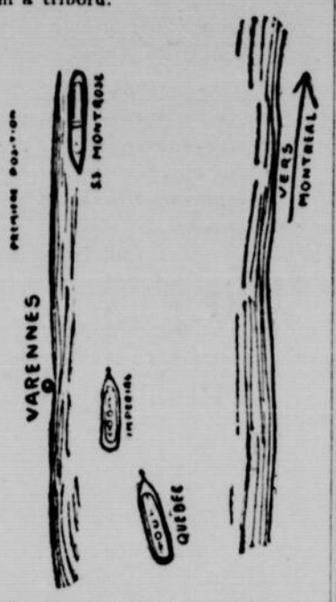

Sckema montrant la position des steamers avant l'accident. Le "Montrose" est pointillé.

Le "Québec", gagnant de vitesse, vint alors à dépasser l'"Imperial", dont l'avant, attiré par la succion de la roue gauche du "Québec", vint en contact avec ce dernier. A ce moment, le "Montrose" était à environ 100 pieds plus bas dans le courant, ayant continué sa route.

Le choc en lui-même ne fut pas considérable, mais les dommages provinrent de ce que l'une des défenses du "Québec" se trouvant relevée au-dessus de la garde, fut enfoncée dans la boiserie très légère qui protège les aubes et comme le "Québec" ne put s'arrêter immédiatement, presque toutes les palettes furent brisées par cette pièce de bois ayant presqu'un pied carré.

Ces faits, tels que racontés par le capitaine Jean, à un de nos reporters, sont donnés sous toutes réserves, le capitaine Baker et les officiers du "Québec" ayant absolument refusé de parler. La seule chose dont notre reporter put s'assurer, fut

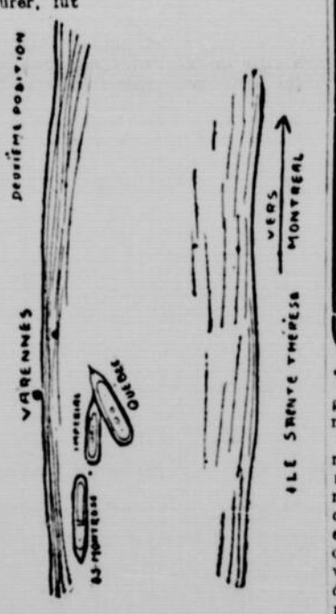

Sckema montrant la position des steamers au moment même de l'accident.

LA POSITION

des trois vapeurs, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les schémas publiés ci-contre.

Le choc ayant été très peu ressenti, il n'y eut pas de panique ni sur le "Québec", ni sur l'"Impérial", dont les officiers demandèrent immédiatement si le "Québec" avait besoin d'aide, car il pencha un moment sur la gauche, étant privé d'une de ses roues. N'ayant pas obtenu de réponse, le capitaine Jean continua son chemin, lorsqu'à environ un quart de mille plus loin il crut entendre deux coups de sifflet donnés par le "Québec", (signal qui signifie : je vais sur ma gauche.) Pendant que ce signal n'avait pas sa raison d'être, et que peut-être le "Québec" demandait de l'aide.

LE CAPITAINE JEAN

fit reculer son vapeur jusqu'au près du vaisseau endommagé où on lui déclara que de l'aide n'était pas nécessaire. C'est alors que l'"Impérial" n'ayant subi aucun dommage continua sa route et arriva à Montréal à 7 heures trois quarts.

Il repartit presqu'immédiatement pour Trois-Rivières avec un grand nombre de passagers qui allait visiter les ruines de la ville incendiée il y a quelque 10 jours.

Les officiers du "Quebec" s'étant mis en communication avec la Cie Sincennes McNaughton, demandèrent d'être remorqué à Montréal où ils arrivèrent vers 1 heure de l'après-midi avec l'"Alice" et le "Mathilda."

Le "Québec" devra subir d'importantes réparations, avant de reprendre son service. Le "Saint-Irénée" remplacera pendant les quatre ou cinq jours que prendront la remise en état du vaisseau. Les dommages sont évalués à $2,500 ou $3,000.

L'accident fut aperçu par quelques personnes qui se trouvaient DEVANT L'EGLISE DE VARENNES

à l'instant de la collision et qui un moment, en voyant le "Québec" entraîné dans le sillage laissé par le "Montrose," craignirent un naufrage, mais il n'en fut heureusement rien.

Voici quelques-unes des règles de navigation applicables à ce cas, et nous laisserons nos lecteurs à même de se faire un jugement sur les causes de la collision. Il est en effet à peu près certain qu'une enquête aura lieu par ordre du gouvernement, bien qu'on annonce au dernier moment que les deux compagnies soient sur le point d'en arriver à une entente.

Tiré des "Statuts concernant la navigation dans les eaux canadiennes" :

Art. 24.—Tout steamer qui en dépasse un autre, devra se tenir en dehors de la route suivie par le vaisseau qui est dépassé.

Art. 25.—Dans un chenal étroit, tout steamer devra, quand la chose est praticable, se tenir sur le côté droit, par rapport au vaisseau, de la ligne de milieu du chenal.

Art. 23.—Tout steamer qui, d'après ces règles se trouve dans le cas à devoir écarter sa route de celle d'un autre navire, aura l'obligation, si cela est nécessaire, quand il approchera le navire en question, de ralentir, de stopper, ou même de faire machine en arrière. Nous lisons aussi dans la "Table des marées, avec informations concernant la navigation entre Montréal et Québec."

81.—Tous les vaisseaux montants, devront, avant de rencontrer des vaisseaux descendants, dans un chenal étroit, arrêter, et même, si la chose est nécessaire, se mettre dans un endroit sûr jusqu'au passage du vaisseau descendant. (Le chenal en face de Varennes est cité dans un petit tableau des points difficiles du chenal.

D'après les derniers renseignements, le "Québec" ne reprendra pas son service avant jeudi ou vendredi prochain. Les réparations seront faites à Montréal même, le steamer est amarré au quai Manchester de la jetée Victoria.

La maison Lymburner Ltd., est chargée de faire les réparations nécessaires au "Québec", et il est entendu que tout sera fini jeudi prochain. Les travaux commencés hier au soir, sont poussés très activement, et le "Québec" reprendra son service jeudi soir à 7 heures.

C'est le 22 juillet, le mercredi, à 4 heures de l'après-midi, que son Altesse Royale le Prince de Galles débarquera officiellement à Québec en compagnie de Son Excellence le Gouverneur-Général et de quelques autres personnages éminents de notre cité.

Nous regrettons d'avoir omis le nom de M. le docteur Rouleau, dans la liste des gouverneurs qui assistaient à la réunion du bureau la semaine dernière à l'Université Laval.

Le Magasin Ferme à 5.30 hrs. P. M.

La Cie S. CARSLEY, Limitée — Lundi 6 Juillet 1908

Le Plus Grand Magasin à Rayons de Montréal.

Jour de Gala de la Ménagère à la

Vente à bon marché de Juillet

A VENDRE RAPIDEMENT MARDI

QUATRE CENT $1.59 ROBES d'ENFANTS 99c POUR

Faites en Dimity français de bonne qualité, trame triple, en bleu-marine, avec pois polka blancs, et quelques-unes à dessins de fantaisie, joliment garnies de soutache Hercule blanche, bien faites et amples, grandeurs de 6 à 10 ans. Prix régulier $1.59. Pour vente à bon marché de juillet 99c

VENTE D'ECOULEMENT DE 1000 VERGES

$1.85 Wilton Royal et Tapis de Velours Wilton pour $1.38

ET Y COMPRIS LA FACON ET LA POSE

Un chargement de Wilton Royal et de tapis velours Wilton, reçu trop tard pour les ventes du printemps, le fabricant ayant préféré consentir un escompte plutôt que d'avoir ses marchandises retournées, nous donne la possibilité de faire cette offre remarquable, le bénéfice étant pour vous; mais ils doivent être écoulés en un jour; donc soyez de bonne heure, mardi, au "Grand Magasin".

Wilton Royal et Tapis Velours Wilton dans les dessins les plus nouveaux et les derniers coloris, en vert à deux tons, cramoisi et tan, avec jolies bordures assorties. Valeur régulière $1.85. Prix de vente cousus et posés gratuitement $1.38

$1.50, TAPIS VELOURS WILTON 98c.

Nous avons seulement 1,000 verges de ces magnifiques tapis ; ils sont d'apparence jolie et riche et dureront plus que tout autre tapis à ce prix. Valeur régulière $1.50. Prix de vente, cousus et posés gratuitement 98c

LES PRIX DES MEUBLES SONT PLUS BAS

PENDANT LA VENTE DE JUILLET.

9 tables de salle à manger, faites en bois dur, fini chêne doré, grandeur du dessus 42 x 42 pouces, pourvues de 6 pieds tournés massifs, robustes, extensibles à 6 pieds de long, valant $7.00. Vente à bon marché de juillet $6.00

15 buffets, avec miroir anglais à bordure biseautée, grandeur 14 x 24 pouces, sculptés à la main, deux grands tiroirs, très beau et élégant dessin, valeur $8.35. Vente à bon marché de juillet . . $7.35

30 berceuses en rotin, grand modèle, très joli dessin, valeur $3.85. Prix de vente $3.15

25 tables de chambre à coucher en chêne Impérial, bonne façon et beau fini, en chêne doré, étagère en dessous, valeur $1.40. Prix de la vente de juillet $1.10

$3. Rideaux de Dentelle $2.35

84 paires de rideaux blancs en dentelle, belle fabrication de filet Nottingham avec petit dessin de centre et large bordure simple, d'un fini léger. Dimensions 54 pouces x 3½ verges. Prix $2.35

Grands bargains en Vaisselle

Prix de la Vente de Juillet

3000 tasses et soucoupes, assiettes creuses, plates et à desserts, pots à crème, pots à cuillers, coupes à condiments et à fruits. Prix régulier jusqu'à 15c. Grand bon marché de mardi 5c

Sets à table en verre pressé, beurrier, sucrier, pot à cuillers et pot à crème. Prix régulier 50c Le set complet, mardi . . . 25c

Coupes à sirop, moules à patisserie, bois à fruits, ornements, assiettes de fantaisie, etc. Prix régulier 20c. Prix de la vente du "Grand Magasin" 10c

Pots à confitures d'une pinte, la douzaine 74c

Offres Spéciales en Ferblanterie. Prix de vente de Juillet.

Fourneaux à gaz, à 2 brûleurs	$1.40
Cuves à eau galvanisées, 6 pintes	48c
Bouilloires ovales en ferblanc	64c
Baignoires d'enfants, japonaises	71c
Pelles à poussière en ferblanc	5c
Bassines en ferblanc	15c
Canards en ferblanc	14c

La Cie S. CARSLEY, Ltée. | La Cie S. CARSLEY, Ltée

LA FAMEUSE BALEINE

(Suite de la 1ère page)

de poursuites et de recherches, fa trouva à sa portée jeudi soir à la pointe de l'île Ste-Hélène, la baleine traînant son mal après elle, le harpon étant resté dans la plaie, alla s'échouer ou plutôt alla flotter morte, au large de Varennes, où elle fut aperçue, masse inerte, telle une bouée que les vagues n'entraînent ni n'engloutissent.

Averti, M. Simard se rendit sur les lieux à bord d'un yacht et put remorquer sa pêche jusqu'à la berge de Longueuil, après l'avoir soigneusement entourée de toiles à voiles pour ne pas que la peau du cétacé fût endommagée par les câbles dont ont l'avait attaché.

Parti de Varennes à heures ce matin, M. Simard n'a pu arriver à Longueuil qu'à 8.30 heures, après avoir relâché souvent.

Voici la description du monstre égaré dans nos eaux : la tête, très grosse, comprend le quart de la longueur du corps ; la bouche énorme, est largement fendue et garnie, à la mâchoire supérieure, de fanons de nature cornée.

Le dos est brun, le ventre blanc, rayé sur le sens de la longueur, de nervures plus pâles depuis la tête jusqu'à la moitié du corps. Il ne se trouve pas de nageoire, sur le dos, les côtés, seuls, en ayant chacun une.

On peut, enfin, se faire une idée approximative de la taille du cétacée en sachant qu'il mesure près de 30 pieds de long et qu'il pèse plus de 2,000 livres.

Nous donnons d'ailleurs la photographie du cétacé, prise par l'artiste de la PATRIE, ce matin, dans les hangars où on l'a déposé temporairement.

Les compagnons de M. Simard, MM. Viau, Clarke, Vincent et Bourdeau, ont eu largement leur part de fatigues.

SANS AUTORISATION

Les annonces offrant des situations insérées dans les journaux de samedi au nom de R. W. Jones, Alfred Collyer, Watson Jack et James Bayliss, défice Bell Téléphone, et de E. F. Sise, The Wire and Cable Company, ayant été publiées sans leur autorisation, le public est informé que les personnes ci-dessus n'ont aucune situation vacante en ce moment.

L'USINE PARLEMENTAIRE

(Tribune des Jouenalistes)

Ottawa, dimanche 5 juillet.

A plusieurs reprises, j'ai cru pouvoir affirmer que la proposition de M. Laurier, tendant à charger la magistrature de la préparation des listes électorales dans le Manitoba, contrariait vivement M. Sifton et ses amis. Le mécontentement des libéraux de cette province vient de se traduire encore une fois par un article de l'organe personnel de M. Sifton, le "Manitoba Free Press". qu'on pourra lire ailleurs.

Jeudi dernier, en exposant les termes du compromis, M. Aylesworth déclarait catégoriquement que lui seul avait conçu et rédigé le premier texte, et que M. Sifton ni personne autre de l'Ouest n'y avait mis la main: l'article du "Free Press" prouve tout au moins que M. Aylesworth avait bien deviné les désirs de M. Sifton.

La colère des Sifton, des Burrows et des Adamson est facile à comprendre. Par le premier texte, la confection des listes était confiée à des agents du gouvernement fédéral tels que ceux qui, avant 1897, opéraient dans tout le pays. Le nouveau texte laisse cette besogne aux agents du gouvernement provincial (dirigé à l'heure actuelle par les conservateurs): les juges n'interviennent que pour délimiter les arrondissements électoraux et décider où les électeurs auront droit de vote. On dit que M. Roblin s'est engagé envers M. Laurier à prolonger les délais pour la révision judiciaire, que les libéraux prétendent insuffisants, mais l'expérience a surabondament démontré que souvent la révision judiciaire est impuissante à déjouer les ruses des commissaires d'inscription partiaux et bien stylés.

La question est de savoir si les libéraux du Manitoba ne sont pas eux-mêmes responsables de leur déconfiture. Si au début ils avaient demandé la dévolution de tout le travail—inscription et révision— à la magistrature, l'opinion publique aurait été avec eux. En voulant substituer à la tyrannie de M. Roblin la tyrannie de M. Sifton, ils ont frappé un coup dans le vide; le pays n'admet pas qu'il faille combattre un abus par un abus, surtout quand le premier abus n'a pas été clairement établi.

Tout ceci, bien entendu, en supposant que M. Sifton ait été le véritable inspirateur de M. Aylesworth—chose qui, aux yeux du plus grand nombre, ne fait pas de doute.

—o—

Une autre parole de M. Aylesworth porterait à croire que M. Laurier n'a pas eu à vaincre que la résistance du seul M. Sifton: le ministre de la justice donne à entendre qu'il n'a abandonné son premier texte que pour obéir au chef du cabinet.

On a donc, dans cette affaire des listes électorales, un exemple de l'autorité que M. Laurier peut exercer à l'occasion, sans mettre en danger l'existence de son cabinet—car tout le monde admet que ce qu'il perdra dans le Manitoba, par suite de son compromis, il le gagnera dans les autres provinces, et particulièrement dans la province de Québec, où le nom de M. Sifton est exécré.

On s'est très bien amusé, à Ottawa, de la manchette que le "Soleil" a mise au discours du ministre de la justice. "L'OPPOSITION A CAPITULE." Il y a des ministériels qui commencent à croire que les feuilles qui leur font le plus de tort sont celles qui affichent avec autant d'inconscience leur mauvaise foi.

—o—

Il est possible que tout le programme législatif, moins l'extension des frontières du Manitoba, soit exécuté d'ici à la prorogation, malgré le peu de jours ouvrables qui nous restent.

La loi électorale occupera la Chambre encore une journée ou deux, la loi agraire ("lands bill") à peu près le même temps ainsi que la réforme administrative: ces projets, déjà adoptés en grande partie, contiennent des articles que le ministère lui-même a demandé à revoir, et d'autres que la gauche ne veut pas laisser passer sans amendements.

La réglementation du commerce des médicaments ne saurait prendre plus qu'une couple de jours. Non pas qu'elle manque d'importance—elle offre au contraire un intérêt social qu'on trouverait dans bien peu des propositions législatives de la présente session. Mais il est tard— première raison. Mais ce n'est pas une question "politique," et partant, elle n'a pas d'intérêt électoral— deuxième raison. Enfin, troisième raison— les gros fabricants de médicaments brevétés ou assez d'influence sur nos législateurs pour rallier les deux côtés de la Chambre à une bonne petite femme de législation sans deux sous de malice, qui ne changera rien sous la calotte des cieux.

Un pharmacien très instruit et très intelligent me disait l'autre jour que le parlement canadien se serait épargné un travail considérable et aurait rendu au peuple un grand service en adoptant purement et simplement la loi américaine, fruit d'une des plus admirables campagnes de presse qui se soient jamais conduites dans la république voisine. "Vous verrez, disait-il, que la loi que l'on couve depuis si longtemps ne supprimera pas le commerce infâme dont l'une des conséquences est l'abêtissement d'une partie de la nation dès le berceau par les narcotiques."

Chose certaine, on irait loin pour découvrir un pays où l'intérêt privé soit aussi fort contre l'intérêt public: le nouvel ajournement que vient de subir la réforme de l'assurance et du secours mutuel, et la guerre de corsaires qu'un certain nombre de sénateurs font à la loi sur la coopération, suffiraient pour le prouver.

Pour en revenir aux travaux de la Chambre, il restera cinq ou six jours au plus pour le vote d'une centaine de millions de piastres. On en a pris cinquante pour voter une quarantaine de millions. Mais il faut bien aller aux fêtes de Québec, que diable! Les Québecois font venir des sauvages de toutes les parties du pays; pourquoi pas aussi des députés et des sénateurs? Après une session comme celle qui finit, nos législateurs devraient avoir un certain succès de curiosité.

—o—

Le Manitoba ne sera pas agrandi cette année. Un ministre disait hier que la résurrection de la question scolaire n'est pas à craindre, aucun pouvoir au monde ne pouvant mettre des conditions à la cession d'un territoire qui, moralement, appartient au Manitoba. Mais ce ministre ajoutait que le projet serait, quand même ajourné, à cause des divergences de vues que provoquerait certainement la compensation à accorder à la province pour le domaine public, sur lequel l'autorité fédéral entend se maintenir comme elle l'a fait dans le vieux Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan.

Il ne sera pas non plus déposé de projet spécial touchant le chemin de fer de la baie d'Hudson: le gouvernement se contentera d'ouvrir un crédit dans le budget supplémentaire pour les premiers relevés.

Je ne voudrais pas poser au prophète, mais je reste modestement sous l'impression que le gouvernement y regardera à deux fois avant de lancer le pays dans cette entreprise.

Le canal de la baie Georgienne coûterait de 94 à 100 millions au dire des ingénieurs, mais il créerait ou mettrait en disponibilité un millions de chevaux d'énergie électrique pouvant rapporter à l'Etat, vu la facilité d'aménagement, trois ou quatre millions par année.

Et le canal amènerait à l'Est le commerce de l'Ouest, tandis que le chemin de fer l'en détournerait.

Et le canal serait, au point de vue politique, un nouveau lien entre l'Est et l'Ouest, tandis que le chemin de fer détacherait l'Ouest encore davantage du reste du pays.

C'est ainsi du moins que la question m'apparaît au premier abord.

Mais ce n'est peut-être que l'opinion d'un simple d'esprit.

—o—

La Chambre a siégé hier soir jusqu'à 11.30 heures, par la volonté de M. Foster. Les députés espéraient prendre congé à 6 heures, mais un grain a point tout à coup à l'horizon qui est venu ruiner cette espérance.

Tout l'après-midi avait été consacré à la loi agraire. On avait repoussé, par un vote de 58 contre 28 une proposition de M. Schaffner, conservateur, portant la cession aux provinces du domaine affecté au soutien des écoles, et par un vote semblable, une proposition d'un autre conservateur, M. McCarthy, de Calgary, tendant à l'institution d'une enquête sur les limites à assigner au domaine de la préemption. M. Lake, de Qu'Appelle, propose à son tour le renvoi du bill en attendant que le ministère eût désigné les terres destinées au soutien de l'enseignement supérieur. "La proposition est contraire au règlement, décrète le président, car l'aliénation du bien public est une prérogative purement ministérielle. — Mais si l'amendement proposé à cette signification, réplique M. Borden, la loi elle-même doit être rejetée, puisqu'il s'agit de concessions de terres, de forêts et de mines, et qu'un projet de cette nature ne peut être déposé qu'avec la sanction écrite du cabinet." Tête du Speaker, ahurissement de la Chambre. M. Sutherland renvoya l'affaire à lundi.

M. Foster, visiblement irrité, réclama la séance du soir, et il l'eut. Et pour se venger encore mieux, il ne se montra pas à la Chambre de la soirée.

Un amendement adopté dans le cours de l'après-midi sur la proposition de M. Oliver augmente d'une vingtaine de cantons, pris dans le territoire adjacent, le domaine sujet à la préemption.

CAMBRONNE.

MORT DE M. OGDEN

M. Williams B. Ogden, frère aîné de M. J. G. Ogden, troisième vice-président de la compagnie du Pacifique Canadien, est mort, dimanche matin, à New-York, à la suite d'une très courte maladie.

M. J. G. Ogden reçut, samedi soir, seulement, un télégramme lui annonçant que son frère était malade et, dimanche matin, un second que la mort était survenue.

M. William B. Ogden était âgé de 67 ans. Il était né à New-York, où d'ailleurs il est resté toute sa vie. De bonne heure, il entra dans les assurances contre l'incendie, et fonda il y a quarante ans avec M. Katzenmayer, la compagnie Ogden et Katzenmayer, bien connue à New-York, avec laquelle, il resta jusqu'à sa mort. Très estimé à Montréal où il vint souvent rendre visite à son frère, M. Ogden laisse une veuve et deux enfants mariés, demeurant à New-York, l'un de ses fils qui succèdera à la tête de sa compagnie.

Son frère, M. J. G. Ogden, partira, ce soir, pour New-York, pour assister à ses funérailles.

En wagon.

Entre mari et femme:

—Mon ami prêtez-moi donc un instant le journal que vous lisiez?

—Oui, chère amie, au prochain tunnel.

PERMET D'ENLEVER LES

Taches de Vin, de Fruits, de Poisson, de Sang

sans employer ni chlore, ni Eau de Javelle.

LESSIVE PHENIX

En vente chez votre épicier.

10 cents le paquet d'une livre

DEPOT

41 Rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

LE TSAR EN ANGLETERRE

NICOLAS II ET L'IMPERATRICE DE RUSSIE RENDRAIENT, SOUS PEU, VISITE A SA MAJESTE LE ROI EDOUARD, A L'ILE DE WIGHT

LONDRES, 6. — Le "Chronicle" donne à entendre qu'une visite de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice de Russie en Angleterre est, dès à présent, arrangée, et qu'ils seront les hôtes de Sa Majesté le Roi Edouard, au large de l'île de Wight pendant la saison de "yachting", à Cowes.

N'oubliez pas que c'est ce matin que commence la Grande Vente de Juillet à la Maison Vallières coin Sainte-Catherine et Montcalm.

MORT D'UN VIEUX CITOYEN

C'est avec regret que l'on apprendra la mort de M. Magloire Bastien survenue samedi, à Sainte-Rose, comté de Laval. Le défunt était âgé de 70 ans et huit mois. Il était né

M. MAGLOIRE BASTIEN, de Sainte-Rose, décédé samedi dernier.

à Sainte-Rose, mais avait habité Montréal pendant de nombreuses années.

Ancien sellier, il s'était acquis une petite fortune qui lui permettait il y a 7 ou 8 ans de se retirer des affaires.

Travailleur très actif, c'était un homme de bien et il ne laisse que des amis pour regretter son bon cœur.

Il était le père du Dr Bastien, de la rue Visitation, de MM. J. A. W. et Avila Bastien, de Mlles Marie-Louise et Albertine et de M. Ulric Bastien.

Il était le cousin du Rév. M. Auclair, curé de Saint-Jean-Baptiste.

Les funérailles de M. Bastien auront lieu demain matin, après l'arrivée à Sainte-Rose du train qui part de Montréal à huit heures et trente.

Nous prions la famille du bien regretté défunt d'accepter nos plus sincères condoléances.

LE TRIOMPHE DE LA FEMME

Le mari est finalement convaincu

Certains hommes sont assez intelligents pour faire l'essai de nouveaux aliments et breuvages et aussi, assez généreux, pour faire profiter les autres de leur expérience.

Un habitant d'Illinois, très attaché aux traditions, laissa cependant, son excellente épouse, essayer par elle même, ce qu'un bienfaisant "Postum" est pour ceux malades, en toutes manières, par l'usage du café. Cette dame écrit:

"Aucun esclave dans les chaines me semblait plus impuissant que moi, une esclave du café. Cependant, je recevais de nombreux avertissements sortant d'un sommeil troublé, avec des sensations de suffocation, souvent étourdie et sans haleine, des attaques de palpitations de cœur qui m'effrayaient.

"Le sens commun, la raison, et mon meilleur jugement me dirent que l'usage du café en était la cause. Enfin, mon système nerveux était si troublé que mon médecin m'ordonna "plus de café".

"Il savait avoir raison, et il savait que je le savais, aussi je capitulai. Antérieurement à ceci, notre famille avait fait l'essai de "Postum", mais ne l'aima pas, parce que, comme nous le sûmes dans la suite, il avait été mal préparé.

"Déterminée cette fois à faire de "Postum" une épreuve équitable, j'en fis une préparation suivant les directions sur les paquets—ce qui consiste, à le faire bouillir 15 minutes; aussitôt qu'il a commencé à bouillir, on obtient un liquide brun foncé avec une riche et délicieuse saveur semblable à celle du café. Quand la crème et le sucre étaient ajoutés, c'était non seulement bon, mais délicieux.

"Ayant remarqué ses bons effets sur moi, le reste de la famille l'adopta—tous excepté mon mari, qui ne voulut pas admettre que le café lui était préjudiciable. Plusieurs semaines s'écoulèrent pendant lesquelles, je buvais "Postum", deux ou trois fois par jour, quand, à ma surprise, mon mari me dit: "J'ai décidé de boire "Postum". Votre amélioration est si apparente—vous avez un si beau teint—que je me propose de féliciter qui de droit. Et maintenant nous ne serons pas plus longtemps les esclaves du café".

Non donné par Postum Co., Battle Creek, Mich. Lisez "The Road to Wellville", dans les paquets. "Il y a une raison".

Avez-vous jamais lu la lettre ci-dessus? Une nouvelle paraît de temps en temps. Elles sont authentiques, vraies et pleine d'intérêt.

SUCCES D'UN COMPATRIOTE

L'HON. EUGENE GRIGNON, DE MENOMINEE, MICHIGAN, REVIENT VOIR SES PARENTS APRES VINGT ANNEES D'ABSENCE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

SAINTE-AGATHE DES MONTS, 6.—Le 29 juin, au soir, le Dr Edmond Grignon, de Sainte-Agathe des Monts et le Dr Wilfrid Grignon, de Sainte-Adèle, prenaient le même train pour aller recevoir à la gare Bonaventure de Montréal, leur frère, l'hon Dr Eugène Grignon, qu'ils n'avaient pas vu depuis 20 ans.

L'hon. Eugène Grignon est une personnalité notable dans la ville de Menominee, de l'Etat du Michigan.

Il est le fils de feu Médard Grignon, le populaire hôtelier de l'ancien Saint-Jérôme, que la mort a enlevé au commencement de l'année 1898.

Malgré les temps pénibles, malgré la famille nombreuse, avec les seuls fruits d'une hôtellerie modèle, M. Médard Grignon avait pu opérer ce superbe spectacle, de tenir quatre garçons à l'université. Ces braves n'ont pas trompé l'espoir de leur vieux père.

L'aîné est connu par toute la province sous le nom de "Dr Grignon", c'est le conférencier agricole qui se dévoue tant à l'oeuvre de la colonisation; il est l'auteur d'un traité de médecine vétérinaire à la portée de tout cultivateur, "Le Livre d'Or."

Le Dr Grignon, de Sainte-Agathe des Monts, entre autres charges que lui a values l'estime des siens, est "Président de la Société Médicale du comté de Terrebonne."

Maître G. G. Grignon protonotaire de Sainte-Scholastique, est artiste jusqu'aux ongles: auteur de plusieurs morceaux de musique et de littérature.

La "Patrie" a inauguré son concours hebdomadaire de ces mois derniers en primant une légende dûe à cette plume.

Entre les deux premiers, l'âge place l'hon. Eug. Grignon qui nous occupe en ce moment et vers lequel ce titre d'Honorable qu'il n'avait pas quand il a laissé le pays est tout propre à attirer les regards admirateurs de ses compatriotes.

Lai sons au "Canadien" de Saint-Paul, Minneapolis et Chicago, le soin de l'apprécier.

Voici ce que nous y lisions, il y a 8 ans, numéro du 16 février 1900:

"Le Dr Grignon est né à Saint-"Jérôme, Qué., et la Providence qui "sait bien faire les choses le fit naître un 1er janvier, en 1857. C'est "pourquoi le docteur est si bien doué "excellent physique, bon musicien, "homme charmant, il a tous les "dons que peut suggérer cette date "fatidique...

"Le jeune Grignon reçut une éducation au collège de Ste-Thérèse "et, à Montréal suivit les cours de "l'Université Victoria, où il passa "ses examens en médecine et reçut "son diplôme.

"Le docteur vint aux Etats-Unis "en 1885 et s'établit à Menominee, "Mich.

"Sollicité par ses amis lors de la "campagne de 1892, il accepta la "nomination du parti républicain "pour l'office de trésorier du comté "et fut élu. Il fut réélu en 1894 et, "en 1896, le parti républicain l'honora de la nomination et le fit élire "juge de la Cour des Vérifications "pour un terme de 4 ans. Il a aussi "été officier de santé pour la ville "de Menominee, pour un terme de "deux ans.

"Le docteur est membre de plusieurs organisations de bienfaisance et autres. Il est chef-forestier "de la Cour Ste-Anne, O. F. C., appartient aux Macabées, et fut le "premier président de l'U. S. C. F., "fondée à Alpena, Mich., en 1891 et "incorporée d'après les lois du Michigan.

"En 1888, le docteur épousa une "Autrichienne, Mlle Annie D. Lowenstein. Ils ont deux enfants.

"Le docteur a une magnifique voix "de baryton et parmi les amateurs "américains de Menominee, il occupe toujours la première place "dans les concerts et les opéras.

"Il a été organisateur de la Société St-Jean-Baptiste, en 1885. C'est "un Canadien qui honore la nationalité canadienne-française."

L'hon Dr Grignon a profité de la belle saison pour enfin céder à sa nostalgie de revoir les Laurentides.

Il sera peu de temps à Montréal, pressé qu'il est d'aller embrasser sa vieille mère à Joliette. De là il la ramènera avec lui à Ste-Adèle, puis à Ste-Agathe.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au Dr Eugène Grignon.

LE TRICENTENAIRE DE QUEBEC

Le Pacifique Canadien à l'occasion de la célébration du Tricentenaire dans la ville de Québec, émettra des billets d'aller et retour de Montréal à Québec, bons à l'aller depuis le samedi, 18 juillet jusqu'au lundi 27 juillet, et au retour jusqu'au 3 août 1908, au prix d'un simple voyage d'aller, pour le voyage aller et retour. 113-1

UNE ORDINATION SACERDOTALE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

TROIS-RIVIERES, 6.—Lundi, le 29 juin dernier, avait lieu en la chapelle du Séminaire de Trois-Rivières la consécration sacerdotale de M. l'abbé Antoine L. Auger, de Louiseville.

Ce fut S. G. Mgr Cloutier qui présida cette touchante cérémonie. Les importantes fonctions d'archidiacre étaient remplis par M. l'abbé G. Panneton, directeur du grand séminaire; M. l'abbé J.-A. Moreau, procureur, agissait comme assistant, et M. E. Paquin, directeur du collège, comme maître de cérémonies.

Au premier rang dans la nef nous avons remarqué les frères du nouveau prêtre: MM. le Dr Chs-E.-L. Auger, de Ste-Hélène de Bagot, Alphonse-L. Auger, professeur de Montréal; Désiré-L. Auger, employé civil de Québec; Sévère-L. Auger, commis, de Montréal.

Après l'ordination, M. l'abbé Auger visiblement ému, donna sa première bénédiction à ses frères et aux autres personnes présentes.

A Louiseville, le 30 juin, M. l'abbé Auger célébrait sa première messe en l'église paroissiale qu'on avait brillamment décorée pour la circonstance.

M. l'abbé Dionis Gélinas agissait comme diacre, et M. H. Deschênes, comme sous-diacre.

Le Rév. Père H. Dubé, O.M.I., agissait comme prêtre-assistant.

Ce fut M. le chanoine Arcand, supérieur du séminaire de Trois-Rivières, qui prononça le sermon.

L'éloquent prédicateur fit un bel et juste éloge du nouveau lévite, puis il démontra, de magistrale façon, comme elles sont saintes et puissantes les prérogatives sacerdotales.

L'orgue était tenu par Mme Alp. Loranger. Le chant fut très beu. De jeunes enfants, sous la direction des Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne, exécutèrent la messe du 6ème ton avec un rare bonheur. M. Sévère-L. Auger, de Montréal, chanta avec succès un "Ave Maria" de Dubois.

Après la messe, M. Clovis Caron, régistrateur, reconnu par sa haute courtoisie, convia son cousin, le nouveau prêtre et tous les membres de sa famille à un somptueux banquet. M. et Mme Caron prouvèrent une fois de plus, combien est grande leur générosité en faisant princièrement les honneurs de leur maison. A la fin du banquet, M. Alphonse-L. Auger, professeur à l'école Sarsfield de Montréal, lut à son frère M. l'abbé Ant. L. Auger, une magnifique adresse enluminée, et lui présenta un riche cadeau au nom de la famille. M. l'abbé Auger fit une réponse très heureuse. Il rendit grâce à Dieu de l'avoir appelé aux ordres sacrés. Puis il manifesta sa vive gratitude envers sa soeur et ses frères présents à cette belle fête de famille. Il exprima aussi sa profonde reconnaissance à M. et à Mme Clovis Caron, qui lui ont si généreusement donné l'hospitalité au plus beau jour de sa vie. Enfin il termine par une tendre et reconnaissante allusion à l'adresse de ses chers parents qui ne sont plus.

M. l'abbé Dionis Gélinas, représentant du Séminaire de Trois-Rivières, MM. Clovis Caron, régistrateur; A. L. Desaulniers, avocat de Louiseville, et Chs-Ed. L. Auger, M.D., de Ste-Hélène de Bagot, félicitèrent successivement M. l'abbé Auger et lui présentèrent leurs meilleurs souhaits de bonheur dans la carrière sacerdotale.

Parmi les invités à ce banquet, nous avons remarqué: MM. les abbés Antoine L. Auger, et Dionis Gélinas, M. et Mme Alphonse L. Auger, professeur de Montréal, Mme Romuald Hénault, de Hull, M. et Mme Gédéon Béland, avocat, M. et Mme Dr Milot, M. et Mme Charles Caron, M. A. L. Désaulniers, avocat de Louiseville, Dr Chs Ed. L. Auger, de Ste Hélène de Bagot, Sévère L. Auger, de Montréal, Désiré L. Auger, de Québec.

Revue Mondaine

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Juliette Saint-Pierre, fille de l'hon. H. C. Saint-Pierre, à M. J. Alex. Prud'homme, avocat, fils de M. A. Prud'homme, marchand de ferronneries en gros de Montréal.

—o—

Stuart-Lussier

—Le premier juillet, a été célébré à la résidence de M. F. Lussier, 176 rue Elgin, le mariage de Mlle Eléanor Lussier, avec M. Arthur Stuart.

Il y eut réception après le mariage et dans l'après-midi, les mariés partirent en voyage de noces pour les Montagnes Vertes.

—o—

De retour.

—M. le juge Carrier est de retour d'un voyage à Québec.

—M. et Mme Robert Carrier, de Québec sont de retour d'un voyage en Europe.

—o—

En voyage.

—M. J. O. Marchand, de Montréal était en voyage à Québec ces jours derniers.

—Samedi, le 4 M. Edouard Rodrigue de la rue St-Hubert, était de passage à Ste-Rose avec quelques amis.

—Melles L. Scott, Jeanne Grignon, A. Valiquette et M. A. Lamberti de Montréal étaient de passage chez M. Adolphe Tison, de Longueuil.

—Melles Henriette et Elisabeth Lefebvre et leur cousine Melle E. Paladeau, de Beauharnois sont en promenade chez leur oncle A. Lefebvre de la rue St-Hubert.

—Mme A. G. Meunier et Madame A. Holland, sont à l'hôtel Bureau, Bout de l'Ile pour la saison.

—Melle Amélie Gareau, de la rue St-Hubert est partie samedi par l'Express Maritime pour la Rivière du Loup.

—L'hon. M. Sheyn, et sa famille partent ces jours-ci pour la Pointe de la Rivière du Loup où ils se proposent de passer la saison d'été.

—Melle Régina Vinet ainsi que Melle Laurence Allard, de Saint-Alexis de Montcalm étaient de passage à Montréal la semaine dernière les hôtes de Mme H. Laverdure, de la rue Marquette.

—M. Roméo Allard ainsi que sa mère, Mme S. Allard de St-Alexis de Montcalm étaient de passage à Montréal lundi arrivant de Rigaud, où ils ont été les hôtes de Madame Roy.

—o—

En ville

—M. F. B. Roy, d'Halifax passe quelques jours à Montréal.

—Melle Eva Monet, de Laprairie est en visite chez des amies.

—M. E. de Noirmont, de Paris, France, est à Montréal, et loge au Viger.

—o—

Mariage à Paris

—On annonce de Paris le mariage de M. René Grivart de Kerstrat, avocat à la Cour d'Appel de Paris, docteur en droit, avec Mademoiselle Marie Chancel, fille de M. et Madame Edmona Chancel, de l'Avenue de Wagram.

M. de Kerstrat compte de nombreux amis au Canada, qu'il visita il y a deux ans. Il occupe une brillante situation au barreau parisien.

CAMILLE.

SAINT-NORBERT

Monsieur le lieutenant Denis Lucien et les nombreux soldats de la paroisse, sont en route pour le camp de Trois-Rivières.

—Samedi, un vent très violent a secoué nos bâtiments, malheureusement monsieur Baptiste Poirier a à déplorer la perte d'une de ses vieilles granges qui n'ayant plus de base a succombé sous les efforts redoublés de la tempête.

—Nos écoliers de Berthier, anciens et présents, sont allés prendre part aux grandes réjouissances que leur collège avait organisées.

Programme du Tricentenaire

Avec tous les détails d'accommodation dans "la Cité des Tentes" gratis sur demande de W. W. Wiggs, Vice-Prés., Cie de la Cité des Tentes, Québec, Qué.

Le Magasin ferme tous les jours à 5.30. The John Murphy Company Limited Lundi, 6 Juillet 1908

Ecoulement de Stock de Juillet

La meilleure chose que nous ayons probablement faite à Montréal a été la façon positive et absolue avec laquelle toutes les marchandises ont été vendues en leur saison, sans aucune réserve, quand le temps est venu de les écouler, sans tendance à l'exagération quand quelque chose est indiqué comme une offre spéciale. Les conditions sont telles que nous pouvons nous permettre une excessive libéralité ce mois-ci, et les chances d'achat qui se présentent maintenant sont parmi les meilleures que nous ayons jamais offertes.

Nous faisons l'inventaire deux fois par an et réduisons tous nos stocks à presque rien juste avant de le faire. Notre idée est de débuter la nouvelle saison avec un stock nouveau et frais, et de conserver le magasin brillant comme une épingle neuve. Heureusement, nous pouvons aller un peu plus loin ce mois-ci et ferons de notre magasin une maison d'écoulement pour les fabricants atteints par la surproduction. Nous sommes si absolument certains de faire de grosses affaires que nous achèterons un supplément d'une valeur de $50,000 de nouvelles marchandises pour vendre en juillet, chaque fois que les prix seront avantageux. Toute personne qui connait la condition du marché des nouveautés en ce moment comprendra combien il nous est facile d'avoir tous les bons marchés dont nous avons besoin en marchandises réellement bonnes, et sans aucun sacrifice de la qualité.

The John Murphy Company Limited

SIR ROBERT **Burnett's GIN**

"Est en vente partout"

AMEUBLEMENTS

POUR BUREAUX et MAGASINS

PUPITRES PLATS et à COULISSES

TABLES.—BIBLIOTHEQUES,

fixes et rotatives.

Specialitée de

Filières à Documents

Aussi

PAPETERIE DE TOUS GENRES

FOURNITURES ET ACCESSOIRES

Machines à Ecrire

Rubans-carbons, etc.

Canada Office Supply Co.

101 Notre-Dame Ouest

Phone: Main 4506

Seuls agents pour le CANADIAN LOOSE LEAF SYSTEM

Nous pouvons vous épargner de l'argent.

1.-v.-jno.

LES VENTES PRIVEES SE FONT PAR L'INTERMEDIAIRE DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

20 pour cent de Rabais sur Mousselines de Madras

Si ces rideaux sont payés comptant, un escompte de 20 p.c. sera accordé, autrement, le rabais ne sera que de 15 p.c.

Ils sont faits en blanc, écru et autres effets de combinaison de couleurs, depuis 30 jusqu'à 50 pouces de large.

Les patrons sont à fleurs, art nouveau, à effets de tresses et de rubans, dessins de vitraux, etc., en différentes combinaisons de couleurs.

Dessins de couleur des plus artistiques.

Ces mousselines peuvent être employée comme draperies, rideaux en écharpes ou rideaux de fenêtre ordinaires, dans les chambres à coucher, les salles à manger, boudoirs, etc.

On ne peut avoir de rideaux convenant mieux pour les maisons de campagne.

Prix 25c à $1.10 la verge, moins 15 et 5 p.c. de comptant.

RENAUD, KING & PATTERSON, Limited

Angle des rues Sainte-Catherine et Guy.

The Royal Bank of Canada

CAPITAL - - - $3,900,000

FONDS DE RESERVE - $4,390,000

Departement d'Epargnes

A TOUTES LES SUCCURSALES

Succursale à Montréal, 147 rue St-Jacques

W. M. BOTSFORD, Gérant,
N. R. BURROWS, Assistant-gérant.

Succursale de la Partie Ouest....940 rue Notre-Dame Ouest.
Succursale de la rue Ste-Catherine, angle des rues Ste-Catherine et Stanley
Succursale de Montréal Annex....105 Avenue Fairmount, Annex.
Succursale de la Côte St-Paul....13 Avenue Church, Côte St-Paul.
Succursale de Westmount.....Angle Ste-Catherine et avenue Greene.
Succursale de l'avenue Victoria...Angle Sherbrooke et avenue Victoria.

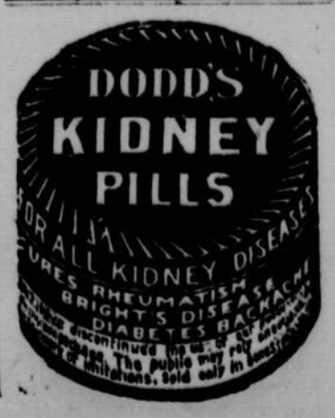

Nouvelles de la Province

ECHOS DE PARTOUT

BERTHIERVILLE

Les jardins et les prairies sont magnifiques, dans la localité. Les choux, tomatese, concombres et autres légumes poussent bien.

Pour ce qui regarde la culture du tabac, nos cultivateurs s'attendent à une grosse récolte cette année. L'an dernier, bon nombre de nos habitants avaient vu leur récolte de tabac perdue, à cause de la grêle que nous avions eue.

Pour ce qui regarde les arbres fruitiers, tels que pommiers, cerisiers, pruniers, etc., ici comme ailleurs, la saison a été défavorable pour la plantation.

Dans plusieurs endroits, on se plaint de la rareté de la pluie. La sécheresse, dans les endroits élevés commence à se faire sentir, cependant, pas assez pour en constater des dommages.

—M. Arthur Gervais, employé à la Banque Provinciale du Canada, comme comptable, nous a quitté, lundi dernier, appelé par les autorités de cette institution. Il est remplacé par M. J. Arthur Bacon. M. Gervais va prendre la direction du bureau de comptabilité à Disraeli, où la banque a une succursale.

—Monsieur Wilfrid Plante, élève finissant en notre collège, et fils de M. Azarie Plante, marchand de notre ville, est entré à la Banque Provinciale du Canada, ici. Nos félicitations.

—La récolte des fraises est abondante dans notre région, cette année. Les personnes qui, chaque année, font avec ce fruit des confiture en profitent.

—De ce temps-ci, bon nombre d'autos passent par notre ville, se rendant aux Trois-Rivières, voir le désastre.

La trop fameuse cause de contestation municipale de la paroisse de Lanoraie, qui, depuis le terme de mai avait été ajouté au terme de juin, ne pouvant pas tous entendre les 100 et quelques témoins, a occupé de nouveau le tribunal, jeudi et vendredi, a été le nouveau ajournée aux mardi et mercredi, 7 et 8 juillet.

ST-CAMILLE, CO. WOLFE

Tous les examens scolaires de fin d'année dans la paroisse sont maintenant terminés. Aussi fait-il bon de voir la physionomie riante de la gente écolière qui entre en vacances pour deux mois.

—Les Révérendes Sœurs Grises, de l'hôpital de Sherbrooke, ont passé, comme les années dernières, par les rangs de la paroisse, faire leur quête annuelle, quête qui leur a rapporté, dit-on, un joli magot.

—M. le curé est de retour à St-Camille, d'un voyage d'affaires à Québec.

—La dernière tempête qui a passé sur Saint-Camille, nous a laissé un triste souvenir: les ruines de la grange brûlée de M. Georges Bell sont là, pour nous la rappeler.

—Nos deux jeunes collégiens, L.-G. Crépeau et E. Gingras, sont de retour dans leurs familles, pour les vacances.

—La Fête-Dieu, cette année, a été célébrée comme à l'ordinaire, avec éclat et piété. Il y eut procession du Saint-Sacrement par les rues du village musique et chant en partie.

—La paroisse vient de terminer ses Quarante-Heures. Les fidèles de cette paroisse ont suivi avec beaucoup de piété et recueillement les offices de ces trois derniers jours.

—MM. les abbés Blanchard et Picard, curé et vicaire de Wotton; Daudier et Plante, curés de Saint-Adrien et Saint-Georges, de Windsor, sont venus pour la circonstance, prêter leur généreux concours à notre pasteur.

—A la messe de dimanche dernier fête du Sacré-Cœur, le chœur de chant, de la paroisse a exécuté, avec perfection la messe royale, de Dumont.

A l'offertoire, MM. Evariste Lecomte et Donat Manseau, nous firent entendre le si joli duo "Justus ut Palma" de Lambillotte.

—M. Z. Mousseau a eu la douleur de perdre, la semaine dernière, sa fillette chérie, Henriette, âgée de six ans. Nos sympathies.

SAINT-AIME

—A l'occasion de la fête Nationale, le Rév. O. Leduc, curé, avait bien voulu préparer un magnifique programme pour ne pas laisser passer inaperçue cette belle fête canadienne-française.

A 8 1-2 heures, grand'messe solennelle. Officiait M. l'abbé Leduc, curé de Saint-Etienne, assisté du Rév. Père Desfossé, chapelain au collège comme diacre, et de M. Arsène Nadeau, sous-diacre.

M. L.-P.-P. Cardin, député du comté de Richelieu à Québec, M. Louis Archambeault, président des Artisans Canadiens-Français, Maurice Peloquin, président de l'Union St-Joseph, adressèrent éloquemment la parole.

Les élèves du séminaire: MM. E. Poirier, Philippe Auger, Omer Auger, son frère, Hector Nadeau, R. Belisle, étudiant en médecine, chacun dans un vrai discours patriotique, surent captiver le nombreux auditoire.

Furent excellamment exécutés: "O Canada, mon pays, mes amours," par M. Eléonard Girard et "O Canada terre de nos aïeux" par un certain nombre de bonnes voix dirigées par M. A.-A. Pepin, docteur, accompagné par la fanfare.

En un mot cette démonstration fut splendide et grâce à la belle température de la soirée, cette démonstration a eu lieu sans aucun malheureux contretemps.

Nos plus sincères félicitations à M. le curé et à ceux qui ont bien voulu contribuer à cette belle fête nationale. Il est de notre devoir de mentionner d'une matière toute spéciale MM. les élèves du Séminaire de St-Hyacinthe, tous de Saint-Aimé, qui furent très forts dans leurs discours, nous développant l'idée de religion et de patrie et les principaux exploits de nos grands patriotes qui ont jamais failli au devoir.

—La mort vient de plonger dans le deuil une des plus respectables familles de St-Aimé, M. Joseph Raîche, cultivateur, qui a eu la douleur de perdre dans l'espace de trois mois ses deux filles, Mme Mathieu, laissant deux jeunes enfants, dont l'un est chez ses grands parents, M. Jos Raîche, et Mme Edouard Giguère, décédée le 15.

M. Mathieu et M. E. Giguère demeuraient au village.

La mort de ces dames encore au début de la vie conjugale plonge les parents dans un deuil profond.

La famille Raîche ne possédait que 4 enfants, dont 2 seulement vivent.

A cette famille éplorée nos plus sincères sympathies.

WEEDON.

M. le curé reçoit ces jours-ci la visite de plusieurs parents, entre autres M. et Mme Vital Lefebvre, de North Stukely; M. et Mme Henri Lefebvre, de Sherbrooke; M. Emile et Mlle Eglantine Lefebvre, de Montréal.

—Les funérailles de Mme Narcisse Péloquin (Elizabeth Girouard) ont été bien imposantes.

—Dimanche, le 28, eut lieu, en la salle Mercier, l'organisation d'une cour de l'Association Canado-Américaine. M. Joseph Francœur, de Manchester, en sa qualité d'organisateur général et assisté de M. Jules Perreault, promoteur, vint lui-même présider cette première et très importante assemblée. Vingt-trois membres furent admis. Il y eut aussi élection d'officiers. La nouvelle cour porte le titre de "Champlain" vu la coïncidence de sa fondation avec le troisième centenaire de la fondation de Québec par M. de Champlain. C'est dire que cette cour est essentiellement canadienne.

—Le 29 juin avaient lieu les funérailles de Théodora Fontaine, décédée la surveille à l'âge de 17 ans; elle était la fille de M. Eusèbe Fontaine, cultivateur, et une des élèves les plus brillantes du couvent de la Présentation dont elle suivait les cours depuis deux ans.

Vers la fin de février, elle fut atteinte d'une toux dont elle souffrit jusqu'en mai dernier. Le médecin constata que les poumons étaient gravement atteints et que la tuberculose ferait bientôt une nouvelle victime. Ce malheureux résultat ne se fit point attendre. Elle quitta bientôt ses études pour se retirer chez elle dans la paix et la tranquillité. C'est là que la mort vint la chercher.

On lui fit des funérailles très imposantes: ses compagnes d'études assistaient en corps ainsi que les Révérendes Sœurs de la Présentation; quatre de ses plus intimes amies portèrent les coins du poêle tenant à la main des rubans attachés aux poignées du cercueil. Les porteurs furent MM. Oscar Lafond, Azarie Fontaine, Adélard Michaud et Geo. Fontaine. M. le curé Lefebvre fit la levée du corps à domicile. M. le vicaire J. N. Boucher chanta le service. A l'orgue, tenu par M. Aimé Moreau on exécuta la marche funèbre de Chopin ainsi que plusieurs autres pièces musicales bien appropriées. Un chœur fort puissant fit entendre la messe des morts dont les solistes furent MM. Jules Perrault, de Sherbrooke, M. J. Moreau, de Lac Mégantic et H. Lefebvre, de Sherbrooke.

Dans la nef une foule immense assistait parmi laquelle ont été remarqués, outre les parents de la défunte: MM. Bernard Tanguay, Albert Beaudry, Louis Patry, Charles Gauthier, Joseph Latulippe, J.-Bte Barolet et plusieurs autres et MM. et Mmes N. P. Tanguay, M. P.P., N. Beaudry, Siméon Fontaine, Jérémie Brodeur, Jos. Poulin, Charles Fontaine, Etienne Fortin.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Janvier, R. d. P.

TROIS PISTOLES

Le Beau grand village des Trois-Pistoles était en liesse dimanche, à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur se terminant par la procession solennelle du Saint-Sacrement.

Le mauvais temps qui avait rendu les chemins impraticables, nous mettait dans l'impossibilité de faire la procession le jour même de la Fête-Dieu.

Les édifices, sous les drapeaux, les oriflammes, les banderolles qui les décoraient, ont pris un air de fête, tout y respirait la joie.

Les officiers ordonnateurs donnèrent des ordres brefs à toute une foule de chrétiens.

Venaient en premier lieu, les Sœurs de Jésus-Marie, puis la bannière de Marie, suivie de ses enfants.

Les Enfants de Saint-Joseph,

La société Saint-Jean Baptiste, le chœur, le clergé et le Saint-Sacrement. Puis venaient les vieillards et les lignes des hommes.

Le reposoir qui se trouvait chez M. le notaire Rousseau, tout pavoisé de drapeaux du Sacré-Cœur et situé sur un côté est digne d'éloges. Le Saint-Sacrement fit son entrée solennelle entre deux haies de dames portant des bouquets et pavillons. Dans l'escalier, cinquante petits anges adoraient Jésus-Hostie. Quatre autres anges prosternés au pied de l'autel demandaient à Dieu de bénir la paroisse en ce jour solennel.

Lorsque l'hostie sainte, s'éleva, dans les airs, le peuple à genoux fit monter au ciel de nombreuses prières.

M. D. Morisset officiait, M. L.P. Thériault servait de diacre et M. Alf. Damour, de sous-diacre.

DURHAM

Le 29 juin ont eu lieu les examens des écoles catholiques de Dunham. Voici le rapport de la distribution des prix de l'école du village tenue par Mlle Plouffe:

Prix d'assiduité: Léonard Plouffe, Aline Breault, Wilfrid Breault, Stanislas Breault, Armand Breault.

Prix de sagesse: Léona Loiselle.

Prix de la 4e année: Juliette Bombardier.

Prix de 3e année: Bertha Rice, Levinska Goyette, Armand Breault, Léonard Plouffe, Léona Loiselle, Agnès Dominique, Philippe Beauvais.

Prix de 2e année: Laura Beauvais, Laurence Coutu, Aurore Piette, Mina Lacroix, Gorden Coutu, Arthur Dominique, Georges Deragon, Stanislas Breault, Rémi Dandelin, Sidney Sullivan, Alida Pinsonnault, James Lacroix.

1ère année, 1ère classe: Georges Larocque, Raoul Beauvais, Oscar Goyette, Wilfrid Breault, Delphis Dandelin, Alfred Laflamme, Aurore Goyette, Alma Lacroix.

1ère année, 2e classe: Edna Poirier, Noémie Pigeon, Aléa Poirier, Marcel Lacroix, Israël Goyette, Arthel Benjamin, Cléophas Pinsonnault, Léo Armand Déragon, Aurore Breault.

DISRAELI

Les classes sont fermées et les vacances commencées. Afin de me rendre compte de l'état des études qui se font dans nos écoles élémentaires je me suis procuré les notes données par M. l'inspecteur.

L'école No 1, dirigée par deux institutrices laïques avec un salaire de $150 chacune, a conservé plus de 7 points sur 10.

L'école No 1, sud, dirigée par cinq religieuses du couvent des SS. Noms de Jésus et Marie, avec même salaire, a conservé 8.5 points.

Autre école No 1, dans un rang, institutrice laïque avec un salaire de $140, a conservé 4.4 points.

L'école No 2, campagne, institutrice laïque, salaire $140, a conservé 7 points.

Ecole No 3, campagne, salaire $125, a conservé 3.5 points.

Ecole No 6, campagne, institutrice laïque, $125, a conservé 4.8 points.

On veut augmenter le salaire de nos institutrices qui est passablement bas.

MONTAGENET

La sécheresse commence à se faire sentir. De bonne heure, ce printemps, les prés, les pâturages, les grains avaient une belle apparence et les cultivateurs pronostiquaient une abondante récolte de tout. Cependant, les dernières sécheresses ont complètement changé la situation.

Le foin, tout court, commence à épier et vu la saison tardive, quand même le temps serait très favorable à l'avenir, la récolte de foin sera moyenne. Il est difficile de dire encore comment sera le grain, mais si le temps sec actuel continue, l'on peut s'attendre à une petite récolte.

Les pâturages restent abondants et le résultat est que le rendement du lait est bon. Le fromage se vendant à hauts prix, les cultivateurs ont, de ce côté, une bonne source de revenus.

Les jardins sont beaux. Les oignons, carottes, betteraves, choux, céleri, panais, etc., tout est bien beau pour le temps.

Le tabac, par ici, est cultivé pour la consommation locale seulement, où à peu près, je ne vois pas pourquoi, car noter terrain est très favorable à cette culture qui, on le sait, est très payante.

TEMISKAMING

C'était grande fête à Dollardville le 24 juin. Une foule nombreuse, venue de toutes les paroisses qui entourent notre grand lac Témiscaming, se réjouissait, de voir la gaieté, le patriotisme de la plus jeune colonie du pays, mais non la dernière.

Après l'office divin, eurent lieu des discours qui nous rappelèrent et les nobles ambitions de nos pères, et nos devoirs devant la société et le pays. Le drapeau de Carillon, illustré, immortalisé par Dollard, dont nous voulons faire revivre le nom, flottait au grand mât. A la place d'honneur; une cavalcade formée de 14 voitures et de nombreux cavaliers richement équipés, faisait passer devant la foule, l'étalage de nos corps de métier, le cultivateur sur un immense char attelé de bœuf, fauchait et fanait ses foins, le charpentier sciait et clouait, le forgeron faisait ronfler son feu et battait son enclume, les bûcherons, les draveurs, les cuisiniers, les sellers, les cordonniers, travaillaient avec ardeur, jusqu'au barbier qui vous rasait. Aussi la journée parut courte à chacun, et l'on se promit de se réunir tous, l'an prochain à pareille date dans une de nos paroisses voisines; la St-Jean-Baptiste est pour le Canadien, un jour béni, on est fier de se rencontrer, de se réunir pour constater les progrès de l'année, et affirmer au pays que nos conquêtes pacifiques, sont un motif de fierté et de richesse pour la société. Emparons-nous du sol.

VERCHERES

A Verchères, à l'âge de 28 ans, est décédée, Mme Marie-Louise Robert, épouse de Wilfrid Lupré, cultivateur. Ses funérailles ont eu lieu ici au milieu d'un très grand nombre de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. l'abbé Albert Boisrinant.

Les porteurs étaient: MM. Am. Choquette, F. X. Dansereau, Pigeon et Télesphore Dansereau. Le deuil était conduit par son époux, M. Dupré; son beau-père, M. Alphonse Dupré, ses beaux-frères, M. Damphousse, avocat, et A. Fiset; ses oncles, Hercule Dupré et H. Pigeon.

Parmi le grand nombre d'étrangers ont été remarqués MM. P. A. El. Fiset, de Contrecœur; MM. Et. Blanchard, et Loisel, de St-Marc; M. A. Cormier, de St-Sulpice; I. Choquet, A. Dansereau, et P. Hébert de Varenne; I. Chagnon et W. Allaire, de St-Théodore.

LAMBTON

En l'église paroissiale de Lambton, ont eu lieu les funérailles de Mme Baillargeon, décédée le 26 juin, à l'âge de 41 ans. Elle laisse une épouse et 8 enfants.

DESCHAILLONS

Un concert a été donné ici par Mlles Alice et Palmyre Thibault, ainsi que par leurs élèves. Plusieurs morceaux choisis, d'auteurs distingués ont été exécutés d'une manière admirable. On eût le plaisir d'entendre de très beaux duos et trios. Ce concert sous le patronage de Mlles Thibault, a obtenu un plein succès.

SAINT JUDE

M. Joseph Napoléon Lapointe, président de "The Lapointe Machine Tool, Co", de Hudson, Mass., est en promenade ici avec sa famille, chez son beau-frère, M. Gédéon Larivière.

Parti jeune, pour les Etats-Unis, sans autre capital que son énergie, et son talent, M. Lapointe est aujourd'hui à la tête d'une florissante manufacture qui écoule ses produits, non seulement par tous les Etats-Unis, mais jusqu'en Europe. Ses inventions en machineries sont nombreuses et n'ont pas peu contribué à faire sa fortune et à donner du renom à la manufacture qu'il dirige.

M. Lapointe est revenu en automobile, revoir le pays natal; ses amis sont heureux de saluer un lui, un très sympathique compatriote.

—M. Thomas Roy et sa famille sont arrivés des Etats-Unis, pour demeurer de nouveau parmi nous.

—Mme J. A. Delorme, accompagnée de deux de ses enfants, est partie il y a quelques jours pour une promenade aux Etats-Unis.

—M. Joseph Boudreau et sa famille sont partis la semaine dernière pour aller demeurer à Burlington Vt.

—M. A. J. Gaudreau, qui avait abandonné le commerce il y a près de trois ans, a de nouveau ouvert un magasin général en notre village à son ancienne place d'affaires.

—M. et Mme Théophile Robillard, sont partis la semaine dernière, pour aller demeurer à Lanoraie.

ST-ALEXIS DES MONTS

M. et Mme Alphonse Bellemare, de Saint-Paulin, étaient de passage ici dimanche dernier.

—M. le curé doit s'absenter deux jours, cette semaine, afin d'aller prêter son bienveillant concours à M. le curé de Saint-Didace, à l'occasion d'une retraite paroissiale.

—Melle M. Davis, de Nashua, est en visite chez ses parents d'ici.

—M. et Mme A. Lemay, sont de retour d'une jolie promenade à Lourseville.

—M. J. V. Milot est allé à Trois-Rivières.

LOTBINIERE

Parmi les écoliers arrivés dernièrement, nous remarquons: M. Alfred Bédard et ses deux sœurs, Lucie et Pauline, des Ursulines de Québec; M. Lucien Morand, du séminaire de Québec.

—Dimanche dernier, grande excursion à Trois-Rivières, à bord du vapeur "Ste-Croix".

—Il y aura de grandes courses à Sainte-Emélie les 6 et 7 de juillet, sur l'hippodrome.

—Nous avons à enrégistrer, les mariages suivants: M. Alfred Lafond, de Saint-Jacques de Parisville, avec Melle Marie L. Lemay, de cette paroisse; M. Leclerc, de cette paroisse, avec Melle Jeanne Leclerc, de Sainte-Croix.

—Plusieurs de nos jeunes filles sont parties pour aller passer leurs examens de musique afin d'avoir leurs diplômes.

SAINT-EVARISTE

Nous avons eu des courses au trotte, sur l'hipodrome de cette paroisse.

Le temps était beau, il y avait beaucoup de monde. La fanfare de Saint-Evariste a fait entendre de jolis morceaux de musique.

—L'inspecteur des écoles, M. Côté a visité leurs écoles. Il a été très satisfait de cette visite.

SAINT-EVARISTE

Le Révérend M. N. Proulx, curé de cette paroisse, accompagné de M. Joseph Boutin, secrétaire, a fait l'examen de l'école du village.

Voici la liste des plus méritants: 4ème année, 1er prix, Mlle Marie Claire Proulx; 3ème prix, Mlle Emérentienne Dorval; 3ème prix, Mlle Florence Blais; 3ème année, 1er prix, Mlle Marie Poulin; 2ème prix, M. Ludger Beaudry; 3ème prix, Mlle Marie-Anne Lafontaine; 2ème année, 1er prix, Mlle Zoé Lachance; 2ème prix, Mlle Rosalie Poulin; 3ème prix, Mlle Yvonne Proulx.

Tous les autres élèves ont reçus des récompenses. Treize prix ont été donnés par M. l'inspecteur et les autres par la municipalité. M. l'inspecteur dit que les élèves ont fait beaucoup plus de progrès que les années précédentes. Une adresse de remerciement a été lue à M. le curé par sa petite-nièce, Mlle Marie-Claire Proulx. M. le curé a félicité les élèves d'avoir été si courageux.

—Mlles Adèle et Eva Plourde sont parties pour leur vacance. Nos bons souhaits les accompagnent.

—Mgr Bolduc est en promenade ici chez son père M. Auguste Bolduc et son beau-frère, M. Damase Robert.

—M. et Mme Joseph Proulx, de St-Pierre de Montmagny, sont en promenade au presbytère.

—Mme Joseph Lamontagne, de St-Michel de Bellechasse est aussi en promenade au presbytère.

—La sécheresse a fait beaucoup de dommages au foin et au grain.

LAKE WEEDON

La procession du Saint-Sacrement s'est faite ici avec grande solennité. Le reposoir était à la résidence de M. J. S. Croteau et était décoré avec goût. Le parcours en était embelli à toutes les demeures. La fanfare a prêté également son concours en exécutant plusieurs jolis morceaux le long du parcours de la procession. Les choses se sont très bien faites.

—M. Aristide Champoux, fils de M. Théodule Champoux, est revenu samedi matin du séminaire de Sherbrooke.

—Il y a beaucoup de maisons en construction ici dans le village, ce qui lui donnera un plus bel aspect.

ROCKLAND

M. Toussaint Chabot est décédé. Ses funérailles ont eu lieu samedi, à 10 heures a. m. Nous avons remarqué parmi ceux qui conduisaient le deuil: MM. Joseph Chabot, de Papineauville; Baptiste, de Carence Creek, frères du défunt; dame Rose Senécal, de Buckingham, sœur du défunt; Eugène et Albert, ses fils; Pamelas, Yvonne et Anna, ses filles, etc.

—M. Godin vient d'être fêté. Le soir, à la salle St-Jean-Baptiste, on lui a présenté un bouquet de jolies fleurs naturelles ainsi qu'une bourse qui contenait une somme considérable. Lorsque M. Godin entra dans la salle, un trio fut joué par Mlles Anna Lévesque, Alice Gravel et Délia Delhaitre. Ensuite, chant par le chœur des jeunes filles de la paroisse, puis Mlle Laura Pilon, fillette de 12 ans, déclama "Je suis la mère d'un prêtre". Pour terminer la soirée un Tedeum fut chanté.

SAINT CUTHBERT

M. L. H. Lafrenière, agent du C. P. R. et sa famille, sont revenus de leurs vacances annuelles. M. Lafrenière a visité Québec, Montréal, St-Hyacinthe et Ottawa.

Une vieille fille montre un perroquet à un visiteur:

—Tel que vous le voyez, il a près de cent ans, dit-elle.

—Ah! fait l'autre, il est encore vert pour son âge.

Dimanche 12 Juillet 1908

PELERINAGE POUR DAMES ET MESSIEURS au profit des conférences St Vincent de Paul, Ste Marie, St Pierre et St Thomas de la paroisse Saint Pierre

Au Sanctuaire du Sacre-Cœur a Lanoraie

(VOYAGE A SOREL)

Départ du quai Bonsecours à bord du Trois-Rivières, à 7 hrs a.m. Au retour arrêt à la traverse de Longueuil arrivée à Montréal à 9 p.m.

BILLETS ADULTES $1.00 ENFANTS 50c.

Pour cabines et billets, s'adresser chez M. D. Dugas, nouveau No 256 Visitation. Tel. Bell Est 909. 29-2-4-6-9-10-11

PAROISSE DE NOTRE-DAME DE GRACE

Pelerinage a Ste-Anne de Beaupre

SAMEDI, LE 11 JUILLET.

Les pères Dominicains de Notre-Dame de Grâce feront leur pélerinage annuel des Dames et Demoiselles, à Ste-Anne de Beaupré, samedi le 11 Juillet.

Le vapeur "Beaupré" partira du quai Bonsecours à 3.30 p.m., arrêtant au Cap de la Madeleine, en allant. 6-8-10

SIR ROBERT **Burnett's GIN**

"Le plus pur de tous les gins"

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

TRICENTAIRE, QUEBEC

Billets d'aller et retour au prix d'un billet d'aller de 1ère classe, 18 juillet au 27 juillet. Limite du retour 3 août 1908.

Service des Grands Lacs

S.S. "Assiniboia" } Pour Sault Ste-Marie, Port Arthur, Fort William et l'Ouest. Partant d'Owen Sound le mardi, le jeudi et le samedi.

S.S. "Manitoba"

S.S. "Athabaska"

L'"Assiniboia", ce nouveau et magnifique paquebot construit sur la Clyde et la dernière unité ajoutée à la flotte, inaugure sa première saison.

TRAINS DU TRANSCONTINENTAL

Deux trains quittent la gare Windsor tous les jours à 10.10 a.m. et 10.15 p.m. pour Winnipeg et Vancouver.

MONTREAL, PORTLAND, OLD ORCHARD, KENNEBUNKPORT, Me (viâ les Montagnes Blanches)

Les wagons-lits, Montreal-Portland, service journalier compris le dimanche, se rendront à Old Orchard et Kennebunkport et wagon-salon tous les jours dimanche excepté. Départ de Montréal à 9.00 heures a.m. et 7.45 heures p.m. tous les jours. Le wagon-lit quittant Montréal dans la nuit de samedi se rendra à Kennebunk seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport seront transportés en chars électriques à Kennebunk.

ST-ANDRE SUR-MER

Le service à wagon-lit direct est commencé, entre Montréal et

ST-ANDRE-SUR-MER

quittant la gare Windsor à 7.25 p.m. mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et au retour, partiront de St-André les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, jusqu'au 14 juillet inclusivement. Du 15 juillet jusqu'à nouvel ordre, le service sera semi-hebdomadaire, les trains quitteront Montréal les mardis et vendredis et partant de St-André les lundis et mercredis.

ALLER ET RETOUR EN PREMIERE A

Vancouver, Victoria, Westminster.	$104.30
Seattle, Tacoma et Portland, Ore.	104.30
San Francisco, Los Angeles.	105.05
San Diego, Cal.	
Denver, Colorado Springs.	65.00
Pueblo, Col.	

Billets en vente jusqu'au 15 septembre. Bons pour revenir jusqu'au 31 octobre 1908.

AGR EABLES VOYAGES DE FIN DE SEMAINE

Bon pour aller samedi et dimanche, retour jusqu'au lundi suivant à divers endroits.

Bureau des Billets en ville, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste. 113-jno

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente du

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au Bureau-Cai

CHAMBRE 113

Edifice de la Banque des Marchands

Plus d'Incendie

Construisez (bâtissez) en béton de ciment armé. Système Goffette seuls matériaux résistant au feu et le meilleur marché. Projets, plans, prix gratis. S'adresser à J. L. Goffette Ingénieur Constructeur-Spécialiste.

77 rue Mitcheson, Montreal.

112-jno

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites.

Pas d'odeur désagréable

Chez tous les marchands, ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada. 13-jno.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TRICENTENAIRE, QUEBEC

20 juillet au 1er août 1908

Passage aller et retour $4.90

Dates de départ: Du 18 au 27 juillet inclusivement. Limite de retour, 3 août 1908.

NOUVEAU TARIF de tous les points de QUEBEC pour WINNIPEG et le Nord-Ouest Canadien

VIA CHICAGO, ST-PAUL ET MINNEAPOLIS

EN VIGUEUR TOUS LES JOURS DU 14 JUIN 1908

	Prix de Montréal 1ère classe	2ème classe
Winnipeg, Man.	$35.50	$22.40
Emerson, Man.	36.50	22.40
Portage La Prairie, Man.	36.95	23.25
Carman, Man.	36.00	23.25
Brandon, Man.	38.50	24.40
Neepawa, Man.	38.80	24.45
Yorkton, Sask.	43.65	27.70
Régina, Sask.	43.65	28.90
Moose Jaw, Sask.	43.65	29.75
Saskatoon, Sask.	50.05	32.25
Prince Albert, Sask.	51.55	33.25
Battleford, Sask.	52.95	34.15
Vermillion, Albt.	56.25	36.35
Edmonton, Albt.	60.10	38.95

Aussi de beaucoup d'autres points de l'Ouest Canadien.

ATTRACTIONS SPECIALES

Vitesse dans le service des trains, comprenant le fameux "International Limited".

Accommodement excellent.

Double voie.

Voyez la magnifique installation électrique en usage à la Cie du Grand-Tronc sur les trains de passagers pour le passage du tunnel international St-Clair.

Choix de 7 lignes de Chicago à St-Paul et de trois de St-Paul.

PRIX DE PASSAGE SPECIAUX, ALLER ET RETOUR

pour les endroits de la côte nord du Pacifique et la Californie, viâ Chicago.

En vente jusqu'au 15 septembre.

Portland, Ore., Seattle, Wash., Victoria, Vancouver, Westminster, C.B.	$104.30
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal.	$105.05
Mexico, Mex.	$104.05
Denver, Colorado Springs, Pueblo, Col.	$ 65.00

Limite de retour le 31 Octobre.

MONTREAL PORTLAND OLD ORCHARD KENNEBUNKPORT, ME

Le premier char dortoir quittera Montréal à 8.15 p.m. Dimanche, 28 juin. Le premier wagon-lit, quittera Montréal, lundi, à 8.00 a.m., 29 juin. Le wagon-lit quittant Montréal samedi soir ira à Kennebunkport seulement dimanche matin. Les passagers pour Kennebunkport prendront les Tramways Electriques à Kennebunk.

FAMEUX PARC ALGONQUIN, PARRY SOUND HIGHLANDS D'ONTARIO

Ceux qui désirent visiter le fameux Parc Algonquin, Parry Sound et les Highlands d'Ontario, peuvent partir de Montréal à 8.30 a.m., les jours de semaine, arrivant à Depot Harbor à 9.20 p.m. Au retour, partant de Depot Harbor à 7.45 a.m., les jours de semaine, arrivant à Montréal à 8.00 p.m. Raccordement à Scotia Junction pour North Bay. Des wagons Pullman font partie de ces trains.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 134 rue St-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure. 113-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE D'ETE

7.30 A.M. (Lévis, Québec, Murray Bay, Rivière du Loup, Cacouna et Little Metis. Dimanche excepté.

EXPRESS MARITIME

MIDI (Lévis, Québec, Rivière-du-Loup, Campbellton, Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Ce train a communication directe à Truro pour Sydney et Terre Neuve. Samedi excepté.

N.B. — Le Samedi, ce train ne va que jusqu'à Rivière-du-Loup.

4.00 P.M. (St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et Stations intermédiaires. Dimanche excepté.

OCEAN LIMITED

7.30 P.M. (Lévis, Québec, Murray Bay, Riv. du Loup, Matapédia, Campbellton, Moncton, St-John, Halifax et l'Ile du Prince Edouard. Samedi excepté.

11.45 P.M. (Train de nuit pour Lévis et Québec. Les passagers peuvent occuper le wagon-lit à partir de 9 heures. Dimanche excepté.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St Jacques. Tels. (Bell Main 615, Marchands 202)

H. A. PRICE, GEO. STRUBBE, A.A.G. des Pass. Agt. des billets 113-jno

MONTREAL TERMINAL RAILWAY COMPANY

BOUT DE L'ILE

Le site approprié pour une promenade agréable.

Bon service. Passage à prix modique.

Le TAUX spécial D'UN DOLLAR pour HUIT BILLETS est maintenant en vigueur.

Les tramways partent de l'avenue La-Salle. 92-1-m-v-jno.

OTTAWA RIVER NAV CO

Vapeur de la malle quotidien pour Ottawa. Excursion à Carillon, $1.00. Prenez le convoi du C. P. R. à 8 a.m., pour le quai de Lachine. Pour sauter les rapides, prenez le convoi de 5 p.m., pour le quai de Lachine. Tél. Main 1929. 110-jno

NAVIGATION

Ligne Allan

Service de la Malle Royale

De Montréal au Havre Directement

Sardinian, 4 juillet.
Sicilian, 18 juillet, 29 août.
Hibernian, 25 juillet.
Corinthian, 1 août, 12 août.
Parisian, 8 août, 24 sept.

Prix, cabine, $50.00 dans chaque direction.

Troisième classe: $27.50.

Le Havre à Paris: $3.65 et $9.80 additionnels.

LIVERPOOL

Virginian, 5 juin — Victorian, 19 juin
Tunisian, 12 juin — Corsican 26 juin

L. J. RIVET, Agent, 13 Boulevard St-Laurent.
108-jno H. & A. ALLAN, Montréal.

Agences Reford

LIGNE DONALDSON POUR GLASGOW

Str. Parthenia, "Cold storage 2 juillet
Str. Marina, réfrigérateur... 9 juillet

Taux pour passagers: Cabine de seconde, $42.50; entrepont, $26.50, à destination de l'Est; $27.50, payé d'avance à destination de l'Ouest.

LIGNE THOMSON POUR LONDRES

Str. Devona, réfrig et air froid 4 juillet
Str. Cervona, réfrig et air froid 11 juillet

SERVICE DE NEWCASTLE

Str. Jacona... 25 juillet

THE ROBERT REFORD CO. Limited

Montreal, Toronto, Quebec, St-John, N.B. Portland Me

110-jno

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

DEPART CHAQUE JEUDI A 10 hrs a.m.

De New-York au Havre-Paris, France

"LA TOURAINE"... 9 Juillet
"LA BRETAGNE"... 16 juillet.
"LA PROVENCE"... 23 juillet.
"LA TOURAINE"... 30 Juillet
"LA SAVOIE"... 6 Août
"LA BRETAGNE"... 13 Août

Paquebots à deux hélices.

Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 87-jno

R & O NAV. CO.

CITY TICKET OFFICE, 128 ST. JAMES ST. OPP. POST OFFICE

LIGNE PANORAMIQUE D'AMERIQUE

Ligne MONTREAL-TORONTO (viâ les Mille Isles et Rochester, N.Y.) — Tous les jours excepté les dimanches à midi.

Ligne MONTREAL - TORONTO - HAMILTON (viâ les Mille Isles et la Baie de Quinté) — Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7.30 p.m. Taux spécialement bas sur cette ligne.

Ligne MONTREAL - QUEBEC — Tous les jours à 7 p.m.

Ligne QUEBEC - SAGUENAY. — De Québec tous les jours à 8.30 a.m. 113-jno.

EMBARCES

CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

Pour	Liverpool	De
4 juillet	"Lake Manitoba"	17 juin
10 juillet	"Empress of Britain"	26 juin
18 juillet	"Lake Champlain"	1 juillet
24 juil.	"Empress of Ireland"	10 juillet
31 août	"Lake Erie"	15 juillet
7 août	"Empress of Britain"	24 juil.
15 août	"Lake Manitoba"	29 juillet
21 août	"Empress of Ireland"	7 août
29 août	"Lake Champlain"	12 août
4 Sept	—Empress of Britain	21 Août
12 Sept	—Lake Erie	28 Août
18 Sept	—Empress of Ireland	4 Sept.
26 Sept	—Lake Manitoba	9 Sept.
2 Oct	—Empress of Britain	18 Sept.
10 Oct	—Lake Champlain	23 Sept.
16 Oct	—Empress of Ireland	2 Oct.
24 Oct	—Lake Erie	7 Oct.
30 Oct	—Empress of Britain	16 Oct.

CABINE DE 1ère CLASSE $72.50 et montant.

"Empress", $90.00 et en montant.

CABINE DE 2ème CLASSE $42.50 et en montant, selon le Paquebot.

L. J. RIVET, 13 ST-LAURENT.
G. McL. BROWN, 3 Board of Trade
Agent général des passagers.
111—1-m-v—jno

QUEBEC STEAMSHIP CO., Limited

LIGNE DU ST-LAURENT

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

Prochain départ de Montré

CHRONIQUE OUVRIERE

La nouvelle inspectrice

Montréal, 3 juillet 1908.

Monsieur Rodier,
Rédacteur de la Chronique Ouvrière",
Au journal "La Patrie."

Monsieur,

Un ami m'a communiqué les paragraphes de votre Chronique Ouvrière relatifs à ma nomination d'inspectrice des établissements industriels, et dans lesquels vous déplorez que ce choix n'ait pas été fait parmi la classe ouvrière.

A votre point de vue, vous avez parfaitement raison. Cependant, ne peut-on pas croire aussi, qu'une personne inconnue en dehors de ce "cercle", indépendante de la classe ouvrière aussi bien que de celle des manufactures, pourrait apporter dans l'exercice de son jugement plus d'impartialité que si elle appartenait à l'une ou l'autre de ces classes ?

N'est-il pas permis d'espérer aussi qu'une personne, qui jusqu'ici, a toujours fait son devoir, où qu'elle ait été appelée, continuera encore de le faire sur un autre champ d'action ?

Enfin, quand la nouvelle titulaire a servi avec tout son cœur et toute la force de ses modestes talents, la cause de la femme qui travaille, n'y a-t-il pas lieu de conjecturer, avec assez de certitude, qu'elle s'estime heureuse de pouvoir, dorénavant, plus sûrement et plus efficacement aider celles qui peinent, qui souffrent, être leur appui, leur conseillère, et au besoin, leur défenseur ?

Croyez, monsieur le rédacteur, à l'expression sincère de mes meilleurs sentiments.

FRANÇOISE.

—o—

J'ai beaucoup hésité avant de me décider à publier cette lettre et à y répondre dans le journal. Mais enfin, comme elle était adressée au rédacteur ouvrier de "La Patrie", et d'un haut intérêt, je me suis décidé à la considérer comme un document public et à m'en servir comme tel.

On dirait que la nouvelle inspectrice des manufactures s'est appliquée dans ce document à prouver que ma critique relative à sa nomination était parfaitement justifiée.

En faisant sentir, dès la première ligne de sa lettre, que Françoise ne lit pas mes chroniques ouvrières, cela ne peut vouloir dire autre chose qu'elle les trouve trop peu intéressantes. Si Mlle Barry nous eut affirmé le contraire, nous ne l'aurions pas facilement crue. Comment aurait-elle pu s'intéresser à nos critiques, elle qui n'a jamais mis le pied dans une manufacture, elle qui ne connaît absolument rien de la misère des ouvriers et des ouvrières dont nous nous occupons exclusivement dans nos écrits.

Il est possible aussi qu'en faisant cette remarque, Françoise n'ait voulu que faire connaître son sentiment à notre égard, mais elle n'en prouve pas moins que la nouvelle inspectrice a toujours été fort indifférente au sort des travailleurs.

Mais il y a une autre partie non moins significative que celle-là dans la lettre de Mlle Barry, c'est celle-ci : "Ne peut-on pas croire aussi, qu'une personne nommée en dehors de ce cercle — la classe ouvrière — indépendante de la classe ouvrière aussi bien que de celle des manufactures, pourrait apporter dans l'exercice de son jugement plus d'impartialité que si elle appartenait à l'une ou l'autre de ces classes ?"

Pour avoir eu cette pensée, il faut que Mlle Barry comprenne bien mal le rôle des inspecteurs et inspectrices. En effet, ces fonctionnaires ne sont pas des intermédiaires entre employeurs et employés, ils sont des représentants de la loi, ou plus justement d'une loi faite pour protéger les travailleurs contre la négligence et l'ambition patronale. Ils ne sont pas des juges entre les employeurs et les employés, ils sont de par la loi les protecteurs de la santé et du bien-être de ceux-ci, tel que l'ont entendu les législateurs quand ils ont fait la loi.

Les inspecteurs et les inspectrices des manufactures ne sont pas censés faire des enquêtes sur les cas qu'ils ont à décider. Il n'entendent pas de témoins, régulièrement assignés et parlant sous la foi du serment.

Ce qu'ils ont à faire, c'est d'aller d'eux-mêmes dans les manufactures, d'observer ce qui s'y passent de s'informer si tout est conforme à la loi et de constater si ce qu'on leur dit est correct ou non, puis de faire observer la loi.

Eh bien! nous le répétons pour remplir ce rôle avec efficacité, il faut ABSOLUMENT avoir vécu de la vie des ouvriers et des ouvrières, avoir connu les danger auxils sont exposés, les misères qu'ils endurent et les mille subatiles moyens employés par les patrons pour éluder la loi.

La loi des fabriques, Mlle Barry, est faite pour protéger les salariés non les "salarieurs", toute la réponse à la pensée que vous avez exprimée est là.

La fin de votre lettre, comme le commencement, comme le milieu, prouve que le rôle des inspectrices que vous aller remplir, vous est tout à fait inconnu.

Ce n'est pas des sœurs de charité que la loi donne aux ouvrières dans les inspectrices, ce sont des femmes qui les protègent suivant les indications d'une loi écrite et rien de plus.

Que pourraient-elles faire de vos conseils? Combien d'entr'elles les entendront si vous leur en donnez?

Mais si vous exigez que les ateliers soient bien ventilés, par exemple, que les cabinets d'aisance des femmes et des hommes soient séparés, qu'il ne soit pas imposé de plus longues heures de travail aux ouvrières que ne le permet la loi,etc., cela croyez-moi, vaudra bien mieux que tous les conseils que vous vous efforceriez de leur donner.

Mais encore une fois, pour accomplir efficacement cette tâche, il faut avoir vécu de la vie des ouvrières.

—o—

M. A. BELANGER, président de l'union No 349 des peintres. M. Bélanger, bien qu'encore fort jeune, appartient aux organisations ouvrières depuis dix-sept ans. C'est un des anciens membres de la défunte union des peintres. Il a occupé différentes fonctions importantes dans ces deux syndicats et a représenté la locale No 349 au Conseil des Métiers et du Travail pendant longtemps.—Photo. par "Richard", rue Sainte-Catherine, angle des rues Saint-Hubert.

—o—

Avis aux charpentiers et aux menuisiers

Rappelons aux intéressés que l'union No 134 de la Fraternité des charpentiers et des menuisiers aura une réunion extraordinaire à laquelle il est nécessaire que tous les adhérents soient présents.

—o—

Elle veut se servir du label

Demain soir, l'union locale No. 69 des travailleurs de la Buanderie, aura une importante réunion aux délibérations de laquelle il sera soumis, de la part d'une manufacture de chemise, une demande d'autorisation de se servir du label des chemisiers et des buandiers.

—o—

Nouvelle de Magog

La locale No 4, de la Fédération des Ouvriers textiles du Canada, à Magog, a eu une nombreuse et enthousiaste assemblée, jeudi dernier, à la salle de l'Opéra, sous la présidence du camarade Euc. Laurendeau, président de la locale.

Après les affaires de routine, il fut procédé à l'élection de quelques officiers, rendue nécessaire par le départ des titulaires de la manufacture. Le résultat a été le suivant: M. W. Marcotte fut élu 1er vice-président ; Mlle Aurore Larchevêque, 2e vice-présidente ; M. Moise Cartier, sentinelle, et M. Eug. Laurendeau, membre du comité de régie. Ces nouveaux officiers ont tous été élus par acclamation et au milieu du plus grand enthousiasme.

A l'exemple des locales No 3 et 11, la locale No 4 approuva unanimement la conduite du confrère A. Gignac, en ses qualités de président général, et d'agent d'affaires du district, puis on vota, encore avec la même unanimité, une autre proposition le félicitant de son attitude ferme dans la crise traversée par l'organisation et de la victoire qu'il a remportée.

Après des remarques très intéressantes par les confrères A. Larchevêque, A. Gignac et le président, l'on se sépara, emportant l'espoir que les jours de crise sont passés et que le ciel de la Fédération va redevenir aussi calme et aussi serein que jamais.

—o—

Chez les carrossiers

L'union locale No 139 des carrossiers n'aura sa prochaine réunion régulière que le 14 du courant, second mardi du mois. Les changements suivants ont été opérés dans le bureau de direction : M. Félix Parent, qui s'est retiré de l'union, a été remplacé aux fonctions de secrétaire des finances par le camarade A. Marcille, et les camarades Prosper Lévesque et Alfred Lauzon ont été élus le premier, guide, et le second, gardien.

Cette union a résolu de ne point faire de pique-nique cette année. En conséquence, personne n'est autorisé de solliciter des prix en son nom. Gare aux filous qui chercheront à tromper le public à ce sujet.

—o—

Mot de la fin:

On a commencé à compter les victimes du chauvinisme américain, dès vendredi, c'est-à-dire la veille de la fête nationale.

J.-A.RODIER.

Réunions demain, 1er mardi du mois:

Union No 134 des ouvriers en confection.—U. G. W. of A. — No. 176, rue Saint-Dominique.

—Conseil mixte No 17 de l'union internationale des cordonniers, No 784, rue Sainte-Catherine est.—Sec., A. Charest, No 977, Boulevard St-Laurent.

—Union locale No 224 de la Fraternité des vagonniers de l'Amérique, 1043, Ste-Catherine est.— Sec. Zoël Tardif, 161, rue Demontigny.

—Union des tailleurs de granit, Bourse du Travail. — Sec., George Riach, No 116, rue Saint-Urbain.

—Union des maçons en pierre,salle Saint-Joseph.— Sec., Avila Ethier No 644a, rue Drolet.

—Union No 144 des plombiers, Bourse du Travail.—Agent d'affaires, Harry Clayton, 127, rue Saint-Dominique.—Tel. Bell, 5633 Est.

—Union No 116 des ferblantiers-couvreurs, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique. — Sec., J. Stevens, No 62a, City Councillors.

—Club ouvrier Saint-Henri, salle Boucher, Notre-Dame et Rose-Délima.

—Union des camionneurs, salle Saint-Joseph. — Sec., Médéric Désautels, No 142, rue Manufacture.

DEUX PLAIES A TROIS-RIVIERES

SA GRANDEUR MGR CLOUTIER, DENONCE L'INTEMPERANCE ET LA CORRUPTION ELECTORALE.—CONSEILS PATERNELS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, Qué., 6. — Ce matin, à la messe de 8 heures, et à la grand'messe, Sa Grandeur Mgr Cloutier a donné le sermon, prenant pour texte: "Cherchez avant tout le royaume des cieux et le reste vous sera donné par surcroit.

Il dit que la catastrophe, qui a détruit une partie de la ville, a été pour un certain nombre une épreuve et pour d'autres un châtiment.

Pour ceux-là, s'ils voient en ceci la main de Dieu, et qu'ils acceptent l'épreuve avec résignation, ils en seront plus récompensés.

Pour ceux-ci Dieu veut manifester sa justice. Dans ce malheur nous devons chercher les causes et les remèdes à y apporter. Les causes d'abord, sont nombreuses, mais je me contenterai, dit-il, d'en nommer que deux, car je crois que ce sont les principales:

1ère, l'intempérance, et 2e, la corruption électorale.

D'abord il démontre que l'intempérance fait des ravages énormes parmi notre population. Il dit que, malheureusement, le règlement des licences n'a pas toujours été observé. "Il y a vingt ans, dit-il, alors que j'étais curé, Mgr Laflèche et moi, nous sommes parvenus après un an de lutte, à faire abolir les buvettes, et à faire passer le règlement suivant: Tout hôtel devra être muni de 8 chambres pour les voyageurs, avoir une écurie située en dedans de 2 arpents de l'hôtel, et que le nombre de tels hôtels devra être restreint à 1 par 1000 âmes de population. Malgré cela on est parvenu à enfreindre la loi sous certains rapports.

"Il est vrai qu'on a en certains hôtels, comme ailleurs, le nombre de chambres voulues, mais que fait-on pour en chasser les voyageurs? On leur charge des prix exhorbitants de sorte que ce n'est plus qu'une buvette proprement dite. On vend de la boisson le dimanche. On en vend à des mineurs même, depuis l'incendie, plus que jamais l'ivrognerie s'étale au milieu des décombres. Les étrangers eux-mêmes en font la triste constatation."

A propos de la 2e cause, il dit que nos élections ne sont pas ce qu'elles devraient être. L'électeurs se met sur le marché comme un vil bétail. Il attend il anticipe l'offre des cabaleurs, plus criminels encore, qui viendront marchander son vote.

Il dit que la dernière élection, particulièrement, a été pire que les autres sous ce rapport.

Au cours de sa tournée pastorale, il a pu constater la chose, et de retour ici, il a été informé que la corruption s'est faite pire peut-être qu'ailleurs, alors qu'on avait pris l'engagement solennel de s'abstenir de toute corruption.

Il dit que bientôt nous aurons les élections municipales. Il demande que pareils abus ne se renouvellent plus. Il conjure les électeurs à ne pas élire un candidat qui pour une raison quelconque ne ferait pas ce qui doit se faire en faveur de la tempérance.

Afin de demander à Dieu du secours, il ordonne des pénitences. Ainsi, tous les dimanches de juillet, on fera le chemin de la croix, et dimanche, un pèlerinage est fait au Cap.

C'est des larmes dans les yeux, que Sa Grandeur a adressé ces paroles.

Espérons que les paroles de notre pasteur, trouveront un écho dans notre population, et que la ligue antialcoolique et la ligue du Sacré-Coeur feront des efforts pour enrayer ce mal.

N'oubliez pas que c'est ce matin que commence la Grande Vente de Juillet à la Maison Vaillières coin Sainte-Catherine et Montcalm.

LA PRIME SUR LE PETROLE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 6.— Aux Communes, demain, l'honorable M. Fielding proposera qu'il est expédient de décréter que la prime de un centin et demie le gallon impérial payable sur le pétrole brut extrait de puits situés en Canada s'appliquera également au pétrole brut provenant des schistes ou d'autres substances extraites des mines en Canada.

PERSONNEL

M. Rodolphe Monty, avocat, part ce soir pour Québec, où il va assister aux examens du Barreau de la province, qui commenceront demain matin.

M. Monty est examinateur du Barreau de Montréal.

PELERINAGE A STE-ANNE DE BEAUPRE, AU PROFIT DE L'HOPITAL DES INCURABLES, SAMEDI, 11 JUILLET

Les dames et demoiselles, amis de l'hôpital des Incurables, auront leur pèlerinage annuel, sous la direction des Pères Dominicains, samedi, le 11 juillet.

Le voyage se fera par le vapeur "Beaupré". En allant, il y aura arrêt au Cap de la Madeleine.

Départ du quai Bonsecours à 3.30 heures, p. m. 113-6-8-10

TOUS LES TRAMWAYS CONDUISENT CHEZ

Blumenthals

LES PLUS GRANDS DRAPIERS ET CONFECTIONNEURS A MONTREAL

LE COIN ROND

Angle des rues Craig et Bleury.

Notre Grande Vente de Juillet

APPORTE ENCORE DAVANTAGE DE

Grands Bargains

300 pantalons en Worsted. Regulier $3.50 Prix de vente $1.98

Mardi nous présenterons à nos magasins de nouvelles séries des plus remarquables surprises à bon marché en vêtements et merceries.

Nous avons Eclipse tous les Records

Notre vente de Juillet est une sensation dans tout Montreal. Les vastes foules d'acheteurs anxieux remplisse absolument notre magasin. Ils viennent de loin et de près pour profiter des grands bons marchés que nous offrons.

Tout le Stock doit etre Ecoulé

saus reserve,—sans delai,—les prix et les valeurs ne sont pas consideres,—une garantie que nous vendons audessous du prix de tous les concurrents.

CES PRIX DISENT LES FAITS

$5.49 Complets de $10 et $12, dans les derniers modèles d'été, pour hommes $5.49

Ces complets furent confectionnés par nous pour vendre à $10 et $12, en jolis mélanges de tissus légers, dernière coupe, style Up to Date. Ils portent notre marque de commerce. Prix de vente $5.49

Complets de $12 et $15, en worsted et tweed de fantaisie, pour hommes, taillés dans les derniers modèles pour l'été. Prix de vente $7.98

Complets de sortie d'été, de 2 morceaux, pour hommes. Réguliers $8.00 et $10.00, pour $5.49

Confectionnés en beau homespun, de couleurs pâles, à carreaux bergers et carreaux de fantaisie, taillés à la main. Prix de vente $5.49

Complets de sortie d'été de $12 et $15. 2 morceaux, en beau tweed et worsted, pour hommes $6.98

Complets de $15.00 et $18.00, pour hommes, $9.49. En beau tweed et worsted, derniers modèles, à 2 et 3 boutons, style sac, dans tous les plus nouveaux brun et gris. Prix de vente $9.49

Complets de $18.00 et $20.00, pour hommes, $12.40. Ces complets sont de premier ordre et faits par tailleurs, dans les plus nouvelles nuances de worsted brun, gris et olive. Prix de vente $12.40

Complets de $20 à $25, pour hommes, pour $14.50

En worsted anglais de première classe, dans toutes les plus nouvelles nuances de brun, gris et éléphant, etc. Prix de vente $14.50

500 paires de culottes de garçonnets. Régulier 75 cts à $1.00. Prix de vente 35c

1,000 vestes d'été en beau piqué et vesting. Prix réguliers $1.75, $2.00, $2.50 et $3.00. Prix de vente 69c

Pantalons de $4.00, $4.50 et $5.00, pour hommes. Prix de vente $2.49

Beaux pantalons en worsted de fantaisie, à rayures, pour hommes. Réguliers $3.00 et $3.50. Prix de vente $1.98

2,000 pantalons pour hommes. Régulier $2.00 et $2.50. Prix de vente 98c

Rayon des Articles de Garçonnets

Complets de toile de $1.50 et $1.75, en beau duck et madras, toutes les grandeurs pour garçonnets 69c

Complets de toile de $3.00 et $2.50, pour garçonnets 98c

Confectionnés en beaux duck et toile, à rayures de fantaisie, toutes les grandeurs.

Complets en tweed de fantaisie, 3 pièces, parements simples et doubles, pour garçonnets. Régulier $4.50 à $5.50. Prix de vente $2.98

Complets Norfolk en tweed et homespun de fantaisie pour garçonnets. Réguliers $3.00, $3.50 et $4.00. Prix de vente $1.98

Complets Norfolk en tweed et worsted de fantaisie, pour garçonnets. Réguliers $4.50, $5.00 et $5.50. Prix de vente $2.98

RAYON de la MERCERIE

Rayon des Chapeaux

Le reste de notre nouveau stock du printemps et de l'été de chapeaux pour hommes, à écouler sans égard aux prix.

Tous nos chapeaux Derby, Fédora et de paille pour hommes. Régulier $2.25 à $3.00. Prix de vente $1.89

Chapeaux de feutre ou de paille pour hommes. Régulier $1.25 à $2.00. Prix de vente 98c

Panamas de $5.00. Prix de vente $1.98

Panamas de $8.00. Prix de vente $3.89

Autres lignes à des prix proportionnés.

Chapeaux en canevas blanc, pour hommes et garçonnets. Régulier 35 cents. Prix de vente 23c

Mouchoirs, Bijoux, Parapluies, etc., à écouler à des bas prix proportionnés

SOUS-VETEMENTS

Sous-vêtements en balbriggan pour hommes. Régulier 40c. Prix de vente 23c

Sous-vêtements à fil double, de qualité supérieure, pour hommes, camisole à manches courtes ou longues ; caleçons pleine longueur ou au genou. Régulier 75c. Prix de vente ... 49c

Sous-vêtements en Lille de fantaisie garnis de soie pour hommes. Régulier $1.00. Prix de vente 69c

Bretelles! Bretelles!

Bretelles de fantaisie, bouts en cuir pour hommes.

Régulier 75c. Prix de vente 49c
Régulier 50c. Prix de vente 33c
Régulier 35c. Prix de vente 23c

Extrémités en mohair élastique. Régulier 25 cents. Prix de vente 17c

Chemises! Chemises!

Chemises de négligé garanties de couleur indéléhile, manchettes à même ou bandes, pour hommes. Régulier 75c. Prix de vente 49c

Chemises de négligés en madras et percale, de qualité supérieure. Régulier $1.00. Prix de vente 69c

Chemises de promenade en soie, coulet rayé à même, pour hommes. Régulier $1.25. Prix de vente 69c

Des milliers de chemises de travail, pour hommes, à écouler à presque moitié prix.

TRES SPECIAL

Salopettes et vareuses, véritable marque Union, se vendant partout $1.25. Prix de vente 79c

Blouses de Garçonnets

300 blouses de qualité supérieure pour garçonnets. Points 12 à 14. Régulier 75c et $1.00. Prix de vente 39c

Cravates! Cravates!

250 douzaines de cartés anglais, en soie, de qualité supérieure. Régulier 75c à $1.00. Prix de vente 48c

500 cravates Four-in-Hand, en soie. Régulier 50c. Prix de vente 29c

500 nœuds en soie. Régulier 25c. Prix de vente 14c

1,000 boucles en soie. Régulier 15c. Prix de vente ... 5c

Ceintures! Ceintures!

Ceintures de fantaisie en cuir solide, pour hommes :—

Régulier 75c et $1.00. Prix de vente 49c

Régulier 50c. Prix de vente 33c

Régulier 35c. Prix de vente 23c

Bas! Bas! Bas!

Bas à pois et à raies, en soie fil de Lille, de qualité supérieure. Régulier 75c. Prix de vente 39c

Régulier 35c. Prix de vente 23c

Bas noirs sans couture, garantis de couleur indéléhile, pour hommes. Régulier 20c. Prix de vente 11c

Venez prendre votre part de cette vente — Tout le monde est invité. — Tout le monde est attendu.

HUILE D'OLIVE ADOLPHE PUGET

D. MASSON & CIE, SEULS AGENTS MONTREAL ET TORONTO.

6-9-16-20-23-25-27-30

REFORMES ANGLAISES

TROIS SUJETS DIFFERENTS INTERESSENT LE PUBLIC ANGLAIS EN CE MOMENT: LE BILL POUR AUGMENTER LA LONGUEUR DE LA JOURNEE, LE PROJET DE LOI POUR LES PENSIONS AUX VIEILLARDS ET L'OPPOSITION FAITE AU MOUVEMENT EN FAVEUR DU VOTE DES FEMMES

LONDRES, 6. — Le Parlement est sur le point de changer les habitudes des journalières de toute la nation anglaise, six mois par an, en avançant d'une manière arbitraire l'aiguille des horloges de quatre-vingt minutes.

Il y a un an que cette idée a été mise en avant et elle fut accueillie toutd'abord par un joyeux éclat de rire, mais le Parlement s'occupa peu à peu de la question sérieusement et cette mesure est maintenan proposée en lecture finale et il est tout probable qu'elle sera adoptée. Il se produit bien quelque opposition à cette idée, mais il est sans doute, trop tard à présent.

M. Willets, le partisan enthousiaste de cette réforme, offre de parier que le gouvernement américain adoptera d'ici deux ans, cette mesure.

PENSION AUX VIEILLARDS

En plus de cette réforme, le bill de la pension aux vieillards, qui, dans sa forme présente, ajoute une dépense de $40,000,000 annuellement au budget, déjà surchargé, intéresse vivement le Parlement' Tous les pauvres anglais au-dessus de 70 ans recevront une pension annuelle payée en cinq versements. Le bill entrera en vigueur seulement dans les trois derniers mois de cette année fiscale.

Le bill sera soumis à la Chambre des Lords, bien qu'en général, la Chambre Haute n'ait pas le droit de s'occuper des crédits alloués. Mais, dans la mesure actuellement proposée, certains articles relèvent de la juridiction de la Chambre des Lords.

LES SUFFRAGETTES

Les manifestations des suffragettes n'excitent plus la curitosité ni l'intérêt en ce moment. Seuls les membres du gouvernement ne savent plus où donner de la tête pour satisfaire leurs persécuteurs féminins. Cette fois-ci, ils vont montrer plus de sévérité à l'égard des suffragettes qui ont été amenées aux postes de police.

Une opposition s'organise contre les suffragettes : la "National Women's Anti Sy'rage Association" prend tous les jours de nouveaux adhérents. Elle veut prouver que la plupart des femmes en Angleterre sont loin de partager les doctrines suffragistes.

Musée Eden
284 St-Laurent
Admission 10c. Enfants le matin tous les jours jusqu'à 10 heures p. m.
1-mer-s-jno

IL DESERTE SON POSTE

George Watson, chauffeur à l'emploi de la compagnie Dominion, semble fort peu goûter son métier. Depuis huit jours en effet, il a déserté son poste à deux reprises différentes. Il y a une semaine, il était arrêté par le détective Rupert et condamné à sept jours de prison.

Ramené à bord, il s'enfuit de nouveau à peine arrivé à Québec. Les autorités policières de Montréal furent prévenues, et Watson fut arrêté par le même détective en débarquant du convoi qui le ramenait ici.

FAUX CHEQUE

Robert Chapman a été arrêté, samedi, par les détectives Leboeuf et Trudel, sous l'accusation d'avoir tenté de passer un faux chèque au montant de $40, dans un magasin situé au No 246 de la rue Saint-Laurent.

Hier soir, c'était au tour d'un nommé Ovila Renault, domicilié rue Désiré, que le détective Richard mettait en état d'arrestation. Renault est accusé d'obtention d'argent sous de fausses représentations.

UN JEUNE DE 34 JOURS

ON RETROUVE SAMEDI SOIR, DANS UNE DISTILLERIE INHABITEE, PRES D'HALIFAX, UN MARIN QUI EST RESTE 34 JOURS SANS MANGER PAR SUITE DE MANQUE D'OUVRAGE — LE MALHEUREUX EST DANS UN ETAT DESESPERE.

HALIFAX, Nouvelle Ecosse, 6. — Pâle et défait comme un revenant, décharné, après être resté 34 jours sans manger, Thomas Meikle, un marin, qui possède un certificat de second dans la marine marchande, a été trouvé, gisant, dans un état désespéré sur un monceau de chiffons dans une vieille distillerie inhabitée près de "Point Pleasant Park", samedi soir. Cet homme était si faible qu'il lui fut impossible de faire un pas et qu'on dût le transporter en toute hâte à l'hôpital.

On croyait que Meikle, qui avait disparu, le 29 mai, de sa maison de pension, était mort accidentellement en tombant de la berge, dans le bassin de notre port. Tel n'était point, pourtant, le sort de Meikle, trop fier pour demander l'aumône, il ne pouvait trouver de l'ouvrage et à l'exception de deux tartines de beurre qu'un ouvrier lui donna le 6 juin, dans le parc. Aucun aliment n'a été consommé par lui pendant ce long espace de temps; il passa même trois jours sans boire. Il y avait plusieurs mois que le malheureux ne pouvait trouver de l'ouvrage et découragé, il s'en alla rôder dans le parc. Depuis ce jour, il a passé tout son temps dans la forêt et à la tombée de la nuit il revenait à la vieille distillerie, où il se couchait et dormait jusqu'à l'aube. La semaine dernière, il était devenu d'une faiblesse extrême et ne pouvait plus bouger. Un citoyen d'Halifax, qui passait près de la maison inhabitée, regarda par hasard à travers une fenêtre brisée, et aperçut le marin qu'il crut tout d'abord mort.

Meikle, qui est âgé de 48 ans, était un homme de forte corpulence; il pesait 230 livres, mais maintenant son poids est réduit de moitié.

FETE NATIONALE AU COLARADO

Correspondance spéciale à la "Patrie"

DENVER, COLORADO, 14— Pour la première fois, les Canadiens-français de l'Ouest Américain se sont réunis à l'occasion de leur fête nationale. Ils se sont réunis à la princière villa "The Château" de M. L.-Félix Larose, courtier, autrefois de Montréal, qui s'est dépensé pour assurer le succès qui a inauguré la célébration de la Saint-Jean Baptiste.

Les Yankees ont admiré l'initiative, l'esprit de corps, l'attachement des Canadiens à leur patrie lointaine, à leurs traditions, à leur langue.

Le soir de la fête, un grand banquet réunit au Château sur la 10e avenue, presque tous les Canadiens du Colorado : le succès fut digne de l'effort ; un orchestre composé d'artistes yankees, joua toute la soirée les principaux airs canadiens ; des discours furent prononcés par MM. W. Pagnuelo, D. Mathieu, avocats des barreaux canadien et américain et divers autres, dont la presse locale fait d'élogieux rapports ; la colonie s'affirme et se fait estimer.

La soirée fut suivie d'un splendide feu d'artifice, sous la direction de la maison "The Western Fireworks Co", de Canon City.

La fête a revêtu un caractère de célébration quasi générale, ressemblant de près à la fête du 4 juillet.

MM. Larose et Pagnuelo sont à jeter les bases d'une vaste société St-Jean-Baptiste ; les adhésions sont nombreuses, et le succès est assuré.

Le "Daily Denver Post", le "News", le "Times", le "Denver Republican" et autres journaux, ont consacré des rapports détaillés et élogieux de la fête célébration de la St-Jean Baptiste au Colorado. On y remarque surtout l'admiration générale pour le talent d'organisation dont M. Larose a fait preuve, ainsi que la haute envolée des orateurs canadiens. On semblait ignorer ici que les français du Canada sont merveilleusement doués.

Vu la présence de personnages éminents dans les sciences, les arts, la politique et l'industrie, ne comprenant pas le français, M. Pagnuelo a généreusement consenti à adresser la parole en anglais, ce qui explique l'enthousiasme général manifesté par la presse de ce jour et le public généralement.

SA FEMME LE FAIT ARRETER

Un nommé Jacob Moore quittait, il y a deux semaines, sa famille à Philadelphie pour venir se fixer à Montréal. Sa femme a fait émaner un mandat contre lui, samedi. Elle l'accuse de refuser de pourvoir à ses besoins et à ceux de ses enfants. Moore a été arrêté, samedi après-midi, par le grand connétable Lambert.

LES REBELLES L'EMPORTENT

LE GOUVERNEMENT DU PARAGUAY EST RENVERSE PAR LES REVOLUTIONNAIRES APRES PLUSIEURS JOURS DE COMBAT DANS LES RUES DE LA CAPITALE. LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

BUENOS AYRES, 6. — Les révolutionnaires ont renversé le gouvernement et en ont établi un autre. Tel est le sommaire des dépêches reçues ici de Paraguay. Cette nouvelle, reçue d'abord avec incrédulité a été cependant confirmée par une autorité. Une dépêche adressée aux ministres des Affaires Etrangères par la légation à Asuncion, mande que le parti révolutionnaire est victorieux, et que les anciens ministres ont cherché un refuge à la légation.

Les révolutionnaires ont nommé président le docteur Williano Gonzales Naveiro. Il était vice-président dans le gouvernement qui vient d'être renversé. Des dépêches privées annoncent que le nouveau cabinet compte parmi ses membres Manuel Gondra, ministre du Paraguay au Brésil, le docteur Eusebio Ayala, le docteur Alvino Jara, le docteur Adolfo Rigulme et le docteur Manuel Franco. Ces hommes représentent une combinaison, des deux partis les plus puissants au Paraguay, et on croit que leur avènement au pouvoir assurera le maintien de la paix.

Les membres des l'ancien gouvernement, les ministres de l'intérieur, des affaires étrangères, de la guerre et des finances, ont cherché refuge dans les légations étrangères. On s'est battu dans les rues d'Asuncion pendant plusieurs jours et un grand nombre d'édifices publics ont été sérieusement endommagés. Le chiffre des morts et des blessés qu'on avait donné tout d'abord était exagéré, et on ne croit pas maintenant qu'il dépasse cinq cents. On croit que les communications télégraphiques avec Asuncion seront rétablies demain.

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants, en peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Dites-le-vous.
1-mer.

IMPORTANTES QUESTIONS

Aux premiers rangs de l'ordre du jour pour la séance du conseil, cet après-midi, se trouvent deux importantes questions : le règlement de la bibliothèque municipale et le règlement concernant l'adjudication du contrat d'éclairage à l'électricité à M. M. A. E. Robest et associés, c'est-à-dire à la Canadian Light Heat and Power Cy.

M. l'échevin Mercier, le parrain du premier et M. l'échevin Lévesque, le défenseur du second, sont résolus d'obtenir une manifestation d'opinion de la majorité du conseil sur le principe de ces deux questions.

LES MARCHANDS DE NOUVEAUTES

Jeudi prochain, le 9 juillet, se fera, à Joliette, le pique-nique annuel des marchands de Nouveautés, de Montréal.

LE COMMANDANT BENITO SYLVAIN

(Du Correspondant spécial de la "Patrie")

SAINTE-AGATHE DES-MONTS, 6. —Le commandant Benito Sylvain est venu dans notre village, en vue d'organiser une soirée en faveur de son oeuvre, le relèvement des noirs. Il y fera une conférence qui sera un régal.

Pour le programme musical, M. le commandant s'est déjà assuré le concours d'artistes telles que Mlle Thérèse Boivin, organiste et Marguerite Grignon.

Cette soirée serait fixée au 12 juillet et aurait lieu dans la salle de l'Hôtel-de-Ville. Immédiatement après, elle sera répétée à Saint Jovite.

Le commandant que votre correspondant a eu l'honneur d'interviewer est enchanté de l'aide que lui accordent les Canadiens. Il arrive des Antilles.

L'AFFAIRE SHAW

LE DEFENDEUR EST INTERROGE AU SUJET DE LA PRETENDUE DEMANDE EN MARIAGE FAITE A MLLE WEBSTER

L'affaire Shaw, le procès du fils du président millionnaire de la Zanesville Tile Coyi" arrêté pour rupture de promesse de mariage, se poursuit, avec des hasards divers comme la procédure elle-même.

Shaw a été de nouveau interrogé et voici ce qu'il a répondu:

INTERROGATOIRE

N'est-il pas vrai que le 27 mai, 1908, à Montréal, au "Saint-Lawrence Hall," vous avez demandé en mariage Melle Webster, la demanderesse en cette cause ?

—J'étais sous l'influence de la boisson, je ne me rappelle pas.

N'est-il pas vrai que sur vos instances pressantes la demanderesse vous référa à sa mère pour réponse à votre proposition de mariage ?

—Je n'ai aucun souvenir.

N'est-il pas vrai que vous avez alors demandé à la mère son consentement à ce mariage ?

—Je n'ai aucun souvenir.

N'est-il pas vrai que la mère accorda son consentement au dit mariage ?

—Pas que je me rappelle.

N'est-il pas vrai que Mlle Webster pria alors sa sœur de lui servir de fille d'honneur ?

—Je n'ai jamais eu connaissance de rien de tel.

N'est-il pas vrai que vous avez demandé à M. Hugh Rennie d'être votre garçon d'honneur, au mariage ?

—Je n'ai aucun souvenir.

N'est-il pas vrai que sur ces entrefaites il a été convenu que le mariage aurait lieu samedi, le 30 mai ?

—Je ne me rappelle pas.

N'est-il pas vrai que Melle Webster, la demanderesse, a commandé un trousseau, en vue de ce prochain mariage ?

—Je n'ai jamais eu connaissance d'une telle chose.

N'est-il pas vrai que ce trousseau lui a coûté la somme de $150.00 ?

—Je n'en sais rien.

N'est-il pas vrai qu'elle a droit de réclamer de vous la somme de $150.00 ?

—Non.

N'est-il pas vrai que vous avez donné un dîner en son honneur, au St-Lawrence Hall, le 27 mai ?

—J'ai donné un dîner d'une façon générale ; pas en son honneur.

N'est-il pas vrai qu'après le dîner vous avez commandé des "cocktails" ?

—Il est assez vrai que nous avons bu des "cocktails" au champagne, mais pas en l'honneur d'aucun événement semblable.

N'est-il pas vrai que vous avez alors télégraphié à votre mère, Madame Georges Shaw, avenue Euclide, Clevelang, ou que vous avez feint de lui écrire le télégramme suivant : " Je vais marier la plus gentille fille du monde, Melle Charlotte Webster, enfant du major Georges Webster, du 4ième régiment d'infanterie américaine ?

—Je ne me rappelle pas d'un tel télégramme.

N'est-il pas vrai que vous avez écrit ce télégramme ?

—Je ne me rappelle pas l'avoir écrit.

N'est-il pas vrai que vous l'avez montré au commis de nuit de l'hôtel où vous étiez descendu ?

—Je ne me rappelle pas l'avoir montré au garçon.

N'est-il pas vrai que vendredi, le 29 mai, vous avez refusé, sans aucune excuse légale, de mettre à exécution la dite promesse de mariage ?

—J'ai refusé de mettre à exécution une promesse dont je ne connaissais rien.

N'est-il pas vrai que vous avez dit à la demanderesse, en présence de sa mère, que vous étiez incapable de la marier et de remplir votre promesse ?

—Oui je lui ai dit cela, parce que je ne savais pas avoir fait aucune promesse.

N'est-il pas vrai que la demanderesse a souffert dans son honneur et sa réputation, et qu'elle a aussi été affectée au physique et au moral ?

—Je n'en sais rien.

N'est-il pas vrai que la demanderesse et sa famille ont de belles relations et sont reçues dans la meilleure société dans les différentes villes où elles sont connues ?

—Ne les ayant connues que trois jours, je ne peux savoir quelles sont leurs relations.

N'est-il pas vrai que la demanderesse, Melle Webster, a éprouvé des dommages au montant de $20,000.00 par suite de votre refus de tenir votre promesse de mariage ?

—Comme je ne me rappelle pas avoir fait aucune promesse de mariage, je ne crois pas qu'elle ait droit à quoi que ce soit.

N'est-il pas vrai que la demanderesse, Melle Webster, est et était, à la date du 27 mai, encore fille ?

—Je ne puis dire si elle était mariée ou non ?

N'est-il pas vrai qu'à votre instance la demanderesse et sa famille ont changé certains arrangements déjà faits, pour permettre à vous et à Melle Webster, la demanderesse, de se marier samedi, le 30 mai.

—Je ne sais s'ils ont ou non changé ou modifié quelques arrangements que ce soit.

On demande alors à Shaw s'il a embrassé la demanderesse, mais le tribunal refuse de permettre cette question.

L'ESPOIR D'UN REGLEMENT

Prévenu de l'intention des autorités municipales de rouvrir les négociations avec la Commission du Port, en vue d'en arriver à un règlement à l'amiable au sujet de la rue des Commissaires, M. G. W. Stephens, président de la Commission, a déclaré qu'il espérait que cette question serait réglée hors les tribunaux maintenant que la Commission du Port a vu ses droits reconnus par la justice.

LA QUESTION DU LAIT

UNE COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER QUI DONNE L'EXEMPLE

Pour répondre aux besoins de l'heure actuelle, la compagnie du Grand-Tronc a fait preuve de l'initiative la plus louable, en vue de contribuer à l'amélioration de l'approvisionnement du lait pur, à Montréal.

Cette compagnie de chemin de fer est en train de construire à la gare Bonaventure un nouveau quai pourvu des améliorations les plus hygiéniques et les plus modernes. Le parquet sera en ciment et sera incliné de façon à constituer un système de drainage. La toiture sera disposée de telle sorte que les rayons du soleil ne pourront parvenir aux bidons contenant du lait. Sur cette toiture il y aura un réservoir d'eau chaude afin de permettre aux laitiers de nettoyer leurs bidons. Les wagons à lait seront détachés des trains et dirigés sur cette voie exclusivement réservée au transport du lait et à sa livraison à Montréal, ce qui évitera toute perte de temps.

D'un autre côté, il suffit d'aller à l'arrivée du train de Lachute à la gare du Mile End, tous les midis, pour voir que les laitiers eux mêmes se rendent à temps et que les bidons ne séjournent plus pendant des heures au soleil. Les bidons sont plus propres et certains laitiers les lavent avec de l'eau froide sur place. Ce n'est pas encore la perfection, mais c'est une grande amélioration. La compagnie du Pacifique qui, l'an dernier, fit l'essai infructueux d'un wagon réfrigérateur, se propose, dit-on, devant la bonne volonté des fournisseurs de lait, de renouveler sa tentative avec plus de chances de succès.

La semaine dernière encore les membres de la Ligue du Lait Pur assistaient à une expérience fort intéressante d'appareils servant au transport et à la distribution du lait, importé du Danemark. Il s'agit de bidons, fermant hermétiquement et se barrant à clef. Ces appareils sont fabriqués par MM. Burmeister et Wain, de Copenhague qui ont envoyé leur représentant à Montréal, après avoir été mis au courant de la campagne qui s'y faisait en faveur du lait pur.

D'autre part il est rumeur qu'une compagnie considérable, au capital de $70,000 à $150,000 est en voie de formation à Montréal, pour la livraison du lait, mais aussi de sa production: elle posséderait une ferme modèle et ses propres wagons réfrigérateurs.

LE 4 JUILLET A NEW-YORK

COMME CHAQUE ANNEE, IL Y A EU DES ACCIDENTS ASSEZ NOMBREUX ET QUELQUES INCENDIES, DE PEU D'IMPORTANCE, FORT HEUREUSEMENT —DES EXALTES TIRENT DES COUPS DE REVOLVER DANS LES RUES

NEW-YORK, 6. — Malgré toutes les précautions prises par la police, la Fête de l'Indépendance des Etats-Unis ne s'est pas passée sans accidents, provenant soit des pétards, soit d'explosions, soit de coups de fusil. Un certain nombre d'incendies de peu d'importance se sont également déclarés. Un hôpital a enregistré, avant midi, samedi, sept accidents, dont trois dus à des coups de feu et les autres à des explosions de pétards.

Au tribunal de simple police de Harlem, dix hommes et jeunes gens ont passé devant le juge, accusés d'avoir tiré des coups de revolver, dans les rues, la plupart d'entre eux ont été condamnés à payer une amende.

A PROPOS DE FOURRURES

En plein été, par une chaleur torride de juillet, on a parlé fourrures, au palais de justice, samedi.

Les parties en litige, qui se querellent à propos de fourrures, sont deux Juifs.

Voici, du reste, l'histoire:

En cour le pratique, ramedi, l'hon. juge Mathieu a remis à lundi, l'audition des témoins dans une cause de Quirtz et Gerringer, de New York vs. Schacher Bros., afin de donner le temps de préparer sa preuve. Les frères Schacher faisaient affaires sous la raison sociale "Bernstein et Breitman," dans les fourrures. Il s'agit d'une somme de $600 que la maison de New-York prétend avoir payée et que les frères Schacher nient avoir reçue. Qui vivra verra.

PARC SOHMER

Attractions nouvelles. Réengagement du célèbre jongleur Kara. Madame Dorgeval dans un nouveau répertoire. 113-1

LE COURRIER D'EUROPE

Les malles pour la Grande-Bretagne et l'Europe seront fermées à l'Hôtel des Postes de Montréal cette semaine ainsi qu'il suit :

Lundi.—9 heures du matin—"Kronprinzeniss Cecilie", ligne North German Lloyd; 6.15 du soir.—même bateau, malle supplémentaire.

Mardi.—9 heures du matin.—"Lucania", ligne Cunard; 6.15 du soir.—même bateau, malle supplémentaire

Mercredi.—9 heures du soir. — "Baltic", ligne White Star; 6.15 du soir.—Même bateau, malle supplémentaire.

Vendredi.—9 heures du matin. — "Caronia", ligne Cunard; 6.15 du soir.—Même bateau, malle supplémentaire; 6.00 du soir.—"Empress of Britain," ligne du Pacifique Canadien.

Samedi.—1 heure après-midi. — "Dominion", ligne Dominion.

Les malles pour la France, l'Allemagne, l'Italie, etc., par la Touraine, de la compagnie Générale Transatlantique, seront fermées mercredi à 9 heures du matin et les malles supplémentaires à 6 heures du soir, le même jour.

NOTA.—Les lettres pour les malles supplémentaires peuvent être mises à la poste jusqu'à 6.15 du soir, les imprimés et autres envois postaux devront être effectués avant 5 heures.

Les colis postaux envoyés par l'Empress of Britain doivent être mis à la poste au plus tard à 5 heures et demie vendredi, et ceux envoyés par le "Dominion", au plus tard samedi à midi et demie.

Les lettres pour toutes les malles ci-dessus mentionnées peuvent être mises à la poste au bureau B, quinze minutes au plus tard avant l'heure fixée pour le bureau central.

CENDRE ET GLACE

La ville Saint-Louis est poursuivie en dommage pour $5,500.00.

C'est encore une de ces causes, si fréquentes, de cendres et de glace.

Mme J. H. Allan, a donné instruction à ses avocats, de prendre contre la ville de Saint-Louis, une action de $5,500 en dommages-intérêts.

Mme Allan a reçu des blessures, dont elle ne guérira pas,prétend-elle, en tombant sur un trottoir de la ville Saint-Louis, au mois de mars dernier.

LA NOMINATION DE M. A. LEMIEUX

OTTAWA, Ont., 6.—Mtre Augusta Lemieux, avocat d'Ottawa, comme nous l'avons déjà annoncé brièvement, vient d'être nommé Conseil du Roi par le gouvernement de Québec.

M. Lemieux a pratiqué sa profession pendant quelques années à Montréal, mais il l'exerce maintenant depuis six ans, à Ottawa avec beaucoup de succès.

Notre jeune compatriote, depuis qu'il habite la capitale, y a pris une place très en vue.

Il est à la fois membre du barreau de Québec et membre du barreau d'Ontario.

Pendant le siège de Paris,un restaurateur affichait à sa devanture le menu suivant :

Vin à dix-huit sous eau dessus",— "Rosse-beef", "Rat, goût de mouton."

PLYMOUTH
est si fameux pour son Gin que les distillateurs par tout le monde "adoptent" le nom de Plymouth pour leurs gins
Le seul gin fait à Plymouth porte cette étiquette—
Tous les autres sont des imitations Buvez

COATES PLYMOUTH GIN
JAMES BUCHANAN & CO., Limited, Agents d'exportation.
D. O. ROBLIN, Toronto, Seul Agent Canadien.

Vous Pouvez Etre Guéri SANS MEDECINES

Dr H. Sanche
Quand la maladie de quelque nature qu'elle soit peut être chassée du système sans drogues ni médecines, quand vous pouvez être Guéri à la Maison, pendant votre sommeil, quand vous pouvez jouir d'une bonne santé, n'écrirez-vous pas ou ne vous informerez-vous dès aujourd'hui pour en apprendre plus long sur Oxydonor ? Pas de drogues, pas d'électricité pas de science mentale ni de guérison miraculeuse, mais une méthode moderne et naturelle du Dr H. Sanche pour raviver et restaurer la santé. Beaucoup de témoignages de reconnaissance. Oxydonor sera loué pour essai. Adressez-vous: Dr H. SANCHE & CO., Dépt. B., 364 rue Ste-Catherine Ouest, Phone Up 2715, Montréal. 1J-jno

Le mecanisme est l'âme d'un piano. Exigez un piano au mecanisme
"OTTO HIGEL"

Dr ARTHUR BEAUCHAMP
CHIRURGIEN-DENTISTE
A transporté ses bureaux
184 ST-DENIS. Tél. Bell East 1549.
800-1-jno-H

A. Papineau Mathieu
de la Société Légale MULLIN et MATHIEU, AVOCATS.
180 rue St-Jacques
Tel. BELL MAIN 2297
42-1-v-jno-H.

PURE LESSIVE PULVÉRISÉE DE GILLETT
LA MEILLEURE, LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE.
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

Feuilleton de "La Patrie"

Grand roman inédit par Ely Montclerc.

FORFAITS D'AMOUR

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

37 (Suite)

"C'est une congestion pulmonaire qui l'a emporté sans qu'on ait eu le temps de se reconnaître. Il s'est vu partir, il a gardé sa tête jusqu'à la fin... même tenez, il a serré ma grosse patte dans ses mains et m'a dit adieu..."

Jaumale prononça ces derniers mots d'une voix étranglée, et comme ses paupières s'humectaient, du bout des doigts, bien vite, il les essuya.

—Pauvre colonel ! murmura l'inconnu en soupirant.

"Alors, vous êtes seul ici, Jaumale ?

—Seul, oui, mon lieutenant, et je vous réponds que ça me paraît plutôt dur.

—Mlle d'Alveydre... n'habite plus la Gerbière ? questionna avec effort le singulier visiteur.

—C'est vrai, vous ignorez...

—J'avoue qu'en apprenant la mort de mon ancien chef, le courage m'a manqué pour poursuivre mon interrogatoire... et cependant comme il me tardait de savoir !

"J'ai marché jusqu'ici la tête perdue... quand j'ai vu la maison avec ses fenêtres closes... ah ! cela m'a donné un coup...

"Je pensais du moins la trouver, elle..."

Le vieux domestique attachait un regard plein d'intelligence sur son interlocuteur, puis il hocha lentement sa tête grise.

—Sans indiscrétion, mon lieutenant, est-ce que ce n'est pas surtout pour Mademoiselle que vous voilà ici ?

"Jadis, dans le bon temps, quand nous étions heureux, je me rappelle... Je me rappelle vous avoir vu souvent chez nous et vous paraissiez rudement bien vous entendre avec Mademoiselle.

"Si bien que... les vieux comme moi aiment se faire des idées — je m'imaginais être de noce quelque jour.

"Mais je me mettais le doigt dans l'oeil, faut croire, car vous êtes parti, vous avez donné votre démission...

—Il le fallait, interrompit l'officier ; des motifs impérieux m'y obligèrent, mon ami.

—Excusez, mon lieutenant, si je vous parais me mêler de ce qui ne me regarde pas... C'est l'amitié, le dévouement que je porte à mes maîtres, voyez-vous...

"Je me serais fait hacher pour mon colonel. Il ne reste que sa fille, j'ai tout reporté sur elle. Je suis tout seul, je n'ai personne... personne, ni parents, ni amis... et si vieux dur à cuire qu'on soit, il faut bien que le coeur s'attache à quelqu'un...

"D'abord, Mademoiselle, je l'ai vue naître. J'étais l'ordonnance du colonel bien avant son mariage, ainsi !

—Mon bon Jaumale, pourquoi cette apologie ?

"Je vous connais, je vous estime, j'ai pleine confiance en vous, et je vais vous le témoigner.

"Sachez donc qu'autrefois, dans le bon temps comme vous dites si justement, j'espérais, en effet, devenir le gendre et le fils du colonel d'Alveydre.

"Je m'étais pris d'un amour profond pour sa fille, si charmante, amour respectueux, amour muet... amour qui durera tant que je vivrai..."

—Oh ! mon lieutenant ! mon lieutenant !... s'exclama l'ancien chasseur, avec les signes de la plus véhémente détresse morale. Oh ! pourquoi n'avoir pas parlé ?...

"Si vous saviez combien après votre départ Mademoiselle est devenue triste !...

"Elle ne soufflait mot, elle n'a jamais prononcé votre nom...ça ne fait rien, j'ai deviné...On n'a pas besoin deme mâcher les choses pour que je les comprenne...

—Hélas ! il m'était défendu de parler... c'eût été un crime ; une existence en dépendait.

—Et maintenant ?

—Dites-moi d'abord où est votre maîtresse, Jaumale ? Quand, comment je pourrai la voir ?

"Cette demeure à l'aspect abandonné me serre le coeur...Vous n'avez pas un nouveau malheur à m'apprendre, n'est-ce pas ?

Ça dépendra comme vous le prendrez, mon lieutenant.

"Mademoiselle vit, et même se porte à merveille ; elle commence à se résigner à la perte qu'elle a faite.

"En ce moment elle voyage.

—Dis-moi vite dans quel pays, afin que...

—Inutile, prononça mélancoliquement le vieux serviteur, car vous n'irez pas l'y rejoindre, j'en suis sûr...

"Mademoiselle, n'est plus mademoiselle, mon lieutenant, Mademoiselle était recherchée par un grand seigneur du pays, le marquis d'Excideuil, et riche avec ça à ne savoir que faire ne son argent.

"Le titre, pas plus que l'argent ne tentaient guère ma jeune maîtresse, elle répondait toujours à son père lorsqu'il la pressait d'accepter qu'elle n'avait pas envie de se marier, qu'elle voulait mourir vieille fille...

"Le colonel adorait Mademoiselle, il la laissait libre... seulement quand il a vu venir sa mort et que Mademoiselle allait rester toute seule, sans parents, ni amis, sans fortune, il l'a tant suppliée qu'elle s'est rendue...

"Et, il y a de ça un an, la fille du colonel d'Alveydre est devenue marquise d'Excideuil..."

Un sourd gémissement interrompit le brave homme.

Effondré dans un fauteuil, les mains devant ses yeux, l'inconnu paraissait la proie d'une cruelle émotion.

—Je comprends que la nouvelle vous afflige, reprit le brave homme, oui, il y a de quoi.

"Que voulez-vous, mon lieutenant, c'est une malchance... vous êtes venu trop tard !

—Trop tard ! répéta sourdement l'officier, oui, trop tard...

"Je vous en prie, mon bon Jaumale, laissez-moi seul, voulez-vous? quelques instants...pour me remettre.

"Ensuite, je m'en irai, je m'en irai, et ne reverrai plus ce pays où près d'un autre elle est heureuse.

—Aux ordres de mon lieutenant.

"Mon lieutenant ne désire rien?

—Non merci!... ah! si pardon... de quoi écrire.

Le serviteur désigna sur une table, de l'encre et du papier.

—Il y a là le nécessaire.

"Je vais rester dans le couloir; quand mon lieutenant aura fini il n'aura qu'à m'appeler."

Doucement, l'ancien soldat quitta le salon et referma sur lui la haute porte aux panneaux ornés de délicates peintures à demi effacées.

Resté seul, l'officier après un long moment se découvrit le visage.

Il apparut blême, les paupières rougies, la face ravagée. Ses yeux, ses yeux tristes et mornes firent lentement le tour de ce salon où, naguère, Suzanne avait vécu.

Chaque chose était demeurée en état, chaque meuble conservait la place assignée.

Les fauteuils autour de la cheminée, formaient un cercle propice à la causerie. Au coin de l'âtre, deux bergères se faisaient vis-à-vis, et, en imagination, le jeune homme voyait le colonel assis, se chauffant près du feu, tandis qu'à ses côtés Suzanne s'occupait les doigts à quelque broderie.

Plus loin, le piano recouvert d'une soirie ancienne érigeait sa masse trapue.

Oh! ce vieux piano, il le reconnaissait, il se souvenait des heures exquises d'autrefois.

Il était rusé et criard, mais c'était sur ses touches jaunies que la fillette de jadis avait joué ses premiers airs naifs.

"La prière d'une vierge, Les Cloches du monastère", mélodies ingénues que, devenue habile exécutante, Suzanne se plaisait à répéter en évoquant ses premières émotions musicales.

Machinalement, l'inconnu se leva, il marcha vers le meuble, toucha d'un geste inconscient la soie fanée qui le drapait, les menus bibelots qui s'y pressaient.

—Mon Dieu! murmura-t-il, je crois que c'était hier... je revois ce cher petit salon dans la vieille maisonde Lunéville, sur la place, que troublait seul le bruit clair des sonneries venant du quartier voisin, et parfois le pas des chevaux du régiment...

"Je m'asseyais là... à cette place, je priais Mlle d'Alveydre de se mettre au piano et j'écoutais en la regardant... et j'avais cependant le courage de me taire, de comprimer l'élan d'amour dont tout mon être était soulevé...

"Il le fallait... ses doigts blancs, ses ongles roses brillaient sous la lampe... sa tête se nimbait de rayons dorés...

"Aujourd'hui ta voix s'est tue, pauvre cher instrument... tes cordes sont muettes... celle qui t'animait est partie... et je perds mon suprême espoir.

"Il est trop tard, le bonheur est passé... il est trop tard, et c'est la vie...

"A présent, je souffrirai sans cesse en songeant à ce que j'ai perdu...

(A suivre).

PARLEMENT FEDERAL

La séance de samedi. — Les députés de Québec absents.—La loi des terres.—Les travaux publics, etc., etc.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

OTTAWA, 6. — La Chambre a siégé samedi toute la journée et n'a pas perdu son temps. La majorité des députés désiraient prendre congé dans la soirée mais le gouvernement sur demande de M. Foster, continua le travail et une somme considérable fut votée pour le ministère des Travaux Publics. L'assistance a été peu nombreuse, il y avait juste le nombre voulu pour faire quorum; presque toute la députation de Québec brillait par son absence.

Avant de prendre le travail régulier les ministres ont répondu à quelques interpellations.

LE SOUS-MINISTRE DE LA MARINE

A M. Foster, M. Brodeur a déclaré que M. Desbarats est le sous-ministre pro-tempore de son département. Mais aucune nomination d'un sous-ministre permanent, n'a été faite, et M. Gourdeau est encore nominalement le sous-ministre du département.

LES VOLONTAIRES DE L'AFRIQUE DU SUD

M. Oliver a officiellement déposé, en Chambre, sa résolution étendant la gratification projetée pour les volontaires qui ont servi la Couronne dans le Sud-Africain, à tout le Canada.

Il en proposera l'adoption aujourd'hui, et elle sera suivie d'un bill, qui remplacera celui qui est maintenant à l'ordre du jour, et se limitait à certaines provinces de l'Ouest.

LE PORT DE MONTREAL

M. Lennox a posé, les deux questions suivantes, concernant le port de Montréal :

"1.—Quelle somme a été payée depuis le 1er janvier 1907, par ou au nom de la maison Lockerby et McCombe, de Montréal, pour droits de havre supplémentaires ?

Quelle somme (s'il en est) a été réclamée par les commissaires ?

Quelle somme a été remboursée et quelle est la somme considérée à présent comme balance due ?

"2.—Permission a-t-elle accordée à Peter Lyall & Sons de déposer sur la propriété de la Commission du havre de Montréal les matériaux de construction provenant du site de l'ancien édifice de la "Gazette", à Montréal? Dans l'affirmative, quelle somme a été payée en compensation pour ce privilège ?"

L'hon. M. Brodeur a répondu qu'il n'avait aucune information à ce sujet, parce que le port de Montréal est sous le contrôle direct des Commissaires. Toutefois, il s'informera auprès de ces derniers, mais il ne peut faire aucune déclaration officielle à ce sujet.

LA LOI DES DOUANES

La Chambre a adopté le bill amendant la loi des douanes et a fait subir la première lecture à la loi acceptée par le Sénat, concernant les marques d'articles d'or et d'argent.

Un autre bill du Sénat concernant la loi de naturalisation a aussi été adopté après que le ministre de la justice y eut apporté quelques modifications touchant la province d'Ontario.

L'étude du bill du Sénat concernant les Chambres de Commerce, a été remise à une autre séance.

LA LOI DES TERRES FEDERALES

La loi des terres fédérales présentée par l'honorable M. Oliver a pris une grande partie de la séance et après avoir étudié le bill en entier l'on a découvert que toute la procédure était irrégulière à moins d'accompagner le bill d'une résolution couvrant les dépenses de la loi. Cette formalité sera remplie par le ministre de l'Intérieur et en attendant la Chambre est passée à un autre sujet.

LA PREEMPTION

Au nombre des clauses du bill des terres fédérales qui avaient été laissées de côté, la principale était celle des droits à un immeuble de préemption. Cette clause est la plus importante de tout le projet de loi et dit:

Toute personne qui obtient une inscription de homestead sous le régime de la présente loi et continue de possédes le fonds qui en fait l'objet et d'y résider, et ne possède pas d'immeuble de préemption sous le régime de la présente loi ni d'aucune loi précédente, ou n'a pas cédé son droit à un immeuble de préemption, ou n'a pas reçu de lettres patentes pour un immeuble de préemption, ou qui a obtenu une inscription de homestead sous le régime des dispositions du chapitre 55 des Statuts revisés, 1906, ou de quelque loi antérieure, à ce sujet, et qui continue de posséder le fonds qui en fait l'objet, et ne possède pas d'immeuble de préemption sous le régime de la présente loi ni d'aucune loi antérieure, ou n'a pas cédé son droit à un immeuble de préemption, ou n'a pas reçu de lettres pateotes pour un immeuble de préemption peut exercer le droit de préemption sur tout quart de section disponible adjacent à son homestead ou qui en est séparé par une simple réserve pour chemin, et sur le versement d'un droit de dix dollars, le dit quart de section sera porté dans les registres du bureau des terres et dans les bordereaux de l'agent à titre de préemption en dépendance du homestead, et l'agent délivrera un acquit, ce droit et après avoir achevé de remplir les conditions requises pour l'obtention de lettres patentes pour son homestead ; avoir résidé sur son homestead ou sur l'immeuble de préemption durant au moins 6 mois dans le cours de chacune des années d'une période de six ans à à compter de la date de son inscription de homestead ; avoir cultivé, en outre de l'étendue à cultiver sur son homestead, cinquante acres de terre soit sur ce homestead soit sur l'immeuble de préemption, et avoir payé pour ce dernier selon les termes ci après énoncés, l'inscrit au demande de lettres patentes pour cet immeuble de préemption.

Le ministre de l'Intérieur propose un amendement dont le but est d'agrandir le territoire où la préemption peut se pratiquer. L'amendement fut adopté, ainsi que la clause à l'effet que toute personne inscrite pour un immeuble de préemption et qui manque de faire la demaode de lettres patentes pour cet immeuble dans les huit ans à compter de la date de l'inscription est de ce chef exposée à la déchéance de son droit de préemption sur l'ordre du Ministre.

LA LOI DES TERRES ENTRERA EN VIGUEUR LE 1ER SEPT.

On passa à la clause 28 qui concerne les homesteads acquis par voie d'achat et qui se rapporte indirectement à la préemption. La clause fut adoptée avec une légère modification proposée par le ministre de l'Intérieur.

La section 77 fut ensuite adoptée: elle dit que les règlements établis en vertu de ce bill devront être publiés et mis devant le parlement.

Puis M. Oliver ajouta au bill une section 104, stipulant que le bill sera en vigueur le 1er septembre pro-

UN VOTE

L'étude en comité se trouva ainsi terminée.

M. Schaffner proposa alors un amendement demandant que le bill contienne une clause stipulant la remise aux provinces d'Alberta et de Saskatchewan de certaines terres publiques.

Cette question étant étrangère au but du bill, M. Oliver proposa simplement qu'on l'écarte, mais M. Foster demanda le vote sur ce point, tiré du programme de Halifax.

L'amendement Schaffner fut rejeté par 58 voix à 28.

Un amendement verbal fut rejeté sans vote.

M. Lake voulut ensuite proposer un amendement demandant qu'on mette à part certaines terres pour les universités d'Alberta et de Saskatchewan ; mais l'amendement fut déclaré hors d'ordre, parce qu'un député ne peut proposer l'aliénation du domaine public.

UNE OMISSION SERIEUSE

Sur remarque du chef de l'opposition, le bill ne peut subir sa troisième lecture, le ministre de l'Intérieur ayant oublié de le faire accompagner d'une résolution concernant les exigences financières de la loi projetée. L'Orateur reconnait l'objection et suspend l'adoption du bill en attendant que cette formalité soit remplie.

CREDITS DES TRAVAUX PUBLICS.

L'honorable M. Pugsley fait adopter $424,000 pour hâvres et rivières dans le Nouveau Brunswick, dont $400,000 pour améliorations au port de St. John. Sur cette item, M. Bennett fait une sévère critique de la manière dont le gouvernement accorde ses contrats de dragage.

Il y a quelques mois, le département des Travaux Publics demanda des soumissions pour le dragage de St. John et reçut une offre de la compagnie Mays à raison de 90 cents la verge. Le ministre suppléant, M. Fisher, n'accorda pas l'entreprise à ces entrepreneurs, mais à la Dominion Dredging Co., qui n'avait nullement sollicité le travail et le prix fut celui de la compagnie Mays. Il ne faut pas oublier que la compagnie Dominion se compose

D'AMIS POLITIQUES

remarque M. Bennett, et le secrétaire est M. Stewart, fils du député d'Ottawa. Dans toute cette opération, il y a eu du favoritisme et de l'influence politique. Le député de Simcoe dit que dans dix mois, la Dominion Dredging Co., a fait des

BENEFICES SCANDALEUX

La compagnie a acheté une drague aux Etats-Unis au coût de $140,000 et lui a fait subir des réparations au montant de $15,000 ; les assurances ont coûté $3,000 et les dépenses d'exploitation furent de $8,000 par mois pendant dix mois. Durant cette période, la compagnie a fait une dépense totale de $298,000, y compris l'achat de la drague. Pendant ce temps, la compagnie recevait $275,000 du département des Travaux Publics et une somme considérable de la ville de St. John, réalisant en dix mois des profits nets de $135,000.

L'honorable M. Pugsley nie que le contrat ait été accordé sans soumission. Au contraire, des annonces ont été publiées dans les journaux ; la compagnie Mays demandait $1.10 la verge et la compagnie Dominion, 90c. Le plus bas soumissionnaire a obtenu l'entreprise.

$716,200 POUR QUEBEC.

Le ministre des travaux publics a fait adopter sans aucune discussion importante la somme de $716,200 pour hâvres et rivières dans Québec.

Voici les principaux items:

Rivière du Loup (Fraserville) — Améliorations du port	$10,000 00
Rivière du Loup (en haut) — Dragage et améliorations à l'embouchure	10,000 00
Rivière du Lièvre—Ecluse et barrage — Réparations	2,000 00
Rivière Maskinongé — Dragage	15,000 00
Rivière Ouelle—Dragage	3,000 00
Rivière Richelieu—Brise glace à Saint-Jean	2,000 00
Rivière Richelieu— Améliorations	30,000 00
Rivière Saguenay— Dragage et autres améliorations	40,000 00
Rivière Saint Louis— Améliorations	8,000 00
Rivière Saint-François—Brise glace, mûrs de revêtement, améliorations et réparations	2,000 00
Fleuve Saint-Laurent — Brise glace à l'embouchure de la rivière Saint-Jacques (Laprairie)	6,500 00
Rivière Saint Maurice—Chenal entre les Grandes Piles et La Tuque	16,500 00
Rivière Saint-Maurice—Barrage aux Grandes Piles	40,000 00
Rivière Saint Maurice—Dragage du chenal à l'embouchure	10,000 00
Rivière Yamaska— Ecluse— Réparations	4,500 00
Roberval — Quai — Réparations et réfections	1,000 00
St-Alphonse (de Bagotville) — Allonge au côté sud du quai	20,000 00
Lac Saint - François (Beauce) —Quais	13,000 00
Lavaltrie—Quai	5,000 00
Les Eboulements— Réparations au quai et au hangar	1,500 00
Lotbinière et Portneuf (comtés de) — Quai de l'Etat — Améliorations des abords au quai Lotbinière	1,200 00
Iles de la Madeleine — Brise-lames et jetée	12,000 00
Malbay (Gaspé) — Refuge pour bateaux	4,000 00
Matane— Brise-lames et débarcadère — Réparations	2,500 00
Montmagny — Qua sur le Bassin	9,000 00
Malbaie—Quai Réfections et réparations	4,800 00
Port de Nicolet— Réparations à la jetée à bouchure de la rivière, hangar d'abri et dragage	7,200 00
Notre-Dame du Portage —Quai	5,400 00
Paspébiac—Quai— Réparations et améliorations	2,000 00
Petit Décharge, Lac St-Jean—Enlèvement de roches de la rivière nord sur l'Ile d'Almo, etc	1,000 00
Pointe Piché (Lac Témiscamingue) — Quai de pilots	11,500 00
Pointe à Brousseau — Brise-lames	2,000 00
Pointe - aux - Trembles (comté de Portneuf) —Quai	9,000 00
Repentigny— Quai	1,200 00
Rimouski — Améliorations au quai	8,000 00
Rimouski—Dragage aux abords, etc.	30,000 00
Rivières Ashouapmouchouan et Peribonka, et Mistassini— Digues de dérivation, etc	5,000 00
Rivière aux Renards — Jetée brise-lames	1,600 00
Rivière à la Pipe, quai — Prolongement et réparations	3,000 00
Rivière Batiscan— Dragage du chenal à l'embouchure	15,000 00
Rivière Bonaventure — Pilier de dérivation	10,000 00

Les quelques remarques sur les différents crédits de Québec ont été faites par MM. Fowler et Bennett; les renseignements ont été fournis par le ministre des travaux publics et l'honorable M. Brodeur.

La Chambre s'ajourne à 11.25 heures, après avoir approuvé des dépenses pour travaux publics au montant de plus de $1,100,000. M. Foster n'a pas fait acte de présence de la soirée, bien que la séance du soir fut tenue à sa demande.

N'oubliez pas que c'est ce matin que commence la Grande Vente de Juillet à la Maison Vallières coin Sainte-Catherine et Montcalm.

PROMOTIONS CHEZ NOS MILITAIRES

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 6.—Le Conseil de la Milice annonce que le major N. A. Sabourin est promu lieutenant-colonel et commandant du 64e régiment Chateauguay et Beauharnois à la succession de A. Mallette, démissionnaire.

Le major D. R. Street, devient lieutenant-colonel et commandant des gardes à pied du gouverneur général à la place, du Lt-Col. H. A. Bate, transféré au cadre de réserve.

Le capitaine J. F. Cunningham, est promu major à la place de M. Street.

Dans le 64e Chateauguay et Beauharnois le lieutenant Maréus M. Sperber, remplace H. G. Gagné, démissionnaire ; le lieutenant J. F. Bissonnettei vice J. E. Simard, qui se retire du service ; le sergent Joseph Varin remplace R. Arpin, démissionnaire.

M. Frank Pauzé est nommé lieutenant du 65e de Montréal.

Le lieutenant J. A. Viger, du 84e de St-Hyacinthe, obtient l'autorisation de se retirer du service.

Dans le 85e le lieutenant Joseph Raoul Laurier succède au lieutenant J. E. E. Lareau, transféré ' le lieutenant J. M. Longtin, démissionnaire est remplacé par le lieutenant Victor Lemieux.

M. Emile Bernier est nommé lieutenant du 89e de Témiscouata et le capt. J. F. X. Bossé est promu major.

AVIS DE FERMETURE DE BONNE HEURE

Les magasins de pianos et bureaux de Willis & Co., Limited, 600 rue Sainte-Catherine ouest, seront fermés chaque samedi, à 1 heure p.m., durant juillet et août. 113-1

CHEZ LES PERES DU SAINT-SACREMENT

C'est aujourd'hui la retraite mensuelle des pères du Saint Sacrement.

Pendant toute la journée les religieux sont en silence et se livrent à des exercices de piété.

PIQUE-NIQUE ANNUEL

C'est samedi prochain, le 11 juillet, que se fera, cette année, à Lavaltrie, le pique-nique annuel des employés de la "Canadian Rubber Co."

Le départ s'effectuera au quai Molson, à 8 heures précises, par les steamers "Trois-Rivières" et "Berthier."

FETES MEMORABLES

Demain, auront lieu à Oka des fêtes mémorables.

Son Excellence, le délégué apostolique y assistera.

Il y aura aussi plusieurs évêques à Oka.

C'est à l'occasion du trentième anniversaire de prêtrise du vénérable curé de l'endroit, M. l'abbé Lefebvre, que ces fêtes auront lieu.

OBSEQUES DE FRED. GELINAS

UN CORTEGE DE PERSONNAGES DISTINGUES ACCOMPAGNE LE REGRETTE DEFUNT JUSQU'A SA DERNIERE DEMEURE.—LES OFFRANDES DE FLEURS

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, 6—Les funérailles de M. Frédéric Gélinas,, secrétaire du ministère des Travaux Publics, mort subitement jeudi dernier, ont eu lieu samedi, de sa résidence, Caribrooke Chambers", rue Bank, à l'église Saint-Jean Baptiste et de là au cimetière Notre-Dame.

Rarement funérailles plus imposantes ont été vues dans la capitale, et dans le cortège, l'on remarquait toutes les classes de la société. Il y avait entr'autres, plus d'une centaine d'employés civils.

Le deuil était conduit par M. Eugène Gélinas, de l'hôtel de ville de Montréal, frère du défunt; B. Suite, son oncle, Léon Gérin, Lionel Dan-

Feu Fred. GELINAS, secrétaire du département des Travaux Publics, à Ottawa, dont les funérailles ont eu lieu samedi dernier. (D'après sa plus récente photographie.

sereau, ses cousins; Paul Trottier, de Montréal, son beau-père; D. L. Désaulniers et E. L. Désaulniers, parents.

Dans le cortège on remarquait ; MM. Hunter, sous-ministre des Travaux Publics; Lt.-Colonel Gourdeau, sous-ministre de la marine et des Pêcheries, P. Wiallard, secrétaire de l'honorable M. Brodeur, M. Louis Laframboise, sous-chef des traducteurs ; des Communes ; M. le professeur J. M. Fleury; du ministère des Travaux Publics on remarquait aussi MM. Rodolphe Desrochers, sous-secrétaire ; Th. Fortier, gardien des archives; R. Steckel, J. Vincent, M. Kingston, comptable ; J. L. Latour, Paul Gagnon, I. Champagne, E. Lacas, Ernest Dionne, Edmond MacKay, Chassé, Bray A. Paré, J. Dostaler, Louis Bélanger, etc., l'honorable juge Bélanger, M. Philippe Pelletier, du secrétariat d'Etat, M. Wilfrid Dubé, de la chambre des Communes, Victor Bélanger, John Sylvain, E. Garneau, S. Genest, etc.,

L'église Saint-Jean Baptiste était toute tendue de noir. Le service a été chanté par le R. P. Jacques, dominicain, curé de la paroisse. Le chœur était sous la direction du R. P. Granger, et l'orgue tenu par M. Victor Parent.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre Dame.

ont été envoyées, entr'autres, un coussin par les employés du ministère des Travaux Publics; une couronne, par M. et Madame R. Desrochers; une couronne, par M. et Madame A. D. de Celles; une couronne par M. et Madame S. Lelièvre ; une colonne brisée par M. Louis Bélanger, une croix par M. et Madame D. L. Désaulniers; une croix par M. et Mme E. L. Désaulniers.

De nombreuses offrandes de fleurs

Au nombre des bouquets spirituels il y a ceux des employés du ministère des Travaux Publics; Madame Bigras, M. et Mme H. Gérin-Lajoie, Madame et Melle Gérin Lajoie, M. et Mme Léon Gérin, Mme Hébert et famille, Melle L. H. St-Jean.

Des télégrammes de condoléances, ont été reçus par Madame Gélinas de MM. le juge C. Piché, Eugène Tarte, J. E. Robillard, de Montréal et autres.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.

Henry Morgan & Cie Limited

Ayant acheté 100 Horloges A Très Bas Prix

les offriron Mardi et Mercredi à $9.00 chaque

Valeurs de $15.00 à $18.00.

Ces horloges sont en chêne et acajou et de dessin et aspect très attrayants.

(Sonnant les heures et demi-heures)

Annonce Spéciale

POUS LES MOIS DE JUILLET ET AOUT

Le Rayon de la Couture fera sur mesure :

COSTUMES DE TOILE...à $15.00 chaque

JUPES DE TOILE.....à $7.00 chaque

Ce magasin fermera à 1 p.m. le samedi, pendant les mois de Juillet et Aout.

Colonial House Montreal

SANATORIUM BEAUCAGE

TEL EST 5465. 100 AVE OUTREMONT.

HOPITAL POUR FEMMES ET MATERNITE.

Les malades pourront suivre le traitement de leur médecin de famille. Nous invitons les médecins à venir visiter cette nouvelle maison.

J. B. PRINCE, MEDECIN GERANT

6-1-m-v-s-ino

SANATORIUM

Trois-Rivières, P. Q., Canada.

Pour le traitement des maladies nerveuses et chroniques, Neurasthénie, Dyspepsie, Rhumatisme, Névralgies, etc.

Hydrothérapie, Bains électriques, de vapeur et d'air chaud, Ozone, Rayons X, massage, eaux minérales, injections d'eau de mer, sérum de Fleury, etc.

Au-delà de 12 années de succès. Deux médecins résidents.

Pour prospectus illustré, adressez-vous au directeur :

SANATORIUM

TROIS-RIVIERES, P. Q., CANADA

1-m-m-v-s-ino

COURRIER D'OTTAWA

Archie Campbell est arrêté.—Statistiques municipales de la ville.—Lord Roberts serait invité. — La mortalité

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 6 — Archie Campbell, un jeune homme de 20 ans, a été condamné à un mois de prison par le juge de paix MacNab, pour port illégal d'armes à feu. Campbell a été arrêté dans une cour à bois à Wesboro et dit qu'il est un ancien employé du Canadian Northern. Au moment de son arrestation, Campbell était porteur d'un revolver. Un grand nombre d'allumettes se trouvaient dans ses poches. Pendant son incarcération, la police fera des recherches au sujet de ce personnage qui dit venir de North Bay.

—Le trésorier de la ville vient de publier un rapport qui est une preuve de l'excellent état financier dans lequel se trouve Ottawa. Le passif de la ville est aujourd'hui de $8,064,126 et l'actif de $7,015,544 non compris les pavages permanents, trottoirs et autres améliorations locales. Tout calculé l'actif dépasse le passif. Pour rencontrer sa dette de $8,064,126 et les dépenses courantes, le conseil pour 1908 imposera la taxe sur une valeur foncière de $44,828,882. La population actuelle d'Ottawa est de 76,260 âmes.

Voici comment se divise la dette d'Ottawa : débentures, $3,862,508 ; débentures de l'aqueduc, $1,587,256 ; débentures pour améliorations locales, $1,188,508 ; débentures pour écoles publiques, $565,500 ; débentures pour Collegiate Institute $324,000 ; débentures pour système électrique, $300,000 ; hypothèques $151,625 ; emprunts à la banque d'Ottawa, $517,037 et emprunt à la banque Parr, de Londres, $720,075. A l'actif la ville possède un fonds d'amortissement de $2,093,102 ; argent en banque $802,141 ; aqueduc, évalué à $2,000,000 ; système électrique, $300,000 ; immeubles, $1,000,000 ; Collegiate Institute, $100,000, etc.

Les contribuables aux écoles séparées paient $25.00 de taxes par $1,000 d'évaluation et les contribuables aux écoles publiques ou protestantes, $21.80 pour $1,000.

—Si Lord Roberts demeure en Canada, après les fêtes de Québec, une invitation lui sera faite de présider à l'ouverture de l'exposition d'Ottawa.

—Durant le mois de juin il y a eu 108 décès à Ottawa, soit une augmentationde 19, sur juin 1907. Sur le nombre de décès, il y en a 8 causés par la consomption.

COURRIER DE QUEBEC

Sir Frederick Carrington est arrivé. —Le jeune Fiset succombe à ses blessures.—Noyé en se baignant.—La fête de samedi

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 6.—Sir Frederick Carrington, major général des forces de Sa Majesté, est à Québec. C'est un vétéran des campagnes sud-africaines, ami des Cécile Rhodes et des Jamieson.

—Le jeune Fiset, qui s'est fait écraser par un cheval durant la procession du cirque Cole, mercredi dernier, a succombé à ses blessures.

—Un garçon de douze ans, nommé Labonté, s'est noyé samedi à St-Jean, Ile d'Orléans, en se baignant, près du quai.

—Le quatre juillet a été célébré par les Américains de Québec par un grand banquet au "Kent House". Des résolutions de sympathies ont été votées à l'occasion de la mort de Grover Cleveland.

Nouveau Feuilleton de la "Patrie"

LA BETE FEROCE

Grand Roman Inédit.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

14 (Suite)

Le gardien salua. Le juge dit à Sylvain :

—Vous apportiez une preuve de l'innocence de votre frère ? Parlez... Le procès sera revisé... Sa mémoire sera réhabilitée... Que savez-vous?...

—Je venais vous dire qu'Hubert, doux comme un mouton, était incapable de commettre un meurtre.

—Est-ce tout ?

—C'est tout...

Le magistrat considéra longuement cet homme si bouleversé tout à l'heure et qui tout à coup avait recouvré sa contenance. Un soupçon traversa son esprit. Mais il ne pouvait rien...

Un geste congédie Chamerol... Le juge, de son côté, sortit pour se rendre à la prison...

Loin du palais de justice à l'abri des regards, Sylvain veut détruire la lettre qui l'accuse...

Il la déplie... jette un coup d'œil... et il a un rugissement de rage !... Il lisait :

"Monsieur Lantenier, à La Ruelle, Bois-le-Roi, est prié de se présenter, le 15 de ce mois, deux heures de relevée, au cabinet de M. le juge d'instruction, Palais de Justice de Melun, pour affaire qui le concerne...

"Le greffier,

"LANGAZOU."

C'était une convocation banale — à un inconnu !...

Chamerol s'est trompé !..

Sa lettre— l'aveu — restait là-haut, chez le juge !...

Que faire?

Ce fut, pour ce misérable, une minute d'angoisse... Il douta de lui... il douta de tout... Comment avait-il pu se tromper à ce point?— Oui l'enveloppe, une enveloppe jaune, commune, ressemblait bien, en vérité, à celle qu'il avait employée lui même... Mais pourtant...!

Son sort était décidé... Il était entre les mains du juge... Sylvain l'avait voulu ainsi... De gaieté de cœur il s'était sacrifié...

Ce n'était plus désormais, qu'une affaire de quelques minutes. Aussitôt que le juge là-haut, découvrirait sa lettre, son arrestation serait décidée... Fallait-il l'attendre? Ou fuir, s'il en avait le temps? Ou se jeter dans la Seine, plutôt.

Et il s'étonnait même de voir que personne n'était lancé à sa poursuite... Pourquoi ce retard?... Parce que sa lettre, sans doute, n'avait pas été lue? Mais alors, n'avait-il pas une dernière chance de rentrer en sa possession.

C'était grave ce qu'il allait tenter!

Revenir sur ses pas, remonter, dans le cabinet du juge! Réclamer ce papier qui était la déclaration si nette, si terrible de son crime!

Assurément, il avait toutes les chances de n'en pas sortir libre— mais sous la garde de deux gendarmes qui le conduiraient en prison...

Cependant... telle était sa détresse, qu'il s'y hasarda.

Il se précipita tête baissée, dans cet inconnu formidable.

Il se disait:

—Je vais tâter ma chance! Si je retrouve ma lettre, c'est que tout me réussira dans la vie... S'il est trop tard, je suis perdu... Alors,... mieux vaut en finir tout de suite... J'aurai toujours la ressource de suivre l'exemple de mon frère...

Il se dirigea vers le palais de Justice...

Il crut reconnaître le magistrat qui se rendait vers la prison. Cela lui redonna du courage. Il se dit que le juge ne serait pas sorti si vite dans le cas où il aurait cru devoir prendre cette mesure contre Sylvain...

Donc, la lettre n'avait pas été lue?

Et il n'aurait affaire qu'au greffier... Sylvain aimait mieux cela... Il se sentait plus à l'aise... Il comprima ses derniers battements de cœur... il respira largement... et avisant l'huissier:

—Je voudrais parler soit au juge soit à son greffier...

—Vous avez une convocation?

—Non... mais je les ai vus tout à l'heure... et j'ai oublié de leur faire une communication importante.

L'huissier s'éloigna et revint presque aussitôt.

—Il n'y a là que le greffier, M. Langazou... Vous pouvez entrer...

Sylvain pénétra dans le petit bureau. Rien n'y était changé. Le greffier se trouvait assis à la même table, continuait d'expédier de la correspondance. Sur le même angle de sa table, des lettres ouvertes, des enveloppes, un amas de papiers, sur lesquels le regard de Sylvain se porta aussitôt, anxieusement... Car c'était de là... de ce fatras... que sortirait sa vie ou sa mort... tout un désastre... une irréparable catastrophe!... ou la tranquillité... avec son cortège d'espérances revenues... d'avenir possible...

Langazou, indifférent, posa sa plume et se tourna vers Chamerol.

—Vous désirez voir le juge? Veuillez vous asseoir... Il ne tardera guère....

—Non... je voulais... seulement...

Il hésitait. Langazou parut comprendre.

—Ah ! l'autorisation nécessaire pour pénétrer dans la prison... auprès de votre frère... et vous occuper des obsèques ?... C'est trop juste... Attendez...

—Ce n'est pas seulement pour ce motif que je suis revenu vous trouver... murmura Sylvain, qui se battait contre un frémissement d'épouvante.

—Alors, pourquoi donc ?

—Voilà... Tout à l'heure, quand je suis venu, j'ai oublié une lettre que je tenais à la main et que j'avais déposée sur le coin de votre bureau... J'avais cru la reprendre, en sortant, et je me suis trompé. Voici celle que j'ai emportée par mégarde et que je m'empresse de vous restituer... en vous priant de vouloir bien me laisser chercher... l'autre.

Un regard aigu de Langazou sur Sylvain.

Et une voix indifférente :

—Cherchez, monsieur, cherchez....

Sylvain aurait bien voulu que sa main ne tremblât pas. Impossible... Elle agitait tous ces papiers comme si un courant d'air violent s'était abattu sur eux...

Une à une, il les tint entre ses doigts, ces lettres... celles dont les enveloppes étaient fermées et portaient une adresse, ne l'intéressaient pas... Celles que Langazou venait de décacheter ne l'intéressait pas non plus. Mais la sienne, l'enveloppe jaune, qui contenait le drame, qui enfermait l'aveu du crime... où était-elle donc passée ?

Le greffier ne parut pas s'occuper de Sylvain. Il avait repris son travail et on entendit, de nouveau, le grincement rapide de sa plume...

—C'est singulier, dit Chamerol, je ne la retrouve pas...

—Etes-vous bien sûr de ne l'avoir point perdue autre part ?...

—Oh oui, très sûr, très sûr !...

Et il s'essuya le front, couvert d'une sueur froide. A moins d'être aveugle, il fallait bien que Langazou s'aperçut d'une émotion aussi forte.

Il en fit la remarque.

—Vous ne semblez pas à votre aise...

—Excusez-moi ! ...Je tenais beaucoup à... Et puis, la nouvelle de la mort de mon frère... de mon pauvre frère... tout cela m'a bouleversé... et je... mais où est-elle donc, cette lettre ?... Je suis certain de l'avoir posée là... près de votre pelote de fil rouge...

—Alors, cherchez de nouveau... ... Voulez-vous que je vous aide ?.....

—Quel genre d'enveloppe ?

—Une enveloppe jaune... ...tachée d'encre sur un coin...

—Je vous la ferai parvenir, si je la retrouve.

—Non, non, je la veux, tout de suite... j'en ai besoin... il me la faut...

Sylvain se sentait affolé de désespoir.

—Elle contenait donc des choses bien... bien graves ? demandait Langazou paisible.

—Oh non... et Sylvain reprit un peu de sang-froid — c'était des renseignements pour moi... ... certains chiffres, vous comprenez !... Et les chiffres, ça s'oublie facilement.

—Oui, oui, je comprends !... c'est vraiment fâcheux mais il faut bien vous rendre à l'évidence, vous avez tenu, une à une, les lettres qui sont sur mon bureau, et vous n'y avez pas découvert la vôtre. Donc, elle ne s'y trouve pas...

—C'est vrai, disait Sylvain, avec un dernier regard d'affolement, c'est vrai !... Du reste, ces chiffres n'avaient d'intérêt. ..que pour moi... je pourrai me les procurer à nouveau et je suis... bien fâché de vous avoir importuné pour si peu de choses... car, après tout, ça n'en valait pas la peine.

—Si ça n'en valait pas la peine, monsieur, dit le greffier, flegmatique, vous avez eu bien tort de mettre tous mes papiers sans dessus dessous, comme vous l'avez fait.

Et, méthodique, Langazou répara le désordre.

—Pardonnez-moi, monsieur...

(A suivre)

LES CHAUSSURES BOSTON SONT DE BONNES CHAUSSURES. !!

BOSTON

Les PRIX BOSTON sont des PRIX D'EPARGNE.

La Vente à Prix Réduits de Juillet

Signifie pour vous l'achat de bonnes chaussures de haute qualité et de fabrication américaine à moitié de leur valeur. Nous aurons d'heureux moments en écoulant cet énorme stock d'été, parce que vous connaissez les valeurs aussi bien que nous et les premiers jours de la vente nous en donnent une démonstration pratique. Venez de bonne heure tandis que notre assortiment est le meilleur, et acquérez le plus de confort et de style pour le minimum d'argent que vous ayez jamais payé.

Souliers d'Enfants
valant jusqu'à $1.50, prix réduit de la vente de juillet ... 67c

Oxfords de Demoiselles
en cuir verni, valant $2.00 ; prix réduit de la vente de juillet ... 97c

Souliers de Dames
en chevreau noir, valant $2.50 ; prix réduit de la vente de juillet ... $1.17

Oxfords de Demoiselles
en chevreau tan, valant jusqu'à $1.75, prix réduit de la vente de juillet ... 97c

Bottines d'Enfants
valant $2.50 ; prix réduit de la vente de juillet ... $1.67

Bottines de Garçons
A lacets en beau box, valant $1.75, prix réduit de la vente de juillet ... $1.17

Oxfords de Demoiselles
en chevreau noir, valant $1.50 ; prix réduit de la vente de juillet ... 97c

Oxfords Blancs
pour dames, bouts unis ou rapportés, valant $3.00, réduit de la vente de juillet ... $1.57

Bottines de Demoiselles
en chevreau brun doré, valant $2.50 ; prix de la vente de juillet ... $1.37

Bottines de Demoiselles
tan, valant $3.00 ; prix réduit de la vente de juillet ... $1.87

Souliers d'Enfants
en veau de Russie tan, valant $2.50 ; prix réduit de la vente de juillet ... $1.37

Une table remplie de lots désassortis, comprenant pantoufles en satin, pantoufles d'enfants, pantoufles en cuir, pantoufles de bain pour dames, valant de $1. à $4.00. Votre choix jusqu'à la dernière paire 47c

Bottines de Dames
en veau tan de Russie, haut brun Suède, trépointes Goodyear, faites au banc. Prix régulier $4.00. Prix réduit de la vente de juillet ... $3.47

Bottines de Garçons
A lacets en chevreau, valant $1.50, prix réduit de la vente de juillet ... 97c

Oxfords de Dames
élégantes chaussures d'été, de tous cuirs et tous points, A lacets et blucher, valant $3.50 ; prix réduit de la vente de juillet ... $1.67

Bottines de Demoiselles
et escarpins tan, les plus beaux A prix populaires, valant $3.50 et $4. Prix réduit de la vente de juillet ... $2.47

Oxfords de Demoiselles
en veau de Russie tan, valant $3.00 ; prix réduit de la vente de juillet ... $1.47

Bottines de Demoiselles
en veau vici et en cuir verni, styles blucher et A lacets, valant $2.50 ; prix réduit de la vente de juillet ... $1.37

Oxfords de Dames
élégantes et de haute qualité, tous cuirs et points, valant $3.50 et $4 ; prix réduit de la vente de juillet ... $1.97

Oxfords de Dames
en tan de Russie, trépointe Goodyear, valeur de $3.50 ; prix réduit de la vente de juillet ... $2.27

Bottines de Garçons
en veau, valant $2.00 ; prix réduit de la vente de juillet ... $1.97

Oxfords Blancs
en duck, pour dames, valant $3.50 ; prix réduit de la vente de juillet ... $1.87

Souliers à Straps
en cuir verni pour dames, valant $1.50 ; prix réduit de la vente de juillet ... 87c

Oxfords de Dames
valeur régulière de $2.50 ; prix réduit de la vente de juillet ... $1.47

Sandales
Exactement ce qu'il faut pour les chaleurs.
Points 4 A 8 ... 57c
Points 9 A 11 ... 67c
Points 12 A 2 ... 77c

Pantoufles d'Enfants
Avec une strap et une boucle, couleur chocolat. Valeur régulière $1.00. Prix réduit de la vente de juillet ... 77c

OXFORDS DE DAMES
Boutonnant bas, blucher, tan de Russie, cuir verni et bronze, valant $6 et $7 ; prix réduit de la vente de juillet ... $3.97

Escarpins de Dames
en cuir tan, verni et bronze, valant $6 ; prix réduit de la vente de juillet
$3.97

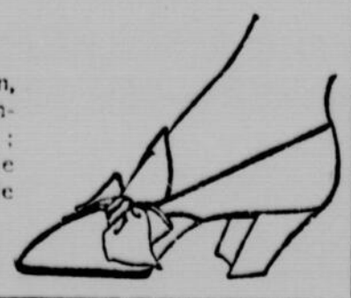

BOSTON SHOE STORES Rue Ste-Catherine Ouest, Angle Mansfield.
Satisfaction garantie ou argent remis avec plaisir.
Le magasin qui vous procure toutes les bonnes occasions. Les commandes par la malle reçoivent notre prompte attention

LES CAUSES DE LA DECONFITURE

COMMENT LA BANQUE DE ST-HYACINTHE S'EST ENFONCEE PEU A PEU DANS DES EMBARRAS FINANCIERS. — HISTORIQUE DE CETTE INSTITUTION

SAINT-HYACINTHE, 6.— L'état de la banque de St-Hyacinthe pour les huit ou neuf dernières années, donne quelques indications sur la difficulté de ses affaires. Pour celui qui est habitué aux opérations de banque, il n'était pas difficile de voir d'après les rapports fournis par la banque, au gouvernement, que cette institution faiblissait. Beaucoup de déposants, s'ils avaient connu les rapports mensuels, auraient pu y puiser quantité de renseignements. Le tableau ci-dessous donne l'historique de la Banque de Saint Hyacinthe

	Capital, reste et profits indivis ables	Circulation	Dépôts
Janv. 31—			
1899 . . .	$446,924	$192,209	$989,802
1900 . . .	447,659	255,345	830,399
1901 . . .	456,722	246,255	1,040,601
1902 . . .	461,517	246,910	1,133,215
1903 . . .	446,940	242,685	1,066,105
Nov. 30—			
1904 . . .	427,826	300,095	701,352
1905 . . .	432,169	275,135	778,453
1906 . . .	437,002	275,910	983,218
1907 . . .	416,183	260,500	1,030,360
Mai 31—			
1908 . . .	403,815	253,860	918,770

	Actif immédiat ou réserve disponible	Prêts courants	Immeubles et hypothèques non payés
Janv. 31—			
1899 . . .	$173,074	$1,315,970	$76,072
1900 . . .	142,804	1,260,401	80,464
1901 . . .	215,396	1,413,298	34,522
1902 . . .	166,162	1,566,473	22,498
1903 . . .	119,001	1,534,676	21,068
Nov. 28—			
1904 . . .	105,915	1,245,452	38,102
1905 . . .	110,082	1,298,873	35,042
1906 . . .	267,260	1,330,727	55,574
1907 . . .	231,750	1,375,922	51,783
Mai 31—			
1908 . . .	95,060	1,316,871	54,646

La première colonne de la table ci-dessus montrant le capital, le reste et les profits indivisés, représente la fluctuation dans le montant total du fonds des actionnaires et des propriétaires. On y remarque une croissance jusqu'en 1902, et après cette date une décroissance. Si l'on établissait année par année la position financière des banques, le total du fonds des propriétaires doit tendre à une augmentation en en exceptant cependant le capital nouveau payé par eux. Chaque banque doit réaliser des bénéfices beaucoup plus élevés que les dividendes n'en réclament. Le surplus va d'abord aux profits et pertes et en dernier lieu au fonds de réserve.

D'un autre côté, la tendance générale des dépôts à la Banque de Saint-Hyacinthe, accuse une augmentation jusqu'en 1907, et montre une fluctuation constante de hausse et de baisse, se terminant en mai 1908, si on les compare à ceux de janvier 1899. La balance à une époque où les institutions de ce genre ont l'habitude de doubler leurs dépôts, accuse au contraire pour Saint-Hyacinthe une décroissance.

En déterminant la position d'une banque et la direction suivant laquelle elle doit être gouvernée, on doit porter une attention toute spéciale à ce que le montant des dépôts soit toujours maintenu dans une progression constante. Ceux de la Banque de Saint-Hyacinthe ont au contraire diminué de 1901 à 1905, puis augmenté en 1906 pour retomber au point le plus bas à la fin du mois dernier, de l'année courante, lorsque la position de la banque se manifesta difficile.

En ce qui concerne les prêts courants de la Banque, il est connu depuis longtemps que la moitié consistait en avances à des chemins de fer avec lesquels elle était en relation d'affaires. Prêter d'aussi grosses sommes à un seul emprunteur est en thèse générale, une mauvaise transaction pour une banque à petit capital. Cependant, on s'était basé pour en agir ainsi sur l'expérience d'autres banques, sujettes néanmoins à discussion. C'est là probablement la cause première de la déconfiture de la Banque de Saint-Hyacinthe, si on examine l'état des profits, des dividendes et des appropriations pour les neufs dernières années:

Année finissant le	Profits	Div.	Appropriations pour dettes insolvables
Janv. 31—			
1899 . . .	$24,044	$18,792	
1900 . . .	19,370	18,855	
1901 . . .	19,328	19,294	
1902 . . .	20,346	19,452	
1903 . . .	30,646	19,661	$27,136
1904 . . .	15,666		39,821
Nov 30—			
1904 . . .	x13,874		9,462
1905 . . .	13,752		9,409
1906 . . .	19,779		5,946
1907 . . .	11,157		31,976

x Dix mois.

Après 1903 les profits montrent une décroissance rapide et régulière et le dividende annuel de 6 pour cent fut supprimé cette année pour ne plus exister. En prenant les six derniers rapports annuels, le total des dettes insolvables se chiffre à $123,770 quand les profits pour la même période de temps se montent à $95,874. La différence à donc dû être prise dans le fonds des propriétaires.

Tous ces commentaires démontrent aisément à quoi l'on doit attribuer la déchéance de la Banque de Saint-Hyacinthe. Elle s'est trouvée dans une situation analogue à celles de New-York, pendant la crise financière de l'automne dernier.

A ECOULER
$12.00

Une certaine quantité de complets vendus auparavant jusqu'à Vingt-Cinq Dollars.

Le lot comprend des complets en Worsted, en Cheviote, en Flanelle, en Serge bleue ou noire, de toutes grandeurs et de toutes formes.

"Fashion-Craft"

3 Magasins : 221 rue Saint-Jacques, 450 rue Sainte-Catherine Ouest, 451 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-Andre.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

M. AMEDEE GEOFFRION, CANDIDAT A LA MAIRIE DE LONGUEUIL, EXPOSE SON PROGRAMME AUX CONTRIBUABLES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

LONGUEUIL, 6. — Sous la présidence de M. Eusèbe Denicourt, samedi soir, devant l'hôtel-de-ville a été tenue l'assemblée publique convoquée par Mtre Amédée Geoffrion, député, candidat à la mairie en opposition à M. Bruno Normandin.

M. Geoffrion a exposé brièvement son programme à cause de l'inclémence de la température.

Attaquant la question des tramways, après avoir fait l'historique de tous les projets soumis et étudiés jusqu'à ce jour en vue de la solution de ce problème, d'une importance vitale pour la ville et pour les comtés environnants, il se prononça catégoriquement en faveur de "The Montreal & Southern Counties Railway Company", qui a obtenu de la Cie du Grand-Tronc le droit de passage sur le Pont Victoria, et de la cité de Montréal, la permission de construire sa ligne jusqu'au pied de la rue McGill.

Il déclara en outre qu'il espérait que, dans un avenir rapproché, cette compagnie étendrait son réseau jusqu'au coeur du comté de Verchères; qu'il y avait là un excellent territoire à desservir, spécialement les paroisses de Ste-Julie, St-Marc, St-Antoine et Ste-Théodosie, privées de communications directes par chemin de fer avec la métropole.

Le discours de M. Geoffrion a soulevé de chaleureux applaudissements. Puis on se dispersa, vu la pluie qui tombait.

Samedi soir aussi, a eu lieu dans la salle du club Brodeur, une assemblée du comité qui favorise la candidature de M. Bruno Normandin et de ses amis.

On y discuta et l'on s'amusa fort jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Les contribuables de langue anglaise sont invités à une assemblée qui sera tenue jeudi, le 9 du courant, au comité central de M. Geoffrion, rue Saint-Charles.

Une assemblée contradictoire est déjà annoncée pour samedi prochain, le 11 du courant. On s'attend à des débats intéressants.

Les deux bataillons sont maintenant en pleine campagne électorale et l'on déploie beaucoup d'activité de part et d'autre.

Les chefs de ligne sont MM. Bruno Normandin et Amédée Geoffrion, candidats à la mairie.

Voici les noms des candidats à l'échevinage :

Quartier No. 1—MM. F.-X. Barbeau et Joseph Bourdon, contre MM. P.-Z. Ste-Marie, et O.-B.-H. Maillé.

Quartier No. 2—MM. Joseph Bourdon et F.-X. Barbeau, contre MM. Ubald Dupras, notaire, et Louis Trudeau, M. D.

Quartier No. 3—MM. G.-M. Damien et Henri Mongeau, contre MM. Henri St-Mars et J.-B. Jodoin.

Quartier No. 4—MM. Cross et Porteous. On croit généralement que ces deux derniers seront élus par acclamation. Tous deux sont favorables à la compagnie des Comtés du Sud relativement à la question des tramways.

LA NOUVELLE PAROISSE DE ST-THOMAS

La création de la nouvelle paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin est un fait accompli et 400 fidèles de langue anglaise assistaient, hier matin, à une messe basse dite pour eux dans le soubassement de l'église de Saint-Henri.

L'archevêque de Montréal a ratifié samedi matin, la nomination de l'abbé Thomas Hefferman, comme curé de la nouvelle paroisse de langue anglaise Saint-Thomas d'Aquin, à St-Henri, et dès hier matin, le nouveau curé entrait en fonctions et officiait au service divin. Avant sa nomination, le nouveau titulaire était vicaire de M. l'abbé J. E. Donelly, à Saint-Antoine; sa nomination est bien vue des paroissiens anglais de Saint-Henri. Le frère du nouveau curé, l'abbé Peter Hefferman, de Saint-Patrice, passera à la paroisse Saint-Antoine, remplir le poste laissé vacant par le nouveau curé. Les frontières de la nouvelle paroisse sont l'avenue Atwater à l'Est et les limites de la Cité à l'Ouest; la voie du C. P. R., au nord et le canal Lachine au sud.

MEURTRE PRES DE WORCESTER

UN INCONNU QU'ON SUPPOSE ETRE EMOND, A ETE ASSASSINE DANS LES BOIS DE TIVERTON

WORCESTER, MASS., 6. — Un inconnu a été assassiné et dépouillé de son argent dans les bois de Tiverton au commencement de la semaine dernière.

Le signalement de la victime correspond d'une manière exacte à celui d'Edmond Groleau, un charpentier-menuisier de Worcester, disparu de son foyer lundi, 29 juin.

Les premières nouvelles du meurtre ne sont parvenues à Worcester que vendredi, et c'est Eugène J. Légaré commis dans le magasin de meubles Robert J. Northbridge, de cette ville, et beau-frère de Groleau, qui a fait part de ses soupçons au chef de police Matthews après avoir lu un journal qui contenait la nouvelle du crime mystérieux.

Edmond Groleau habitait avec sa femme et ses trois jeunes enfants, rue Barclay, No. 4.

Le 25 juin il touchait une somme de $50, salaire de son travail de quelques semaines, et lundi dernier, il se levait de très à bonne heure et quittait son domicile sans en souffler mot à sa femme. On ne l'a pas revu depuis.

Le télégraphe m'informe que le cadavre d'un inconnu a été trouvé dans les bois de Tiverton durant l'après-midi du 1er juillet. La victime avait le cœur

TRANSPERCE D'UNE BALLE

et les poches de ses pantalons étaient tournées à l'envers.

Le médecin-examinateur Stimson a fait une enquête sommaire et a mis l'opinion que le défunt avait été assassiné par des apaches.

On a trouvé tout près de son corps, un revolver dont une des chambres était vide.

La victime était bien mise mais il n'y avait rien sur sa personne qui pût conduire à son identification.

L'inconnu paraissait âgé de 45 ans, mesurait 5 pieds, 9 pouces, pesait 145 livres, avait de longs cheveux et le nez difformé.

Sa mort paraissait remonter à quelques jours et le médecin-examinateur a donné l'ordre d'inhumer le cadavre aux frais du comté. Ce signalement confirme dans tous ses détails l'opinion de M. Légaré, que la victime de Tiverton est son beau-frère.

Le chef Matthews s'est mis en communication avec le chef de police de Tiverton et il est probable que M. Légaré se rendra à Tiverton où il fera exhumer le cadavre de la victime.

SIR ROBERT **Burnett's GIN**
"Est le meilleur gin sec"

Cognac Boulestin

Comme tous les produits de choix, cette marque de Cognac s'est implantée rapidement au Canada.

Le "Boulestin" a une réputation en Europe à cause de sa pureté et de son arome.

En vente dans toutes les bonnes Epiceries, et les Cafés, Hotels et Restaurants

L. Chaput, Fils & Cie, Agents Généraux, Montréal
6-17-29.

$50,000 DE PERTES

Les bureaux, le moulin et les dépendances de la Mount Royal Box and Lumber Co., rue Ontario Est, ont été la proie des flammes, de bonne heure ce matin

Grâce à la direction du vent qui soufflait du côté opposé, l'immense enclos de bois scié a été sauvé. — Effectif travail de nospompiers. — Les assurances et les pertes

Un établissement industriel considérable de la partie-est de la ville a été ravagé par les flammes aux petites heures, ce matin. Un moulin à scie et ses dépendances, appartenant à la Mount Royal Box and Lumber Manufacturing Co., ont été détruits, mais grâce à la direction du vent qui soufflait dans la direction opposée, le clos de bois a échappé au désastre. Nos pompiers ont fait des prodiges de valeur pour circonscrire le foyer de l'incendie et ils y sont parvenus, après un travail de plusieurs heures.

Vers trois heures ce matin, le feu se déclarait

DANS UN HANGAR

attenant,à l'arrière d'un bâtiment où sont installés l'engin et la bouilloire du moulin à scie. Une maisonnette en brique rouge sise du côté est, à une dizaine de pieds du bâtiment incendié, sert tout à la fois à l'étage inférieur de bureau du gérant de la compagnie, et de logis pour un des employés, à l'étage supérieur.

proie de flammes.

Quant

A L'ORIGINE

de l'incendie, on se perd en conjec-

VALEUR DE $125,000

Les flammes n'ont pu attteindre ces piles de planches et le tout est resté intact.

Les bâtiments incendiés couvrent un espace de 85 pieds en longueur et de 90 pieds en largeur. La façade donnait sur la rue Ontario en face de l'hôtel "Montreal Stock Yards", dont les fenêtres ont été endommagées par le feu, et quelques appartements par l'eau que les pompiers dirigeaient sur le mur pour l'empêcher le feu de s'y communiquer. Dans le bureau de la compagnie et à l'étage situé au-dessus,l'eau a aussi causé des dégâts. Cet établissement en partie détruit par l'incendie porte le No. 1589, rue Ontario-est.

Le bâtiment de la bouilloire avait été construit en brique et la remise en bois recouvert en tôle.

tures. Les uns croient à l'imprudence de quelque chemineau qui serait venu se blottir dans un coin de la cour, pour y dormir. Une allumette enflammée 'etée par le chemineau, après avoir allumé une pipe aurait suffi à allumer l'incendie, car la sécheresse de ces dernières semaines avait séché ' bois des bâtiments. Comme la voie du Pacifique se trouve à quelques pas, d'autres pensent qu'une étincelle échappée d'une locomotive en marche a pu causer le désastre. Un gardien, M. Louis Guyon, ex-policier, fait des rondes chaque nuit sur le terrain. M. Louis Dupuis, un des frères du gérant, a sa chambre au-dessus du bureau. Il rentrait chez lui ce matin vers une heure. Il causa quelques minutes avec le gardien. Tout était dans l'ordre et il n'y avait rien d'anormal. Il y a huit mois que M. Guyon est à l'emploi de la compagnie. A trois heures, le gardien vit les flammes dans le hangar. Il cou-

Croquis des bâtiments de la Mount Royal Box & Lumber Manufacturing Co., détruits ce matin par el feu.

Dans le hangar où le feu se déclara, il y avait du bois préparé, et des boîtes, pour les fins d'empaquetage, pour une valeur de $5,000.

A l'arrivée des pompiers

TOUT LE HANGAR FLAMBAIT,

car il se trouvait là un aliment facile pour les flammes. Le feu ne tarda pas à se communiquer au bâtiment en brique abritant la bouilloire et l'engin. En un instant, tout devint un brasier ardent. Heureusement le vent soufflait du nord et poussait les flammes vers la rue. Avec un vent contraire, on aurait eu une lutte terrible à engager, car sur une large étendue d'un terrain vacant, s'étendant d'un côté de la voie du Pacifique à la rue Wurtele, de l'autre, de la voie du Terminal à la rue Ontario.

DES PILES DE BOIS SCIE

s'élèvent partout. Les abords des bâtiments incendiés se trouvaient dégarnis de ces piles et les pompiers ont pu travailler avec aise. C'est une précaution que le gérant de la compagnie avait cru sage de suivre et la triste expérience de la nuit dernière lui prouve qu'il a bien fait. Sa prudence a épargné des milliers de dollars de pertes à la compagnie, car dans ce clos il s'y trouve actuellement du bois brut pour une

LES PERTES

sont de $53,000 avec $32,000 d'assurances, réparties dans les compagnies suivantes : London & Lancashire, Northern, London, Liverpool & Globe Western et dans deux autres.

La compagnie est en opération depuis trois ans. Son capital payé est de $210,000. Elle a pour directeurs : MM. J. P. Godbout, président, domicilié à Westmount; J. B. Dupuis, directeur-gérant; J. P. Abel et Ernest Abel, directeurs. On y fabrique les boîtes de bois de tout genre et de toutes dimensions pour les maisons de commerce et la compagnie est à la tête d'un commerce considérable de bois en gros et en détail, dans l'ouest canadien et aux Etats-Unis. Elle a de vastes limites à bois dans l'est. A Montréal, elle emploie 112 ouvriers. Les travaux vont se continuer incessamment. On déblaiera immédiatement les ruines fumantes pour commencer à construire un nouveau moulin. La compagnie a à remplir cette semaine des contrats pour $20,000. Le terrain qu'elle occupe et dont elle est propriétaire est divisé en 228 lots à bâtir. DÉJA on a fait élever quatre maisons du côté est pour y loger les ouvriers.

Le bois pour les travaux à l'intérieur de ces résidences est devenu la

rut donner l'alarme à la boîte 837, angle des rues Moreau et Ontario. En revenant, il réveilla M. Dupuis qui avertit son frère, le gérant, par le téléphone. Ce dernier arrivait sur les lieux avant les pompiers. Le sous-chef Saint-Pierre a dirigé le travail des hommes de la brigade. Quand il arriva sur les lieux, il comprit l'imminence du danger et fit sonner une seconde alarme. Les pompiers des casernes 8, 11, 13, 19, 6, 7 et 2 ont travaillé ferme et intelligemment. Le chef Benoit et le chef-adjoint Tremblay, se sont aussi rendus sur le terrain. Les pompes à vapeur des casernes No. 13, 11 et 19 ont fonctionné jusque tard ce matin.

A huit heures, on voyait encore le foyer de l'incendie. A 5 heures le feu était sous contrôle.

Les tramways ne pouvaient circuler à cet endroit et les tramways de la partie est et ceux de la partie ouest s'échangeaient leurs passagers et rebroussaient chemin ensuite.

UN POMPIER BLESSE

Au cours de la lutte contre l'incendie, le pompier Thomas Desfossés, de la caserne No. 19, s'est enfoncé un clou dans le pied droit. Il continua à travailler, mais les douleurs le forcèrent à regagner son domicile. Nombre de badauds se massaient aux abords du lieu du sinistre ce matin.

re s'est vendu de 22½ à 23¾c. samedi, comparativement à 23⅛c. et 24⅛c. la semaine dernière.

PRODUITS DE LA FREME

Le marché local est très ferme à la baisse. On paie 22c les oeufs choisis et 19c le No 1.

Pommes de terre.—Marché actif et prix fermes à $1.00 la poche, pour les patates de la vieille récolte.

Fèves.—Marché actif et prix plus faciles à $2.00 et $2.05 le boisseau.

GRAINS ET FARINES

Le blé est ferme à Winnipeg à $1.02 pour juillet, et l'avoine se vend de 48¾ à 49c. pour le No 2, en magasin à Montréal.

Il n'y a pas de changement dans le marché aux farines. Les affaires sont tranquilles et les prix sont soutenus. On cote les patentes du printemps, de $5.50 à $6.00; les patentes d'hiver à $5.00; les straights rollers, de $4.40 à $4.50 en barils et de $2. à $2.10 en poches.

GRAINS A MONTREAL

Le tableau suivant donne les quantités de grains à Montréal aux dates mentionnées:

	1908	1908	1907
	4 juil.	27 juin	5 juil.
Blé.....	457,724	902,144	617,533
Maïs.....	200	200	107,678
Pois.....	6,133	6,899	46,899
Avoine....	106,640	149,635	124,108
Orge.....	71,555	105,176	114,784
Sarrasin...	29,344	94,291	166,848
Farine.....	39,219	39,542	58,072
Son.....	399	409	73

SUCRE

Le sucre raffiné est en hausse de 10 centins par 100 livres, à New-York.

Montreal Steel Works, Limited

Intersections en losange (diamond crossings) pour voie ferrée à vapeur ou électricité.

60 rue Saint-Patrice, Pointe Saint-Charles, Montréal

AVIS IMPORTANT

Ne placez plus vos économies à 3 p. c. sans garantie

alors que nous pouvons vous assurer un revenu annuel de cent pour cent dès la seconde année, dans des terrains fertiles à culture spéciale. En versant $5.00 par mois, pendant un an, vous vous ferez un revenu annuel de $60.00 gagé sur des propriétés. Preuves et renseignements gratuits

ECRIRE, P. O. BOX 981, MONTREAL.

Agents sérieux demandés

102-3ms.

CONFLAGRATION DANS LA PERLE DES ANTILLES

PORT-AU-PRINCE, 6.— Un incendie des plus grave s'est déclaré, hier soir, vers 2 heures de l'après-midi, dans le voisinage du Palais du gouvernement et de l'édifice du Sénat; les flammes se propagèrent rapidement, par suite du vent violent qui soufflait, et prirent rapidement des proportions alarmantes.

PORT AU PRINCE, 6 —Le feu qu'on croyait maîtrisé vient de se développer avec une nouvelle violence durant la nuit dernière et a exercé de nombreux ravages.

L'arsenal a fait explosion, toute la vieille ville a été bouleversée, d'autres maisons ont été détruites,

Carte de l'île d'Haïti montrant la situation de Port-au-Prince.

Quatre cents maisons ont été consumées, parmi lesquelles le palais de justice et la prison. Tous les prisonniers ont été transférés dans d'autres maisons de détention avant que la prison ne fût en proie aux flammes.

Des étincelles atteignirent l'arsenal qui fut également détruit, ainsi que de grandes quantités de poudre et de munitions; l'incendie de l'arsenal fut accompagné de plusieurs explosions. Les pompiers furent aidés par une grande partie de la population dans leur lutte contre les flammes, ainsi que par une partie de l'équipage du croiseur français le "Chasseloup-Laubat."

des cendres enflammées sont répandues sur un vaste espace de terrain. Le toit de la banque Nationale a été arraché par la violence du choc au moment de l'explosion. On croyait à minuit, que ce second incendie était presque éteint,mais les flammes ont repris une nouvelle vi-

Rue principale de Port-au-Prince, un terrible incendie.

gueur et avant qu'on eût maîtrisé ce troisième incendie, quarante maisons étaient consumées.

La terreur règne dans la ville.

La chambre des députés et le vaste bâtiment de la congrégation de St-Louis furent menacés pendant quelque temps par les flammes, mais on a pû les protéger.

Haïti, qui vient d'être ravagé par

DISPARITION D'UN TYPE POPULAIRE

Le camelot, connu des foules sous le nom de "Cheap John" succombe à l'hydropisie.

"On est une société de trois. Mes deux associés volent et moi je vends. C'est le secret du bon marché ridicule que vous trouvez ici".

Ce boniment débité avec le plus grand naturel, en français, mais avec la plus rauque des prononciations irlandaises, ce boniment et un tas d'autres, cyniques ou charmants, attendris ou ricaneurs, honnêtes ou presque honnêtes, suffisait pour attrouper la foule autour de Cheap John

Quand on apercevait sa haute stature par-dessus un remous de curieux, irrésistiblement l'on s'avançait vers sa jovialité, on oubliait les affaires pressantes, et l'on bâit devant le camelot comme les boys de la rue et les policemen dédendus de leur gravité. Mais il fallait prendre garde. Si la fantaisie de Cheap John par malheur, vous choisissait comme jouet, la place n'était plus aimable.

—Comment vas-tu, ancien honnête homme ? Tiens ! approche, je vais te faire un cadeau, regarde là-dedans, oui, dans ce portefeuille: jolie chose, n'est-ce pas ? Mais, quand tu rentreras chez toi, cache-le bien: ta femme jalouse te rosserait, sans même savoir ce qu'il y a là-dedans".

—Et toi, qu'est-ce que tu fais là à m'écouter ? Tu as peur de rencontrer tes enfants qui te demandent du pain ?

—Achète-moi quelque chose, toi l'enflé ! As-tu compris l'histoire que je viens de raconter... Oui ? Alors tout le monde l'aura comprise".

Ainsi se diversait la jaconde de Cheap John, et quand un policeman à regret se décidait à le faire circuler, il pliait bagage en disant : "All right ! Il en coûte moins de déménager que de payer un loyer".

Une de ses farces préférées et la plus rémunératrice consistait en ceci : Il pinçait une pièce de 25 cents dans l'un des trois paquets de papier, et faisait en sorte que le badaud aperçut clairement où elle se trouvait. Alors il lui proposait de choisir l'un des paquets au prix de 10 cents. L'autre n'hésitait pas et se trouvait démuni de sa pièce sans profit, la prestidigitation de

LA HAUSSE A NEW-YORK

Donne un peu de vie à notre marché. Le C. P. R. monte

Bien que tranquille, en général, le marché de New-York a été très ferme ce matin, et les cours ont remonté d'un point sur toute la ligne,grâce aux rachats de vendeurs. La certitude que Bryson sera choisi candidat démocrate, donne aux républicains l'assurance que Toft sera élu président et la spéculation se ressent de cet événement.

La fermeté du marché de Wall Street a réveillé notre marché et le C. P. R. a été en hausse ce matin. A 160 3-4. Le Détroit a été actif et ferme à 42 3-4 au début de la séance, mais il a clôturé soutenu à 42. L'Iron lui-même a été plus ferme à 15 au début. Il finit à 14 3-4 Le Power est plutôt lourd à 93 1-4.

A New-York le Union Pacific gagne 1 3-4 à 147 3-4 ; ce titre tient la tête du marché.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 6 Juillet 1908

Valeurs.	Ouv.	1 P.M.	Valeur	Ouv.	1p.m
Am. Car F.	34⅜	35⅛	Le. Nash.	105	105⅜
do pf	.....	...	Mac.Com.	.....	.....
Am. C. Oil	.....	.....	do pf.	.....	.....
Am.Loc.Co	48⅝	49	Miss. Pac.	49	48⅞
A. L. Cop.	67⅜	67⅜	Norfolk W.	70	70⅜
Am.Sm.Co	78	79⅛	Nort. Pac.	137⅝	138⅛
do pf.	.....	.....	M.St.P.S.M	104⅜	104⅜
Anaconda.	42	42⅜	do pf.	136⅜	136⅜
A.Sug.R.Co	126	126	N. Y. C. H	103⅜	104⅛
A.T.&S.F	82	82⅜	N.Y.O.W.	40⅜	41
do pf.	.....	.....	Nat.Lead.C.	65⅜	65⅜
Balt.&Ohio	87⅛	87⅜	North Am	60	61⅛
B. R. T....	48⅝	48⅝	Pac. Mail.	25	25⅜
C.& Al. Co.	25⅜	25⅜	Penn. R.R.	121	121⅜
Can. Pac.	160⅜	161	P. Steel co.	.....	.....
Ches&Ohio	41⅜	41⅜	People Gas	92⅜	92⅜
C. & N. W.	152	153	Phil. R....	114⅜	115⅛
C.St.&St.P	134⅜	135	do 1 pf.	.....	.....
C. G. N. Y.	125⅜	125⅜	do II pf.	.....	.....
Col. F. & I.	27⅜	27⅜	R.Island.	15⅞	15⅝
C.C.C.&S.L.	.....	.....	Sloss.Shef.	.....	.....
D. L. & W.	.....	.....	South R.co	16⅜	16⅞
Del.a.Hud.	.....	.....	do pf.	43	44⅜
Det. U. Ry.	.....	.....	South Pac.	86⅝	87
D.R.G.Co.	.....	.....	Ten. C. I.	.....	.....
do pf.	.....	.....	Texas Pac.	23⅜	23½
D. S. S. At	.....	.....	Toledo....	10⅜	10⅜
do pf.	.....	.....	Twin City.	.....	.....
Erie Rail'd	19⅛	19⅜	U.S.S.com	38⅜	38⅛
do II pf.	.....	.....	do pf.	103⅜	104⅜
ds I pf.	.....	.....	U.S. Rub.c.	.....	.....
Great We.	.....	.....	do pf.	.....	.....
Gen. Elec.	.....	.....	U.Pacif.Co.	146⅜	147⅜
Great N..	131⅜	131⅞	do pf.	.....	.....
Hav. Com.	.....	.....	Wabash....	.....	.....
do pf.	.....	.....	do pf.	.....	.....
11 Cent	128⅜	129⅜	West U. Tel	55	55
Ken.T Co	27	28	Wis.C.com	....	....
do pf.	.....	.....	.....	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac.—25 à 160 1-4, 2 à 160, 25 à 160 1-4, 50 à 160 1-2, 50 à 160 5-8, 25 à 160 3-4.

Mont. St. Ry—49 à 173.

Mexican—3 à 55 3-4.

Mackay Pfd—10 à 83 3-4.

Détroit—30 à 42 1-2, 55 à 42 3-4, 10 à 42 1-2, 25 à 41 3-4, 25 à 42.

Nipissing—50 à 7.

Bk. Mont.—3 à 235, 10 à 234.

Québec Bk—10 à 135.

Union Bk—3 à 138

Bk. N. Sco—20 à 277 1-2.

Ogilvie Pfd—13 à 118 1-2.

Switch Pfd—25 à 118 1-2.

Twins—25 à 83.

Tri City Pfd—10 à 78 1-4.

Illinois Pfd—4 à 86.

L. of Woods—6 à 86 3-4.

Iron—30 à 15, 130 à 14 3-4.

Scotia Con. Bs—$500 à 100.

Mont. St. Rts—$2000 à 100.

Rio Bds—$2000 à 92 1-2.

Street Rts—120 à 4 1-4, 60 à 4 1-8, 299 à 4 1-4, 86 à 4 1-8, 1049 à 4, 2 à 4 1-8, 376 à 4, 3 à 4 1-8.

Rio—7 à 45 5-8, 100 à 45 7-8, 25 à 46 3-4.

Toronto Ry—1 à 99, 1 à 98 1-2.

Power—30 à 93 1-4.

Rich. et Ont.—10 à 76.

Le tableau suivant donne le résultat des opérations quotidiennes à la Bourse de New-York, la semaine dernière, avec comparaison des opérations des années 1907 et 1906:

	1908 Actions	1907 Actions	1906 Actions
Lundi....	349,867	524,792	1,179,900
Mardi....	174,419	470,173	810,400
Mercredi.	152,489	507,727	Holiday
Jeudi....	104,098	Holiday	784,986
Vendredi..	70,889	427,580	596,600

LES COTONNADES

CORNWALL, 6.—Le commerce des cotonnades accuse un peu plus d'activité. Une partie des usines Dundas est en pleine opération et l'on compte que les usines "Canda" et "Stormont" fonctionneront ? partir du 19 juillet, alors qu'elles pourront se servir de la force hydraulique.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 6 Juillet 1908

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Bell Tel.Co	138	.....	Banks—		
B.C.P.A.A	.....	.....	B. N. A....	142½	.....
do B.	.....	.....	Com'ce....	158¾	158
Can.Conv..	.....	.....	Dominion..	.....	.....
Can.Pac...	160⅜	160¾	East Town.	180	.....
Det.El.Ry..	41⅛	41½	Hochelaga.	.....	.....
D.Coal.Co.	53	52	Imperial	.....	.....
do pfd.	102	.....	Merchants.	155	153
Dul.S'l Co	14⅞	14⅜	Moisons....	.....	.....
do pfd.	61	59⅜	Montreal..	234½	233½
Duluth Co.	.....	.....	Nationale.	.....	.....
do pfd.	.....	.....	New Brun.	.....	.....
Halif.El.Ry	100	98½	Nova Scot.	278	276
Havana.El.	25	22½	Ottawa....	.....	.....
do pfd.	75	71	Quebec....	140	130
Ill.Trac.Pd	84	83	Royal.....	220	216½
Int.C.Coke	.....	55	Standard..	.....	.....
Int.C'l.C'm	.....	.....	Union.....	.....	.....
Int.C'l Pfd.	.....	122	Toronto....	.....	.....
L. of W. c.	86	85	Union. ...	140	133
do pfd.	112½	.....	Cottons—		
Laur.Paper	104	102	Can.C.C.Co	50	47⅝
do pfd.	112	.....	D.Textile	42½	.....
Mackay c.	85	83⅜	D.Tex.Pfd	74	82
do pfd.	85½	84⅞	Montréal..	110	103
Mex.L.&P	56⅜	56⅛	.....		
do pfd.	.....	.....	Bonds—		
Minn.St.P.	160⅜	160	.....		
Mt.L.H.P.	53⅞	53⅜	Bell Tel....	103	.....
Mont.St.Ry	174	173	C.C.Col....	.....	90
New St. Ry	.....	.....	Can.Conv.	80	80
M.L.D.Co.	.....	.....	Dom.Coal..	92⅝	.....
do pfd.	.....	.....	Dom.Cot..	.....	102
Marconi W.	.....	.....	Do.I.Steel.	76⅝	75⅝
Mont.L.M.	.....	.....	Hal.Tram..	.....	99
Mt.St'l W.	63	59⅜	Hav.El.Ry	90	.....
do pfd.	.....	.....	S'Un.Mill..	.....	100
Mt.T'gr.Co	137	.....	L. of the W.	105⅛	104
Nipissing	7⅜	7	Laur.P'per	110	103
Nor.Ohio..	.....	.....	Mag.la.Dev.	.....	.....
N.S.St'l C.	45⅝	43⅜	Mex.E.L.C.	.....	80
do pfd	.....	108	Mex. L. P.	84⅜	84
N.W. Land.	110	.....	Mt.L.H.P.	.....	.....
Ogilvie.M.c	107	105½	Mont.St.Ry	100	.....
do pfd	118	116½	Mt.Ware.B.	.....	.....
Penn.Lid.	34	32	N.S.St'l.Co	108	103
do pfd	.....	.....	ova Sco..	102	100
R.O.Nav..	74	73⅝	Ogilvie M'g	110½	105
J.J.L.P.Co	45⅞	45⅜	Price Bros.	.....	100
Sao Paulo.	131	129	Riche Ont.	.....	.....
S.W.P.Co..	69	68	Rio de Jan.	.....	83
S.J.St.Ry	.....	97	Sao Paulo.	97	93
Tolero....	10⅜	9⅛	St.John Ry	.....	.....
Toronto..	98½	98	Tex.Sec.A	87	83⅜
Tri.Cit. pfd	75	74½	do B	85½	83⅜
Twin.City	89½	89⅛	do A	84⅝	83⅜
West India	.....	.....	do B	.....	.....
Winnipeg..	159	....	West Indie	85	80
Wind.Ry..	.....	.....	Winnip E.	.....	.....

BEURRE ET FROMAGE

Fromage.—Le marché est tranquille et les prix sont à la baisse. Le froid et les prix sont à la baisse. Le fromage s'est vendu 11 7-16c et le beurre 22½c. A Cowansville le fromage s'est vendu 11½c.

Sur place, l'on cote le fromage de l'ouest de 11⅞ à 12c, et celui de l'est de 11½ à 11⅝c.

Beurre.—La baisse de prix à la campagne est cause d'une dépréciation considérable sur le marché. Le beur-

RAVAGE CHEZ LES ENFANTS

La chaleur et les canicules ont commencé leurs ravages parmi la population infantile de Montréal et la semaine dernière, le nombre des petites victimes s'est élevé à 80, ce qui est une forte augmentation sur la semaine précédente, alors que le chiffre ne dépassait pas 30.

Soixante et trois enfants au-dessous de cinq ans ont succombé à la diarrhée infantile et les autres sont morts d'affections pulmonaires ou autres.

Le nombre total des décès, la semaine dernière, fut de 184, dont 157 chez les catholiques, 20 chez les protestants et 7 chez les Juifs.

Le chiffre des naissances a doublé depuis un mois environ et il s'élève aujourd'hui à 246, pour la semaine dernière.

CHIFFRES DE LA VACCINATION

Un rapport soumis à la commission d'hygiène par M. Lafond, du Bureau de Santé, a constaté que sur 44,806 élèves qui ont fréquenté les écoles de Montréal, du mois de septembre 1907 au 1er juillet 1908, 44,540 ont été vaccinés. Par les médecins de la ville. De la balance de 266 qui ne sont pas vaccinés 226 sont des enfants au quartier Mont-Royal, de sorte qu'il n'y a que 40 élèves de Montréal proprement dit qui n'ont pas été vaccinés, cette année.

LE 85e

Same-di, le 85me était de retour à la ville, après un séjour de douze jours bien employés à Trois-Rivières.

Nos pious-pious, retour du camp, étaient en superbe condition.

Ils ont paradé sur la rue Saint-Jacques et ils ont été très admirés.

SON HONNEUR LE MAIRE

Son Honneur le maire Payette, Mlle Payette, M. et Madame René Bauset sont attendus à New-York, jeudi à bord du paquebot "Kronz Prince Wilhelm" et ils seront à Montréal, vendredi

Province de Québec,
SOUR SUPERIEURE.
District de Montréal.
Ex-Parte

Dame Annie Mather, de la cité et du district de Montréal, épouse séparée de biens en vertu des lois de l'Angleterre, où elle se maria,de William Henry Peel, de la même place, ouvrier finisseur en cuivre, et ce dernier pour autoriser sa dite épouse, demandant la nomination d'un curateur pour l'immeuble vacant de feu Dame Mary Thompson, en son vivant de la cité de Montréal, veuve de feu Edward T. Lauer, en son vivant de la même place.

Requérante.

Avant vu la requête de la dite requérante, il est présentement ordonné aux parents et aux créanciers de la dite feue Dame Mary Thompson, de paraître devant le protonotaire de la Cour Supérieure, pour la province de Québec, dans le district de Montréal, au bureau des Tutelles, au Palais de Justice, dans la ville de Montréal,mardi, le quatorzième jour de juillet prochain, 1908, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur le contenu de la dite requête et que la présente ordonnance soit publiée deux fois en anglais dans le "Daily Witness" et deux fois en français dans "La Patrie", journaux publiés tous deux dans la cité de Montréal.

Montréal, 3 juillet 1908

J. E. CHAMPOUX,
Député P.C.S.

W. M. COOPER,
Avocat de la requérante. 112-2

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure No. 1917. Adélard Barbeau, journalier des cité et district de Montréal, Demandeur. Mary Alias Malvina Alexander, épouse commune en biens de Adélard Barbeau, et résidant dans la ville de Maisonneuve, district de Montréal défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

Montréal, 30 Juin 1908

J. GIRARD,
113-2 Député Protonotaire.

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure. No. 429. The E. Leclerc Company, Limited, corps incorporé, de Montréal, Intimé.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le quinzième jour de juillet courant à dix heures de l'avant-midi dans la salle d'audience, No. 31, au Palais de Justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.

Montréal, 4 juillet 1908

N. Z. CORDEAU,
113-2 Député Protonotaire, C.S.

Cheap John ayant tôt réussi d'escamoter le quarter, pour le rendre tout de suite, car Cheap John était honnête.

Il symbolisait le gros bon sens de la rue, et, à travers les plus saugrenues de ses plaisanteries, un observateur attentif démêlait toujours un avis intelligent sur la question à l'ordre du jour.

Il n'est pas défendu de vivre sur la bêtise de ses contemporains, si l'on tâche en même temps à éduquer cette bêtise.

Nombre de philosophes et de romanciers ne possèdent certes pas la science psychologique qu'il fallait à Cheap John pour extraire automatiquement et loyalement la monnaie de la poche de ses auditeurs.

Les hommes comme ce camelot peuvent faire des révolutions ou les éviter. Ne nous méprenons pas sur leur première apparence de pitre, amuseurs de foule. Pour les apprécier suivant le mot du malin Rabelais, il faut "casser l'os et sucer la substantifique moëlle".

Un vulgaire original de notre ville disparaît dans la personnalité de Cheap John dont le vrai nom était Hugh Herron. Il demeurait au No 201 de la rue Cadieux. Cheap John a succombé à l'hydropisie.

AVIS de BREVET

A TOUS LES INTERESSES:—

Sachez que les propriétaires du Brevet Canadien No. 105,385, accordé le 21 Mai 1907, à Daniel Smith et Frederick William Smith, tous deux de Christchurch, Nouvelle-Zélande, pour perfectionnements aux " galoches, etc.," ont commencé à manufacturer d'après leur brevet. Le droit de fabrication et l'article protégé par le dit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. Marion & Marion solliciteurs de brevets, Edifice New-York Life, Montréal. 112-3

BREVETS,

Marques de Commerce, etc.

C. C. COUSINS,

SOLLICITEUR DE BREVETS

Chambre 306 Bâtisse New-York Life.

Téléphone Main 8626.

331-1mo

SIR ROBERT

Burnett's GIN

"Est sans egal"

Resume des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba et autres provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement par le solliciteur au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins une entrée par procuration peut être faite à une agence, dans certaines conditions, par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancelée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit la faire personnellement. Le solliciteur doit présenter les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est sommairement cancelée, après l'instruction des procédures de cancelation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée a été cancelée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la sœur, s'ils sont éligibles; mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Un propriétaire d'homestead peut, s'il le désire, remplir les conditions requises quant à la résidence en demeurant sur la ferme possédée uniquement par lui n'ayant pas moins de quatre-vingts (80) acres d'étendue, dans le voisinage de son homestead. La propriété conjointe du terrain ne satisfait pas à cette condition requise.

(3) Si le père — (ou la mère, si le père est décédé) — de tout propriétaire de homestead et demeurant sur une ferme possédée uniquement par lui, n'ayant pas moins de quatre-vingts (80) acres d'étendue, dans le voisinage du homestead, ou sur un homestead entré par lui dans le voisinage, les conditions de cet acte quant au lieu de résidence, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père (ou la mère).

(4) Le terme "voisinage" dans les deux paragraphes précédent est défini comme n'indiquant pas plus de neuf milles dans une ligne directe, à l'exclusion de la largeur des concessions de chemins traversées dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire de homestead ayant l'intention de remplir les conditions requises quant à la résidence, en conformité avec ce qui précède, tout en vivant avec des parents ou sur une ferme possédée par lui, doit avertir l'agent du district de son intention.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 20 ans pour un loyer annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 pour cent la tonne sera perçue sur la production du charbon commercial.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un claim de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régisteur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelés tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas pay

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Petites Annonces Classifiées

— DE —

La Patrie

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cts; trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra.

TOUTES LES autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS etc., 25 cents pour 20 mots ou moins trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins pour trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCE D'APPRENTIS, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avances, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES

SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue où vous pourrez porter vos "PETITES ANNONCES"

CENTRE

1—Pharmacie Nationale, 204 Boulevard St-Laurent.

3—Le "Passe-Temps", 16 Craig-Est, 3ème porte de la rue St-Laurent.

5—Pharmacie Lévesque, 119 rue St-Denis.

43—Pharmacie Lanctôt, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis

EST

4—Pharmacie Quenneville, coin des rues Saint-Hubert et Ontario.

12—H. Beaudry, marchand de cigares, coin des rues St-Denis et Craig.

14—Pharmacie Pinsonneault, coin des rues Ontario et Plessis.

15—Pharmacie Hillman, coin des rues Champlain et Ontario.

17—P. D. Racine, épicier, 1181 Est Ste-Catherine, coin DeLorimier.

19—Pharmacie Maillet, coin des rues Craig et Montcalm.

27—Pharmacie Gauvin, coin des rues Maisonneuve et Ste-Catherine.

32—Pharmacie Savard, coin Gain et Ontario.

33—Pharmacie Quenneville, 986 Est rue Ste-Catherine.

41—Pharmacie Généreux, 975 Est rue Ste-Catherine.

42—F. C. Beausoleil, épicier, coin des rues Amherst et Ontario.

48—Pharmacie Lachance, coin Ste-Catherine et St-Christophe.

58—Pharmacie R. Paquin, coin Ontario et St-Germain.

MAISONNEUVE

18—Pharmacie Hochelaga, No 1856 Est Ste-Catherine, coin Cuvillier.

51—Pharmacie Maisonneuve, coin Desjardins et Notre-Dame, Maisonneuve.

53—H. Ricard, épicier, 557 Ontario, Maisonneuve.

ST-LOUIS ET BOULEVARD

48— Morin & Frère, épiciers, 118 St-Viateur, Ville St-Louis.

64—Pharmacie Sylvestre, coin Sanguinet et Beaubien, Parc Mile-End.

65—M. J. L. Legault, épicier, 894 Beaubien, Boulevard St-Denis.

66—Joseph Dugal, épicier, 35 St-Hubert, Villeray.

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, sommeliers, collecteurs, voyageurs, portiers d'hôtels, commis de bar, messagers, garçons de restaurant, journalistes, ouvriers, charretiers, charpentiers, forgerons, servantes. Venez, écrivez ou téléphonez Main 181. The Canadian Employment Information Bureau, 92 rue Notre-Dame Est. Succursales à Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

24-jno

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés, à salaire ou à commission, pour vendre des plants d'arbres "Red-Tag". Ligne complète et exclusive. Spécialement faite. Cultivés par nous et vendus par nos agents seulement. Jolis échantillons gratuits. Ecrivez maintenant aux Capital Nurseries, Ottawa.

1-mar.-mer-61 ls.

Associé Demandé

ASSOCIE demande pour le commerce d'épicerie, il devra être compétent et avoir un capital de $500 à $1000. Chance exceptionnelle. Ecrire L. 1989, "La Patrie." 611-3

Elèves Demandés

LE PROFESSEUR E. O. FAYETTE, du Conservatoire de Musique N.E., Boston, Mass., donnera des leçons privées de piano à tous élèves sérieux, donnera des leçons à domicile, enseignement sérieux, du 7 juillet au 1er septembre 1908, à Montréal, le cours comprenant 18 leçons d'une demi-heure. Prix de 50c par leçon. Ecrire au Prof. E. O. Fayette, 29 Spring St., Springfield, Mass. 26-18

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 7 heures de matin à 7 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT DU BUREAU D'ACCUEIL FRANCAIS

Chambre 236, Bâtisse du Board of Trade. TELEPHONE MAIN 3486. Si vous avez besoin de charpentiers, chauffeurs, cochers, comptables, domestiques, employés de bureau, forgerons, garçons de magasin, jardiniers, menuisiers, manœuvres, mécaniciens ou terrassiers — soit pour ouvrage temporaire ou permanent. 97-1ms

HOMME marié ayant onze années d'expérience dans le commerce demande position comme voyageur. Ecrire à J., 1979, La PATRIE. 108-6

Pension Demandé

PENSION DEMANDEE—Trois jeunes filles désirent avoir pension dans une maison privée à la campagne, près du bord de la rivière, soit à Vaudreuil ou aux alentours. Mentionnez conditions s. v. p. Ecrire A H 1060 "La Patrie." 112-3

ON DEMANDE chambre et pension, famille de quatre personnes, dans le haut de Lachine. S'adresser E. B. Brunel, 521 Ste-Catherine W. 113-3

Situations Vacantes

Les offres d'emploi qui ont paru dans les journaux de samedi sous les noms de R. W. Jones, Alfred-Collyer, Watson Jack et James Bayliss, Edifice Bell Téléphone, et E. F. Size, The Wire & Cable Company, ne furent pas autorisés par eux et le public est maintenant avisé que les personnes ci-dessus n'ont besoin d'aucune main d'oeuvre supplémentaire actuellement.

113-1

GERANT DE VENTES — Bonne position pour jeune homme énergique, ne craignant pas l'ouvrage. Très bonnes chances d'avancement. Doit connaître les deux langues, être bon correspondant et désireux d'apprendre les affaires en détail. Répondre de sa main disant âge, expérience et salaire attendu. Ecrire à 1083, La PATRIE. Toute correspondance confidentielle. 113-1

HOMMES DEMANDES immédiatement avec salaire et dépenses. Un homme dans chaque localité avec attelage et capables de mener des chevaux pour annoncer et introduire notre stock garanti et nos spécialités de volailles. Pas d'expérience nécessaire; nous vous traçons la besogne. $25 par semaine. Position permanente. Ecrivez A. W. H. Jenkins, Manufacturing Co., London, Ont. 113-jno

JEUNE GENS demandés de suite pour étudier la télégraphie pour occuper des positions de chemins de fer, aussitôt que qualifiés. Ouvert jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 112-9

JEUNES GENS, pour devenir chauffeurs et serre-freins, instruisez-vous chez vous par correspondance. Pour informations gratuites envoyez un timbre à "National Railway Training School Inc", 376 Robert Street (Room 37), St-Paul, Minn., U.S.A. 96-4ms

NETTOYEUR — On demande un excellent nettoyeur à sec et un procédé français. Doit être parfaitement compétent dans les deux et fournir des références. Ecrire à Boîte B. 1015 "La Patrie." 86-jno.

ON DEMANDE un bon presseur position permanente. S'adresser La PATRIE, Dépt. Jobs 113-3

ON DEMANDE un homme de cour et une servante. Hôtel Central, St-Vincent de Paul. Alphonse Chartrand, prop. 112-3

ON DEMANDE un barbier pour acheter une boutique de barbier à un prix très bas, rapportant de bons profits. S'adresser à M. Hurtubise, Club Cartier, 45 St-Vincent. 113-3

ON DEMANDE un bon opérateur pour la machine Linotype, position permanente, haut salaire payé. S'adresser au Dépt. des Jobs, à la "Patrie."

REPRESENTANTS demandés partout pour la C.M. d'I., s'adresser par lettre ou personnellement à 502 Ste-Catherine Est. 4-6-9.

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray". Le meilleur arrosoir à main. Air comprimé, Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 26 P. et H-jno.

VOYAGEUR — On demande un bon voyageur, connaissant la ligne d'engins et de machineries. S'adresser par lettre à la Compagnie C. H. Leparc Ltée., Québec. 112-3

Femmes-filles demandées

INSTITUTRICE — On demande une institutrice sachant l'anglais et le français pour principale de l'école du village, Verner, Ont. S'adresser à C. Foutras, secrétaire-trésorier. 113-4

INSTITUTRICE — On demande une institutrice sachant l'anglais et le français. S'adresser à Ovila Robarge, secrétaire-trésorier, Verner, Ont. 112-6

ON DEMANDE une bonne vendeuse pour vendre des costumes et des jupes de dames, pouvant parler français et anglais. S. Moses & Son, 819 rue Ste-Catherine Est. 113-1

Servantes Demandées

SERVANTE—On demande une servante générale pour la campagne. S'adresser 620 Dorchester Est. 112-3

SERVANTE — On demande une servante générale (pas de lavage), au No 4085 Avenue Western, Westmount. S'adresser au No 59 rue Notre-Dame Est. 113-3

A Louer

A LOUER un étal de boucher avec tout l'outillage nécessaire, établi depuis 20 ans, bonne place d'affaires, $15 par mois. S'adresser 64 Marquette. 111-3

A LOUER — Un espace de terrain de 30,000 pieds en superficie, peut être usé pour un storage ou à charbon et bois ou tout autre genre de commerce. Nous bâtirons toutes les bâtisses sur le terrain pour convenir au genre du commerce du locataire, long bail. Nous donnerons usage de notre siding de six cents pieds de longueur traversant notre terrain. Aussi nous fournirons de beaux offices situés sur le chemin de fer du Pacifique Canadien avec toutes les meilleures facilités. Splendide opportunité pour les grandes maisons d'affaires désirant établir une succursale dans le haut de la ville. Ecrire Boîte Postale 1129, Montréal. Téléphone Bell Est 77. 113-3

A LOUER

Magasins et Logements

— Coin — Boulevard Saint-Laurent et Prince-Arthur.

F. St-Germain,

70 St-Jacques. 107-1

BOUTIQUE à louer rue Marie-Anne. S'adresser à 146 Garnier. 112-3

BUREAU A LOUER — Magnifique petit bureau, bien éclairé, ascenseur, voûte, téléphone avec voisin. Bas prix, possession immédiate. S'adresser A. Couture, 97 St-Jacques, Ch. 50. 110-3

LES GENS DE LA CAMPAGNE

Qui peuvent encore recevoir des pens. maires ou louer des chambres pour l'été feraient bien de se hâter

Une Petite Annonce dans "La Patrie"

vous mettra en communication avec la personne désirée.

VOYEZ LE TARIF CI-CONTRE.

A Louer

Bureaux a Louer

COIN SAINT-JACQUES

— et —

BOULEVARD SAINT-LAURENT.

F. St-Germain,

AGENT

70 SAINT-JACQUES.

107-11

Chambres à Louer

AVENUE VIGER No 1, 3ème plan, cher, belle chambre garnie à louer avec tout le confort désiré. 111-3

CHAMBRE à louer, depuis $1.50 jusqu'à $2.50. Bain, lumière électrique, avec usage du téléphone. S'adresser à 92 Lagauchetière Est. 111-4

Chambres et Pension

A LOUER, chambre avec ou sans pension. S'adresser 472 Dorchester-Est. 112-3

SAINT-DENIS, 718. — Chambre et pension, lumière électrique. Bain, eau chaude, améliorations modernes. 108-10

Maisons à Louer

A LOUER, deux logements chauffés (flats), 6 pièces, 143 rue Metcalfe, poêle à gaz, glacière, concierge, $30 par mois. 21 Gosford. Tel. Main, 1862. 113-5

A LOUER — Rue Amherst, près Sherbrooke, logement de quatre chambres, 3e étage. Possession immédiate. S'adresser téléphone Westmount 1716. 113-3

A LOUER, magnifique logement coin des rues Bourgeoncière et Lafontaine, contenant 7 pièces, avec améliorations modernes. S'adresser au propriétaire, 137 Orléans. 111-6

A LOUER à la Côte St-Paul, une maison de quatre appartements $8.00 par mois; aussi à vendre 2 fermes à bon marché, maison et beaucoup de bois. Pour informations, 518 rue Cadieux. 98-4-m.

A LOUER un logement plain-pied No 4 avenue Laval, première porte de la rue Sherbrooke, 6 pièces, salon, salle à dîner, 3 chambres à coucher et cuisine, fournaise Daisy, bain, w. c., le tout en parfait ordre et condition, avant été remis à neuf depuis quelques jours. S'adresser à Antoine Baril, No 695 rue Sanguinet, tous les jours entre 1 1-2 heure et 2 heures, et le soir après 6 heures, ou au No 98a rue St-Georges. 112-6

A Vendre

A VENDRE, bois de construction, bois de dimension scié sur ordre. S'adresser J. P. Archambault, St-Lin, Co. L'Assomption. 106-24

A VENDRE, un magnifique gramophone de $25, pas d'usure, vendra $15 et un morceau à 75c. 92 Lagauchetière Est. 111-4

A VENDRE—Sable, gravois, couverture, pierre pour pâton et vieilles briques. S'adresser 1799 Notre-Dame-ouest. A. Lamarre. 110-5

A VENDRE—Une machine pour vues animées, ainsi que 5,000 de vues, le tout en parfaite condition et à prix réduits. S'adresser par lettre, L. 1087 la PATRIE. 111-6

A VENDRE — Une machine Edison dernier modèle, pour vues animées, ainsi que 5,000 pieds de vues, le tout en parfaite condition et à prix réduits. S'adresser par lettre L. 1087 la PATRIE. 111-6

AUTOMOBILE à vendre, a coûté $1300, presque neuf, pour $575. A qui la chance. Au No 4 Bicomfield, Outremont, coin St-Louis. 111-3

AUTOMOBILE à vendre — Une belle automobile "Cadillac", un cylindre, modèle 1906, une chance exceptionnelle d'acheter un beau char à bon marché. Pour plus amples renseignements adressez-vous L. M. Lefebvre, 246 rue Rachel. 113-3

BELLE BOUTIQUE de barbier à vendre, située rue Windsor. Belle chance pour prompt acheteur. S'adresser à J. A. Beaupré, 241 Craig Ouest. 112-6

BOULANGERIE A VENDRE, avec maison, écurie et bonne clientèle, au village St-Vincent de Paul. Conditions faciles. S'adresser J. W. Lévesque, notaire, 107 St-Jacques, Montréal. Bell Tel. Main 3191 ou à St-Vincent de Paul. 109-6

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

CHALOUPES à vendre par Auguste Beaudoin, fabricant, à Saint-Sulpice, comté de L'Assomption, que. Grande quantité de bonnes et belles chaloupes, garanties sous tous rapports. 116-26

CHANCE POUR ENCADREUR — A vendre, petit stock d'images et moulures à cadre d'images et la balance du bail du magasin pour l'année courante, au No 4115 rue Ste-Catherine à Westmount. S'adresser au No 1197 rue Notre-Dame. Bell Tel. Main 3936. 111-6

Cheminées

PIERRE ARTIFICIELLE

De toutes grandeurs. Très durables et faciles de posage. Pierre perforée pour murs de refendre et lambrissage. Joe. Hogue, 965 Berri. Phone Est 2725. Montréal. 27-30d

COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS A VENDRE — 100 coffre-forts en stock, neufs et d'occasion. Les plus bas prix. Ahern Safe Co., Ltd., 370 rue St-Jacques. 97—1mos

A Vendre

GLACIERES

Glacière, devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1361 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 3838. 99-38

HABILLEMENTS pour hommes et dames, tapis, prélarts, à conditions faciles et prix modérés. Venez nous voir et soyez convaincu. E. Golfine & Sons, 418 Ontario Est. 99-21

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques camatas français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 109-24

LAPINS BELGES (jeunes) A vendre bon marché. S'adresser par lettre à A. 223, La PATRIE. 113-1

LA VIGAUDINE

Demandez la Vigaudine à votre épicier et gardez les coupons de concours. $100.00 de prix au 20 décembre. Bell Est 852. 96-24

MATERIAUX de construction et bois de chauffage à vendre, coin Roslin et Westmount, ou 815 Notre-Dame Est. F. Sirois. 4-6-7-10-11-13

YACHT à gazoline neuf, 18 x 4.3, fond plat, engin 3 c.v., visible 1111 Bouiv. St-Laurent, prix, $175.00. A coûté $250.00. 113-6

Chevaux et Voitures

A VENDRE — Un bon cheval de travail ayant remporté les premiers prix à l'exposition et pesant 1150 lbs. S'adresser 655 N.-Dame, Maisonneuve. 106-10

A VENDRE d'occasion, voiture anglaise importée pour enfants, toute neuve. A céder à grand sacrifice, aussi poêle de cuisine pour $6.00. 1129 St-Denis. 113-6

A VENDRE—Voitures de toutes sortes, piano boxe Gladstone, express, jobbing, lauries, sans réserve. Nous achèterons toutes voitures ou vendrons à commission. Brosseau, 85 St Maurice. 111-21

A VENDRE, 2 express, 3 voitures couvertes, à tabac ou sucreries; un boghie Piano-Box, un boghie à quatre chevaux, harnais, glacière de restaurant, show-case nickelé, comptoir, bouteilles et bouchons patents pour la petite bière, fixtures de magasin; le tout en bon ordre, bon marché, comptant ou crédit. 1159 Papineau. Téléphone Est 4915. 106-6

CHEVAUX à vendre, 7 arrivant de campagne, gros et moyens, bon pour toutes sortes d'ouvrages. Aussi un express de livraison en parfait ordre. 172 Bleury. 110-6

MIKADO à vendre monté sur caoutchouc, presque pas servi, a coûté $150, vendra pour $75. S'adresser No 4 Bicomfield. A qui la chance. 112-3

VICTORIA seconde main, sur caoutchouc et Victoria neuf, première classe, et un express à lait neuf. Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. 42-1-s-20 fs.

Epiceries à Vendre

A VENDRE une épicerie licenciée, vente $300 par semaine, ou à échanger pour propriété, pour cause de maladie. S'adresser 180 Drolet. 110-3

A VENDRE—Epicerie non licenciée, bonne place d'affaire, chance exceptionnelle. Vendra à de bonnes conditions. Cause départ pour campagne. S'adresser à 725 Notre-Dame, Maisonneuve. 112-3

Ferme à Vendre

FERME A VENDRE—150 arpents de terre dont 85 arpents cultivables et ensemencés, 10 vaches à lait, un team de chevaux, tous les imples agricoles, valant $1,500. Vendra pour $2,600. Pour informations, s'adresser à Albert Lexault, Côte St-Pierre, Co. Labelle, P. Q. 4-11

Lots a Vendre

Beaurivage. — Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE, PRES DU FLEUVE — Plus beau point de vue de l'Ile. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine; exemption de taxes pendant 5 ans; rues, 70 pieds de largeur, (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété Nap. Lebrun, propriétaire. 108-4ms

Boulevard Bernard

LONGUE-POINTE

Magnifiques lots à vendre, payables $1.00 par semaine. Balance en dix ans, sans intérêt, par paiements de 25c, 50c, 75c par semaine. Exemption de taxes pendant 5 ans. Rues 95 pieds de largeur, garnies d'arbres, trottoirs. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Voisin de la terrasse Bernard. S'adresser sur les lieux le samedi et le dimanche à Pierre Bernard, propriétaire, ou au notaire Labadie, 15 Côte St-Lambert. 101-24

LOTS A BATIR A Vianville, 1ère avenue, de 25, 26, 27 x 100, entre les rues Ontario et Lafontaine. Prix 25c le pied. Adresser S. A. de Lorimier, 52 rue Notre-Dame Ouest près de la Place d'Armes. 4-11

NEW WESTMOUNT

La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payable 10 pour cent comptant et $5.00 par mois, (ou plus si vous le désirez), et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à GEO. MARCIL & CIE., 180 St-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 70-jno

Magasin à Vendre

A VENDRE, un restaurant et rafraîchissements, place d'affaire, vend pour cause de maladie d'ici à 3 jours. S'adresser à 736 Notre-Dame Est. 112-6

Meubles à Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 84-jno

MEUBLES A VENDRE — A vendre, pour malades, chaises roulantes, dossier pour lits, tables ajustables, commodes, béquilles, bidets et toutes sortes de meubles. R. E. Painchaud, 762 rue St-Laurent. 97-24

ASSORTIMENT complet, meubles, tapis, prélarts, 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. J. B. Duhamel, J. Fleury, gérant. 102-24

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 21159. 16 j.n.o.

OCCASIONS D'AFFAIRES

DAGENAIS & BEGIN

62 St-Jacques, Tél. Main 5767.— Chances d'affaires, Avis aux acheteurs

Epicerie à vendre non licenciée avec un stock frais de $600 à $700, à échanger pour terrain ou maison.

Maison de 10 appartements très bien meublée, dans le bas de la rue Berri, loyer $18 par mois, à vendre bon marché d'ici à trois jours, pour cause de maladie.

Pharmacie de la rue Ste-Catherine Est à vendre bon marché.

A louer, $ 18.00 par mois, flat de 7 grands appartements avec toutes les améliorations modernes, située rue St Hubert. 112-3

JEAN CASTELLI

A vendre — Si vous désirez acheter un commerce quelconque, soit hôtel-restaurant, magasin de cigares, bonbons, maisons meublées pour louer des chambres, etc., adressez-vous à Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face "La Patrie". 112-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

Acheteurs et vendeurs, n'oubliez pas de venir nous voir avant de vendre ou acheter. Nous avons des chances exceptionnelles en fait d'hôtels, épiceries, restaurants, manufactures, imprimerie de "jobs", propriétés, pharmacies, etc., etc. Venez nous voir si vous voulez faire de vrais bons marchés. Dagenais & Bégin, 62 St-Jacques. 112-3

OCCASIONS D'AFFAIRES

Si votre propriété ne fait pas votre affaire, elle peut faire l'affaire d'un autre. Venez parler d'affaires à mon bureau. Je puis vous la vendre ou l'échanger. O. Massicotte, édifice "La Patrie". 112-3

OCCASIONS D'AFFAIRES

Si vous voulez acheter, vendre ou échanger une propriété ou un commerce quelconque, venez me voir. J'ai des propositions avantageuses à vous faire. O. Massicotte, agent d'immeubles et d'affaires, édifice "La Patrie", chambres 15 et 15a. Téléphone Est 3804. Le soir, 140 St-Hubert. Téléphone Est 5307. 112-3

Pianos a Vendre

A VENDRE piano droit, neuf, 3 pédales, 7 1-3 octaves, échangerait piano cottage contre harmonium, 79 rue du Couvent, St-Henri. 112-3

A VENDRE—Magnifique piano cottage, 3 pédales, comme neuf. Coûtant $350, pour $175, et 2 autres cottages bon marché. Vendra sans réserve. Brosseau, 85 et 87 St-Maurice. 111-11

A VENDRE sans réserve, bon piano carré, bon son, extra, pour $35.00. Il faut vendre sans réserve, n'ayant pas de place. T. Bonhomme, 105 Saint-Maurice. 111-10

A vendre ou a échanger

A VENDRE ou à échanger, une terre de 140 arpents à Saint-Philippe d'Argenteuil, avec tous les animaux et les agrès aratoires et aussi une maison rue Rivard, deux terrains Boulevard St-Denis. S'adresser 1165 rue St-Hubert ou Tél. Bell Est 1442. 6.8.9.10.11

HOROSCOPE

PHRENOLOGIE

Madame Amédée, phrénologiste et cartomancienne, autrefois de la rue Berri, est de retour de voyage et ouvre son bureau de consultation No. 559 rue Ste-Catherine, coin Desjardins, à Maisonneuve. Heures de bureau de 10 heures a.m. à 8 heures p.m. Ne pas faire erreur des soi-disantes Madame Amédée. 110-6

Madame Carolus, Francaise

Palmiste intuitive. Consultation tous les jours de 9 heures du matin à 9 heures du soir, excepté le dimanche. Dit le passé, le présent et l'avenir d'une personne et si elle deviendra veuve ou non. Prix de la consultation, 25 et 50 centins. Madame Carolus continue à recevoir à son salon de consultations au No 93 rue Desjardins, près Sainte-Catherine, Maisonneuve. 107-

MADAME LEONORE, chiromancienne française, élève de la célèbre Madame de Tèbes, de Paris, dit le passé, le présent et l'avenir. Satisfaction et discrétion absolue. Reçoit de 1 A 9 heures p.m. 476 rue Mont-Royal. 111-2

MADAME ROSE

Cartomancienne, consultation tous les jours de 9 heures du matin à 9 heures du soir, au No 1258 rue des Erables, à côté de Delorimier, entre la rue Marie-anne et Mont-Royal. 113-6

On Demande a Acheter

ON DEMANDE A acheter des jeunes lapins Lop-Eared. S'adresser par lettre à A. 221, La PATRIE. 113-1

LAPINS — On demande à acheter des lapins Lop-Ears, jeunes ou vieux. S'adresser par lettre à B. 225, La PATRIE. 113-1

ON DEMANDE A acheter de la gomme d'épinette, nettoyée ou non. Les plus hauts prix comptant payés. On peut employer toutes les qualités. Envoyez échantillons et adresse. R. Thompson, Sydney, Cap Breton. 112-8

On Demande a Emprunter

ON DEMANDE A EMPRUNTER sur 1ère hypothèque, sur des terrains, sur des lots à la campagne, diverses sommes d'argent au taux de 7 p.c. S'adresser Agence de renseignement et placement, Letellier, Manitoba. 12-s-jno

Perdu

Toutes personnes à la recherche d'un commerce payant, lucratif et rémunérateur et qui auraient perdu l'adresse de ce commerce qu'ils cherchaient n'ont qu'à se présenter à mon bureau pour obtenir tous les renseignements utiles ou nécessaires. O. Massicotte, édifice "La Patrie", téléphone Est 3804. 112-3

PERDU — Parapluie de monsieur, laissé sur le tramway de la montagne, vendredi dernier. Manche en ronce recourbé, plaque d'argent sur le bout, récompense à celui qui le rapportera au No 75 rue St-Marc, Côté. 113-2

ROULEAU—Mercredi soir, train venant de Joliette, perdu rouleau carton contenant 3 photographies de monuments et autres papiers. Prière de rapporter à 438 rue Berri. Récompense. 112-3

Trouve

Vous cherchez peut-être une petite propriété payante donnant de bons revenus et nécessitant peu de capital. Qui vous dit que je n'ai pas trouvé cette propriété pour vous? Dans ce cas, ce serait une bonne chose que de satisfaire votre curiosité bien légitime en venant examiner à mon bureau la liste des propriétés que j'offre en vente. O. Massicotte, agent d'immeubles et d'affaires, édifice "La Patrie". Téléphone Est 3804. 112-3

Argent à Prêter

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 54 Notre-Dame Est. Chambre 1. 1-jno

ARGENT POUR VOUS

Nous négocions ces emprunts de $10 à $200 pour toutes personnes possédant des effets de ménage, piano, chevaux et voitures ou autre propriété personnelle. Aucun frais imposé à l'avance et aucune dépense encourue si le prêt n'est pas fait. Nous vous donnons une déclaration écrite indiquant le coût exact du prêt. Il ne peut y avoir aucun malentendu. Toute demande confidentielle. Traitements courtois et poli garanti. The Borrowers Agency, Limited, 204 Edifice New-York Life, carré de la Place d'Armes. 6-jno.

Aronzon & Rutenberg

Prêteurs sur gages et Bijoutiers

113 RUE CRAIG O. ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries vêtements, fourrures et nouveautés. 110-L.J.-jno

Je vais Garantir votre Billet

De 10 à 100 à très peu de frais et dans un très court délai. Bureau privé, 50 rue Notre-Dame Ouest. Tel Main 5467.

R. H. LEBEAU, AGENT.

28-1-me-s

Divers

Belle cendre noire donnée pour le charroyage. S'adresser à M. Parent Ingénieur, Edifice La "PATRIE", Coin Ste-Catherine & Hôtel de Ville. 63-jno

Automobile - Yacht

Accumulateurs électriques pour automobile, yacht à gazoline ou pour tout autre usage chargés pour 50c seulement. Toutes réparations chargées en plus. S'adresser à La Cie de Publication La Patrie Ltée., Montréal.

Divers

CHEMISES DE NEGLIGE et pantalons de sortie chez M. Miller, Lachine Locks. 108-8

DIVERS—Mitchel's Special Shoe Shining Parlor, 662, 648 Ste-Catherine Est, Montréal. 113-1

J.-B. BROUILLETTE 325 Visitation, restaurateur, vend la meilleure petite bière filtrée à Montréal. Une visite est sollicitée. 108-9

PERSONNEL

Monsieur J. P. Ménard, autrefois de la "St-Maurice Valley Ry.," et maintenant faisant partie du personnel des ingénieurs du Transcontinental, vient d'être nommé ingénieur résident à St Eusèbe, comté Témiscouata. 110-6

REPARATIONS

DE PIANOS

DEPARTEMENT D'ACCORDS et de réparations de la MANUFACTURE DE PIANOS PRATTE. Pianos remis à neuf. Travail artistique et soigné. ANTONIO PRATTE, 555 rue St-Timothée, près de la rue Sherbrooke. Téléphone Bell Est 2013. 52-106

REPARATIONS

Demers & Gauthier, — Rembourreurs et polisseurs. Réparations de meubles de toutes sortes. 476 Ontario Est. Tél. Est 159. 106-24

SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Les personnes désireuses de faire partie des Forestiers Indépendants durant ce concours trouveront de grands avantages en s'adressant directement à M. Idor Lalivière, organisateur de l'Ordre, 396 Delorimier. Tél. Bell Est 1812 84-48

SOCIETE DE BIENFAISANCE O. I. F.

Nouvelle intéressante

L'Ordre Indépendant des Forestiers accorde maintenant des bénéfices en maladie aux dames et aux demoiselles. Entrez de suite. Pour informations durant ce concours, adressez-vous à Idor Larivière, organisateur, 396 Delorimier. Tel. Bell Est 1812. 106-48

SOUMISSIONS POUR TERRES A BOIS — Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 1er septembre, sur une grande étendue de terres à bois de la Colombie Anglaise. Estimés garantis. Cartes et descriptions de PRETTY'S TIMBER EXCHANGE, Vancouver. 108-6

Propriétés a Vendre

ACHETEURS ET VENDEURS, visitez le MARCHER D'IMMEUBLES DE MONTREAL, 141 St-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 12-6ms

PROPRIETES A VENDRE

Vous trouvez un bon profit pour la maison que je vous ai vendue l'an dernier. Vendez-la et revenez me voir. J'ai encore d'excellents bargains à vous offrir. O. Massicotte, édifice "La Patrie". 112-3

A VENDRE — Maison rapportant 10 et 12 p.c. S'adresser Camille Lalonde, 282 rue Rachel. 88-1-j-8-jno

MAISON à vendre rue Chabot, De Lorimier, s'adresser à Ls. Corbeil 1105 Chabot, rapportant 11 pour cent. 110-4

PROPRIETES A VENDRE

Si vous ne faites pas d'argent dans la ligne d'affaires que vous exploitez, vous perdez votre temps et votre argent. Mieux vaut changer immédiatement et j'ai peut-être en mains le commerce qui conviendrait à vos aptitudes et à votre capital et cela ne coûte rien pour parler d'affaires. O. Massicotte, agent d'immeubles et d'affaires, édifice "La Patrie", Bell Téléphone Est 3804. 112-3

MAISON A VENDRE coin Bourgonnière et Lafontaine, 3 logements, étal de boucher, boutique de cordonnier. Conditions faciles. S'adresser au prop. 137 Orléans. 111-6

MAISON A VENDRE, 241, 243 et 245 Orléans, Maisonneuve, 3 logements, l'intérieur très bien fini, façade brique pressée, revenu $432. Par année. Vendra à bon marché. S'adresser au No 655 rue Ontario, Maisonneuve. 113-1

PROPRIETE A vendre, 67?-681 rue Visitation avec boutique de 35 pieds. Conditions faciles. S'adresser à J. L. H. Lariviere, 677 Visitation. 012-2

PROPRIETES A VENDRE

Ce n'est pas à prêter votre argent à 5ou 6 pour cent que vous deviendrez riches et ce n'est pas à regarder spéculer votre voisin que vous augmenterez votre capital. Acheter de la propriété à Montréal, c'est faire un placement doublement rémunérateur. J'en donne la preuve toute gratuite à mon bureau, et j'offre des bargains à l'appui de ces avancés. O. Massicotte, édifice "La Patrie". Téléphone Est 3804. 112-3

Terrains a Vendre

TERRAIN A VENDRE — Beau terrain de 25 par 110, situé rue Labelle, entre les rues DeFleurimont et Comte. S'adresser à J. 1071 "La Patrie." 106-7

SUITE A LA 13e PAGE

IL SE TROUVE TOUJOURS D'EXCELLENTES OCCASIONS DANS LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

A VENDRE

Comptoir, cloisons vitrées, coffre-fort, etc. à très bon marché, peuvent être vus tous les jours au No 77 rue St-Jacques.

S'ADRESSER AU

GERANT DE "LA PATRIE"

Coin Ste-Catherine Est, et Hôtel-de-Ville

15-jno

MAGNIFIQUE RESIDENCE D'ETE A VENDRE

Avez-vous l'intention de passer l'été à la campagne. Si oui? Vous désirez naturellement aller dans un des plus beaux endroits, là ou vous aurez l'air pur, près de la rivière, des bateaux, de la gare du chemin de fer. Si on le préfère sera vendue toute meublée. Conditions faciles.

S'ADRESSER A

ERNEST STEVENS, Gérant.

INTERNATIONAL POST CARD CO.,

260 RUE ST-JACQUES, — MONTREAL.

197-jno.

PETITES ANNONCES

Propriétés à Vendre

PROPRIETES ET FONDS DE COMMERCE A VENDRE OU A ECHANGER PAR

Gilbert Martin & Cie

28 Notre-Dame Est — Le soir, 604 DeLorimier, Main 2190

Acheteurs sérieux, lisez attentivement, les marchés extraordinaires qui vous sont offerts.

$1300 $300 comptant, balance $10 par mois, maison neuve, 6 pièces, rue de Gaspé.

$1300 $600 comptant, rue Chapleau, No 1312, 1 beau logement, 5 pièces.

$2000 $500 comptant, balance $10 par mois, beau cottage, 6 pièces, Parc Lebrun, entre le fleuve et rue Notre-Dame.

$2400 $500 comptant, balance $100 par année, rue Alma, 2 logements, écurie, 3 places, revenu $240.

$2500 $500 comptant, balance $100 par année, intérêt 5 p.c., bel emplacement, près du pont, Chambly Bassin, terrain 2 arpents, bonne maison en bois, 15 pièces, w.c., eau dans la maison, arbres ombrageux, écurie 8 places, remise, etc.

$3300 $1000 comptant, balance $200 par année, rue des Carrières, terrain 5,600 pieds, 4 logements loués $360, donnant 11 p.c.

$3500 $1,500 comptant, Av. Delorimier, 3 logements neufs, revenu $372.

$3500 $1500 comptant, rue Sanguinet, 4 logis neufs loués $400, donnant 11 1-2 p.c.

$5000 — $1,000 comptant, rue Bordeaux, 3 logements, 1 épicerie, revenu $456.

$5700 $2,000 comptant, rue Orléans Maisonneuve, 4 beaux logements.

$5700 $1,200 comptant, avenue Delorimier, 3 logements, loués $588.

$6000 $1,500 comptant, balance $200 par année, rue Chaussé, 6 logements, loués $720, donnant 12 p.c.

$6500 $1,500 comptant, avenue Delorimier, cottage moderne, 10 pièces. Terrain 36 x 122.

$7300 — $1,200 comptant, balance $300 par année, rue St-Patrice, 7 logements, loués $744.

$9500 $2,500 comptant, rue Rivard, 9 logis, loués $1,020. Terrain 60 x 72.

$10000 $4,000 comptant, rue Letourneux, Maisonneuve, 6 logements neufs, extra bien finis. On accepterait lots vacants en échange.

$12000 $2,500 comptant, balance $400 par année, rue Bordeaux, Delorimier, 6 logis des plus modernes, revenu $1200.

$16500 $6,000 comptant, beau coin 2 magasins, 8 logements modernes, revenus $1,632.

Magasin cigares, rue Notre-Dame ouest lover $20, bail 2 ans, 4 pièces, recettes $125 par semaine. Vendra $650.

Terre, 3 milles du village Ste-Thérèse de Blainville, 75 arpents bien bâtie, sucrerie 2,000 érables, vendra $2,500, $500 comptant, balance $100 par année, intérêt 5 p.c. H

Argent à prêter sur hypothèque par Gilbert Martin & Cie., 28 Notre-Dame, Est. 27-29-30-3-4-6

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

Autour d'un cirque. — Verdict de mort accidentelle. — Recettes des douanes, etc.

Correspondance spéciale à la PATRIE

SHERBYOOKE, 6. — Le cirque de Cole Brothers avait levé ses tentes vendredi, sur le terrain du chemin Drummond, voisin des usines de la Canadian Rand Drill Co. La parade de l'avant-midi, fut une des plus belles du genre qui se soient faites à Sherbrooke. Il y avait beaucoup d'étrangers en ville, venus pour voir le cirque.

—L'enquête sur les causes de la mort du mécanicien Parfement, victime d'un accident sur le Québec Central, s'est terminé jeudi soir. Le Dr U. Laroy avait été requis de faire un examen interne du cadavre. Il appert que le mécanicien Parfrement a succombé au choc des brûlures qu'il avait reçues.

Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle, n'attribuant de blâme à personne.

—M. C. A. E. Lefebvre, percepteur conjoint du Revenu de la province, et sa famille, passent l'été au lac Aylmer.

—Mme L. A. Codère et Mme Eugène Codère sont aussi rendues à leur cottage pour l'été.

—M. et Mme H. R. Fraser sont en villégiature aux sources Abénakis.

—Les recettes du bureau du Revenu de l'Intérieur, pour le mois6 de juin 1908, ont été de $38,353.85.

—MM. D, Biron, H. Boulay et Joseph Têtu, sont revenus du Grand Séminaire de Montréal.

—M. Dorais Panneton et ses trois jeunes frères passent l'été au Petit Lac Magog.

—Les droits de douane perçus au port de Sherbrooke, en juin dernier, se sont élevés à la somme de $33,475.48, soit une augmentation de $9,567.31 sur le mois correspondant de l'an dernier.

—M. C. W. Burke, ingénieur de New York, ancien président de la compagnie du chemin de fer des rues de Sherbrooke, était ici vendredi. En compagnie de M. T. Tremblay, ingénieur de la cité, M. Burke a visité les travaux qu'on est à faire à l'aqueduc. Il a aussi examiné les plans. Une inspection des travaux déjà faits a eu lieu.

MORT SUBITE HIER A LEVIS

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

LEVIS, Qué., 6. — Un citoyen bien connu non seulement de Lévis, mais de toute la province de Québec, vient de disparaître dans la personne de M. Joseph Rouleau, décédée subitement, hier matin, à l'âge de 76 ans et 7 mois.

Le défunt avait les contrats pour le transport du bagage des compagnies de chemins de fer et employait un personnel d'une quinzaine d'hommes.

C'était un citoyen exemplaire et sa mort inattendue a plongé notre ville dans le deuil.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus vives sympathies.

CARTES D'AFFAIRES

ACADEMIE DE COUPE

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 36a Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1725. 101-1-an

ACHATS ET COLLECTION

BONIN J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collection, 60 Notre-Dame Est. Tel. Main 1183. 73-306

AVOCATS

ALEX. L. BONIN, Avocat
1er étage, Banque d'Epargne.
180 ST JACQUES. 278-6m

N. A. MILLETTE, avocat, 97 St. Jacques, chambre 17. Tél. Main 2783. Résidence, 225 Rachel, Est 5081. 88-6-ms.

RHEAUME THEODULE, avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre 3. Tél. Main 5493. Résidence, Uptown 1462. 104-1an c

DENTISTE

Dr BELANGER, dentiste, 1295 Blvd St-Laurent, Tel. Est 5790. Bureau du jour et du soir. 87-26

EVALUATEURS

S. & O. MEUNIER, évaluateurs, collecteurs, administrateurs de propriétés. Tél. Main 1450. 80 St-Gabriel, Montréal. 94-1-an

HOTEL

CAFE CORMIER, Mme Louise Cormier, prop. Cigares, vins et liqueurs de choix. 869 rue Notre-Dame, Maisonneuve. Tel. Bell Est 4715, Ring 2. 102-30

NOTAIRES

J. A. COUTURE, L.L.L., notaire et commissaire C. S., 97 St-Jacques, Chambre 50. Tél. Main 2503. Bureau du soir 281 Avenue Lasalle, Maisonneuve. Tél. Est 4089. 110-24

J. A. OGDEN, notaire, 97 St-Jacques, chambre 73. Tél. Main 4365. Bureau du soir, 1313 Ste-Catherine Est, près Davidson. 96-1no

TIS. TOUZIN, notaire, 20 St-Jacques. Bureau du soir, 1418 Boulevard Saint-Laurent. Règlements de succession et argent à prêter sur hypothèques. 88-1-an

PROFESSEUR DE PIANO

MLLE M. LATOUR, professeur de piano, 224 Ave Hôtel-de-Ville. 109-1-s-8-fs

SIR ROBERT **Burnett's GIN**

"Le gin de la meilleure qualité qui soi."

QUI SONT CES DEUX NOYES ?

Correspondance spéciale à la "Patrie"

GASPE, 6. — Le petit catalogue écrit en langue italienne trouvé sur le cadavre de l'un des noyés découverts vis-à-vis Ste-Anne des Monts, se lit en tête comme suit : "Bibliofrafia salesiana un ottimo manuale de geologia morale bonaciana sac luige hearroco gia professore De Morale theolagice moralis universai ma huale edition 3, anctore recognita additirecent corca missas mahuales comme fréquentent absti et jai sponsabia et matrim, etc., Torino 1908 in 16, 6, 6 x 41, 244, E. L., 350."

Son corps est couvert de différentes images, un portrait de femme sur la poitrine, les portraits de douze anges de formes différentes sur les bras et sur les épaules.

Chose singulière, cet homme et celui trouvé en même temps vis-à-vis Mont-Louis sont tous deux munis d'une ceinture de sauvetage et n'ont séjourné dans l'eau que 4 ou 5 jours et aucun naufrage ne s'est produit, personne ne manquant à l'appel dans le comté et ses environs.

Ce mystère est difficile à comprendre.

PLAISANCE

Lundi, Mgr l'évêque d'Ottawa arrivait en notre paroisse pour faire la visite pastorale. Le chemin où devait passer le premier pasteur, était tout décoré. Un grand nombre de paroissiens étaient à l'arrivée du train. A 10 heures, monseigneur administra le sacrement de confirmation à 58 enfants. Dans prenait la route de Montebello.

Nous avons eu récemment un tremblement de terre qui a duré quelques secondes. La secousse a été très forte.

—Les récoltes ici ont bonne apparence, mais elles souffrent dumanque de pluie.

Le foin est de bonne qualité, mais il est court.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Cette année la Fête-Dieu a été plus grandiose que jamais. La température était idéale.

La rue de l'église qui longe le fleuve, n'était qu'une décoration de tentures et de feuillages, faisant l'admiration de tous.

Un joli reposoir avait été dressé en face de la résidence de MM. Bussière et Thibaudeau et un second chez M. Edmond Laliberté.

Ces reposoirs étaient ornés et illuminés avec goût.

DUNHAM

M. et Mme Edmond Guillet, de Marieville, étaient de passage ici avec leurs deux fils, Rémi et Louis, en route pour Newport, Vt., en automobile.

—Mlle Longeway, de Great Falls, Montana, est en promenade chez son père et sa mère, M. et Mme Geo. R. Longeway.

—M. Norman McDonald, de Montréal, Mlle A. O'Brien, de Farnham, Mlle Marion Williams, de Cowansville, étaient de passage ici ces jours derniers.

—Les examens au "Dunham Ladies College" et à l'Académie ont eu lieu avec solennité.

Entre fiancés.

Lui. — J'ai voulu, à ce collier, autant de perles que vous avez d'années.

Elle, à part — Comme maman a eu tort de me rajeunir de dix ans.

L'ORPHEON ST-JEAN-BAPTISTE A ST-VINCENT-DE-PAUL

Une intéressante et splendide excursion du chœur de Saint-Jean-Baptiste

M. l'abbé AUCLAIR, curé de Saint-Jean-Baptiste, qui s'est dévoué pour l'excursion d'hier.

Le chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste a trouvé le charme, une fois de plus, ailleurs que dans un chant. Quelle magnifique et charmante promenade en effet que sa neuvième excursion qui a eu lieu, hier à Saint-Vincent de Paul, un des plus jolis villages du comté de Laval.

Du moment du départ, à l'instant du retour, la même franche gaîté, le même sourire sur toutes les lèvres, la même joie, la même harmonie partout.

Beaucoup de soleil! Bien qu'un petit nuage, oh! rien de sérieux, pendant le souper, juste ce qu'il fallait pour nous préparer une belle route et un retour plein de fraîcheur.

A sept heures, hier matin, M. le curé Auclair recevait avec M. J. Arthur Boucher, le sympathique directeur de l'orphéon, des membres du chœur de Saint-Jean-Baptiste et leurs invités. Quelques instants après les superbes voitures de M. Baillargeon arrivaient et emportaient les excursionnistes vers St-Vincent de Paul.

LE VOYAGE

fut on ne peut plus agréable. Une voiture avait été spécialement réservée pour les membres de la fanfare du collège Laval résidant à Montréal, et nos jeunes amis, qui y avaient pris place, eurent l'amabilité de nous faire entendre quelques morceaux de leur intéressant répertoire.

Fanfare en tête, nous partîmes heureux, bavardant et riant. M. Boucher, de temps à autre demandait une petite chanson, et très aimables aussi, les excursionnistes lançaient aux échos lointains le son de leurs harmonieuses voix.

Nous arrivâmes enfin, un tout petit peu fatigués des voitures et surtout heureux d'admirer le coquet village où nous devions passer la journée.

Les paroissiens groupés autour de l'église, saluèrent les visiteurs, par des applaudissements et M. le curé de Saint-Vincent de Paul vint leur serrer la main, de même M. le directeur du collège, le Père Marie-Léontin, M. le maire Lussier, les MM. Auclair et une foule d'autres notables.

Immédiatement, la grand'messe solennelle fut chantée par M. le curé Auclair, le dévoué pasteur de St-Jean Baptiste, assisté de deux de ses jeunes et sympathiques paroissiens, élèves du séminaire de Montréal, MM. les abbés Gédéon Sanche, et Adolphe Sicard, diacre et sous-diacre.

Le Chœur de Saint-Jean Baptiste s'occupa comme il convenait de la partie musicale avec le gracieux concours du maître de chapelle de Saint-Vincent, le Docteur Allaire. — Sous la direction de M. Boucher, toujours, le chœur chanta le "Kyrie", le "Gloria" et l'"Agnus" de Dubois, le "Credo" et le "Santus" de Louis de Merlier. A l'Offertoire, un quatuor fut chanté par huit membres. M. Edouard Hogue qui fait partie du chœur, tenait l'orgue.

Au prône, M. le curé de Saint-Vincent de Paul se fit l'écho des paroissiens pour souhaiter une

CORDIALE BIENVENUE

aux visiteurs montréalais.

M. l'abbé Payment, vicaire de Saint-Jean Baptiste, l'en remercia, du haut de la chaire et il donna le sermon. Son texte, très simple et très beau: "Tu es Patrus", lui donna encore une fois l'avantage de se révéler un éloquent orateur sacré.

Après la messe, on se rendit au collège Laval, où M. le directeur souhaita la bienvenue. Les visiteurs posèrent aimablement pour la

M. J. A. BOUCHER, maître de chapelle et directeur du Chœur de St-Jean-Baptiste, l'organisateur en chef de l'excursion à St-Vincent de Paul.

heures. Le premier numéro du programme comprenait un match de baseball entre deux équipes choisies parmi les membres du chœur. L'équipe de M. W. McCaughan fut victorieuse, les vainqueurs étant MM. Boulay, Labelle, Alf. McCoughan, Wolfe, Vézina, O. Paquette, Perrault, Hotte et le capitaine Lui-

La fanfare du Collège Laval, de St-Vincent de Paul, qui accompagnait des excursionnistes du chœur de St-Jean-Baptiste

PATRIE, puis eût lieu la grande course d'un mille sur le terrain du collège, M. Rosario Paquet, secrétaire du chœur de Saint-Jean-Baptiste fut classé bon premier, M. Vézina, deuxième et M. Edmond Labelle, troisième.

A midi et demi un banquet au collège, présidé par M. le maire Lussier, qui fit l'éloge de M. le curé auclair, et des visiteurs et les assura de sa reconnaissance pour l'honneur de leur visite.

me. Le score fut de 4 à 3. Les vainqueurs reçurent un défi de l'équipe du hillage Saint-Vincent de Paul. La rencontre eût lieu bien après les courses et Saint-Vincent fut défait par un score de 17 à 3. M. Emile Beauchamp était juge des parties.

Les courses commencèrent après la partie de baseball. Voici les différents numéros avec les noms des heureux gagnants:

1.—Course de 100 verges: 1, A. Vézina; 2, R. Paquet;

2.—Lever un poids: 1, R. Paquet; 3. Lancer un poids: A. Laurin; 4. Course au fil, manger cinq verges de fil): 1. Desrochers; 2, Wilhelmy; 5. Course à reculons: 1. E. Labelle, 2. R. Lachance; 6. Course aux œufs: 1. W. Bélanger, fils; 2, Ub. McCaughan; 7, Dévinette: 1. L. G. Auclair, 2. Archambault, 3. Duverger, 4. Prud'homme; 8. Course en sac: 1, R. Paquet; 9. Course aux Biscuits: 1, A. Laurin, 2. 4. Lachance, 2, Vézina, 3. E. Labelle; 11. Course spéciale des artisans, (100 verges): 1, O. Paquet, 2, E. Labelle; 12. Lancer la balle: 1. Alb. McCaughan; 13. Course à la brouette, 1, E. Labelle; 14. Soupe à la corde: Equipe victorieuse: MM. J. Villeneuve, Bélanger, Alb. McCaughan, Lauria, Mignac, Labelle, Marois, Normandin, Oaré.

Plusieurs prix furent gagnés par les membres du chœur.

Les juges étaient M. le curé Auclair, MM. J. A. Boucher, E. Beauchamp et le représentant de la PATRIE.

Après les courses, la seconde partie de baseball et l'heure du souper sonna. M. le Dr. Bernier, un des membres du comité du chœur présidait cette fois et c'est lui qui remercia la curé de Saint-Jean-Baptiste et les autorités de Saint-Vincent de Paul pour tout le plaisir qu'ils avaient procuré aux membres de l'Orphéon. M. le curé et M. Boucher ajoutèrent quelques mots, puis le signal du départ fut donné.

Bien à regret on reprit la route vers la ville, emportant le souvenir d'une des plus belles journées de vacance. La soirée était superbe et les excursionnistes s'en donnèrent encore à cœur joie dans le chant et la musique.

Nous entrâmes en ville vers les dix heures et demie, tout simplement enchantés de cette fête magnifique dont nous garderons le meilleur souvenir.

M. le curé Auclair fut félicité, remercié, acclamé, puis on se sépara.

Il nous est particulièrement agréable d'ajouter nos humbles félicitations à celles des autres et de dire à M. le curé que nous avons réellement passé une journée de bonheur, hier. Ajoutons des remerciements aussi sincères pour M. J. A. Boucher, le talentueux directeur de l'orphéon, dont le succès de l'organisation d'hier est égal à ceux qu'il remporte en musique, de même un merci bien chaleureux à messieurs les officiers et à nos charmants hôtes de St-Vincent de Paul.

Voici la liste des membres du comité de l'orphéon : directeur, M. J. A. Boucher ; président, M. Emile Beauchamp ; vice-président, M. W. McCaughan ; secrétaire, M. Rémi Lachance ; trésorier, M. Rosario Paquet ; comité de direction : MM. Dr Bernier, W. Bélanger et Jos. Villeneuve ; bibliothécaires, MM. Jos. Marois et Dimond Labelle.

Parmi les invités, nous avons remarqué MM. les abbés Payment, vicaire à St-Jean-Baptiste ; Adolphe Sicard, Gédéon Sanche, Henri Leclerc, Art. Deschênes, Jos. Denis, Aug. Paré, Ern. Beauchamp, Em. Labelle et Emile Renaud ; M. l'échevin Noé Leclair, M. et Mme Meunier, M. Labelle, Mme Dr Brosrard, Mlle Lefebvre, M. E. Auclair, M. E. Hogue, etc., etc.

Voici maintenant les noms des personnes qui avaient gracieusement offert des prix : Révd. M. Auclair, curé ; F. Sanche, G. Meunier et Alf. Labelle, marguilliers ; Noé Leclaire, et W. J. Proulx, échevins ; O. Lachance, commissaire d'école : O. Martineau, Révd. DeLamirande, Révd. J. A. Paiement, A. A. Lefebvre, marchand ; W. Gravel, marchand ; J. N. Moussette, marchand ; F. Leroux, marchand ; O. Rollin, marchand ; J. Therrien, bijoutier ; J. E. Parent, marchand ; G. Vandelac, entrepreneur ; J. L. Roberge, pharmacien ; J. U. Thibaudeau, bijoutier ; T. McNaylty, E. J. Nadeau, pharmacien ; Théo. Grothé, bijoutier ; E. L'Espérance, hôtelier ;

(Suite à la 4e page)

Le terrain des jeux au Collège Laval, où ont eu lieu les sports, hier après midi. On remarque le corps des cadets paradant au centre.

Les excursionnistes de Saint-Jean-Baptiste devant le collège Laval à Saint-Vincent de Paul.

W. H. Scroggie Limited

Angle Ste-Catherine, Université et Victoria.

CINQ SPECIALES

VENTE D'ECOULEMENT DE MI-ETE

Valeurs en Linge Blanc

JUPONS DE DESSOUS EN BATISTE—Large volant de linon garnis de plis, ornés de broderie de 10 pouces. Prix rég. $1.15. Prix de vente 98c

ROBES DE NUIT EN BAPTISTE—Col haut, empiècement carré, garnies d'insertion de dentelle et de plis, et ornées de dentelle autour du cou et des manches. Prix rég. 75c. 69c
Prix de vente.....

CALEÇONS EN BATISTE—Franges parapluie, garnis de deux rangs d'insertion de dentelle et ornés de dentelle. Prix rég. 49c, Prix de vente 35c

CACHE-CORSETS EN BATISTE—Devant plein, garnis de 6 rangs d'insertion de dentelle, ornés de dentelle autour du cou et des manches. Prix, régulier 55c. Prix de vente 43c

CALEÇONS EN BATISTE POUR DAMES.—Franges, parapluies, avec deux plis ourlés, ornés d'un large ourlet ... Spécial..... 18c

Chapeaux Garnis

VENTE D'ECOULEMENT DE MI-ETE

BALANCE DE NOS CHAPEAUX GARNIS

en toutes les couleurs, pour les sorties et l'automne..... Prix rég. $2.98 et $3.98. Prix de vente..... 98c

JOLIS CHAPEAUX GARNIS A $2.50.—Ce prix réduit décisif donnera certainement l'effet que nous désirons, l'écoulement complet de nos stocks d'été. Les chapeaux sont de styles excellents, tout aussi beaux que si vous payiez le prix régulier; en fait, quelques-uns ont été faits dans les dernières semaines et furent marqués de $8.00 à $12.00..... Prix de vente..... $2.50

VENTE D'ECOULEMENT DE MI-ETE

Magasin de Costumes pour Dames

Vous apprecierez certainement des bons marchés comme ceux-ci à cette époque de la saison.— Chaque article permet une épargne sérieuse, tandis que les styles sont tels qu'ils plairont à la femme la plus exigeante.

COSTUMES EN TOILE BLANCHE ET DE COULEUR. Prix de vente $3.69 a..... $6.98

MANTEAUX DE TOILE—Manteaux longs et amples et manteaux étroits Prix de vente $2.49 à $10.50

JUPES DE TOILE — Dansles styles les plus populaires de cette saison. Prix de vente 98c à $7.50

BLOUSES EN LINON BLANC.—Faites en linon léger, ornées de broderie et d'insertion de dentelle dans des dessins excessivement jolis, manches trois-quarts, boutonnées derière. Prix rég. $1.39 et $1.69. Prix de vente.. ..... 98c

COSTUMES MATELOT. —En lustré duck et étoffes de fantaisie.
Prix, rég. $5.25, pour ..... $4.98.
Prix rég. $7.50, pour ..... $5.98.

OFFRE TRES SPECIALE—Costumes blouses en linon joliment garnis de broderie, jupe plein biais, avec plis et broderie. Prix rég. $6.50. Prix de vente..... $3.25

COSTUMES JUMPER—Faits en percale de bonne qualité, à teintes solides dans de jolis patrons et couleurs. Prix rég. $1.25. Prix de vente 98c

DEMAIN MARDI

LA MAISON

L. M. LEFEBVRE

240 Rue Rachel

donnera un joli cadeau à toute personne qui achètera pour un montant de $1.50 ou plus et 2 cadeaux pour un achat de $3.00.

Outre ces cadeaux, nous distribuerons de nos billets de commerce à pleines mains. Profitez de cette vente pour venir chercher des cadeaux et des billets de commerce.

EPICERIES

1 seau confitures, 7 lbs., val. 55c pour		37c
1 bte betteraves pour 3c et		6c
3 pqts. cor starch Benson..		25c
1 douz. savon Barsalou p..		44c
1 douz. poudre Barsalou p..		44c
1 douz. savon Comfort pour		47c
3 sacs sel fin pour		10c
2 lbs. sucre pulvérisé pour		15c
20 lbs. sucre granulé pour		99c
10 lbs. cassonade pour		47c
1 douz. chocolat Fry pour.		41c
1 douz. tomates pour		$1.19
1 douz. blé-d'inde pour		$.105
1 douz. pois verts pour.....		98c
6 lbs. fleur blé pour		15c
3 pintes fèves pour		22c
4 pintes pois pour		19c
3 boîtes Oil Dutch pour...		25c
3 lbs. poudre à pâte pour		25c
3 pqts. macaroni ou vermicelle pour		25c
2 lbs. pruneaux pour		15c
1 lb. dattes pour		7c
6 lbs. riz ordinaire pour...		21c
6 lbs. riz chinois pour		29c
3 lbs. raisins pour		25c
6 lbs. fleur avoine pour.....		23c
1 sac fleur Ogilvie ou 5 Roses pour 28c, 55c et.....		50c
1 sac fleur, 10 lbs., 50c pour		33c
1 lb. peanuts pour		10c
2 lbs. noix grenoble pour...		25c
1 lb. amandes grenoble p.		28c
2 lbs. bonbons bruns pour		11c
1 lb. chocolat bonbons p..		12c
3 lbs. biscuits mélangés p.		25c
1 bout. scotch, 75c pour.....		49c
1 bout. bon cognac pour...		44c
1 pinte vin sherry, 45c et..		76c
1 pinte vin canadien pour.		25c
1 pinte whiskey esprit		$1.19
1 pinte brandy, 95c et		$1.15
Vin Vial		$1.15
Vin RR. PP. Oka pour.....		79c
Vin St-Lehon pour		74c
Vin St-Michel pour		69c
Brandy Hennessy ou Martel pour		$1.10
Gin Melcher pour 55c et....		82c
Gin DeKuyper pour 59c et		85c
Old Tom Gin, 49c, 69c et....		72c
2 bout. sirop anis pour.....		25c
Sirop Fellow pour		91c
Wampole pour		67c
Tablettes Fruit-a-tives		39c
Baume Rhumal ou Sirop Coderre pour		25c
2 boîtes cachets Demers p..		25c
1 bout. sirop Demers pour		14c
Pain Killer, Radway ou Huile Electrique pour		17c
Pilules Noix Longues, Carter ou Morse pour		15c
Histogénol pour		$1.45
Fucomorrhuum pour		$1.19
Pilules Rouges ou Moro p.		17c
Carnine Lefrancq, $1.74 et..		$1.75
Father John Medicine pour		79c
Emulsion Scott pour 38c et		79c
Capsules Créosobène pour ...		39c
Granules Burot pour		38c

DIVERS

1 douz. soucoupes blanches pour		17c
1 douz. assiettes en pierre blanche pour		69c
1 douz. grandes cuillères métal blanc, 59c pour		39c
3 éponges préparatives pour laver les vitres pour		25c
125 vases à fleurs, marchandises allemandes, de 25c à		$1.50
1 douz. couteaux ou fourchettes val. $1.25 pour...		99c

TEL. BELL EST 2113

AU BON MARCHE

NOTRE GRANDE VENTE ANNUELLE EST COMMENCEE CE MATIN

Cette grande vente à réduction est toujours attendue avec impatience et suivie avec un intérêt extraordinaire.

Cette année, l'intérêt est plus intense que jamais à cause de la quantité et de l'excellence de nos offres.

TOUS NOS ACHETEURS et chefs de rayon ont travaillé de concert depuis plusieurs semaines afin d'assurer le succès de cette vente et avec des occasions aussi attrayantes que celles qu'ils ont réussi à se procurer nous devons anticiper une vente très réussie.

Assistez à la grande vente annuelle du " BON MARCHE " et venez prendre votre part de ses offres exceptionnelles.

LETENDRE, FILS & CIE. - - 567 Rue Ste-Catherine Est

Toronto, 6—Aujourd'hui beau et très chaud. Demain beau, avec averses locales accompagnées de tonnerre.

VENT:

Maximum aujourd'hui.. 84
Minimum aujourd'hui.. 58
Maximum l'an dernier.. 84
Minimum même date.. 56

NOTES DE LA TEMPERATURE

Le temps est beau dans l'ouest : on s'y attend. A ressentir une chaleur plus forte. La température a varié hier, entre 50 et 84 degrés dans la plus grande partie d'Ontario et de la province de Québec, tandis qu'il fait plus A l'est elle A été un peu plus basse et le temps a été pluvieux.

CALENDRIER

Demain, mardi, 7 juillet 1908
Fête du jour : S. [illegible], évêque.
Lever du soleil, 4.15
Coucher du soleil, 7.53
Lever de la lune, 11.54
Coucher de la lune, Matin.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le 6, A 2 h. 31 du soir.
Pleine lune, le 13, A 4 h. 54 du soir.
Dernier quartier, le 20, A 7 h. 8 du matin.
Nouvelle lune, le 28, A 2 h. 23 du matin.

CLUB BOURASSA

Une assemblée du grand conseil du club Bourassa aura lieu ce soir (lundi) A 8 heures, au coin des rues Cherrier et Montana. Tous les intéressés sont priés d'être présents.

L'IMMORTALITE DE LA RUE

Une chose frappante, A Montréal, c'est que les grands noms de l'histoire canadienne ne sont portés que par de petites rues. Il en est ainsi pour Cartier, Wolfe, Champlain, Montcalm; même on pourrait trouver malgre la part assignée A l'illustration de Laval.

On dira que ces hommes du passé vivent et vivront toujours dans la mémoire des hommes, que d'ailleurs, ils sont dressés contre l'oublie dans leurs statues de pierre et de bronze évidemment. Cependant, il nous paraît qu'il devrait y avoir une certaine proportion entre la gloire et son expression publique et continuelle.

Supposez— le cas est loin des choses A craindre A Montréal—supposez qu'un malheureux hasard transforme en une impasse mal famée une courte artère municipale, qui supporte le poids d'un nom illustre? Cela s'est vu, et tout dernièrement A Paris. Les échevins aviseraient sans doute, mais il règnerait un malaise durant quelques semaines peut-être, et il convient que les ombres des morts n'en souffrent point.

Par ailleurs, si respectable et si naturelle soit l'habitude de placer les beaux boulevards, les principales lignes de circulation, sous le patronage des saints ou des saintes, il suffirait, pour l'avenir, de réserver les voies projetées, aux souvenirs de la grande humanité qui passe et de débaptiser les ruelles au fur et A mesure de l'embellissement de la cité.

Ajoutons que ni Montcalm, ni Wolfe n'ont envisagé cette consécration future de leur fraternelle inimitié, et qu'elle ne peut être que de nos jours cette anecdote, rapportée au grand peintre Meissonnier.

La ville de Paris, par une décision sans précédent dans son histoire municipale, venait de donner A une rue nouvelle, mais assez modeste, le nom de l'artiste, et un ami le félicitait d'entrer vivant dans l'immortalité.

Meissonnier ne paraissait point satisfait, et comme son interlocuteur s'en étonnait, il lui dit, faisant allusion A ce qu'il avait espéré pour sa gloire posthume :

— Oui, c'est bien; mais cela me privera de MON boulevard.

J. de F.

Mercredi le 7 juillet, assemblée spéciale du conseil et des membres de la Fédération des cercles amateurs de Montréal.

L'assemblée aura lieu dans les salles du cercle, 227 Maisonneuve, et commencera à 7½ heures p. m., précises.

Par ordre,
J.-B. RAOUL DAOUST.
1er vice-président.

IL FAIT FEU SUR LA POLICE

Poursuivi pour avoir assailli un constable, un homme se cache dans un buisson et tire sans merci sur ceux qui le poursuivent.

Une chasse active, fébrile, émouvante, a été organisée, ce matin, dans les bois qui s'étendent A l'ouest de la ville Saint-Paul, afin d'arrêter un homme qui s'est rendu coupable d'une faute très grave.

Cette chasse a maintenant pris une tournure tragique, car l'être brutal que la police veut incarcérer, se voyant traquer, ce matin, s'est caché dans un buisson A l'orée du bois, et là a fait feu sur ses poursuivants, au risque de les mettre A mort, sans merci, car, ceux-ci n'étaient pas armés, ne s'attendaient nullement A cette grêle de plombs.

Aussi les instructions que le chef de police de la Ville Saint-Paul a donné A ses policiers et aux citoyens qui leur prêtent main-forte, sont formelles. Ils n'exposeront pas leur vie en vain, en voulant saisir un homme qui semble résolu A tout, et qui est armé comme un bandit de grand chemin.

Voyant qu'ils n'en pouvaient venir A bout, les trois ou quatre policiers qui l'avaient poursuivi, revinrent au poste, prirent des armes, reçurent le concours de hardis citoyens et partirent de nouveau A cette

CHASSE A L'HOMME

Pour qu'on tienne tant A le capturer, et pour qu'il soit résolu A tant d'audace, que peut donc avoir commis cet homme? Un acte de sauvagerie que les faits suivants nous mettent A même de juger.

L'agent Aimé Boisvert qui avait fait son service de jour, veillait, avec plusieurs membres de la famille Maillé sur la galerie de la porte d'entrée de la maison de la rue Hadley, portant le No 4.

Il était environ neuf heures, Soudain, l'attention de l'agent de police fut attirée par des cris des plaeurs des appels de femme battue, et cédant A l'esprit de dicipline, et aussi au désir de protéger la femme maltraitée, il courut d'urgence A l'endroit, où il avait entendu le bruit de la dispute.

En face de l'immeuble de la rue Dufferin, situé A quelques verges de la rue Saint-Patrice, et portant le No 241, un homme de haute stature, donnant les signes d'une ébriété avancée, A sa discussion volubile et colère, rudoyait sans ménagement, sa malheureuse femme. Celle-ci échevelée, tremblante, criait, suppliait, et avait

L'APPARENCE D'UNE DESESPEREE:

ce qui incitait davantage le brave agent A la soustraire aux rudesses de l'énergumène.

Boisvert saisit l'homme au bras en lui intimant l'ordre d'avoir A se calmer et de ne point ainsi rudoyer sa femme.

Etrange réversion de caractère. A peine son mari qui venait de la battre, était-il admonesté par l'agent, que la femme empoigne Boisvert par la ceinture, paralyse les mouvements de son corps, et le tient là, cloué au sol, pendant que l'homme, sauvagement, le frappe deux fois du pied dans l'abdomen.

Boisvert

TOMBA LOURDEMENT

sur le sol, gémissant sous l'effet de la plus grande douleur.

Le blessé fut transporté dans sa famille, qui habite rue Dufferin, pendant que des passants allaient chercher le médecin.

Ce pendant, le lâche qui avait commis le coup, un nommé Schmidt s'était enfui. Sa femme, Anny était appréhendée et conduite au poste, ainsi que deux autres compatriotes —des Russes—qui ont été témoins de l'accident.

Vers quatre heures, ce matin, le chef de police Vincent, le maire Judge, et les agents Napoléon Lapointe, Georges Thomas, Nap. Boileau, David Isaachan, et Baptiste Milasco, s'élancèrent A la poursuite de Schmidt.

Cet homme était, disait-on, très paisible. Il était employé comme manoeuvre aux usines de la Canada Car Foundry.

L'agent Boisvert a reçu des blessures qui, sans être mortelles, sont très souffrantes. On espère bientôt le voir se rétablir.

M. AIME BOISVERT, agent de police de la Ville Saint-Paul, qui a été blessé très grièvement, hier soir, en voulant arrêter un homme.

QUATRE FORÇATS QUI S'EVADENT

(Dépêche spéciale A la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, Qué., 6 — Une évasion des plus audacieuses a eu lieu A une heure et dix minutes du matin, dimanche, A la prison de cette ville.

Comme on le sait, il y a quelque temps, un contingent de 25 prisonniers nous arrivait de Montréal, obligeant les autorités de la prison A entasser les prisonniers dans les cellules. On fut même obligé de mettre jusqu'A cinq prisonniers dans la même cellule, comme dans ce cas-ci.

Cinq des prisonniers venant de Montréal, occupaient une cellule au troisième étage. Or pendant la nuit de samedi A dimanche, quatre se sont évadé. Voici co ment d'après les gardiens de la prison, la chose est arrivée.

Ayant percé une ouverture dans le mur, les prisonniers sont descendus au deuxième étage, et ont réussi avec leurs couvertures A se faire une corde pour mettre leur dessein A exécution.

Les prisonniers évadés sont : Stanislas Juneau, Philippe Paquin, Jos. Nelan, Geo. Deroley alias Trudeau.

Le cinquième du nom de Lyrie, est resté dans la cellule afin de tenir draps et couvertes pour faciliter l'évasion des ses compagnons.

MM. Paquin et Julien qui étaient de faction se mirent immédiatement A leur poursuite. Ils poussèrent une pointe de l'autre côté du fleuve, mais sans avoir pu retrouver leurs traces.

A l'heure où j'écris ces lignes, les recherches se poursuivent.

Le député-shérif Larivière, les croit enfuis vers Montréal.

Leur signalement a été envoyé A différents endroits et l'on espère qu'ils seront arrêtés sous peu.

L'inspecteur de Montigny doit arriver ce midi, tenir une enquête A ce sujet.

Comme le disait récemment la PATRIE, interprète de plusieurs, les gardiens ne sont pas suffisants pour le nombre de prisonniers qu'il y a présentement.

Plus de cinquante prisonniers occupent notre prison.

Espérons que l'enquête révélera un remède A cet état de choses.

APRES LE FEU SEVIT LA GREVE

TROIS-RIVIERES, 6.—Une grève vient de se déclarer A la "Canadian Iron and Foundry Co." Plus de 200 employés se sont mi en grève, ce matin.

Le manifestants se promènent par le rues en corps et se tiennent en face de l'usine pour empêcher tout étranger qui tenterait d'y travailler.

Il ne s'agit pas de demande d'augmentation de salaire, mais les grévistes demandent A recevoir ce qui leur est dû et ils veulent aussi que la paie se fasse A toutes les semaines t non A tous les mois, comme la chose se fait actuellement.

Les grévistes ont décidé A empêcher tout étranger de travailler A l'usine.

Espérons que les difficultés s'aplaniront et qu'il en viendra A une entente.

La fermeture de l'usine entraînerait une perte considérable pour notre ville, déjà assez éprouvée par

MORT DE MME JULES DU JARDIN

Nous apprenons avec regret que Madame Jules Du Jardin, mère du docteur G. Du Jardin, professeur A l'école vétérinaire de Laval, est décédé subitement A Bruxelles, samedi dernier, A l'âge de soixante-dix neuf ans. Nous présentons au docteur Du Jardin, bien connu A Montréal depuis quatorze ans qu'il y réside, nos plus sincères condoléances.

BLESSE PAR UN COUP DE FEU

M. L'ABBE CHOQUETTE, CURE DU VILLAGE DE MEGANTIC, EST VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT

Correspondance spéciale A la "Patrie"

SHERBROOKE, 6. — M. l'abbé Choquette, curé au village de Mégantic, a été victime d'un pénible accident, vendredi.

On sait que le curé du village de Mégantic est un amateur d'inventions, se livrant avec beaucoup d'intérêt A diverses expériences dans le domaine des arts ou des sciences.

Il possède un petit bateau sur lequel se trouve un canon en miniature, au moyen duquel on peut saluer les bateaux qui passent.

Le canon était chargé A poudre. M. l'abbé Choquette allait partir dans son bateau, vendredi, lorsque tout A coup le canon partit par accident.

M. le curé Choquette avait le bras gauche près de la bouche du canon. Il fut sérieusement blessé au bras. Le médecin de l'endroit et le Dr Ledoux, de Sherbrooke, furent mandés. Samedi, M. le curé Choquette fut transporté A l'hôpital, A Sherbrooke.

On ne pense pas qu'il perde l'usage de son bras, mais on croit qu'il y aura mal permanent.

HUMIDITE ET CHALEUR

" Beau et très chaud " ! Voilà la ritournelle quotidienne du prophète A qui est confiée la tâche d'informer les mortels sur les secrets de la température !

Samedi et hier, le maximum de la température s'est maintenu A 85 degrés au-dessus de zéro. C'est assez pour ne pas faire mentir le prophète. Ce n'est pas toutefois l'excès de chaleur proprement dite qui a affecté davantage les mortels, c'est l'humidité intense dont l'atmosphère était saturée. L'humidité et le soleil ont combiné une admirable température de bains turcs !

Il est tombé en vingt-quatre heures, hier, sept centièmes d'un pouce d'eau. Une misère ! A la campagne, les fermiers sont désolés, car les récoltes sont menacées par suite de la sécheresse prolongée.

Pour échapper A l'accablante chaleur d'hier, les citadins se sont enfuis par milliers vers les retraites fraîches des environs de la ville, pendant que ceux qui ont été forcés de rester dans la fournaise, ont envié le sort des autres.

LA TEMPERATURE

Voici un état officiel de la température, depuis samedi :

SAMEDI 4 JUILLET

3 p. m.	83
7 p. m.	79
11 p. m.	74

DIMANCHE, 5 JUILLET

3 a. m.	76
7 a. m.	77
11 a. m.	83
3 p. m.	85
7 p. m.	79
11 p. m.	80

LUNDI, 6 JUILLET

3 a. m.	71
7 a. m.	78
11 a. m.	83

Jusqu'ici, le 19 juin détient le record pour la température la plus élevée, cette année.

Le 19 juin dernier, le thermomètre a marqué 87 degrés.

ARRETE POUR BRUTALITE

Vers onze heures, cet avant-midi, Albert Desjardins, A l'emploi de M. Simard, rue Saint Paul, conduisait une voiture, lorsqu'arrivé A l'angle des rues Notre-Dame et St-Gabriel il se mit A battre son cheval avec tant de force que la pauvre bête tomba sur le sol. Le constable Collins ordonna au conducteur de la voiture de le suivre au poste central. Une accusation de cruauté a été portée contre Desjardins.

Quelques instants auparavant, la voiture de M. Dominique Masson, jr., l'agent d'assurance bien connu, avait été violemment frappée par celle de Desjardins, et une nouvelle plainte a été déposée contre ce dernier.

UNE CARANTIE D'UN MILLION

(Dépêche spéciale A la PATRIE)

QUEBEC, 6.—L'hon. M. Gouin a reçu, ce midi, une délégation de citoyens de Trois-Rivières, composée de l'hon. Jacques Bureau et de MM. J.-A. Tessier, député, F.-S. Tourigny, maire de Trois-Rivières, P. Drolet, J. L. Fortin, P.-A. Gouin, F. Gélinas, F.-F. Farmer, Marcel Gélinas, Charles Pagé, Majorique Lafontaine, N. Lamy et L. Badeau.

La délégation demande au gouvernement de garantir un emprunt d'un million de piastres pour la reconstruction de la ville, selon des plans plus modernes.

L'hon. M. Gouin a demandé qu'on lui fournisse un état détaillé des pertes subies, une copie du plan de la distribution nouvelle des rues et l'évaluation du coût probale des travaux.

Quand il aura obtenu ces renseignements, le conseil des ministres prendra une décision.

—L'hon. M. Gouin part ce soir pour Montréal, par le vapeur " Québec."

UN CHEVAL TUE PAR LA FOUDRE

(Dépêche spéciale A la PATRIE)

BERTHIERVILLE, 6. — La foudre est tombée hier après-midi, pendant l'orage, sur un poteau électrique de la compagnie Shawinigan Falls entre Lanoraie et Berthier. Aussi un cheval a été tué instantanément.

L'ITALIEN MACCHI EN DANGER DE MORT

LE JUGE LAFONTAINE EST APPELE A PRENDRE LA DEPOSITION "ANTE-MORTEM" DU BLESSE.

A onze heures, cet avant-midi, le juge Lafontaine était informé par message téléphonique que l'italien Macchi, blessé A la gorge d'un coup de couteau, était en danger de mort. Accompagné de l'interprète Viglino, de M. Beauchemin, sténographe, et de l'avocat de l'accusé, Mtre Jos. Bérard, le magistrat Lafontaine s'est fait conduire A l'hôpital Western, pour prendre la déposition ante-mortem de la victime.

L'accusé, sous la garde du capitaine du poste de police de la rue Sainte-Catherine-Ouest, a aussi été conduit A l'hôpital où il a été mis de nouveau en présence du blessé, qui l'a identifié comme étant son agresseur.

Ce dernier a déclaré qu'il s'attendait A sa mort et le juge a jugé son état si grave qu'il a pris sa déposition ante-mortem.

ELECTION DE COMMISSAIRE

L'élection annuelle des commissaires d'écoles a eu lieu, cet avant-midi, ainsi que l'exige la loi scolaire.

A Saint-Louis, M. Ferdinand Legault, commissaire sortant de charge, a été réélu. M. l'ex-maire C. Gélinas, dont le terme finissait également n'a pas cru devoir briguer de nouveau les suffrages. M. Alfred Duranleau, avocat, a été élu A sa place.

A Maisonneuve, les deux commissaires sortant de charge ont été réélus. Ce sont : M. l'abbé Contant, curé, et M. J. A. Dubien, échevin.

A Delorimier, il y a contestation. Les deux candidats en présence sont MM. C. E. Forest, commissaire sortant de charge, et M. E. Ducharme.

LA CITE EST POURSUIVIE

La Cité est poursuivie pour un montant de $62,903.23 par M. Arsène Lamy, par l'entremise de Mtres Bisaillon et Brossard.

On se souvient que le 4 janvier dernier le magasin A rayons de M. Arsène Lamy, coin des rues Saint-Denis et Duluth, fut la proie des flammes.

Dès le lendemain de l'incendie, M. Lamy protestait contre la manière dont le feu avait été combattu et l'on se rappelle que la PATRIE fit une enquête sur ces faits, enquête qui fut publiée le 7 janvier, et qui confirmait sur plusieurs points les dires de M. Lamy.

Quoiqu'il en soit, M. Lamy reproche maintenant A la cité que ses employés n'aient pas mis toute la diligence et le soin convenable A combattre le feu et il la poursuit pour les dommages qu'il a subis le 4 janvier.

Voici comment se lit le paragraphe 24ème de la déclaration du demandeur, où sont résumés ses moyens :

24e. La destruction du dit édifice est dû :

A) Au refus du sous-chef Jackson d'enfoncer les portes ou entrées qui lui ont été indiquées par le demandeur, dès l'origine du feu, et alors que le feu aurait pu être éteint.

B. Au retard dans l'arrivée des pompes A vapeur ;

C. Au retard dans le fonctionnement des dites pompes ;

D. A l'insuffisance de pression de l'aqueduc de la défenderesse (La Cité) et

E. Au refus obstiné et coupable du sous-chef Jackson d'appeler une seconde brigade lorsque celle qui était sur les lieux était insuffisante.

LA BRAVOURE D'UN INDIEN

(Spécial A la PATRIE)

OKA, 6.—Le feu a détruit la maison de M. Pierre Angus, A Oka, hier matin.

Cette maison était sise dans le centre du village, A une courte distance de l'église et du lac.

L'incendie éclata vers 4.30 heures, et l'on en ignore exactement la cause.

Une fumée épaisse se dégageait des fenêtres éclairées par les flammes, quand le sinistre fut découvert.

Les appels de Pierre Angus que le crépitement des flammes avaient réveillé, alarmèrent les voisins.

Le journalier n'eut pas le temps de se vêtir, mais il avait pu gagner la rue. Mais il restait encore une jeune fille, sa sœur, dans la maison incendiée. Aussitôt que le fait fut connu, un Indien Bernard Zachari, se précipita dans la fumée et les flammes pour essayer de sauver la malheureuse.

Un instant après, il reparut sain et sauf avec la jeune fille dans ses bras.

Quelques minutes plus tard la maison s'affaissait en ruines. En dépit de l'heure matinale, la population du village a fait preuve d'un beau mouvement dans ses efforts pour arrêter les progrès de l'incendie, mais tout fut inutile.

M. Angus possède $1,200 d'assurances ; il estime ses pertes A $2,000.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE L'APRES-MIDI

Détroit Unit—10 A 61 1-2, 1 A 62 1-2, 25 A 40 1-2, 25 A 40 1-4, 15 A 40 1-4, 10 A 40 1-2.

Dom. Iron Com—25 A 14 7-8.

Mont. Power—25 A 98 3-4, 25 A 98 1-2, 1 A 99.

Street Rlw—98 A 4 1-8.

Can. Pac. Rwy—4 A 166.

Toronto Rlw—10 A 98 1-2, 4 A 98 1-2, 25 A 98 1-2, 1 A 98 1-2.

L. Woods Com.—6 A 86, 1 A 86 1-2.

Mackay Pref.—3 A 64, 10 A 64 3-4.

Mexican Com.—50 A 55 1-2.

Switch Ptd.—10 A 93.

D. Iron Pref.—5 A 99 1-2, 50 A 99 1-2.

Bk. of Mont.—2 A 231, 1 A 232.

Molsons Bk.—3 A 1-5, 2 A 175.

SOUS LES ROUES D'UN TRRMWAY

THOMAS CLAIRMONT, DEJA BLESSE ET INCONSCIENT, EST AFFREUSEMENT MUTILE ET SUCCOMBE PENDANT LA NUIT

Un journalier du nom de Thomas Clairmont, de Clarkstown, a été tué, vendredi soir, A minuit, dans des circonstances qui ont décidé le coroner A faire une enquête sévère.

Le tramway No 212, en charge du garde-moteur J. F. Irvine et du conducteur R.-M. Ackman, se rendait aux remises A une assez grande vitesse, lorsqu'il passa sur un homme couché sur la voie.

L'accident est arrivée dans la rue Saint-Patrice entre les rues Notre-Dame et Saint-Joseph. La victime, baignant dans son sang, fut transportée A l'hôpital, mais expira une heure plus tard, sans avoir repris connaissance.

Le défunt était âgé de 22 ans et célibataire. Il avait passé la semaine au camp de Rockliffe avec l'artillerie et n'était rentré en ville que le jour même de l'accident.

D'après les renseignements obtenus par M. Wm. Nolin, beau-frère de Clairmont, il paraîtrait que le malheureux jeune homme était étendu sans connaissance sur la voie lorsqu'il fut écrasé par le tramway No 212.

Quelques instants avant il aurait été frappé par une voiture, et le cocher, au lieu de porter secours A sa victime, aurait fouetté son cheval pour s'esquiver au plus vite.

Clairmont, sans connaissance aurait aussi été frappé par deux tramways. Ce fait semble être confirmé par les horribles blessures que porte Clairmont.

Le docteur Klotz dit que les deux jambes sont presque séparées du tronc et le bas du corps ouvert. Il y a aussi blessures sur le haut du corps.

Le principal témoin de l'accident, Madame Léon Saint-Jean, demeurant angle des rues Saint Patrice et Saint Joseph, sera entendu, ce soir, A l'enquête. Les jurés sont : MM. Wm G. Wilson, président ; Jules Lemieux, J. M. Young, H. Fellows, P. Dunlop, John Gow, J. B. Wilson J. G. Laurin, J. O. Grecco, J. Butler, Wm. Chambers, John C. Bradley, Alex. Paget, Ed. Gaulin et R. McManus.

LA FIN DU FESTIVAL

Le grand feltival du personnel du Palais de Justice s'est terminé dignement hier devant une foule nombreuse, au No 136 rue Ste-Catherine Ouest, par la distribution des prix aux gagnants des courses du Bout de l'Isle.

La liste des prix est trop longue A publier ici, vu'il nous suffise de mentionner que la médaille-souvenir en argent donnée par l'organisateur du Festival, M. Horatio F. Dorion, fut décernée A M. Z. Cordeau, député protonotaire de la Cour Supérieure en reconnaissance du service rendu pour avoir présidé si dignement au banquet du 30 juin.

Voici le nom des souscripteurs: Cour Supérieure : Députés protonotaires, N. Z. Cordeau, Z. G. LaRochelle, J. B. A. Tison, Charles Dorion, Jos. Logeau, Norbert B. Archambault, A. Bertrand, C. N. Meunier, L. P. Bélair, P. M. Mondor, H. F. Dorion, J. O. Pelland, J. Arthur Archambault, F. H. Bruneau, J. B. Dupuis, Geo. Daveluy, Maurice Walsh, A. C. Cherrier, Cour de Circuit : P. Am. Archambault, chef, Alphonse Boileau, G. Cusson, F. H. A. Pelletier, L. Dugas, Alphonse Jean, L. H. Brault, H. Choquet, J. Gervais, M. Mercier, J. Hector Rivet.

Sessions de la Paix, Police, etc. : L. W. Sicotte, W. Paquette, Chs. Benoit, Jos. Allard, J. O. Théoret, E. Laframboise, Henri Dorion, Arthur Hébert, Nap. Lambert, T. Bénard, A. St-Mars, A. Corriveau.

Enregistrement : MM. J. O. Cook, A. E. Payette, L. U. Chaussé, Jos. Bouchard.

Huissiers audienciers de la C.S. : A. St-Louis, P. Daoust, A. Pilon, M. Leclerc, A. Phaneuf, etc.

Shérif : Dr Valois, de Valoisville, Jos. Leblanc.

Interprètes de la cour : M. Lightstone, Morris, J. M. Viglino, King Tung Sung.

Revenu et autres départements : Seth P. Leet, M. Rodrigue, L. H. Boisseau, G. Arthur Varin, O. Monday, G. F. Lachapelle, représentant le Conseil d'Hygiène, Edmond Emond, la commission des Incendies, A. C. St-Amour, contracteur du gouvernement, D. A. Lafortune, C.R., et H. Hibbard, C.R., Substituts du gouvernement.

Avocats : J. Houle, White et Buchanan, M. Birard, L. J. Ethier, C. Charbonneau, H. Weinfield, J. H. Loranger, Laurendeau et Pelletier, Els. Beauregard, Aimé Geoffrion, Lavallée et Delfausse, Greenshields et Greenshields & Languedoc, McLennan, Howard et Aylmer, Davidson et Wainwright, Berwn Montgomery et McMichael, Atwater & Duclos, P. Hercovitch.

Notaires : Az. Choquet, E. Proux, T. A. Manseau, notaire Lapierre, de Ste-Julie de Verchères, Crevier, de St-Laurent, Alph. Décary, E. D. Lighthall, H. Cox, Alfred Mackay, Kaplansky, Manseau, Salvail, L. Gravel, Granger Frères, Librairie Théoret, L. H. Ethier.

Députés : God. Langlois, M.P.P., W. Reed, M.P.P., A. Geoffrion, M.P.P., Victor Geoffrion, M.P.

M. Dorion remercie tous ceux dont le concours bienveillant lui a permis d'assurer le succès du festival.

ENGLOUTI DANS LE RICHELIEU

(Dépêche spéciale A la PATRIE)

SAINT-JEAN, Qué. — Hier matin, vers 10 heures, deux jeunes gens de cette ville s'embarquèrent dans une petite chaloupe A voile pour aller sur le Richelieu.

C'était deux journaliers du nom de Jean-Baptiste Ménard et Joseph Chaperon.

A peine eurent-ils dépassé l'école militaire que le vent qui soufflait par bourrasques, gonfla la voile et leur embarcation se trouva en danger de chavirer. Ce que voyant, les deux jeunes gens, qui ne pouvaient plus maîtriser leur chaloupe, se jetèrent A la nage pour gagner le bord.

MM. Isaie Hevey, marchand-tailleur, et Henri Lanctôt, son gendre, se trouvaient alors A la Villa des Ormes, maison d'été de M. Hevey, quand ils aperçurent les deux jeunes gens A la nage. Ils se hâtèrent d'aller A leur secours dans le yacht de M. Hevey.

Malheureusement, ils ne purent sauver que le jeune Ménard.

Chaperon disparut sous les eaux et son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Il y a trois ans A peu près, au même endroit, se noyaient trois jeunes gens bien connus de cette ville, et M. Hevey, qui hier a sauvé la vie au jeune Ménard, était dans la même embarcation que les trois jeunes gens qui perdirent la vie et ce ne fut que grâce au dévouement et A la bravoure de M. J.-H. Rainville, avocat, de Montréal, que M. Hevey put être sauvé.

UN MYSTERE IMPENETRABLE

Le drame qui s'est déroulé sur la ruelle Saint-Félix restera probablement un mystère que les détectives sont impuissants A éclaircir. La raison probable en est que le Italiens cachent le nommé Chinchille, alias Cecilgna, qui est désigné comm l'auteur du meurtre de Marino.

Ce dernier qui était considéré très dangereux, était le frère de Plutino récemment condamné A 19 ans de pénitencier pour tentative de meurtre. L'on se rappelle que lors de l'arrestation de ce dernier, Marino tenta de faire parvenir A son frère, dans les cellules du palais de justice, un habit contenant un révolver et plusieurs cartouches. Dans cette circonstance, la vigilance de M. H. Jobin, l'un des gardes de la cour de police, empêcha que Plutino commit d'autres crimes, en tuant ses gardiens pour échapper A la justice.

LA JUSTICE CROIT TENIR LE CHEF

La police croit avoir mis la main sur le chef de la bande de jeunes voleurs qui depuis quelque temps commettent de nombreuses déprédations au détriment de la compagnie du Grand-Tronc. L'on se rappelle que dans la nuit du 11 mars dernier, cinq jeunes gens enlevaient tout le cuivre de quatre locomotives neuves, les rendant complètement impropres au service, et causant des dommages A la compagnie pour plusieurs milliers de dollars.

Il y a quelques semaines, les constables Gagnon et Valade arrêtaient trois jeunes garçons sous soupçon. Une enquête plus minutieuse leur permit de découvrir qu'un nommé Ovide Lépine était le chef de cette bande de malfaiteurs. A son retour du camp de Trois-Rivières, samedi, il a été mis en état d'arrestation et il a comparu, ce matin, devant le juge Lafontaine. Le prévenu proteste de son innocence et l'enquête a été fixée au 8. Les policiers se disent en état de faire une preuve de l'accusation portée contre Lépine.

NAISSANCES

MASSICOTTE — A Montréal, le 5 courant, au No 752 rue Montana, l'épouse de M. P. Massicotte, une fille, baptisée Marie, Cordélia, Marcelle.

Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Plante.

ROY — A St-Paul d'Abbotsford, le 1er courant, l'épouse de M. Frédéric Roy, cultivateur, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme H. Roy, marchand de Granby.

L'enfant a reçu au baptême les noms de Marie-Frédéric-Pierre-Clavel-Lionel.

DECES

BASTIEN — A Ste-Rose le 4 courant, A l'âge de 70 ans, et 8 mois, Magloire Bastien, rentier.

Le service funèbre aura lieu mardi le 7 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure après l'arrivée du train de Montréal de 8 1-2 heures, pour se rendre A l'église paroissiale et de là au cimetière.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHET — A Montréal, le 4 juillet 1908, A l'âge de 58 ans et 5 mois, M. Godfroy Blanchet, marchand de la rue St-Laurent.

Les funérailles auront lieu mardi, le 7 courant.

Départ de sa résidence, No 616 Avenue Laval, A 7 3-4 heures, pour se rendre A l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Les Forestiers Indépendants de la cour Champlain No 668 sont priés d'assister aux funérailles, ainsi que les cours sœurs.

CHENE—A St-André Avellin, le 28 juin 1908, l'épouse de M. Nicolas Chêné, Pamèla Bélanger, A l'âge de 64 ans.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, 1er juillet 1908. 113-1

DESNOYERS — A la Longue-Pointe, le 16 courant, A l'âge de 65 ans et 4 mois, Jean-Baptiste Desnoyers.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 8 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, rue St-Georges, A 8 1-2 heures, pour se rendre A l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Longue-Pointe, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 113-2

GALARNEAU — En cette ville, le 5 courant, A l'âge de 87 ans, Ursule Beaudoin, veuve de feu F. X. Galarneau et mère de A. O. Galarneau, marchand épicier.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 8 courant, A 8 heures.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, 421 rue Bourgeois, pour se rendre A l'église St-Charles, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 113-3

HARWOOD — A Vaudreuil, le 4 courant, Robert Arthur-Guy Harwood, fils de feu Charles Ladislas Harwood, écuyer, seigneur de Vaudreuil, dans sa vingt-huitième année.

Les funérailles auront lieu A Vaudreuil, mardi, le 7 courant, A 9.30 a m. 113-1

LAHAIE — En cette ville, le 5 juillet 1908, A l'âge de 24 ans, 2 mois et 12 jours, M. Victor Lahaie, gérant chez M. J. B. Dupont, tailleur.

Le service funèbre aura lieu mardi le 7 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 218 rue Mont Royal, A 7 heures, pour se rendre A l'église Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 113-1

RICHELIEU — En cette ville le 5 courant, A l'âge de 48 ans, François Richelieu, cigarier.

Le service funèbre aura lieu mardi le 7 courant.

Le convoi funèbre partira de l'hôpital général A 6 1-2 heures pour se rendre A l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ON DEMANDE un jeune homme ayant fait un cours commercial et ayant une couple d'années d'expérience dans un bureau. S'adresser par lettre au gérant de la " Patrie." 2

LES COMMIS-EPICIERS
qui connaissent leurs affaires offrent toujours les sardines au Golf Club.

Dr Léon Archambault
DENTISTE
395 Rue Rachel, — COIN — ST-DENIS
Telephone Est 3868
67-1-e-me